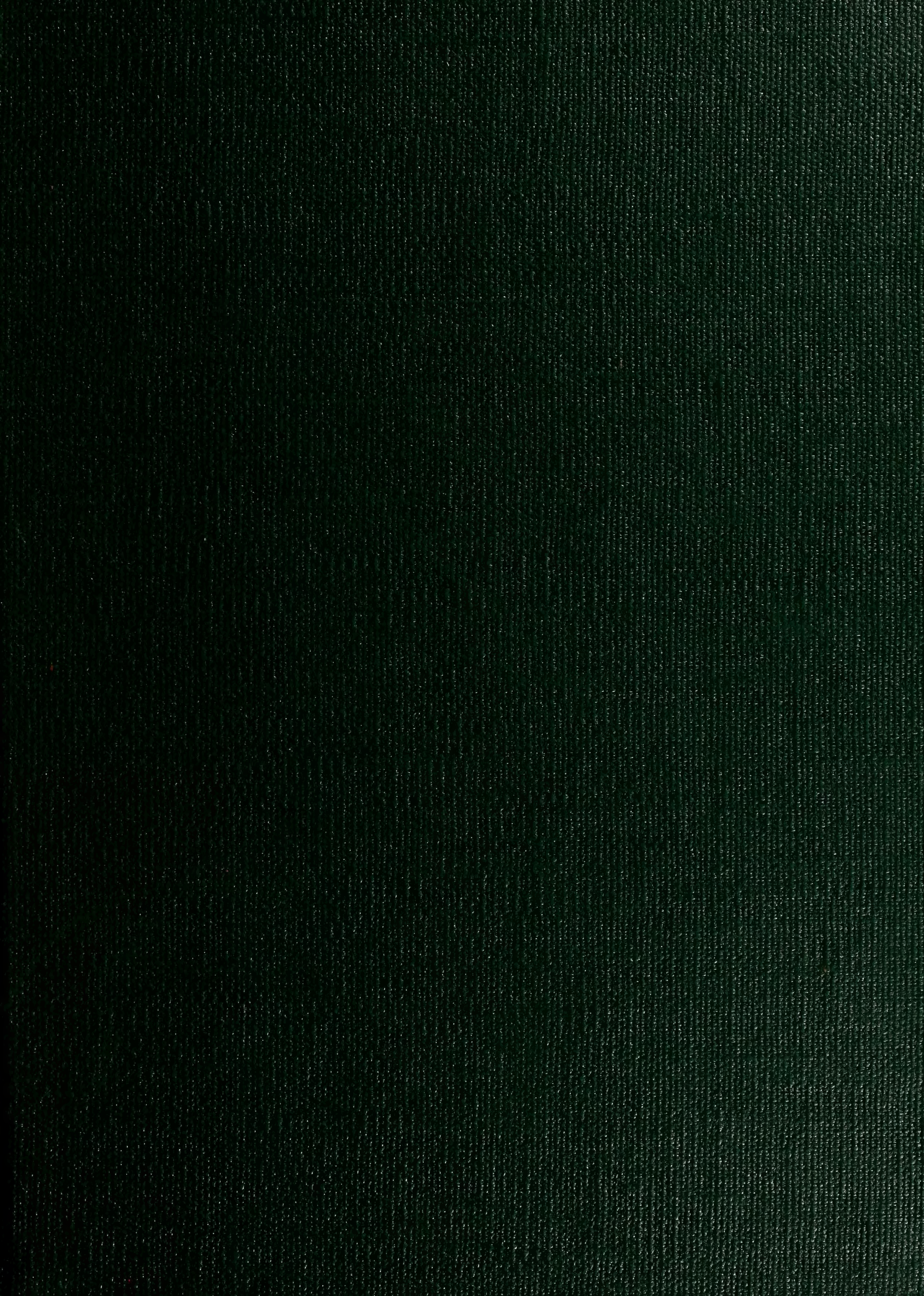
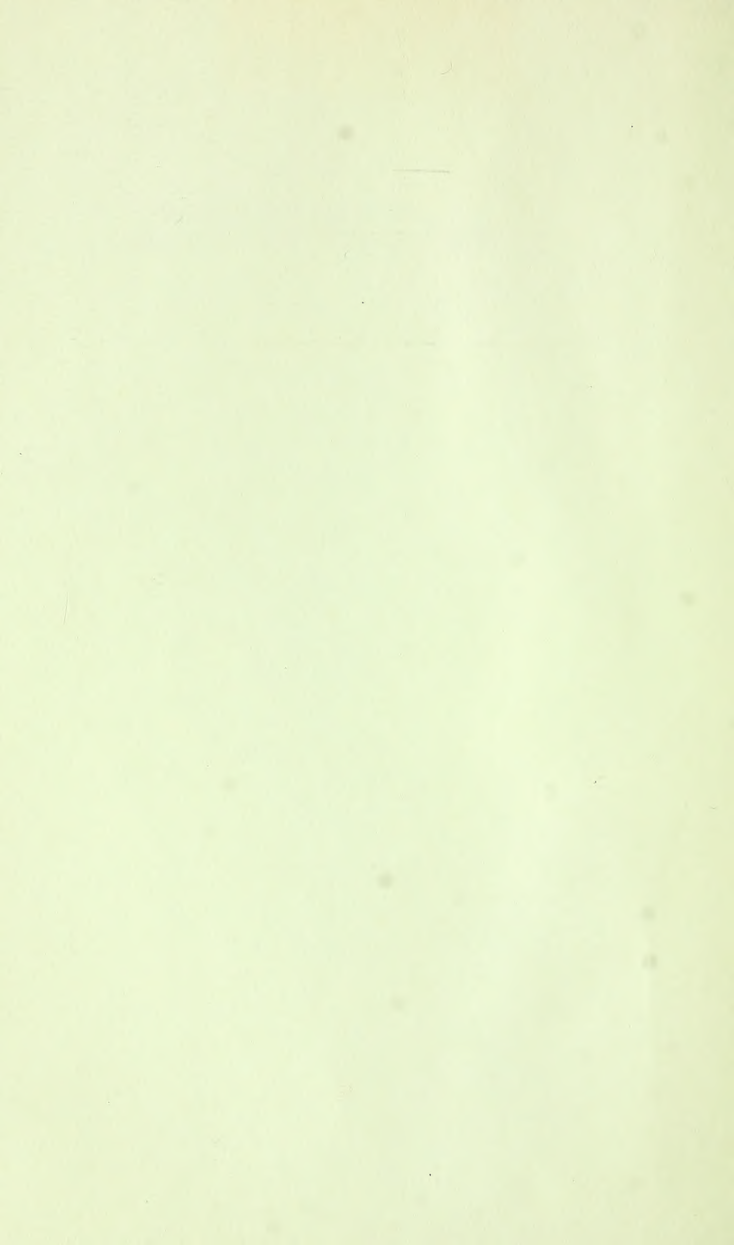



ALLEN COUNTY PUBLIC LIBRARY
3 1833 00674 6363



HISTOIRE

DES PRINCES

DE CONDÉ

PENDANT LES XVI[e] ET XVII[e] SIÈCLES

PAR

M. LE DUC D'AUMALE

TOME SEPTIÈME



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1896

NOTA

L'origine des citations ou renseignements tirés des divers dépôts d'archives est indiquée, soit en toutes lettres, soit, pour les citations fréquentes, par les abréviations suivantes :

A. C.	signifie	Archives de Condé, à Chantilly.
A. E.	—	Affaires Étrangères, France.
A. N.	—	Archives Nationales, France.
B. N.	—	Bibliothèque Nationale, à Paris.
C. P.	—	Collections particulières.
D. G.	—	Dépôt de la Guerre, à Paris.

De la part de l'auteur

HISTOIRE

DES

PRINCES DE CONDÉ

PENDANT LES XVIe ET XVIIe SIÈCLES

VII

CHAPITRE X

LES DUNES

1658.

Le tableau de Chantilly. — Turenne investit Dunkerque (29 mai 1658). Vauban et Clerville. — L'armée française. Les *Red coats*. — L'armée espagnole. Condé et don Juan. — Affaires d'Ostende et de Hesdin. — Les Espagnols à Zuydcoote (12 juin). — Les Espagnols en bataille sur les Dunes (13 juin). — Turenne immobile. Il donne l'ordre pour le combat. — 14 juin, BATAILLE DES DUNES. Sentiment de Condé. — Défaite du centre et de la droite espagnols. — A gauche, Condé dégage l'infanterie, rallie la cavalerie. — Retour offensif de Condé arrêté par la brigade des Gardes. — La retraite. Prise de Dunkerque (23 juin). — Ralliement. Condé ralentit les progrès des Français. — Il fait ferme à Tournay. — Turenne s'arrête sur la Lys. — Rumeurs. Suspension d'armes (8 mai 1659).

« ... Et je suis persuadé que vous les verrez sortir de leurs lignes pour vous combattre avec un grand avantage, puisque c'est un poste d'infanterie que vous voulez occuper et qu'ils en ont beaucoup plus que vous. — Et moy, monsieur, respondit don Juan, je suis persuadé que les ennemis n'ose- Le tableau de Chantilly.

ront seulement regarder l'armée du Roy catholique. — Vous ne connoissez pas M. de Turenne, réplique le Prince. Jamais homme n'a si bien sceu profiter des occasions, et il est très dangereux de faire des fautes devant un si grand capitaine. » — Toutes les raisons du Prince ne purent vaincre l'opiniâtreté de don Juan, qui plus que nul autre estoit enflé de la présomption naturelle aux Espagnols; on se mit donc en marche et on se posta à une lieue des lignes, entre le canal de Furnes et la mer, sur les dunes, où la cavalerie ne pouvoit agir. Deux jours après, le Prince ayant esté adverty par les gardes du camp, le 14 juin 1658, que l'on voyoit les ennemis sortir de leurs lignes, il voulut faire un dernier effort pour persuader à don Juan de mettre l'armée en seureté : « Nous avons encore le temps, luy dit-il, de faire passer nostre infanterie au-delà du canal et de nous retirer le long de l'Estran avec la cavalerie. — Nous retirer! dit alors don Juan ; oh ! monsieur, voicy la plus belle journée qui éclairera jamais les armes de l'Espagne. — Elle sera en effet fort heureuse à l'Espagne, respondit le Prince, si vous consentez que nous nous retirions. » — Don Juan voulut absolument donner la bataille. L'aisle droite, où estoient les Espagnols, fut d'abord mise en déroute. Le Prince, qui avec ses troupes, presque toutes de cavalerie,

avoit la gauche, soutint longtemps l'effort des ennemis ; mais enfin il fut obligé de céder au nombre, et surtout à l'infanterie, dans un pays fort coupé, qui l'enveloppa de tous costés et . . . . .
. . . . »

Dans cette page que le peintre de Chantilly[1] nous montre arrachée par Clio du livre de l'Histoire, l'inspiration de Condé se retrouve à chaque ligne, presque sous chaque mot ; ce sont bien les paroles que le fils du héros a pieusement recueillies. Tout y est, le site, le poste d'infanterie, le débat dans le conseil, l'engagement, les grandes lignes du combat, tout... sauf une omission, omission révélatrice : on ne peut douter que ce soit Condé qui tienne la plume, car elle tombe de ses mains au moment où il faudrait raconter ses prouesses,

1. Ce tableau allégorique, connu sous le nom du *Repentir*, a été peint par Michel Corneille II en 1691. Nous ne saurions donner ici la description des toiles qui ornent la « Galerie où sont peintes les actions de M. le Prince ». Qu'il nous suffise de dire, pour constater leur valeur historique, que, dès le 9 mai 1687, c'est-à-dire cinq mois après la mort du Grand Condé, il en est fait mention dans nos archives. Les ordres avaient pu être donnés par M. le Prince. Les artistes furent dirigés dans tout le détail par son fils : on sait le culte que ce dernier avait pour son père, le soin avec lequel il avait recueilli ses moindres paroles. Le récit de la bataille des Dunes, écrit sous la dictée de Condé, est pleinement confirmé par les relations contemporaines et par les documents originaux que nous avons consultés.

dire avec quel dévouement, avec quelle audace, avec quelle habileté, au prix de quels périls il s'efforça de changer le destin de cette bataille livrée contre son avis, contre sa volonté, d'atténuer le revers qu'il avait prévu, comme il fit sous les murs d'Arras, de ramener la victoire qu'on lui dérobait, comme au secours de Valenciennes. Mais cette justice qu'il dédaigne de se rendre, c'est de l'ennemi qu'il la reçoit; l'éloge qu'il se refuse à prononcer lui est décerné par son adversaire avec un laconisme dont aucune périphrase, aucune métaphore ne peut surpasser la force et la grandeur : « M. le Prince fit à son ordinaire[1] ! »

Turenne investit Dunkerque (29 mai 1658). Vauban et Clerville.

Obéissant à un ordre formel, Turenne avait investi Dunkerque le 29 mai (1658). Nous avons exposé ailleurs[2] les difficultés de l'entreprise; le duc d'Anguien les avait surmontées en 1646; Turenne les connaissait, les jugeait aggravées. Rentré dans son gouvernement, le vieux Guillaume de Lede s'appliquait à multiplier les obstacles autour de lui; l'accès de la place, de tout temps si peu praticable, était presque intercepté par les Espagnols, maîtres de Gravelines, de Bergues et de Furnes. Mardick, que nous venions de reconquérir

1. Turenne à Mazarin, 16 juin 1658. A. E.
2. T. V, p. 95 et suiv.

à grand'peine, isolé au milieu des sables, était difficile à garder, un embarras plutôt qu'un secours. Aussi le maréchal n'avait-il rien négligé pour détourner Mazarin de ce projet, s'appuyant surtout du sentiment de l'homme le plus compétent. Clerville était accepté, sans conteste, comme le premier de nos ingénieurs; ses émules avaient disparu : de Ville mort, Pagan aveugle. Celui qui devait jeter un tel éclat sur la profession et dont le renom devait effacer tous les autres en était encore à ses premiers pas.

Obscur gentilhomme de Bourgogne — « le plus pauvre de France[1] », — Sébastien Le Prestre de Vauban entrait à dix-huit ans (1651) comme cadet au régiment de Condé. Avec la sûreté habituelle de son coup d'œil, M. le Prince jugea l'aptitude et devina le mérite du jeune officier d'infanterie; dès 1652, il le chargeait de relever les murailles de Clermont-en-Argonne et lui confiait la direction du siège de Sainte-Menehould. Blessé et fait prisonnier l'année suivante, Vauban fut aussitôt attaché par Mazarin au service du Roi; à l'attaque de Montmédy, il se plaça hors de pair. Clerville ne se méprit pas sur la valeur de ce pré-

1. « La fortune m'a fait naître le plus pauvre gentilhomme de France... » (Vauban à Louvois, 15 décembre 1671. D. G.)

cieux auxiliaire; mais s'étant heurté, dans quelques discussions techniques, à un caractère tenace et à une supériorité qui l'offusquait, il essaya de rejeter dans l'ombre cette rivalité naissante, et prit prétexte de l'urgence de certains travaux pour confiner Vauban dans Mardick[1]. Clerville fut donc seul consulté sur l'opportunité du siège de Dunkerque, et son autorité donnait un grand poids au sentiment de Turenne.

Mazarin passa outre. Il était lié à Cromwell par un étroit traité; ni sur terre, ni sur mer, il ne pouvait se passer du concours que ce traité lui assurait; or, s'il refuse Dunkerque au Protecteur, les Espagnols mettront une surenchère : avec l'appui des « Côtes-de-Fer », don Juan proposera d'attaquer Calais pour le remettre à Cromwell. D'aucune façon Calais ne vaut Dunkerque; mais rentrer dans une place possédée pendant plus de deux siècles, recouvrer ce coin du vieux sol de la France, quel appât offert à l'orgueil britannique! Ouvrir cette chance aux Espagnols, perdre le secours d'Angleterre et risquer Calais, c'était sacrifier tous les avantages recueillis pendant vingt campagnes. Certes il semblait cruel d'affronter tant d'écueils, de faire une si grosse dépense

1. Sur Clerville et Vauban, voir plus loin, p. 31.

d'hommes et d'argent pour livrer à l'Anglais le grand port de la mer du Nord; n'était-ce pas en quelque sorte le perdre une seconde fois? Mais le succès serait un terrible coup porté au roi catholique, peut-être la fin de la guerre.

Donc le cardinal voyait juste, et Turenne se soumit; cependant son anxiété reste grande, toute sa correspondance en témoigne. Il craint de manquer d'avoine et de poudre; il lui faudrait plus d'infanterie. Comment arriveront les convois, les renforts, louvoyant au milieu des places ennemies, au travers des sables, des marais?

L'armée française. Les *Red coats*.

Mazarin pourvoit à tout: les transports sont organisés, les approvisionnements assurés, avec un luxe de prévoyance et de précautions jusqu'alors inconnu; les lignes se garnissent d'infanterie amenée de toutes parts, et l'effectif de l'armée atteint le chiffre de trente mille combattants; depuis longtemps on n'avait vu une réunion de troupes aussi belles et aussi bonnes. Dans cette élite figuraient six mille Anglais distingués par l'éclat de leurs habits rouges[1], beaux hommes, robustes, peu habitués à remuer la terre — ni eux, ni leurs officiers, formés dans les luttes civiles, n'ont l'expé-

1. *Red coat* (habit rouge), ainsi dit le général Morgan dans son récit de la bataille des Dunes. Voir plus loin, p. 31.



rience des sièges, — intempérants, enclins à se jeter sur les fruits verts, mais aguerris, fiers, confiants dans leur force et leur valeur, ayant la ténacité et l'indomptable courage de leur race. Reynolds, qui devait les commander, s'est noyé pendant la traversée ; le major-général Morgan a pris sa place ; mais la direction reste aux mains de l'ambassadeur accrédité près la cour de France, Lockhart, Écossais de vieille race, ancien officier de l'armée royale, rallié depuis à la cause du parlement, ayant et méritant la confiance du Protecteur, dont il a épousé la nièce [1].

Le maréchal est bien secondé : Clerville pour les travaux, et, pour commander les troupes, Castelnau, Ligniville, Créqui, homme nouveau qui égalera les autres ; nous ne nommons que les principaux. Et cependant Turenne ne se rassure pas ; il s'attend à quelque coup fourré de M. le Prince. On dit celui-ci hors d'état de rien entreprendre, presque mourant ; mais que de fois ne l'a-t-on pas vu reparaître, ressusciter, quand il semblait perdu !

L'armée espagnole. Condé et don Juan.

A peine relevé d'une grave maladie qui l'avait cloué cinq mois au lit, ne pouvant recouvrer ses forces, sans cesse repris de la fièvre, Condé se rapprochait lentement de ses troupes, cheminant

1. Sur Morgan et Lockhart, voir plus loin, p. 31.

en voiture, à petites journées [1]. Ce qu'il voit, ce qu'il entend n'est guère propre à le ranimer : « Il enrageait qu'on n'eût pas mis meilleur ordre à la défense des passages de Bergues [2] », ces défilés, marais, rivières, dont l'Espagne tient la clef et que l'ennemi vient de franchir sans encombre. L'état des troupes était lamentable. Facile de relations, beaucoup plus conciliant que son prédécesseur, le marquis de Caracena, capitaine-général [3], n'avait pas l'aptitude, l'application, l'énergie de Fuensaldaña. Fort mal secondé d'ailleurs par le gouvernement de Madrid, il ne recevait du vice-roi ni appui, ni direction. « Don Juan est un homme sans action, négligent au dernier point, ne bougeant presque de son lit... Il se pique de venir à l'armée ; mais il agit si peu, si à contre-temps et avec tant d'irrésolution que cela fera manquer toutes les affaires [4]. » En traçant ces lignes quelques mois plus tôt, Condé ne se montrait que trop bon prophète.

1. M. le Prince quitta Bruxelles le 3 juin. Il était le 8 à Ypres, le 9 à Nieuport, le 10 à Furnes, le 11 à Bergues.

2. Mazarin à Turenne, 5 juin. A. E.

3. Voir t. VI, pp. 428-429.

4. M. le Prince au comte de Fiesque, 11 octobre 1657. A. C. — « Je ne vous dis pas cecy par aucune animosité que j'aye contre luy, ajoutait Condé, car je suis son amy et nous vivons bien ensemble. »

En somme, rien n'avait été créé, rien relevé ; toute l'organisation s'écroulait ; tout manquait, recrues, solde, chevaux ; pas un canon attelé. Une rapide inspection avait suffi à éclairer Condé ; il n'hésita pas : au premier conseil tenu à Ypres, il insista pour qu'on renonçât à toute opération qui pourrait aboutir à une action générale.

Affaires d'Ostende et de Hesdin.

Mais deux incidents récents avaient réveillé l'ardeur des Espagnols, gonflé leur vanité. Tandis que le maréchal d'Aumont, attiré dans un traquenard à Ostende, se faisait prendre avec cinq cents hommes, le maréchal d'Hocquincourt, après avoir si longtemps tergiversé, multiplié, désavoué, renouvelé ses promesses, pris de l'argent de toutes mains, choisissait, pour se décider, le moment le moins favorable, et passait à l'ennemi, livrant à Condé, avec la complicité du major de Fargues, la place de Hesdin [1].

Ainsi, un maréchal de France, traîné captif de ville en ville comme un trophée vivant ; un autre maréchal de France caracolant à côté du vice-roi espagnol ; Condé mettant garnison de rebelles dans une vieille citadelle française, en arrière de nos lignes : voilà ce qui enivrait don Juan d'Autriche

1. Sur les affaires d'Ostende et de Hesdin, voir plus loin, p. 34.

et lui faisait croire « que les ennemis n'oseraient seulement pas regarder l'armée du roi catholique ». Il en sera, répétaient les flatteurs, sur la dune de Dunkerque comme sur la plage d'Ostende; il n'y aura qu'à ramasser des prisonniers. Hocquincourt a plus d'un ami parmi les lieutenants de Turenne; maint officier français n'attend qu'une occasion pour trahir.

Les Espagnols à Zuydcoote (12 juin).

L'illusion sur ce point fut de courte durée. Le 12 juin, comme don Juan quittait l'abbaye des Dunes[1] pour s'établir à Zuydcoote, à deux lieues de Dunkerque, M. le Prince prit quelques cavaliers pour aller reconnaître les lignes françaises, s'avançant avec sa prudence ordinaire, se défilant de son mieux parmi les dunes, ne voulant ni engager une action inutile, ni attirer l'attention des patrouilles ennemies. Mais à peine eut-on aperçu un détachement français qu'Hocquincourt courut au-devant. En vain Condé le rappelle; le maréchal songe plus à se faire voir qu'à charger; fort empanaché, il envoie des coups de chapeau aux officiers français. On lui répond à coups de carabine, et c'est M. le Prince qui dut charger pour reprendre le corps du maréchal. Ni l'issue de cette

1. 3000 mètres nord-ouest de Furnes, 11 kilomètres de Zuydcoote.

escarmouche, ni le rapport de Condé, sa chaude parole et son accent convaincu ne changèrent rien aux projets de don Juan.

Les Espagnols en bataille sur les Dunes (13 juin).

Le 13 juin, le vice-roi s'avance et range son armée en ordre de bataille, à une lieue environ des lignes françaises [1], présentant un front de 1,800 à 2,000 mètres, entre le canal de Furnes à Dunkerque et la ligne de haute mer qui recouvre la plage ou Estran.

Les Dunes! voilà bien le « poste d'infanterie » que Condé signale! Amas confus de monticules de sable, aux pentes raides et dénudées, séparés par des vallons sinueux et d'inégale largeur; la végétation se réfugie sur les sommets : des touffes d'herbe dure et de broussailles couvrent les plateaux dont les dunes sont généralement couronnées. Là l'infanterie peut se loger; chaque mamelon devient une redoute, et pour chacune de ces petites forteresses il faudra un assaut, à moins qu'un mouvement tournant ne les fasse tomber, car nul terrain ne se prête mieux aux surprises, aux embuscades. Sur la ligne choisie par don Juan, les sables ne s'étendaient pas jusqu'au canal et en étaient séparés par trois à quatre cents mètres de watre-

1. Cette ligne de bataille devait passer par l'emplacement actuel du fort des Dunes. C'est aussi l'opinion du colonel Bourelly.

gans, prairies marécageuses et coupées de fossés.

L'action de la cavalerie se trouvait ainsi fort limitée; elle ne pouvait se mouvoir que vers l'Estran avec l'aide de la marée, ou dans le dédale des watregans. L'infanterie d'Espagne ne peut donc compter ni sur le secours de la cavalerie, ni sur l'appui du canon absent. Déjà alors il était téméraire d'exposer l'infanterie aux boulets de l'ennemi sans lui donner le soutien de l'artillerie et la confiance qu'inspire le bruit de la riposte.

La disposition adoptée pour ranger l'armée d'Espagne (environ six mille hommes de pied et huit mille chevaux) ne corrigeait pas le vice de l'emplacement. Don Juan avait mal lu son terrain, mal pris ses distances. Séduit par la hauteur et la forme d'une grande dune sur laquelle se logèrent les vieux *tercios*, il s'était trop éloigné de la mer; sa droite dégarnie ne pouvait se prolonger à marée basse sur l'Estran, tandis que sa gauche (Condé), entassée entre les dunes et le canal, sur un sol coupé et incertain, manquait d'espace pour se déployer et agir. Jugeant bien la faiblesse de la position, M. le Prince eut la prévoyance de jeter des ponts sur le canal et d'envoyer de l'infanterie sur l'autre rive [1]. . . . .

1. Instructions de Condé à Guitaut pour les chemins et communications, etc., 13 juin 1658. (*Archives* d'Époisses.)

Turenne immobile. Il donne l'ordre pour le combat.

Dans les lignes autour de Dunkerque, l'armée française reste immobile. Turenne ne donne pas signe de vie.

Nous avons déjà essayé de mettre en relief certains traits de ce robuste génie. Ici encore, ils vont reparaître plus nettement accentués : la précision du calcul, la sûreté du jugement, le don d'apprécier le temps aussi exactement que la distance, la faculté plus rare encore de ne laisser échapper aucun indice de la résolution que le cerveau enfante. Au moment voulu, son plan sort tout machiné, inconnu de tous; il échappe ainsi aux funestes contre-ordres de la dernière minute; l'événement ne le surprend pas, et il ne devance pas l'heure, commençant à point nommé, au lieu, à l'instant qu'il a choisis, et alors la vigueur de l'exécution révélera la netteté de la pensée, la supériorité du caractère. Les impatients qui ne voient pas venir l'ordre, trop longtemps attendu à leur gré, se méprennent sur cette sagesse; et quand enfin le chef ouvre la bouche, cherchant ses mots, le tour qu'il emploie, parfois concis jusqu'à l'obscurité, donne encore une fois le change; cette parole hésitante semble trahir un esprit incertain; beaucoup y sont pris.

Dans le récit qu'il a laissé de la campagne de 1658, le major-général Morgan, qui d'ailleurs



ne dit de bien que de lui-même, a tracé un portrait grotesque de Turenne, s'enveloppant dans un majestueux silence et ne sortant de son mutisme que pour bredouiller des ordres inintelligibles. Cet observateur malveillant traduit en termes outrés une impression assez généralement répandue dans le camp français la veille de la bataille des Dunes. Rien n'indiquait que le maréchal voulût répondre au défi de don Juan ; il croyait encore à une feinte, ne pouvant pas admettre qu'un capitaine éclairé, conseillé par Condé, pût commettre une aussi lourde faute ; c'est ce qui ressort de ce langage, toujours un peu voilé : « M. le Prince a été à la tête du camp ; il a poussé la garde. Les ennemis veulent-ils marcher droit à nous ? Ne veulent-ils pas plutôt faire des détachements ? » C'est le siège dont le maréchal est en peine : on n'a pu se loger sur la contrescarpe... l'estacade a été rompue... la fatigue redouble ; « tout dépend (hors un combat dont les ennemis sont encore douteux) de la façon qu'ira le siège. Si l'on ne prend bientôt la contrescarpe, on commencera à manquer d'infanterie [1] ». D'ailleurs les dépêches de Mazarin sont ambiguës : le cardinal ne défend pas de livrer bataille ; il préfère qu'on puisse l'éviter.

1. Turenne à Mazarin, 12-13 juin. A. E.



Survient un page de M. d'Humières ; fait prisonnier la veille, il s'est échappé à la faveur de la nuit. Les Espagnols ayant laissé cet enfant circuler librement dans leur camp, il a tout observé ; sa description est vivante ; pas de canons, il en est sûr. Aussitôt Turenne se transforme ; rapidement il donne les ordres qu'il a longuement médités ; le siège ne sera pas levé ; une partie des troupes restera à la garde des tranchées et du matériel ; les autres marcheront à l'ennemi ; les postes sont assignés aux officiers-généraux, les mouvements préparatoires exécutés durant la nuit.

14 juin. BATAILLE DES DUNES. Sentiment de Condé.

L'immobilité de Turenne n'avait pas moins frappé les Espagnols que les Français, et les conseillers de don Juan se demandaient si le maréchal oserait quitter sa circonvallation, abandonner ses travaux, son matériel à la merci de Guillaume de Lede. On était là si rassuré que, le 13 au soir, l'ordre fut partout donné d'aller au fourrage ; et pendant que les fourrageurs se dispersent, le reste de l'armée dort.

Seul, Condé veille ; à cheval avant l'aube (14 juin), il visite sa grand'garde, et, le premier, il aperçoit le mouvement de l'ennemi. Sortie des lignes pendant la nuit, l'armée française s'est mise en marche au point du jour. Elle s'avance en silence,

à petits pas, à rangs serrés, déployée sur plusieurs lignes entre le canal et l'Estran. Les premières clartés du matin permettent à l'œil exercé de M. le Prince de compter vingt bataillons et cinquante-six escadrons, que les vagues de cette mer de sable lui montrent ou lui dérobent tour à tour. Tandis que ses troupes se rassemblent, il court au quartier-général ; don Juan est levé, souriant ; Condé veut tenter un dernier effort : « Il en est temps encore ; masquez la retraite par un rideau de cavaliers déployés près des crêtes, profitez des ponts jetés sur le canal pour le faire rapidement franchir à l'infanterie ; votre cavalerie se retirera le long de la mer, la mienne assistera l'infanterie. » C'est la manœuvre qui a si bien réussi au mois d'août 1655 sur les bords de l'Escaut [1].

Mais don Juan ne rêve que victoire ; il accepte la bataille. M. le Prince pique vers la gauche pour rejoindre ses troupes ; sur le chemin, il rencontre le jeune duc de Gloucester, troisième fils de Charles I[er] : « Vous n'avez jamais vu livrer de bataille ? lui crie-t-il ; avant deux heures vous saurez comment on en perd une. »

Le canon français rompt le silence du matin. Les boulets s'enterrent dans le sable ; quelques- Défaite du centre et de la droite espagnols.

1. Voir t. VI, p. 487.

uns ricochent de dune en dune; plus de trouble que de dommage. Bientôt de grandes clameurs s'élèvent; ce sont les *Red coats* qui saluent Castelnau de leurs *hurrahs* au moment où ce preux, aimé, admiré de tous, passe devant leur front [1]. A eux d'engager l'action; Lockhart et Morgan les conduisent à l'assaut de la grande dune. Les soldats des *tercios* reçoivent vaillamment le choc; mais ils ont affaire à des « bêtes enragées [2] ». Repoussés à coups de pique, les Anglais reviennent à la charge, tombent, se relèvent; les piques se croisent et se recroisent; les Castillans ne reculent pas. On ne saurait dire qui l'eût emporté, si la cavalerie française n'était venue prendre de flanc les *tercios*.

L'état-major espagnol avait inexactement calculé le mouvement de la marée, et comptait sur la protection du flot au moment même où le jusant commençait. S'avançant avec ses chevau-légers au milieu des ondes qui reculent, Castelnau aborde d'écharpe les escadrons qui couvrent la droite de l'armée d'Espagne. Dans leur retraite, ces esca-

1. Sur Castelnau, voir t. IV, p. 325. — Blessé le 19 juin aux travaux de siège, Castelnau mourut quelques jours après. Le bâton de maréchal de France fut placé sur son lit de mort.

2. « *Joannes Austriacus ipse, cedere coactus, exclamasse fertur se victum a rabidis feris nulla periculi ratione habita sævientibus* ». (Priolo : *De Rebus Gallicis*, 1665.)



drons entraînèrent l'infanterie wallonne, et les *tercios* se virent tournés au moment où les « Côtes-de-fer » donnaient un suprême assaut à la grande dune. Le coup fut décisif. Le centre de l'armée d'Espagne est bientôt rompu comme la droite.

A gauche, Condé dégage l'infanterie, rallie la cavalerie.

Les troupes de Condé formaient la gauche ; par suite de l'ordre dans lequel se présentait l'armée de Turenne, elles furent les dernières aux prises. Là aussi l'erreur de don Juan avait eu son contre-coup ; hommes et chevaux se trouvaient entassés sur un sol mouvant, entre un labyrinthe de canaux, un fouillis de marécages et cet amas de redoutes naturelles que l'infanterie couronne, parmi lesquelles elle circule invisible. Il fallut toute la dextérité de Condé pour démêler ce chaos. Au milieu des bataillons qui ploient, des chevau-légers qui reviennent, il retrouve sa cavalerie fraîche. Par quelques mouvements de flanc, par des charges limitées, il arrête les progrès de l'ennemi, couvre le ralliement des escadrons ébranlés et dégage son infanterie. C'est la dernière qui lui reste ; il ne peut plus songer à la recruter, et, si médiocre qu'elle soit, il veut à tout prix en sauver les débris [1]. Sans prendre le temps de reformer ses

1. « J'ay sauvé mon infanterie... » (M. le Prince au comte d'Auteuil, 3 juillet 1658. A. C.)



rangs, il lui fait franchir les ponts et la renvoie vers Furnes par l'autre rive du canal.

A peine sorti, comme par enchantement, d'un désordre qui semblait irréparable, M. le Prince conçoit toute une opération nouvelle que son génie lui inspire. « Il avait en pareilles rencontres des ressources que les autres n'ont pas », a écrit Bussy, qui, du côté opposé, en face de lui, le voit faire et sent le poids de ses retours offensifs [1].

Retour offensif de Condé, arrêté par la brigade des Gardes.

La bataille est perdue, perdue sans remède; mais le découragement, le dépit du donneur d'avis dédaignés sont des faiblesses inconnues à l'âme de Condé : il essaiera de ravir au vainqueur le fruit de la victoire. Sa cavalerie, rapidement rassemblée, ne laissera pas aux escadrons repoussés le temps de se rétablir. Condé va charger à fond, pousser droit devant lui, s'ouvrir passage. S'il peut donner la main à Guillaume de Lede, le siège de Dunkerque sera levé; rappelé de la poursuite, Turenne trouvera les tranchées comblées, le corps de siège dispersé, les pièces enclouées, les com-

1. Lieutenant-général et mestre-de-camp-général de la cavalerie légère, Bussy n'avait pas de poste déterminé et accompagnait Turenne. Au moment de l'action, il se plaça à la tête du régiment « Royal », qui appartenait à l'aile droite, commandée par Créqui. Il faisait donc face à Condé et eut à supporter son choc quand le prince chargea pour dégager l'infanterie.



munications coupées; et alors Dieu sait quel horizon pourra s'ouvrir au génie entreprenant de M. le Prince !

La fortune semble favoriser son audace; tout recule devant lui. « Il y eut un temps où les choses furent un peu en balance », avoue Turenne dans ses *Mémoires*. L'épée haute, Condé se retourne vers ceux qui le suivent : « Nous coucherons ce soir à Dunkerque », leur crie-t-il. — « C'eût été une des plus extraordinaires actions qui se fût jamais faite : secourir la place après avoir perdu la bataille [1] ».

Cependant la brigade des Gardes françaises et suisses, qui avait refusé sa droite pour laisser passer ce torrent de cavalerie, se rallie derrière la dune voisine. Par un brusque changement de front, les Gardes en couronnent la crête; et comme M. le Prince rassemblait son monde pour pousser outre, les mousquetaires des trois bataillons envoient une décharge générale à cette cavalerie massée. Pas un coup qui ne porte; tout tombe ou fuit. Vivement ralliés par un chef digne de croiser le fer avec Condé [2], les chevau-légers français reparaissent.

1. *Mémoires* de Bussy.

2. Le marquis de Créqui (François de Blanchefort), encore peu connu alors, jeune d'âge et de grade (lieutenant-général

La retraite. Prise de Dunkerque (23 juin).

M. le Prince va être cerné; sentant fléchir son cheval, il le rassemble par une puissante étreinte et le lance sur un grand fossé plein d'eau. Le généreux coursier franchit l'obstacle et tombe mort de l'autre côté. Un moment à couvert, mais froissé dans la chute, convalescent, encore faible, Condé se relève difficilement. Les balles pleuvent autour de lui; les chevau-légers français cherchent à le joindre; plusieurs de ses amis sont frappés ou pris en s'efforçant de le protéger. On le remonte à grand'peine; une fois en selle, il se retrouve. Son œil d'aigle pénètre la manœuvre de deux esca-

du 3 juin 1655). — « Turenne l'avait choisi pour commander l'aile opposée à M. le Prince, sans avoir aucun égard à l'ancienneté des lieutenants-généraux » (Saint-Évremond : portrait de Turenne), et le maréchal avait eu la main heureuse. Par une coïncidence remarquable, c'était Boutteville qui, en face, conduisait la première ligne des Condéens. Ainsi débutaient, manœuvrant l'un contre l'autre, les deux capitaines, qui, formés celui-ci à l'école de Turenne, celui-là à celle de Condé, prendront la place de leurs maîtres et soutiendront la fortune de la France lorsque « Turenne sera à Saint-Denis et Condé à Chantilly ». — Élevé à la dignité de maréchal de France en 1668, Créqui, plusieurs fois victorieux, perdit la bataille de Konz-Saarbrück (11 août 1675) : « J'en suis navré pour le Roi et pour la France, s'écria Condé à cette nouvelle ; quant à M. de Créqui, il ne lui manquait que cela pour devenir un grand capitaine. » — Les glorieuses campagnes de 1676 à 1679 justifièrent la prophétie de M. le Prince. Créqui commanda pour la dernière fois en 1684 et mourut le 4 février 1687, âgé de soixante-trois ans.

drons français arrivés à la file par un détour pour lui barrer toute issue; à bride abattue, il pique droit à celui de gauche, et, le rasant ventre à terre, — juste au moment où ce coup d'audace avait une chance de réussir, — il est hors d'atteinte avant qu'on ait songé à le poursuivre.

Dans ce désastre de ses dernières espérances, il demeure calme ; son visage ne trahit aucune émotion ; son esprit est présent. Il donne avec lucidité les ordres pour la retraite, pourvoit à tout, et rejoint don Juan, Caracena, le duc d'York, qui avaient fait leur devoir de soldats. La poursuite ne fut pas vive ; quelques prisonniers de plus n'auraient rien ajouté à l'éclat de la victoire, à la sévérité du coup porté au roi catholique et au prince de Condé. Turenne avait hâte d'achever le siège de Dunkerque, qui capitula le 23 juin. Guillaume de Lede était mort le matin même [1].

Ralliement. Condé ralentit les progrès des Français.

C'est la fin ! Condé n'a plus rien à espérer de la guerre ; mais l'honneur lui défend de déserter ses alliés, d'abandonner ses amis au lendemain de la défaite ; il ne veut pas disparaître comme un joueur qui jette les cartes après avoir perdu la partie. De grands devoirs restent à remplir ; il n'y faillira pas. Au moment de poser les armes, pressé

1. Il avait été mortellement blessé dans la nuit du 19 au 20.



par une nécessité impérieuse, il doit tirer parti des gages qu'il a entre les mains, de la force qu'il représente encore ; il le doit à ses alliés, à ses amis, à sa propre gloire.

La tâche est difficile. Il demeure presque seul ; « ses braves sont tués ou pris [1] ». Compagnons ou lieutenants, tous avaient disparu ou étaient retenus au loin. Mort, son ami d'enfance [2], le comte de Meille, le troisième de l'illustre maison de Foix frappé à ses côtés [3]; prisonniers, Bouteville, Coligny, Guitaut (le chevalier), de Roches, Ricous ; les autres, Marchin, Montal, etc., disséminés par les besoins du service. Condé n'a près de lui pour l'assister dans la conduite des troupes que Rochefort, Guitaut (le comte), Chamilly, et parfois le prince de Ligne [4]. C'est avec deux ou

1. *Lettres* de Gui Patin.

2. « Le pauvre M. de Meille, qui estoit à V. A. dès son enfance... » (Lenet à M. le Prince, 16 juillet 1658. A. C.)

3. Henri de Foix, comte de Meille, mourut le surlendemain de la bataille : « J'ay receu avec douleur la mort de M. le comte de Meille, perdant en sa personne un véritable amy ». (M. le Prince à Caillet, 18 juin 1658. A. C.) — Son frère, le chevalier de Foix, venait d'être tué dans un combat livré par Montal en Champagne. — Il y avait douze ans que l'aîné, Gaston de Foix, comte de Fleix, était tombé aux côtés du duc d'Anguien sous les murs de Mardick. (Voir t. V. p. 82.)

4. Officier de grande valeur, le prince de Ligne appartenait à l'armée espagnole et fut laissé à la disposition de Condé sur ses vives instances. Encore faut-il noter que Chamilly et le



trois lieutenants harassés qu'il retient et dirige une poignée d'hommes dont la désertion et la misère éclaircissent les rangs chaque jour, qu'il réussit à continuer au moins un semblant de lutte, à ralentir les progrès de l'ennemi. Pendant cinq mois encore, il tient la campagne aux avant-postes de l'armée du roi catholique qui reculait lentement, manœuvrant, secourant ici une place, là recueillant un parti repoussé, un détachement égaré, ne se relâchant pas, sans abattement et sans témérité inutile, l'humeur égale, sans amertume, sans récriminations[1].

Il est certain que la présence de Condé en imposait à Turenne et contraignit le maréchal à marcher pas à pas, de place en place, avec une prudence qui étonne Napoléon. L'immortel auteur des dictées de Sainte-Hélène ne s'explique pas que

prince de Ligne furent faits prisonniers au mois de septembre. Il est vrai que Boutteville, Coligny, le chevalier de Guitaut et Chamilly lui-même furent rendus avant la fin de l'année à leur général par échange avec le maréchal d'Aumont. Quant à Ricous, il était encore en captivité au mois de mai 1659. (M. le Prince à Ricous, 18 mai 1659. A. C.)

1. Sur certains points cependant il n'entendait pas raillerie. Comme on laissait entendre autour de don Juan que le plan de la bataille des Dunes était l'œuvre de Condé, et cette rumeur ayant trouvé un écho dans quelques publications, M. le Prince s'en expliqua ouvertement, et Caracena eut la loyauté de lui donner raison dans les termes les plus nets par une formelle déclaration. (Caracena à M. le Prince, 15 septembre 1658. A. C.)

l'armée victorieuse n'ait pas rapidement et hardiment marché sur Bruxelles. Au fond du cœur, Condé s'attendait à cette marche hardie, qu'il eût probablement entreprise s'il eût été à la place de son heureux rival; aussi se tint-il toujours prêt à se jeter dans la capitale des Pays-Bas et à s'y enfermer avec toutes ses troupes.

Condé fait ferme à Tournay.

Après avoir complété par la prise de Gravelines (27 août) ses conquêtes de la Flandre maritime, Turenne s'approche de la Lys. M. le Prince quitte les positions qu'il occupait entre Ostende et Bruges, couvrant Anvers, le réseau des canaux et les communications essentielles. De Tournay, où il s'établit le 10 septembre, il menace le flanc de l'armée qui s'avance, et pourra secourir, sauver peut-être quelques-unes des places de la Lys, retarder le passage de cette rivière; sa retraite est assurée sur Bruxelles; enfin l'ennemi ne saurait tromper sa vigilance, lui dérober les partis poussés vers la Sambre et la Meuse contre les petites forteresses où il tient encore garnison et dont la possession a pour lui, plus que jamais, une importance inappréciable.

La fortune lui reste contraire. Chamilly est battu et pris au moment où il voulait se jeter dans Audenarde. Battu et pris aussi le prince de Ligne, que Condé avait appelé pour le relever à Tournay (sep-

tembre). Ces incidents, l'isolement où on le laisse, arrachent à Condé une protestation dont le tour mélancolique et le ton modéré ne ressemblent guère aux mercuriales d'antan; M. le Prince sait aujourd'hui qu'il faut avaler le calice jusqu'à la lie : « Il me semble que je ne devrois pas estre seul chargé de tous ces soins et que ceux qui ont entre les mains l'autorité du roy (d'Espagne) s'en devroient aussy mesler. Il seroit à propos que l'on quittast le séjour de Bruxelles pour venir voir sur les lieux ce qu'il y auroit à faire dans ces occasions. Je veux croire qu'il y a des affaires importantes qui vous arrestent à Bruxelles ; mais on pourroit, à mon avis, s'appliquer à ce qui est de plus pressé... [1] ».

Malgré cette suite d'échecs, les suprêmes efforts de Condé ne furent pas perdus pour sa cause. Turenne s'arrête après la prise d'Ypres, ne franchit pas la Lys et met ses troupes en quartiers d'hiver ; la campagne se termine sans avoir l'issue fatale que les premiers désastres pouvaient faire redouter aux vaincus des Dunes. L'épée de Condé s'est assez montrée pour peser encore d'un certain poids dans le plateau des négociations. Il a

Turenne s'arrête sur la Lys.

1. M. le Prince au marquis de Caracena, 18 septembre. A. C. (*minute*).

posé une limite à l'invasion française, et ses derniers services créent à ses alliés une véritable obligation morale. Lui-même conserve la possession des trois places de Rocroy, Linchamp, Le Catelet; sa petite armée reste en corps, décimée, mais vivant par ses cadres, désignée avec une certaine ostentation sous ce nom de Sambre-et-Meuse que nos guerres de la Révolution ont illustré, commandée par les lieutenants du prince, et celui-ci fait un certain étalage des mesures prises pour rétablir ses troupes, propageant diverses rumeurs qui relèvent l'éclat de sa position, déguisent son dénûment.

Rumeurs. Suspension d'armes (8 mai 1659).

On apprend l'arrivée prochaine d'un corps de dix mille hommes envoyé par l'Empereur au secours du gouvernement des Pays-Bas; qui commandera cette armée, si ce n'est M. le Prince? Lui-même l'annonce, d'un ton assez dégagé, il est vrai, et qui masque imparfaitement le peu de foi qu'il ajoute à la nouvelle: « Ce n'est pas que je veuille en faire mon capital; mais il y a toujours du plaisir à commander un corps considérable[1]. » Et pourquoi ne serait-il pas capitaine-général dans les Flandres, seul chef d'une armée relevée, renforcée? Don Juan est parti en disgrâce (mars 1659);

1. M. le Prince à Lenet, 18 janvier 1659. B. N.

l'archiduc Sigismond, qui devait le remplacer, ne vient pas [1]. Fuensaldaña, dont on reparle, est « aujourd'hui bien amendé, reconnaissant le tort qu'il a eu de ne pas s'entendre avec V. A. [2] » ; assurément il ne disputera pas le commandement à Condé. Déjà Caracena, qui est encore là et qui peut-être restera en place, abandonne à M. le Prince la présidence des « juntes » (conseils de guerre), et « proteste qu'il n'aura pas de plus grande joie que de servir sous un sy grand capitaine [3] ».

Voilà ce que Condé laisse dire, répand lui-même, fait savoir partout, à ses agents, à ses amis. Ce sont de beaux semblants, mais qui ne soulagent pas la profonde tristesse de son cœur. Le capitaine est désarmé. Son attention ne s'attache plus aux choses de la guerre que par un reste d'habitude et le sentiment du devoir ; ce sont des opérations d'un autre genre qui fixent, attirent aujourd'hui l'activité de son esprit. Il n'agit, parle, écrit que pour seconder les amis qui depuis assez

1. L'archiduc Sigismond à M. le Prince; Insprück, 21 décembre 1658. A. C. Il annonce qu'il est désigné pour gouverner les Flandres. — Le 22 février 1659, Condé écrit à Lenet qu'on ne parle plus de l'arrivée de l'archiduc; en effet, il ne vint pas.

2. Caracena à M. le Prince, 23 octobre 1658. A. C.

3. M. le Prince à Lenet, 22 février 1659. B. N.



longtemps, et non sans péril, travaillent, en France même, à son rétablissement, ou, si ceux-ci échouent, s'ils demeurent impuissants, pour défendre ses officiers, ses troupes, ses serviteurs, fournir des arguments aux négociateurs officiels ou officieux qui vont s'efforcer de le faire comprendre — l'honneur sauf — dans le traité de paix entre les deux couronnes, traité dont le prélude est la suspension d'armes conclue le 8 mai 1659 [1].

1. Le 12 mai 1659, Condé ordonne à Guitaut de faire publier la suspension d'armes dans ses quartiers : « C'est le premier acte de suspension qui fut fait du côté des Espagnols et de M. le Prince », écrivit Guitaut en marge de la lettre de Condé. (*Archives* d'Époisses.)

NOTES

Page 6, note 1. — Clerville (Louis-Nicolas, chevalier de), successivement promu sergent-de-bataille et maréchal-de-camp, dirigeait tous les sièges importants depuis 1650. A sa mort, 1677, il avait la charge de « commissaire-général des fortifications et réparations des villes de France », dans laquelle Vauban lui succéda. — Vauban était déjà connu sous le nom de « diacre de M. de Clerville », malgré de fréquents démêlés qui remontaient au siège de Mardick (1657), et qui éclatèrent en 1668 avec une vivacité particulière lors de la construction de la citadelle d'Arras, « la belle inutile ». Dans cette discussion, Vauban eut pour lui l'opinion de M. le Prince, son premier général. — Nous n'avons pas à retracer ici la vie de ce grand homme, de ce grand homme de bien. Tout le monde connait son œuvre, les principaux sièges du règne de Louis XIV, et cette admirable ceinture de forteresses, qui, pendant plus de cent ans, a miraculeusement protégé la France. Vauban comptait déjà six blessures en 1658; l'emplâtre vint plus tard à la suite d'un coup de mousquet à la joue reçu au siège de Douai en 1667. Maréchal de France en 1703, chevalier de l'Ordre en 1705, Vauban mourut en 1707, « le premier des ingénieurs et le meilleur des citoyens » (Voltaire).

Pages 7 et 8, notes. — LES ANGLAIS AUX DUNES. LES *RED COATS*, MORGAN ET LOCKHART. — Habits rouges, *Red coats*. Cette façon de désigner l'infanterie anglaise par la couleur si connue de son uniforme nous avait paru bien moderne et nous inspirait quelques doutes sur l'authenticité du récit de Morgan. Et d'abord cet uniforme existait-il alors ? Nous devons



à l'obligeance de l'aimable et savant conservateur du British Museum, M. Thompson, la communication d'un curieux document qui met ce point hors de doute ; c'est un contrat passé le 16 octobre 1649 pour la fourniture de 16.000 habits rouges destinés à l'armée parlementaire en Irlande (*Council of State proceedings. Calendar of State papers*). Voilà pour l'uniforme.

A true and just Relation of Major-General sir Thomas Morgan's Progress in France and Flanders, with the six thousand English, in the years 1657 and 1658, at the taking of Dunkirk and other important Places, at it was delivered by the General himself. Tel est le titre du récit que le major-général Morgan a laissé de la campagne de 1658. L'authenticité de ce récit, publié pour la première fois à Londres en 1699, réimprimé dans les *Harleian Miscellanies* (*London*, 1802, vol. III), et dans les *Somer's Tracts* (*London*, 1812, vol. VII), est non moins positivement établie par une lettre du major-général lui-même (au docteur Barrow, 1675, B. M., Eg., 26. 18).

Thomas Morgan, colonel au service du parlement en 1645, major-général en 1654, débarqua en France le 29 mai 1657. A son retour (1659), il fut employé en Écosse, et suivit l'évolution de Monk. La Restauration le récompensa par le don d'un domaine en Staffordshire. Il mourut vers 1678 (*Thurloe's State Papers. Calendar of State Papers*, etc.). Vaillant et bon officier sans doute, il devait être d'une humeur et d'une vanité intraitables, à en juger par les termes dont il use pour parler non seulement de Turenne et des généraux français, mais de son chef direct, l'ambassadeur Lockhart. Morgan nous le montre sous un jour ridicule, paraissant le matin de la bataille des Dunes avec un bonnet blanc sur la tête, pâle, défait, malade, et remettant le commandement à Morgan, puis se remontrant après la victoire, brillant de santé, superbe d'allures et de costume. Ces assertions du major-général sont démenties par tous les récits contemporains.

Lockhart, très ancienne famille d'Ecosse, florissait en 1150, et tirait son nom *(Lock heart)* d'une légende : un des chefs de la race, Siméon, aurait porté le cœur de Robert Bruce.

Né en 1621, l'ambassadeur, sir William Lockhart, avait mené une vie fort agitée. Enfant, il se sauvait de l'école de Lanark pour se soustraire à la cruauté du pédagogue; poursuivi comme un criminel par un père impitoyable, il échappe par miracle et gagne la Hollande, où il achève ses études. Quelque temps volontaire dans l'armée française, il revient dans sa patrie, adopte la cause que servait sa famille, combat sous le drapeau des Stuart à Worcester, passe deux ans dans la retraite, puis vient à Londres, où il gagne la faveur de Cromwell, qui lui donne la main de sa nièce, Robina Sewster.

Le premier usage que William fit de son influence fut de rendre à son père, Lord Lee, détenu à la Tour comme agent royaliste, la liberté que celui-ci avait jadis voulu ravir à l'enfant insubordonné. Aussitôt le traité signé avec la France, Cromwell donna à William Lockhart l'ambassade de Paris afin de lui assurer le gouvernement de Dunkerque, dont il fut investi après la prise de la place, sans renoncer à ses fonctions diplomatiques. Il avait l'oreille de Mazarin, qui l'emmena à Saint-Jean-de-Luz, où William réussit à faire écarter les prétentions de Charles II lors des négociations du traité des Pyrénées. Cependant, quand il vint à Londres rendre compte de sa mission, le spectacle que présentait l'Angleterre ébranla la fermeté, assez vacillante, de ses convictions républicaines. Ce fut Monk qui les raffermit, protestant qu'il resterait fidèle à la république et la maintiendrait. Sur ce, Lockhart retourne à Dunkerque, tout fortifié par ces déclarations; en vain, son ancien camarade, le major-général Middleton, envoyé par Hyde (Clarendon), vient lui faire les offres les plus brillantes s'il consent à recevoir Charles II dans son gouvernement. Lockhart ne fait que répéter les déclarations de Monk, et congédie Middleton assez brusquement. Sa montre était mal réglée; à ce moment même, la restauration s'accomplissait. Gouvernement et ambassade furent retirés au fils du vieux royaliste, qui dut aller chercher de nouveau la protection du lion néerlandais. Là il retrouva les puritains bannis, dont il ne partageait pas les doctrines, mais qui le croyaient animé d'un ressentiment égal au leur. Pressé par eux de faire une tentative contre le pouvoir mal assis de Charles II, il repoussa leurs

propositions (1665). La cour de Londres lui en sut gré et l'accueillit avec faveur lorsqu'il y fut amené par Lord Lauderdale (1671). Le gouvernement de Charles II avait besoin d'être habilement représenté en France; Lockhart reparut à Paris comme ambassadeur du roi d'Angleterre (1671). Il s'était encore une fois retiré en Hollande, lorsqu'il mourut, non sans soupçon de poison (1675).

Ce résumé des vicissitudes et des variations de la vie de Lockhart ne paraîtra peut-être pas sans intérêt. Tenant une grande place dans l'estime de ses contemporains, quoi qu'ait pu dire Morgan, il savait se faire redouter. Sa foi protestante était vive, militante; sur ce point il ne varia pas. « C'est un homme sobre et vaillant », dit Evelyn (*Diary*, 1882, II, 299), « plein de talents et d'honneur » (*a man of parts and honour*), reprend Clarendon (*History of the Rebellion*, 1888, XV, 175), « sage, vertueux, ajoute Burnet, et le plus généreux des amis ». L'évêque ne pousse-t-il pas un peu loin l'emphase et l'apothéose lorsqu'il ajoute : « le plus grand homme que ce pays ait produit en son temps après Sir Robert Murray »? (*History of his own Time*, 1823. I, 77, 131; II, 84-86).

Un des petits-neveux ou descendants de l'ambassadeur, John Gibson Lockhart, éditeur de la *Quarterly Review*, a épousé la fille de Sir Walter Scott et publié ses œuvres.

Page 10, note 1.— AFFAIRES D'OSTENDE ET DE HESDIN. — Le piège dans lequel tomba le maréchal d'Aumont avait été imaginé et habilement préparé depuis plusieurs mois par un officier wallon nommé Spindeler, et les agents de Mazarin s'y laissèrent prendre. Il y eut même un traité signé : Ostende n'attendait que l'arrivée par mer d'un petit corps français pour se donner au roi très chrétien. Le maréchal d'Aumont fut chargé de l'expédition : il s'embarqua, le 2 mai, à Mardick et mouilla le lendemain devant Ostende; les conjurés n'étaient pas prêts; il fallut rester à l'ancre dans cette détestable rade. En ville, tout le monde était dans le secret, et chacun joua son rôle. Le 14 mai au matin, profitant de la marée, le maréchal d'Aumont entra dans le port avec quelques navires et débarqua avec cinq

cents hommes environ; on l'accueillit aux cris de : *Vive la France!* Soudain son petit corps fut enveloppé et fusillé à bout portant; tout ce qui avait débarqué fut tué ou pris. Les troupes restées en rade purent regagner Calais.

Le gouverneur de Hesdin, le marquis de Bellebrune, étant mort le 16 février 1658, le major de la place, Barthélemy de Méallet de Fargues, refusa de recevoir le nouveau gouverneur envoyé par le Roi. Le véritable instigateur de la rébellion était le maréchal d'Hocquincourt, qui, le 2 mars, se jeta dans Hesdin avec son régiment. Les prétentions exorbitantes des rebelles rendant impossible le retour au devoir, ils se tournèrent vers le prince de Condé, qui conclut avec eux un traité en règle et leur envoya un détachement, commandé par Boutteville et Persan. Fargues logea ces troupes dans les faubourgs, sans vouloir laisser entrer personne dans la place; il relégua même Hocquincourt à un rang si effacé que le maréchal prit le parti de se rendre à Bruxelles, où il arriva le 30 mars. — Fargues resta maître de sa place jusqu'à la paix des Pyrénées et fut compris dans le traité; mais le Roi n'oublia pas le traître. Fargues fut arrêté, jugé et pendu au mois de mars 1665 : « La condamnation portait pour vol, péculat, faussetés et malversations commises au fait du pain de munition » (Olivier d'Ormesson).

CHAPITRE XI

LA PAIX.

1655-1659.

Premières tentatives de négociation. — Le père Vanegas, Fuensaldaña. La duchesse de Châtillon. — Nouvelles manœuvres. Déclaration du roi catholique (16 janvier 1656). — Hugues de Lionne; sa mission à Madrid (juillet 1656). — Difficultés sur le fait du prince de Condé. Don Luis de Haro. — Portrait de Condé par Lionne. — Discussion. Intervention de don Cristobal. — Chantilly et les charges. Rupture (24 septembre 1656). — Diète de Francfort (avril 1657). Le maréchal de Gramont et Lionne. Maseroles et Marigny. — Échange d'idées. Nul résultat. — M. et Mme de Longueville. Premières ouvertures. — Le comte de Fiesque et don Luis de Haro. — Négociation secrète; Auteuil (1656). — Mécénas, Nestor, Uranie, Alcandre, Circé. — Échange de lettres (1657). Projet de mariage. — M. le Prince à la mort (octobre 1657). Émotion générale. — Condé rétabli, disposé à l'accord. — Sa lettre du 18 janvier 1658. — Voyage d'Auteuil. Rupture (mars 1658). — Dernière tentative (avril). Échec définitif. — Lenet à Mérida (septembre 1658). Don Luis de Haro. — Pimentel et son plan. Sentiment de M. le Prince. — Discùssion. L'État indépendant. — Dépêche de M. le Prince (14 avril 1659). — Mauvais symptômes. Envoi de Caillet. — Suspension d'armes (mai). — Traité de Paris (4 juin). Condé sacrifié. — Indignation; effarement. — Sang-froid de M. le Prince. — Conférences de l'île des Faisans (août-octobre). — Mazarin refuse de revenir sur le traité de Paris. — L'accord fait

sur Avesnes. — Signature du traité (7 novembre). — L'article de M. le Prince; préliminaire. — Les dix articles. — Chantilly. Dernière tentative de Mazarin. — Le traité des Pyrénées.

Premières tentatives de négociation.

Mazarin refusait d'élever Condé au niveau des souverains en guerre avec le roi de France : un rebelle passé au service de l'ennemi, frappé par la justice de son pays, ne peut être admis à négocier, d'égal à égal, avec le roi son maître; encore moins pourrait-il figurer dans un traité de paix comme « partie contractante » ; il se soumet et implore son pardon. C'était le principe, mais que de fois on y avait dérogé!

D'autre part, les ministres espagnols considèrent M. le Prince non comme un réfugié accueilli par un souverain généreux, mais comme un allié qui est venu à eux avec ses troupes, ses officiers, le prestige de sa gloire. Il a combattu, souffert avec eux; son épée a fait des prodiges pour leur cause. Souvent mal secondé, il ne s'est jamais relâché. Il tient sa parole. Le roi catholique ne sera pas en reste de loyauté vis-à-vis de lui.

Tel était le dilemme dans lequel les deux parties se renfermaient et dont il semblait difficile de les faire sortir. Les premières tentatives de négociation, essais timides à peine ébauchés, en pays neutre, à Rome, à Venise, à Madrid même et à Bruxelles, avortèrent dès qu'on touchait à la ques-



tion du prince de Condé. Mais voici quelque chose de plus sérieux.

Le père Vanegas. Fuensaldaña. La duchesse de Châtillon.

Au mois d'octobre ou de novembre 1655, un cordelier que M. le Prince avait souvent rencontré à Bruxelles, le père Vanegas, arrivait mystérieusement à Paris; le confesseur d'Anne d'Autriche lui ménagea, par l'intermédiaire de son auguste pénitente, une entrevue avec Mazarin. Après plusieurs entretiens, le moine revint à Bruxelles, chargé des messages du cardinal pour le comte de Fuensaldaña.

A ce moment, la querelle de Condé avec le gouverneur des armes était à l'état aigu. Fuensaldaña ne se fit pas faute d'accueillir les ouvertures de Mazarin, et, avec l'assentiment tacite de l'archiduc, lui expédia un obscur employé, Pierre Delvaux. Malgré ce début assez louche, la négociation marcha vite et fut bientôt « quasi conclue [1] »; tout au moins les préliminaires en semblaient arrêtés. Le nom de Condé avait même été prononcé, et Mazarin avait laissé entrevoir une issue pour sortir de ce pas délicat : si M. le Prince voulait renoncer à tout en France, il ne serait pas impossible de lui assurer la souveraineté de l'Alsace.

1. M. le Prince au comte de Fiesque, 18 janvier 1656. A. C. (*minute*).

Nous parlons ici d'après M. le Prince, qui se croyait bien au courant : « Je suis averti de France... », écrit-il en donnant les détails les plus précis[1]. Il était en effet bien informé ; mais la source où il puisait était loin d'être pure ; les renseignements sont exacts, mais triés et présentés avec art ; sous chaque confidence on peut chercher un calcul d'intérêt ou une manœuvre perfide. Ce donneur d'avis arrivant à point nommé, ce correspondant de M. le Prince qui avait une oreille dans le cabinet du Palais-Royal et qui tenait le cardinal au courant des confidences de Condé, Mazarin le nomme : « C'est la personne que M. le Prince aime le plus au monde[2] », et que lui, Mazarin, tient dans sa dépendance par l'argent et par la crainte. Condé lui-même va la faire figurer dans une correspondance secrète sous un nom qui la déguise à peine : Circé ! Circé, la fille du Soleil, que ses crimes n'écartent pas de l'Olympe, que ses maléfices mettent au rang des dieux ! Comme Ulysse retenu sous le charme de la magicienne après avoir failli être sa victime, Condé ne peut se détacher de la Circé moderne, bien qu'il la sache infidèle en amour et en amitié.

1. A Fiesque, 14 janvier 1656, et *passim*. A. C.

2. « M. le Prince l'a dit à la personne qu'il aime le plus au monde ». (Mazarin à Lionne, 15 août 1656. A. E.).



Mme de Châtillon reste son mauvais génie ; il écoute ses avis, lui révèle ses secrets ; il exige que ses amis la consultent sur toutes leurs démarches.

Nouvelles manœuvres. Déclaration du roi catholique (16 janvier 1656).

Quels que fussent le but, la valeur des avis qui parvenaient à M. le Prince, l'éveil était donné ; le souci augmente à la nouvelle que don Gaspard Bonifaz part pour Paris : cette fois, c'est un officier distingué qui va renforcer la parole de Delvaux et relever le caractère de sa mission. Ce n'est pas tout : l'archiduc se propose d'envoyer à la cour de Rome un négociateur officiel, don Antonio Pimentel [1].

Dans les vagues ouvertures de Mazarin, dans ses allusions à l'Alsace, Condé ne voyait qu'un piège, une pomme de discorde lancée pour diviser les alliés. L'intervention de Fuensaldaña, le choix des intermédiaires, de Pimentel surtout, adversaire déclaré, marquaient bien le véritable caractère et le but de la négociation. « Il y va de mon tout », écrivait M. le Prince à Fiesque [2], et il le pressait d'éclairer les ministres espagnols sur ce qui se tramait entre Paris et Bruxelles. Cet appel à la loyauté du roi catholique ne demeura pas sans écho ; Philippe IV y répondit lui-même par

1. Sur Pimentel, voir t. VI, p. 369.
2. 14 janvier 1656. A. C. (*minute*.)



des assurances formelles : « J'ai donné l'ordre de cesser aussitôt ces pratiques, mon intention étant non seulement de ne rien conclure, mais même de ne pas traiter sans votre participation [1]. »

Le voyage de Pimentel fut contremandé et l'affaire en resta là. Cependant Condé voulut en avoir le cœur net et rechercha une explication avec Fuensaldaña, qu'il considérait comme le véritable promoteur de cette campagne diplomatique, comme l'auteur des bruits qui avaient ému les Espagnols [2]. Le mestre-de-camp général était sur ses gardes ; il se montra très raide, et sa riposte fut aussi vive que l'attaque ; puis, après les premières passes d'armes, il changea de front. Comme si la lumière se faisait dans son esprit, il s'emporta à son tour contre Mazarin, protestant qu'il n'aurait plus de rapports avec ce fourbe qui l'avait joué.

Tout semblait abandonné ; mais le cardinal aussi savait à quoi s'en tenir. Il croyait avoir gagné du terrain, semé entre les Espagnols et Condé des germes de division qu'il ne serait pas impossible de mûrir, de développer ; il se flattait d'avoir laissé

1. Le roi d'Espagne à M. le Prince, 16 janvier 1656. Copie de la main de Lenet « sur l'original que j'ay entre les mains ». (A. C.)

2. M. le Prince au comte de Fiesque, 22 janvier 1656. A. C. (*minute.*)



entrevoir à ceux-là qu'au prix de certains avantages M. le Prince serait amené à oublier ses engagements, et d'avoir montré à celui-ci que le zèle des Espagnols pour ses intérêts pourrait être assez facilement refroidi par quelques concessions [1]. Malgré les déclarations officielles, le courant souterrain des communications mystérieuses ne fut pas interrompu ; il était toujours possible de renouer le fil des négociations.

Hugues de Lionne. Sa mission à Madrid (juillet 1656).

Au mois de juin 1656, un voyageur, monté sur un mulet, traversait les Pyrénées par une des passes les moins fréquentées, et rejoignait sur la grande route un carrosse venant de Bayonne, dans lequel se trouvaient deux ou trois gentilshommes francs-comtois : ainsi disait le passeport présenté à la frontière. Aux portes de Madrid, les voitures du premier ministre, don Luis de Haro, attendaient le mystérieux voyageur et le conduisirent au palais du Buen-Retiro (14 juillet). Le

1. « ...Le cardinal leur ayant fait cognoistre (aux envoyés du roi catholique) qu'il falloit que les affaires du roy de Portugal allassent le mesme chemin et le mesme train que les miennes, cette grande ferveur s'est fort ralentie, et il ne croit pas impossible de faire auprès de S. M. Cath. qu'on ne parle plus du tout de mes affaires, si du costé de la France on luy vouloit relascher quelques-uns des articles ». (M. le Prince au comte de Fiesque, d'après le duc de Longueville, 22 janvier 1656. A. C.)

nom du personnage, entouré de telles précautions, n'était révélé qu'au premier ministre. Il apportait un pouvoir illimité du roi de France pour traiter de la paix entre les deux couronnes et en fixer les conditions; le secret, un secret absolu, lui était prescrit. L'objet de la mission fut assez vite pénétré; le nom du négociateur, quelque temps ignoré, puis deviné, finit par être connu de tous ceux qui avaient intérêt à le savoir.

Hugues de Lionne! l'épicurien, l'ami, la plume de Mazarin[1]. Son souvenir reste attaché aux plus brillants succès diplomatiques du règne de Louis XIV; jamais la politique traditionnelle de la France ne trouva d'interprète plus intelligent et plus ferme; en mainte occasion[2], il posa et fit prévaloir des principes dont l'application constante eût épargné à la France et au monde de cruelles calamités.

Les longues et belles dépêches où Lionne a retracé les conférences secrètes de Madrid nous

1. La plume de Mazarin, au moins au figuré; si le style de ses dépêches est toujours ferme, clair, souvent pittoresque, l'écriture, serrée et menue, est presque indéchiffrable. Quant à l'ami, il fut un moment délaissé, pris en aversion, traité de « lâche coquin ». C'était l'œuvre de l'abbé Foucquet, et cela dura quelques mois (1651).

2. Notamment à la diète de Francfort, en 1658, lorsqu'il fonda la ligue du Rhin et rallia la moitié des princes de l'Empire contre la maison d'Autriche.

le montrent profond dans les affaires et déjà consommé dans l'art de les traiter[1]. A travers chaque récit, on reconnaît sa manière, sa promptitude à prendre avantage du moindre aveu échappé à son interlocuteur, sa ténacité à ne jamais céder un pouce du terrain qu'on lui a souvent abandonné par surprise, son habileté à jouer l'emportement pour provoquer l'adversaire et le faire sortir du sang-froid que lui-même sait conserver. Ce visage pâle, plus fin que distingué, fatigué avant l'âge par les veilles, le travail et les plaisirs, demeure impénétrable, à peine animé par le sourire railleur qui soulève une lèvre épaisse et sensuelle[2]. De tout temps adversaire de Condé et de ses amis, c'est lui qui précipita la ruine de d'Avaux, qui prépara l'arrestation des Princes, que Condé chassa avec les autres sous-ministres en 1651; disciple de Richelieu, dur, rancunier, il ne comprend pas l'indulgence envers ceux qui ont troublé l'État, dont il est le serviteur passionné et résolu : aussi peut-on être sûr qu'en ce qui regarde M. le Prince il se tiendra à la lettre étroite de ses instructions, instructions qu'il pouvait bien avoir rédigées lui-même.

1. Il avait en 1656 quarante-cinq ans. Neveu de Servien, il était depuis l'âge de vingt ans mêlé aux affaires étrangères.

2. Voir le portrait gravé par Nanteuil, et celui que nous devons à la plume de Saint-Évremond.

La France entendait se faire céder les deux provinces qu'elle avait conquises : l'Artois et le Roussillon. L'Espagne réclamait le rétablissement intégral du prince de Condé en ses charges, biens et dignités. La négociation relative aux conquêtes a été très clairement racontée ailleurs [1]; elle suivit une marche assez régulière. Il n'en fut pas de même des affaires du prince de Condé, qui étaient moins graves peut-être, mais plus épineuses; elles tiennent une grande place dans les conférences qui, pendant tout le mois de juillet, se succédèrent entre don Luis de Haro et le plénipotentiaire français.

Difficultés sur le fait du prince de Condé. Don Luis de Haro.

Le ministre espagnol, assez facilement désarçonné par un lutteur exercé, s'était laissé arracher une sorte d'adhésion à des propositions présentées avec art, à peu près celles qui étaient formulées dans les instructions données à Paris [2]. En fait, M. le Prince, rétabli en ses biens, honneurs et dignités, aurait dû renoncer au gouvernement de Guyenne et à la charge de grand-maître; aucune garantie ne lui était accordée. Grand fut l'émoi du comte de Fiesque [3]; éclairé par lui, don Luis veut

1. J. Valfrey : *Hugues de Lionne, ses ambassades en Espagne et en Allemagne*. Paris, 1881.

2. 1er juin 1656. A. E.

3. Représentant du prince de Condé à Madrid. — Voir t. VI, pp. 283-285.

rouvrir la discussion. Lionne essaie de lui fermer la bouche; l'autre tient bon. On reprend certains articles; la discussion recommence, s'égare, et en somme n'aboutit pas [1].

Il fallait sortir de ce chaos. Les ministres espagnols voulurent consulter le prince de Condé, et Lionne demanda de nouvelles instructions à Mazarin; les conférences furent suspendues pendant un mois. La réponse de Mazarin partit de La Fère le 15 août [2]; il ne veut entendre parler d'aucune concession et gourmande Lionne : « Quoi! vous aviez demandé vos chevaux — et vous faisiez bien — quand on vous fit difficulté sur Arras, et vous cessez de les demander quand on vous prie d'envoyer un courrier pour savoir la volonté du Roy sur ces points indécis, et qu'on veut apprendre les intentions de M. le Prince sur ce qui le regarde!... Si la paix ne peut se conclure, il sera à propos de rompre sur la question du prince de Condé. »

Le cardinal avait bien compris que la paix ne se conclurait pas; ses nouvelles instructions sont réglées sur cette prévision. Avant de rompre, il faut que son représentant ait le temps de reprendre ou

1. Lionne à Mazarin, 6, 9, 10, 11, 14, 17 juillet 1656. A. E.
2. A. E.

de mettre à néant toutes les concessions qu'il peut avoir déjà plus ou moins consenties, afin que le terrain se trouve complètement déblayé lorsqu'on entamera une nouvelle négociation. Lionne entre à pleines voiles dans le jeu du ministre.

M. le Prince ne semblait pas plus confiant dans le résultat des nouvelles conférences. Il se contenta de présenter, sous la forme d'un « mémoire à consulter », le relevé de tous les emplois dont il réclamait la restitution pour lui et ses amis, le compte de ses diverses créances sur le Roi et la Reine-mère, avec des demandes d'indemnités pour les dommages causés, le tout grossi, amplifié, et accompagné d'une clause qui semblait mettre un terme à toute idée d'accord : « Il faut aussy que dans le traité il y ayt un article qui dise que l'on ne pourra m'obliger d'aller à la cour pour quelque prétexte que ce soit, et que, si on me le commandoit, je pourray ne le pas faire sans qu'on me le puisse imputer à désobéissance [1]. »

En affichant cette prétention arrogante, Condé voulait répondre à une communication reçue par les ministres espagnols. Lionne avait mis sous leurs yeux la « forme » de la lettre que M. le Prince devait adresser au Roi pour implorer son

1. Mémoire de M. le Prince, 27 août 1656. A. E.

pardon, et cette forme était des plus humbles. Notons encore que M. le Prince écrivait ces lignes presque au lendemain du secours de Valenciennes ; le retour de ses espérances ranimées par la victoire explique ce redoublement de hauteur et de méfiance envers la cour.

Portrait de Condé par Lionne.

Si M. le Prince n'usait guère de ménagements dans son discours, ni même la plume à la main, il était drapé de la belle façon dans les dépêches françaises. Avec un véritable luxe de détails et de redondances, Lionne reproduit tout le mal qu'il a dit de M. le Prince, parfois (selon lui) avec l'assentiment plus ou moins tacite de son interlocuteur. Il sait que ces portraits outrés, ces jugements plus que sévères rendront agréable la lecture des longs mémoires qu'il expédie ; le ton des dépêches, même des plus graves, des plus exactes, est souvent adapté au goût de qui doit les lire ; on fait ainsi passer bien des choses. Pour mettre toutes les pièces sous les yeux du lecteur, nous reproduisons un de ces crayons ; à côté de quelques traits d'une certaine ressemblance, quoique forcée, — la mobilité, la violence, — les insinuations calomnieuses ne manquent pas ; tout ce qui est dit sur les rapports de M. le Prince avec ses amis est un tissu de contre-vérités : « Son Éminence, dis-je à don Luis, n'a nulle aigreur contre M. le Prince et



seroit autant ayse que jamais de le servir; mais M. le Prince, par son humeur, se forme un grand obstacle à luy-mesme; il n'y a pas un de tous ceux qui le cognoissent, voire de ses plus particuliers amys qui sont aujourd'huy près de luy, qui ne sache (et qui ne l'ait esprouvé) qu'on ne peut jamais faire un fondement certain sur l'amitié du prince; il est bien vray de dire qu'au mesme temps qu'il la promet, il a une véritable intention de tenir sa parole et se croit mesme incapable d'y jamais manquer; mais, quand sur l'establissement de cette amitié on luy auroit rendu cent services tout de suite et de la dernière importance, s'il arrive qu'on luy refuse une simple bagatelle de celles que son ambition luy suggère tous les jours (sa coustume et son naturel estant, dès qu'il a obtenu une grâce de la cour, de ne la compter plus pour rien et de prétendre d'abord à une autre plus grande), alors il n'est plus maistre luy-mesme de ses mouvements ny de ses actions, ne se souvient ny soucie plus de toutes les paroles données, et traite ses amys comme ses plus grands ennemys, ce qui a réduit ceux qui l'ont suivy au petit nombre qui luy en reste, n'ayant mesme pu, dans l'estat où il est et ayant besoin de tout le monde, se contraindre au point de ne s'emporter pas dès qu'on ne

fait pas absolument et aveuglément tout ce qu'il veut [1]... »

Discussion. Intervention de don Cristobal.

Cependant les plénipotentiaires s'étaient de nouveau réunis le 4 septembre avec la même prétention au mystère. La discussion se rouvre; nous la suivons jusqu'au 21 septembre. Conférence tous les jours. On passe en revue l'histoire depuis plus d'un siècle; c'est un défilé de personnages illustres : François I[er] et le connétable de Bourbon, Henri IV et Antonio Perez, Richelieu et le duc de Rohan. Lionne a les honneurs de la lutte, au moins d'après ses dépêches, et il est fort probable que ses dépêches disent vrai. Don Luis se tient sur le terrain de l'honneur et se répète sans se lasser; mais son argumentation est à bout de voie, et il fait intervenir son « secrétaire pour les langues », don Cristobal [2], qui, connaissant mieux le détail des affaires et plus au courant des « intérêts de M. le Prince », semble plus difficile à démonter. Le début ne fut pas heureux.

Don Cristobal avait préparé un coup de théâtre. Il fait apparaître Condé sous un jour nouveau, tout prêt à dispenser le roi catholique de ses engagements : par ordre de leur mandant, « le comte de Fiesque et Maseroles sont tous les jours chez

1. Dépêche de Lionne, 18 septembre 1656. A. E.
2. Don Cristobal Angelate y Cracempach.

Son Excellence (don Luis de Haro) pour la supplier que l'on ne rompe point pour les intérêts dudit sieur Prince[1] ». Le « secrétaire pour les langues » pensait sans doute que Lionne se montrerait touché de la générosité et de la grandeur d'âme de Condé ; mais le vétéran de la diplomatie française était à l'épreuve de ces sortes de surprises. Nullement sentimental, il vit aussitôt le côté pratique : « Quoi! reprit-il, le principal intéressé abandonne le traité dont vous arguez toujours, et c'est vous qui vous y tenez pour refuser la paix à la Chrétienté! » Et afin de montrer qu'il n'a pas de pouvoir secret et qu'il ne tient pas en réserve quelque concession nouvelle, Lionne « sort de sa pochette » les instructions du cardinal. On l'arrête au milieu de la lecture : « Ah! si le Roi a donné à M. le prince de Conti les charges et gouvernements que nous redemandons pour son frère, c'èst que S. M. se réserve de les rendre. — Détrompez-vous. Si l'on s'est empressé d'en pourvoir M. le prince de Conti, c'est pour bien établir qu'on ne veut pas l'en dépouiller. Ne me parlez pas davantage d'un rapprochement entre Son Éminence et M. le Prince. Je ne suis pas ici pour traiter d'accommodements particuliers, mais de la

1. Mémoire de Lionne, 21 septembre 1656. A. E.



paix entre les deux couronnes. Rompons ou concluons. — A demain donc pour en finir », réplique don Cristobal.

Chantilly et les charges. Rupture (24 septembre 1656).

24 septembre, c'est la rupture, et sur le fait de Condé, comme Lionne le désirait. Don Luis de Haro ayant définitivement déclaré « que jamais le roy son maistre ne feroit la paix — quoy qu'il hazardast ou perdist du sien — que M. le Prince ne fust pleinement restably en quoy il ne s'agissoit ny de l'honneur ny de la seureté de S. M. très chrestienne »... : « Si dès le commencement de la négociation, repartit Lionne, vous m'eussiez fait une déclaration pareille, je vous aurois épargné bien de l'incommodité et ne serois pas seulement entré en aucune matière. Dieu l'a peut-estre permis pour chastier un sujet du Roy du crime de sa rébellion par la punition la plus sensible qui pust arriver à tout homme raisonnable de se voir et considérer pour la seule cause de la durée de la guerre et par conséquent l'objet de la hayne de la Chrestienté [1]. »

En annonçant le lendemain son départ au cardinal et en lui transmettant la série des mémoires où il rend compte des conférences tenues du 4 au 24 septembre, Lionne fait ressortir que « la

1. Mémoire de Lionne, 24 septembre 1656. A. E.

négociation de la paix avoit esté heureusement conduite vers sa dernière conclusion, si le point des charges et gouvernements de M. le Prince, qui a tout accroché et tout rompu, ne fust venu s'opposer à la perfection de ce grand ouvrage. J'appréhendois extrêmement cette rupture sur une autre circonstance de cette mesme affaire : l'intention qu'avoit le Roy de retenir Chantilly et de prescrire au dit prince son séjour hors du royaume de France[1] ». — En effet, Lionne ne pouvait que s'applaudir d'avoir été dispensé de produire au grand jour ces deux clauses, qui révélaient l'animosité de Mazarin et les véritables intentions de la cour.

1. Mazarin, feignant de considérer Chantilly comme un don royal, — sachant le contraire, — avait donné à Lionne les instructions suivantes : le Roi prétend retenir Chantilly et révoquer le don qu'en a fait la Régente, « les donations estant, par les lois, revoquées par l'ingratitude. Néanmoins, S. M. ne voulant révoquer aucune des grâces de cette nature qu'elle a départies au dit sr Prince ou à sa maison, on en donnera une juste récompense, suivant l'estimation de ce que la terre vaut de revenu. Bien que les bois aient esté dégradés par le père du dit sr Prince, le Roy accordera jusqu'à trois ou quatre cent mille escus, payables en trois ou quatre années ». — Voici ce qu'il disait dans la même dépêche sur le séjour imposé à Condé hors de France : « Quand on parle du séjour de M. le Prince, l'intention de S. M. n'est pas de le reléguer en un lieu, mais seulement qu'il soit pendant quelque temps dans quelque royaume ou quelque estat où il puisse, par sa bonne conduite, mériter l'entière liberté d'aller et venir où bon luy semblera » (La Fère, 15 août 1656. A. E.).

Ainsi, en offrant de restituer à Condé le rang de premier prince du sang de France et de le rétablir en ses biens, honneurs et dignités, Mazarin ne se bornait pas à lui refuser la charge de grand-maître et le gouvernement de Guyenne ; il se réservait de lui prendre Chantilly et de l'envoyer en exil pour un temps illimité.

Le dernier mot semblait dit. Cependant, deux ans plus tard, nous retrouvons Lionne encore mêlé aux affaires de Condé, indirectement il est vrai, et sans délégation spéciale.

Diète de Francfort (avril 1657). Le maréchal de Gramont et Lionne. Maseroles et Marigny.

Peu après la mort de Ferdinand III (2 avril 1657), la diète s'était réunie à Francfort ; ses délibérations se prolongèrent pendant plus d'un an. La France et l'Espagne étaient représentées près de cette assemblée de princes, dont les résolutions, bien qu'à peu près connues d'avance, intéressaient l'Europe entière. Peñaranda avait été envoyé par le roi catholique, le maréchal de Gramont par le roi très chrétien ; il avait Hugues de Lionne pour conseil, ou plutôt pour directeur et surveillant.

Il était probable qu'entre électeurs, archiducs et ambassadeurs on parlerait de la paix, de cette paix tant désirée qui devait donner le repos à la Chrétienté. Or, on ne pouvait toucher à cette question sans prononcer le nom de Condé. Ses intérêts à Francfort étaient à ce moment confiés à

Marigny, homme d'esprit, très répandu, correspondant plutôt que fondé de pouvoirs [1]. Maseroles vint le rejoindre; moins lettré, moins fin peut-être, mais plus considéré, c'est lui qui portera officiellement la parole. Leur mission est facilement tracée : prêter l'oreille à toute rumeur de négociation pour intervenir aussitôt, se tenir en rapports constants avec les électeurs ou princes bien disposés, soutenir la fermeté des plénipotentiaires d'Espagne, se montrer favorable à la paix, mais à la seule possible, celle qui ferait droit aux prétentions, aux réclamations de M. le Prince.

Les deux agents ne s'endorment pas, voient beaucoup de monde, remettent force notes. Le langage de Peñaranda est des plus nets, et confirmé par le roi de Hongrie; l'électeur de Mayence prodigue les meilleures assurances; Marigny se loue même du ton des Français qu'il a rencontrés, le président Tubeuf, Toulongeon, d'Avaugour, le partisan Balthazar. Ni lui, ni Maseroles ne peuvent arriver jusqu'au maréchal de Gramont et doivent se contenter de quelques entretiens avec Castel, le médecin : « Le maréchal, dit ce dernier, a la dague dans le sein, mais il est en brassières. Il n'est ici que l'ombre de l'ambassade; M. de

1. Voir t. VI, p. 106.



Lionne en a tout le secret; il ouvre toutes les dépèches, et fait les réponses, qu'il porte à signer à l'ambassadeur[1]. »

Échange d'idées. Nul résultat.

Lionne, n'étant pas astreint à la même circonspection, se montra moins inaccessible et même plus conciliant à Francfort qu'à Madrid : « Je voudrais, disait-il, voir M. le Prince une demi-heure; je lui prouverais que le cardinal est disposé à la paix. Son Éminence ne ferait pas de difficulté pour la restitution de la charge de grand-maître; toute la difficulté serait pour le gouvernement de Guyenne; mais ne serait-il pas possible de donner un autre gouvernement à S. A.? Alors on pourrait s'entendre[2]. »

Il n'y avait pas grand fondement à faire sur ces ouvertures. Tandis qu'il tenait ce langage, Lionne tentait le plénipotentiaire d'Espagne et le roi de Hongrie par les offres les plus brillantes, si le roi catholique consentait à sacrifier les intérêts de M. le Prince[3]; son but était de provoquer une réponse dont il pût se servir pour alarmer les Espagnols et les faire douter de Condé.

1. Màseroles à M. le Prince; Francfort, 24 février, 8 mars 1658. A. C.

2. Conversations entre Lionne et Fouquet de Croissy, rapportées à M. le Prince par Maseroles (lettres des 21, 28 avril 1658. A. C.).

3. M. le Prince au comte d'Auteuil, 18 août 1658. A. C.

Le maréchal de Gramont y allait plus franchement et levait tous les voiles : « Je voudrais, disait-il, qu'il m'en coûtât cent mille écus et ne pas avoir pris cet emploi ; si la paix se traite, je serai obligé d'être contre M. le Prince. Jamais S. A. ne trouvera son compte que dans un traité particulier ; le mieux que S. A. puisse faire est de se mettre entre les mains du Roi et à sa discrétion [1]. »

Le nombre des agents de Condé ou soi-disant tels augmente au grand détriment de ses intérêts. C'est Marchin d'abord, qui ne travaille que pour son compte [2], puis Lenet, dont tout le monde commence à se méfier et qui se moque de Maseroles [3]. La confusion est complète. L'élection de l'empereur Léopold était assurée et prochaine ; les événements militaires de Flandre avaient changé la situation : la toile tomba ; on ne parla plus de la paix.

---

1. Maseroles à M. le Prince; Francfort, 9 mars 1658. A. C.

2. Marchin arriva à Francfort le 29 avril et en repartit le 7 mai (1658).

3. Lenet était envoyé en Espagne par M. le Prince; il avait pris la voie de terre pour aller s'embarquer dans un port italien. Il quitta Francfort le 18 juin 1658, après avoir présenté ses hommages à Mme de Maseroles : « Je n'ay point veu son benoist époux; il refusa deux jours de suite de me voir, disant qu'il estoit vray que V. A. le luy avoit commandé,



M. et Mme de Longueville. Premières ouvertures.

Le maréchal de Gramont n'était pas seul à soupirer après le retour de Condé, un retour volontaire, réglé librement entre Français, directement obtenu du Roi et non imposé par l'étranger; c'était le rêve de Mme de Longueville. Soumise au plus sévère des examens, sa conscience lui reproche l'égarement de ce frère chéri; elle a plus que personne contribué à l'écarter de la voie droite; c'est une des erreurs coupables dont elle fait pénitence et qu'elle veut réparer. A peine sortie de Bordeaux, elle s'attachait à cette idée; dès qu'elle eut reconquis sa place auprès de son mari, dans le monde, à la cour, elle en poursuivit l'application.

Les premières tentatives furent conduites avec précaution. On se sentait surveillé; il ne fallait causer d'ombrage nulle part. On devait aussi ménager l'orgueil de Condé, ne rien proposer qui pût effaroucher sa superbe, réveiller sa violence. Il parut prudent de faire parler d'abord M. de Longueville, qui, n'ayant pas pris part aux derniers troubles, ne pouvait être soupçonné d'obéir à aucun autre mobile que l'amitié. Un gentilhomme, envoyé à Bruxelles pour une affaire qui

mais qu'Elle n'estoit pas assés puissante pour le luy faire faire. Il a dict mille impertinences sur mon subject » (Lenet à M. le Prince, 18 juin 1653. A. C.).

intéressait le comte de Saint-Paul [1], remit à Condé un message de son beau-frère : M. le Prince était-il « d'humeur à traiter sans les Espagnols » ? Consentirait-il à confier le duc d'Anguien à M. de Longueville, qui serait heureux de recueillir ce jeune prince et le garderait chez lui, en France [2] ?

Plus tard [3], un écuyer de Madame la Princesse, nommé Chapizeaux, voyageant en Normandie, vit à Rouen le gouverneur de la province, M. de Longueville, et revint à Bruxelles avec une nouvelle proposition, qui, sans alarmer les Espagnols, permettait de donner un témoignage de dispositions conciliantes. Il s'agissait cette fois d'envoyer Madame la Princesse, dont la grossesse était déclarée, faire ses couches à Rouen. Des lettres furent échangées [4]. Mme de Longueville avait pris la plume, appuyait auprès de son frère les offres de son mari ; le moment est favorable : « La moindre caresse de M. le Prince me feroit tout

1. Fils de M. de Longueville.

2. M. le Prince au comte de Fiesque, 22 janvier 1656. A. C. (*minute*).

3. Le même au même, 2 mars. A. C. (*minute*).

4. « C'est à vos deux lettres du 13 et du 20 may que je responds », écrivait Mme de Longueville le 2 juin 1656. (Lettres inédites de Mme de Longueville, du prince de Conti et de Lenet au prince de Condé, publiées dans la *Revue d'Histoire diplomatique*, 1888).

oublier, a dit le cardinal du fond du cœur. » Mme de Longueville avait soin d'affirmer sa parfaite union avec Mme de Châtillon, passeport nécessaire pour toute proposition soumise à Condé.

Le comte de Fiesque et don Luis de Haro.

M. le Prince avait prêté l'oreille; mais au travers de ces préliminaires survint la mission du père Vanegas, puis la négociation Fuensaldaña, puis encore le voyage de Lionne en Espagne. Condé dut s'expliquer avec le cabinet de Madrid par l'intermédiaire de son représentant, le comte de Fiesque : « M. don Louis [1] sait que je ne seray jamais capable de rien faire au préjudice de mon honneur ny contre la parole que j'ay donnée à S. M. Cath. Quant à la seconde proposition de M. de Longueville qui regarde mon fils, véritablement si sad. Majesté et M. don Louis y voulussent consentir, je l'accepterois très volontiers, car j'y vois des avantages pour moy extrêmement considérables. Nonobstant cela, je n'y songeray en façon quelconque si S. M. et M. don Louis ne le trouvent pas à propos. [2] » Les ministres du roi, fut-il répondu, ne peuvent admettre que M. le Duc aille en France ni se sépare de son père, et s'étonnent que M. le Prince « ait confiance dans

1. Don Luis de Haro, premier ministre.

2. M. le Prince au comte de Fiesque, 2 mars 1656. A. C. (*minute*).

un homme qui lui conseille de traiter sans en faire part à S. M. catholique[1] ». Il ne fut plus question des couches de Madame la Princesse; l'affaire en resta là. Mais la glace était rompue; il y avait eu échange d'idées, quelques jets de lumière projetés. Mme de Longueville tient dans ses mains un fil qu'elle ne peut pas toujours tendre, mais qu'elle ne permettra pas de couper.

Tant que durent les opérations actives, surtout si le sort favorise les armes d'Espagne, il est difficile de serrer les nœuds : pendant la campagne de 1656, le silence fut complet. Avec les premiers mois de 1657 commence une négociation occulte, dont les phases se déroulent dans une correspondance qui est en partie sous nos yeux. Nous en marquerons le caractère, les traits principaux, la trame et l'action.

Négociation secrète; Auteuil (1656).

Le secret était l'essence même du succès, et cette allure mystérieuse donnait à l'affaire comme un parfum de conspiration. On conspirait, en effet, non pour agiter ou affaiblir la France, mais pour détacher Condé de l'Espagne et le rendre à sa patrie. Il importait que ni à Madrid, ni au palais de Bruxelles, on pût rien savoir avant que tout

1. Le comte de Fiesque à M. le Prince, 28 mars, 5 avril 1656. A. C.

ne fût réglé; et d'autre part, en traitant avec Mazarin, il fallait lui dérober bien des détails, prendre soin de ne laisser entre ses mains aucune pièce, aucun embryon d'engagement, aucune arme enfin dont il pût se servir pour perdre Condé auprès des Espagnols, en lui fermant plus solidement que jamais les portes de la France : à plusieurs reprises, en effet, il le tenta. Là était l'écueil, le péril, toujours présent aux yeux de Condé, ce qui explique les violences et les variations de son langage.

Le premier point à résoudre fut le choix d'un intermédiaire discret, dévoué, capable de recevoir, traduire, rédiger, expédier les lettres chiffrées, les messages en clair échangés entre Rouen, Paris et Bruxelles, en travaillant sous l'inspiration, sous les yeux de Mme de Longueville; assez homme du monde et assez libre d'engagement pour être au besoin envoyé ou à Mazarin ou à Condé. Que de noms à écarter, ceux-ci trop en vue, ceux-là trop mêlés à la lutte! Par ses antécédents, Vineuil semblait tout désigné; mais il était excommunié par Condé. C'est de l'autre côté que l'exclusion était donnée à Marigny, très intelligent, plume inappréciable, trop compromis par ses attaches avec Retz, ce qui lui avait attiré la haine de Mazarin; il pouvait être agent de M. le Prince partout, excepté en France.

Le choix tomba sur le digne gentilhomme qui avait quelque temps dirigé l'éducation du duc d'Anguien, M. d'Auteuil. Gouverneur insuffisant, terre à terre, sans éclat, les négociations compliquées ne devaient pas être son fort; mais il était très sûr, consciencieux et tout fait pour être le plus exact des correspondants. Érudit de goût et de métier, il aurait désiré qu'on le laissât à ses études [1] et n'accepta que par dévouement.

Les lettres de M. le Prince arrivaient à d'Auteuil sous le couvert ou plutôt sous le nom de M. de La Forest à Rouen [2]. Ici comme dans la correspondance confidentielle de Mazarin, les personnages mis en scène, *dramatis personæ,* sont désignés soit par des chiffres, soit par des noms de convention, choisis, à la mode du temps, dans l'antiquité,

1. Il travaillait alors à un long mémoire en réponse à un pesant volume de Chifflet, qui soutenait la prétendue supériorité de la maison de Habsbourg sur celle de France. Ce mémoire avait été soumis à M. le Prince, qui, assez curieux lui-même de ces questions et désireux surtout de tenir d'Auteuil en belle humeur, en donna son avis avec quelque détail. Le mémoire fut publié plus tard.

2. Ces lettres sont presque toutes de la main de Servientis, un des secrétaires de Condé. Lorsque d'Auteuil était à Paris, les lettres lui étaient immédiatement renvoyées de Rouen, quelquefois par Mme de Longueville elle-même. Plus tard, vers la fin de 1658, l'adresse change, et M. de La Forest est remplacé par M. de La Neuville à Paris.

ce qui donne lieu parfois à des rapprochements assez piquants.

Mécénas, Nestor, Uranie, Alcandre, Circé.

Le plus illustre des rois d'Israël, David, ne peut être que le roi de France. Mazarin n'est pas mal traité : c'est Mécénas, le ministre bien connu d'Auguste, le généreux patron d'Horace. Le nom respectable de Nestor, type de la vieillesse éclairée, appartient à M. de Longueville; sa femme est Uranie, la muse, la Vénus céleste, fille du Ciel et de la Lumière. M. le Prince porte le nom homérique jadis attribué au roi Henri par Malherbe et la princesse de Conti [1], Alcandre, l'homme fort et vaillant. C'est sans doute le hasard qui décerna au président Viole, conseil légal de Condé, on pourrait dire son chancelier, le nom de Dioclès, « excellent conducteur de chevaux », au dire d'Homère, préposé par Cérès à la célébration de ses mystères. Tout le monde aurait reconnu Mme de Châtillon sous les traits de la perfide enchanteresse, Circé : c'est l'œil de Mazarin.

Échange de lettres (1657). Projet de mariage.

Auteuil avait fait connaître à Bruxelles les premières ouvertures faites au cardinal (janvier 1657), l'accueil qu'elles avaient reçu. Condé

1. Voir les citations des poésies de Malherbe, dans notre tome II, pp. 261, 262, 314, 315 et 316, et les *Amours du Grand Alcandre,* roman historique attribué à la princesse de Conti.

répond avec un mélange de satisfaction et d'anxiété ; mais c'est la méfiance qui domine : « Tenez-vous sur vos gardes ; allez bride en main avec ces sortes de gens, qui assurément sont des mouchards... J'entends demeurer toujours maistre de ma conduite, surtout de celle que j'ay à tenir par deçà[1]. » Cependant « l'affaire est mise en négociation » ; cela ne plaît guère à M. le Prince : « Toutes choses me sont suspectes de la part du cardinal ; s'il avoit les intentions bonnes, il parleroit nettement[2]. » Le ton s'aigrit. M. le Prince n'aime pas les menaces : on lui annonce que la cour va disposer de tout son bien, que les Espagnols sont prêts à le sacrifier, etc. ; il riposte par un coup droit : « Je veux bien qu'on le sache ; je ne travaille à autre chose que tantost surprendre une ville, tantost en révolter une autre ; je m'applique à cela jour et nuit ; si je pouvois faire révolter toute la France, tant que je seray en l'estat où je suis, et attirer tout le monde dans mon party, je le ferois de tout mon cœur, et l'on auroit grand tort d'en douter. Si la cour est d'humeur de s'irriter de tout ce que je feray en ce genre, elle s'irritera souvent, et je ne m'en

1. M. le Prince à M. de La Forest (Auteuil), 24 janvier 1657. A. C.

2. Le même au même. A. C.

inquiète pas[1]. » Après cette boutade, il se modère, et, dans un duplicata de sa dépêche, il finit par formuler les conditions de son retour; c'est la première fois. Il le prend encore de très haut; mais il demande à s'aboucher avec Auteuil et en indique le moyen avec précision. Un mois plus tard, il est plus explicite encore; sous l'enveloppe d'une rudesse affectée, il précise les conditions d'un rapprochement avec la cour, stipule pour ses amis[2]. Mais la campagne va commencer et même s'annonce bien; la négociation est suspendue.

Elle reprend au retour dans les quartiers d'hiver, et alors sur une base nouvelle. Il s'agit d'un mariage que M. de Longueville s'était mis en tête d'arranger avec Mazarin et que M. le Prince ne repoussait pas; seulement il se disait très pressé d'avoir une réponse (par caractère il n'aimait pas à languir), tout en répétant qu'il n'y tenait guère : « De passion pour le mariage, M. le Prince n'en a pas du tout[3]. » Aucun nom n'est prononcé, bien qu'il soit facile de lire entre les lignes. Une lettre de Marigny[4], alors chargé des intérêts de M. le

1. M. le Prince au comte d'Auteuil, 29 février 1657. A. C.
2. Le même au même, 14, 29 mars 1657. A. C.
3. Le même au même, 27 septembre, 11 octobre 1657. A. C.
4. A M. le Prince, 21 octobre 1657. A. C.

Prince à Francfort, tranche la question : c'est le duc d'Anguien que son oncle veut unir avec une des fameuses nièces, celle-là même peut-être qui allait embraser le cœur du jeune roi d'une flamme si vive. Mme de Longueville avait pris la direction et menait l'affaire avec ardeur et habileté. Les progrès étaient réels ; Condé semblait plus confiant ; on s'occupait de sa prochaine entrevue avec Auteuil[1], lorsque celui-ci reçut ce billet de Caillet : « M. le Prince n'est pas en estat de voir vos lettres, ni Servientis[2] en pouvoir de faire autre chose que pleurer pour le péril où est S. A. J'ay escrit à Dioclès (Viole) de venir en diligence[3]. »

M. le Prince à la mort (octobre 1657). Émotion générale.

Au mois d'octobre (1657), Condé venait de s'arrêter à Bergues, aux avant-postes, très fatigué, encore plus affligé des résultats d'une campagne malheureuse, comprenant son impuissance à ralentir les progrès de Turenne. Le poison des marais de la Colme circulait dans ses veines. Le 8, il « se sentait un peu mal et se faisait saigner[4] ». Les accès de fièvre se succèdent,

1. M. le Prince au comte d'Auteuil, 16, 23 novembre 1657. A. C.

2. Le secrétaire qui tenait la plume pour toute cette correspondance.

3. Caillet au comte d'Auteuil; Gand, 30 novembre 1657. A. C.

4. M. le Prince à Lenet; Bergues, 8 octobre 1657. B. N.

redoublent d'intensité. On lui conseille l'air de la mer; on l'envoie à Nieuport (30 octobre). La fièvre l'y suit, plus tenace, plus violente. Déjà il ne peut plus écrire; dicter devient impossible, car Caillet, lui aussi « en danger de la vie », ne peut tenir la plume. Le séjour de Nieuport, où le typhus sévit, ne convient pas mieux que celui de Bergues; M. le Prince est transporté à Gand[1]. Pezières, « médecin fort estimé dans les Pays-Bas », est auprès de lui et ne peut maîtriser les progrès du mal.

Le 3 décembre, un courrier envoyé de Flandre avec passeport spécial arrivait à Paris; il venait chercher Guénault. D'après le récit de ce messager, le voyage semblait inutile : M. le Prince était abandonné des médecins. L'émotion fut grande. Quoi! c'est sous les drapeaux de l'ennemi que la mort irait chercher ce héros si français! La fièvre l'enlèverait ainsi sans lui laisser le temps de se repentir et, comme disait d'Ormesson, de réparer sa faute par de nouveaux services! Le Roi, la Reine-mère, Mazarin lui-même s'associèrent au

1. Au monastère de Saint-Pierre. — Le 18 août 1679, don Augustin Vermeulen, prévôt de Saint-Pierre-lez-Gand, annonçait à M. le Prince la mort de l'abbé, « qui souventes fois prinst l'honneur de rendre visite à V. A. avecq moy, lorsque nous l'avions, non sans nostre grand ressentiment, malade dans nostre monastère ». A. C.

mouvement, échangèrent de sympathiques messages avec Mme de Longueville et le prince de Conti; celui-ci montrait une douleur touchante, dont l'écho parvint jusqu'à Gand[1]. Anne-Geneviève, frappée au cœur au moment où elle espérait réconcilier un frère chéri avec la patrie, implorait la miséricorde de Dieu pour cette âme dont elle connaissait le trouble : elle eut la consolation d'apprendre que Condé, éclairé par Guitaut sur la gravité de son état[2] et « se portant de lui-même au dévoir d'un bon chrétien[3] », avait demandé et reçu avec respect les derniers sacrements. Sa femme, son fils, ses principaux officiers entouraient son lit; l'internonce lui porta la bénédiction du pape; don Juan d'Autriche était accouru auprès du mourant.

Guénault s'était fait accompagner par Dalencé, chirurgien ordinaire du prince[4]; lorsqu'ils arrivèrent à Gand (6 décembre), Condé était au plus

1. Le duc de Longueville à M. le Prince; Paris, 4 décembre 1657. A. C.

2. Guitaut au père Bergier, 15 août 1680 (*Archives* d'Epoisses.)

3. Caillet à Marigny, 7 décembre 1657. A. C.

4. « J'ay reçu les ordres de V. A. touchant M. Guénaut et Dalencé; je tascheray de les rendre satisfaits de la reconnoissance de V. A., comme elle a subjet de l'estre de leurs soins ». (Le président Perrault à M. le Prince; Paris, 1er février 1658. A. C.

mal. Contre toute attente, une crise favorable survint; secondée par les soins intelligents des deux médecins, elle aboutit à la convalescence.

Condé rétabli, disposé à l'accord.

Le retour de M. le Prince à la santé fut comme la résurrection des espérances de Mme de Longueville. Les incidents qui venaient de se succéder semblaient avoir adouci les esprits; les sentiments qui s'étaient fait jour étaient d'un heureux augure; Condé se montrait moins hautain, plus confiant, le cardinal plus conciliant, plus sincère : « Dans le mesme temps que je tourne mon esprit à croire que M. le Cardinal désire mon amitié, je luy engage insensiblement la mienne, et le fais avec une satisfaction qui rendra toutes choses faciles... Je sens dans mon cœur toutes les dispositions nécessaires pour rendre ferme, solide, durable et très estroite l'amitié dont il tesmoigne désirer l'establissement entre nous[1]. » Il semble difficile d'aller plus loin; mais à Paris on voulait plus : une lettre, dont on envoie la minute, « pour faire voir à M. le Cardinal[2] »; ce billet mettait celui qui l'aurait signé à la merci du ministre.

M. le Prince retire la main qu'il tendait; il ne saurait « hazarder de se perdre avec ces gens

1. M. le Prince au comte d'Auteuil; Gand, 21 décembre 1657. A. C.

2. A. C.

icy[1] ». Là est le péril qui reparaît toujours dans ses préoccupations, le point d'honneur qui surtout le retient et dont ses amis, pressés de rentrer en France, voudraient le voir affranchi. « Si le cardinal Mazarin agit sincèrement, comme je le crois, écrit Caillet[2], comment ne presse-t-il pas la conclusion? M. le Prince se laissera surprendre par tous les tesmoignages que les gens de ce pays luy donnent de leur passion; ils ont esté extraordinaires, et depuis les plus grands jusques aux plus petits... Si M. le Prince quitte ces gens cy, le pays est perdu sans ressource; cela devroit décider Mazarin. »

Condé résume toute la négociation et précise les questions à résoudre dans une lettre remarquable[3] dont nous citerons quelques passages : « M. le Cardinal agit en habile négociateur, comme il est, à qui les paroles ne coustent rien, mais non pas en homme qui ayt bonne envie de s'accommoder... Il est certain que l'honneur du Roy ny celuy de son ministre ne peuvent estre blessés par

Lettre de Condé du 18 janvier 1658.

1. M. le Prince au comte d'Auteuil, 28 décembre 1657. A. C.

2. Au comte d'Auteuil, 24 décembre 1657. A. C. — « M. Viole est résolu, ajoute Caillet, si cette affaire se rompt, de ne se mesler plus de rien et attendre avec patience la miséricorde de Dieu ».

3. Au comte d'Auteuil, 18 janvier 1658. A. C.

une amnistie en forme ordinaire, dont l'effet naturel est de restablir en mesme estat qu'auparavant ceux à qui le Roy la donne; on n'a jamais refusé ces conditions à personne dans la plus grande misère des partis et dans le plus meschant estat des princes armés ou seulement retirés du royaume... Je ne doute nullement que M. le Cardinal ne veuille s'acquérir cet avantage de me voir, si je retournois en France, despendre de luy et luy faire la cour pour ravoir ce qui m'appartient, qu'il me donneroit pièce à pièce; mais quelque espérance qu'il veuille insinuer de cette restitution, et mesme quelque asseurance positive qu'il en donnast à Nestor, il seroit plus seur pour l'un et pour l'autre de ne pas nous accommoder à ces conditions; car dans l'attente des choses promises, M. le Cardinal me feroit languir asseurément; son moindre mauvais procédé me jetteroit dans la desfiance et nous rebrouilleroit plus fort et plus dangereusement que nous ne l'ayons encore esté; au lieu que, retournant comme je doibs, sans aucune despendance pour les choses qui m'appartiennent, j'attendray sans inquiétude que M. le Cardinal veuille m'employer, et respondray avec une amitié libre et sans intérest aux tesmoignages qu'il me donnera de la sienne; c'est le moyen d'en establir une entre nous... Pour mes amis, je serois le plus

déshonoré homme du monde si je ne ramenois en France au mesme estat qu'ils estoient auparavant ceux qui en sont sortis à ma considération... » Et il conclut : « Je pense que Mécénas, Nestor, Uranie, †[1], ny vous, ne croyez pas que je veuille sortir d'icy en me déshonorant, ny quitter les Espagnols que de bonne grâce. Et que Mécénas n'aille pas dire que je veux garder des mesures avec eux ; ce n'est nullement ma manière. Quand je me raccommoderay, ce sera de bonne foy et avec les meilleures intentions du monde ; et toutes les seuretés imaginables qu'on voudra prendre là-dessus, je les donneray ; mais aussy, comme je veux me bras-lier avec ceux à qui je m'attacheray et y vivre avec honneur, je veux me séparer de ceux-cy de mesme ; et que la fidélité que je garderay à ceux-cy soit une asseurance aux autres de celle qu'ils doivent attendre de moy. »

Le passeport, longtemps attendu, avait été envoyé par Mazarin [2], et, bien que rédigé en des termes qui ne satisfaisaient pas Condé, Auteuil allait en

Voyage d'Auteuil. Rupture (mars 1658).

1. Cette croix désigne M. de La Croisette, qui dans toute cette négociation était l'agent du duc de Longueville auprès de Mazarin. — Robert Le Blanc de La Croisette, gentilhomme de la maison du duc de Longueville, avait été installé comme gouverneur dans le château de Caen dès 1648.

2. 10 janvier 1658. A. C.

profiter, lorsqu'il tomba malade. Près de deux mois s'écoulent; Auteuil n'a pas encore fait son voyage; mais la négociation a sans doute marché, car, en prévision de la conclusion, M. le Prince a disposé ses troupes de façon à pouvoir les isoler et les séparer de celles d'Espagne. Il dut mettre alors Boutteville et Guitaut dans la confidence: « Si je vous envoye les compliments de Mlle d'Ostrade (Hoogstraeten), c'est que je seray d'accord avec le cardinal; vous marcherez de Rocroy sur Charleville. Si je vous envoye les compliments de la princesse de Barbançon, c'est que tout est rompu ; vous mènerez vos troupes au rendez-vous de l'armée. »

C'est la princesse de Barbançon qui fit saluer M. de Guitaut [1]. Hocquincourt avait consommé sa défection ; Hesdin était livré à M. le Prince.

A ce moment même, Auteuil, ayant enfin accompli son voyage de Rocroy, rentrait en France sans rien savoir et demandait une audience à Mazarin [2]. M. le Prince était fort inquiet de ce que son confident pourrait dire, et d'avance il niait hardiment: « Toutes ces rumeurs d'un pré-

1. M. le Prince au comte de Guitaut, 28 mars 1658, et note explicative autographe de Guitaut (*Archives* d'Epoisses).
2. 31 mars.



tendu accommodement de la cour avec moy sont des inventions, des bruits qui naissent à point nommé; agissez de telle sorte que le cardinal ne puisse tirer aucun parti des bruits qu'il fait courir [1]. » L'excellent homme ne comprenait pas à demi-mot; comme il s'acharnait à suivre l'affaire, il fallut modérer son zèle. Du reste, Mazarin avait pris les devants; avec un mélange de raillerie, de regrets, de dépit, il défendit qu'on lui en parlât plus longtemps.

M. le Prince eut-il la pensée d'exploiter le désappointement de sa sœur et de son beau-frère pour les engager dans son parti militant? « Nous ne pouvons plus songer à rien tirer du cardinal que ce que nous luy arracherons par la force. Asseurez ma sœur qu'elle peut, sans aucun scrupule pour les intérêts de sa famille, s'abandonner à toute l'amitié qu'elle a pour moy et aller à pleines voiles dans la voye où la porte la passion qu'elle a tousjours eue de me servir utilement. Qu'elle ne feigne point d'asseurer à M. de Longueville que, dans la disposition générale des affaires, il pourroit donner un branle et une secousse à la fortune du cardinal, dont celuy-cy ne se relèvera jamais [2]. »

1. M. le Prince au comte d'Auteuil, 27 mars 1658. A. C.
2. Le même au même, 28 avril 1658. A. C.



Dernière tentative (avril 1658). Échec définitif.

M. de Longueville fut confondu de ce coup de théâtre; c'était un renversement complet: « Je n'y comprends rien », écrivit-il aussitôt à Auteuil. Il venait d'envoyer à M. le Prince un plan d'accommodement, très complet, par lui signé et garanti au nom de Mazarin [1]. Faut-il chercher dans ce message l'explication de la reprise soudaine du 4 mai? Vesta (Condé) donne à 69 (?) le pouvoir de traiter, « m'obligeant à ratifier, dedans un mois après, tout ce qu'il aura accordé et promis pour moy, et de le faire sçavoir aussytost aux m. d'E. (ministres d'Espagne), pour qu'ils apprennent ce que l'on aura fait de ma part. »

D'un seul bond il semble qu'on touche au but; mais, le 24, tout était rompu. M. le Prince se plaint « d'avoir été marchandé comme un cheval », défend qu'on lui reparle de propositions pareilles: « Voilà qui est finy pour jamais. » Il rudoie Auteuil sur ses maladresses et ses imprudences, et se plaint que « M. et Mme de Longueville ont hasardé de me perdre sans ressource en signant la lettre que vous m'avez envoyée; c'estoit me mettre

1. 22 avril. — Ce projet ne manque pas d'intérêt, car on y voit figurer les concessions que Mazarin feignit d'improviser à la fin des conférences de l'île des Faisans, tandis qu'elles étaient depuis longtemps arrêtées dans son esprit: le gouvernement de Bourgogne substitué à celui de Guyenne, la charge de grand-maître accordée à M. le Duc, etc.

en péril de l'honneur et de la vie. Bruslez toutes les lettres que vous avez de moy, et escrivez moy que vous les avez bruslées, sur vostre parole et vostre honneur [1]. »

C'était bien la clôture. La correspondance continue, s'égare. Condé rêve de soulèvements qui seraient prêts à éclore, veut rechercher M. de Beaufort, décider le vieux et pacifique Longueville à se mettre à la tête du mouvement : ce sont de ces chimères si souvent enfantées par le cerveau des proscrits. Aucune ville ne suivit l'exemple de Hesdin, aucun officier de marque n'imita Hocquincourt; les agitations provoquées par la misère en Guyenne et autres provinces n'eurent aucune durée. Le silence se fait, un moment interrompu par un échange de courtoisies, lorsque Louis XIV faillit mourir à Calais après la bataille des Dunes, contre-partie des messages envoyés de la cour pendant la maladie de Condé [2].

Mme de Longueville avait mis tout son cœur dans la négociation; elle resta inconsolable de

1. 24 mai 1658. A. C. — Auteuil ne brûla rien et rendit plus tard les lettres à M. le Prince, puisque nous les retrouvons dans ses papiers; mais Condé avait brûlé tout ce qu'il avait reçu du comte d'Auteuil, et il n'en est rien resté.

2. Le Tellier à M. le Prince, 22 juillet. — M. le Prince à d'Auteuil, 25 juillet 1658. A. C., etc.

l'échec, échec qu'elle attribuait à la violence et à la mobilité de son frère. Six mois plus tard, elle exprimait encore sa douleur à Viole [1]. Il fallut renoncer au rêve de l'accommodement direct. Déjà la partie était liée sur un autre terrain, et la négociation de la paix générale allait prendre un tour tellement sérieux que les tentatives d'arrangements personnels se trouvent rejetées dans l'ombre et dans l'oubli.

Lenet à Mérida (septembre 1658). Don Luis de Haro.

Muni par Condé de longues instructions, Lenet quittait Francfort après l'élection de l'Empereur, et, poursuivant sa route, s'arrêtait vers la fin de septembre (1658) sur les bords de la Guadiana, au fond de l'Estramadure, au milieu des ruines imposantes de la Rome espagnole. C'est à Mérida

1. Lettres des 9 octobre et 4 décembre 1658. A. C. — Mme de Longueville se plaignait du traitement fait « au pauvre correspondant ». Selon elle, M. le Prince aurait voulu rendre d'Auteuil responsable de propositions inopportunes. Cependant tous les d'Auteuil furent constamment bien traités dans la maison de Condé. — Il faut croire que la conduite de d'Auteuil n'avait pas déplu au cardinal; car, aussitôt l'affaire terminée et définitivement manquée, le Roi accorda à d'Auteuil son rétablissement entier (Mazarin au duc de Longueville, 25 mai 1658. A. C.). M. le Prince avait approuvé les démarches de d'Auteuil et trouvait bon qu'il demeurât à Paris et à la cour (lettres du 24 mai et du 12 juin 1658. A. C.).

que le premier ministre du roi catholique avait établi son quartier-général : don Luis de Haro dirigeait en personne les opérations contre le Portugal. Il était, à ce moment, d'assez belle humeur, tout radieux même d'avoir repoussé l'agression insolente des ennemis, — on disait au camp les rebelles, — qui venaient de lever le siège de Badajoz [1] et quittaient le territoire espagnol.

L'envoyé de M. le Prince fut donc accueilli avec bienveillance, quoique avec quelque surprise, car sa visite n'était pas annoncée. L'entretien porta sur les intérêts financiers de Condé, sur sa situation politique et militaire aux Pays-Bas, et sur la continuation de la guerre, qui semblait probable. Don Luis professait une véritable admiration pour le glorieux allié de son roi : « Pourquoi, s'écria-t-il en frappant du pied, pourquoi Peñaranda s'est-il embarqué, passant par Insprück, d'envoyer en Flandre le jeune archiduc! C'est à M. le Prince qu'il fallait donner le gouvernement des Pays-Bas. » Sans suivre le ministre sur ce terrain, Lenet se contenta de démolir la combinaison inventée par Peñaranda, insinuant qu'il fallait laisser faire la campagne prochaine à M. le Prince seul, assisté par Caracena; plus tard, on pourrait essayer de

1. 28 septembre 1658.



l'archiduc en le faisant doubler par Fuensaldaña, dont Lenet affecta de vanter le mérite. De négociations nouvelles, pas un mot; mais il fut fait allusion aux bruits répandus d'un accommodement direct de M. le Prince : « Je ne saurais y croire, dit don Luis; c'est encore une manœuvre du cardinal. » La réponse fut assez habile : « M. le Prince ne peut pas repousser les marques d'amitié de ses amis de France. Il ne cesse de répéter qu'il n'est pas irréconciliable; mais il le sera toujours quand on ne parlera pas de réconcilier les deux couronnes. »

Pimentel et son plan. Sentiment de M. le Prince.

Ces explications étaient d'autant plus délicates qu'il fallait souvent parler devant un témoin incommode, fort au courant, que ses fonctions habituelles n'appelaient pas au quartier-général, et dont la présence semblait de mauvais augure pour le succès de notre ambassadeur : don Antonio Pimentel avait à maintes reprises traversé les desseins de Condé. Cette fois, il se montra conciliant, affectueux même, s'excusant du malentendu qui l'avait séparé de M. le Prince pendant le séjour de la reine Christine à Bruxelles, soutenant la candidature de Condé à tous les grands emplois, gouvernement de Flandre, généralat de l'Empire, etc. [1].

1. Lenet à M. le Prince; Mérida, 16 octobre 1658. A. C.

Que signifiaient cette rencontre et ce langage inattendu? De retour à Madrid, Lenet eut bientôt le mot de l'énigme. Un des ministres, don Fernando de Contreras, lui apprit en grande confidence que Pimentel, appelé à Mérida, y avait reçu instructions et pouvoirs pour une nouvelle et secrète mission en France [1]. Il était chargé de rompre l'union projetée de Louis XIV avec la princesse Marguerite de Savoie, de négocier le mariage de l'infante et la suspension d'armes. Les pressentiments de Lenet ne l'avaient pas trompé sur le péril qui menaçait les intérêts de Condé.

Celui-ci prit la mouche à la première ouverture que lui fit don Juan ; le nom de l'envoyé, le caractère de la mission, tout cet air de mystère ne lui présageaient rien de bon. La suspension d'armes surtout lui paraissait inopportune, prématurée : « Ce seroit pour moy une chose mortelle et qui feroit quitter prise à tous ceux qui sont avec moy. En outre, n'estant plus utile à ces gens icy, ma considération diminueroit parmy eux, et je me trouverois entièrement deschu de toutes manières [2]. »

On voit quel était à ce moment l'état d'esprit

1. Lenet à M. le Prince, 18 novembre 1658. A. C.
2. M. le Prince à Lenet, 12 décembre 1658. B. N.

de M. le Prince et quelle impulsion il devait donner à l'activité fébrile de Lenet. Les ministres espagnols accusaient le pauvre Fiesque, malade et affaibli, de ne pas les avoir suffisamment endoctrinés pendant la mission de Lionne; ce n'est pas le reproche que mérita son successeur [1], dont la faconde, la diffusion, les redites devaient fatiguer, étourdir quiconque avait affaire à lui. Le plus souvent on le renvoyait aux secrétaires, don Cristobal ou don Fernando de Contreras. Il eut cependant audience du roi, et put, un peu plus tard, entretenir longuement le premier ministre, lorsque celui-ci rentra à Madrid après avoir couronné par sa défaite devant Elvas (16 janvier 1659) la désastreuse campagne qui décida de l'affranchissement du Portugal.

Discussion. L'État indépendant.

Les conseillers du roi catholique écoutent d'une oreille distraite les développements de Lenet; ils en savent plus long qu'ils ne veulent l'avouer. Résolus à ne pas déserter les intérêts de M. le Prince, ils pressentent une opposition formidable, et, comme ils ont aussi hâte de conclure la paix, leur embarras est grand : « Que faire? (c'est don Luis qui parle) [2]. On offre de rendre à M. le

1. Déjà hors de combat depuis longtemps, le comte de Fiesque mourut un mois après l'arrivée de Lenet en Espagne.
2. Lenet à M. le Prince, 8, 12 mars 1659. A. C.



Prince tout son patrimoine sans charges, gouvernements ny places, à condition de n'aller pas à la cour et de séjourner en une ou deux villes de France qu'on luy signaleroit. — M. le Prince est résolu à renoncer à tout plutôt que d'accepter de telles conditions ou d'estre un obstacle à la conclusion de la paix »; Lenet l'affirme, et il a en mains toute la correspondance de Condé [1]. — « Eh bien! prenez cette feuille de papier, escrivez ce que M. le Prince trouve de sa convenance des places et estats du roy; le roy le luy donnera, si celuy de France ne le satisfait pas. » — Ainsi pris à l'improviste, l'ambassadeur ne sut que répondre et ne manqua pas l'occasion de se perdre dans les divagations: le connétable de Bourbon fut remis en scène; on revint au cas du prince de Conti, aux bruits d'accommodement et de traité particulier. — « M. le Prince ne peut jamais trouver de sûreté que par un traité général avec les garanties

1. 25 janvier, 8, 29 février, etc. — Chemin faisant, Lenet avait pris soin d'abîmer le pauvre Barrière, qui, échoué à Madrid, cherchait à déterrer quelque affaire pour soulager sa misère. Comme il était accusé d'indiscrétion incurable, ordre formel fut donné de le tenir à l'écart de tout (25 janvier). M. le Prince, en renouvelant ces instructions à Lenet (13 mai), paraît se complaire à refaire la liste des vertus dont Barrière gratifiait Lenet dans une lettre déchiffrée par Servientis : « fourbe, sans honneur, sans probité, descrié à la cour, capable de se laisser corrompre, etc., etc. »

qui ont coutume d'y entrer », dit nettement don Luis, et il avait raison. Cependant il finit par discuter diverses éventualités dans des termes qui trahissaient son hésitation et ne s'accordaient plus avec la fermeté de son langage sur le fond.

L'entretien fut repris plusieurs jours de suite; don Luis tournait, retournait la question, l'examinait sous toutes ses faces : « Que pensez-vous de ceci[1]? N'ayant pu obtenir la restitution du gouvernement de Guyenne à M. le Prince, mon roy lui donne le gouvernement des Pays-Bas avec les mesmes avantages qu'avoit le cardinal-infant; ainsy muny, M. le Prince rentre dans son patrimoine en France et il attend que le roi très chrestien puisse luy offrir l'équivalent du gouvernement de Guyenne. — Pourquoi alors vous estes-vous tant pressé de donner le gouvernement des Pays-Bas à l'archiduc Sigismond? répond Lenet. Il y a autre chose à faire. » Et le voilà lancé dans des considérations à perte de vue sur la sécurité que donnerait à l'Europe la création d'un État intermédiaire placé entre le Hainaut, l'Artois, la Champagne. — Sa conversation avec le jeune prince de vingt ans sur la terrasse de Dijon lui revenait en mémoire[2].

1. Lenet à M. le Prince, 15, 16 mars 1659. A. C.
2. Voir t. III, pp. 477-479.

Don Luis accepte l'idée. Quelques jours plus tard, il communiquait à Lenet, peut-être après correction, deux dépêches de Pimentel[1] : « Les conditions qu'on nous propose sont bonnes, si bonnes que Mazarin ne doit vouloir conclure ni la paix ni le mariage de l'infante : il veut rompre sur le fait de M. le Prince. Pour déjouer sa manœuvre, il suffit de le prendre au mot : accepter les conditions offertes, tant au nom de S. M. catholique qu'au nom de S. A., annoncer en même temps que le roi d'Espagne a donné à M. le Prince la compensation de ce que la France lui refuse, le gouvernement des Pays-Bas et une souveraineté entre Sambre et Meuse. La paix n'étant pas conclue, le roi très chrétien ne peut empêcher M. le Prince d'accepter. » Ce n'était pas l'avis de Condé : « Je vous advoue que je ne comprends pas bien comment il puisse se faire que le roy de France consente que, moy estant son sujet, j'en serve un autre que luy, et je n'entends pas comment cela se pourroit adjuster que je servisse les deux roys tout en mesme temps. »

Cette dépêche de M. le Prince[2] est essentielle. Dans un résumé parfois éloquent, l'homme se

Dépêche de M. le Prince (14 avril 1659).

1. Lenet à M. le Prince, 6, 9 avril 1659. A. C.
2. A Lenet, 14 avril 1659, B. N.

retrouve tout entier, avec le conflit d'idées, de passions qui agitent son esprit et son cœur, le sentiment de son devoir et sa fierté de prince du sang de France, la soif d'indépendance, l'ardent désir de s'affranchir de tout lien, peut-être aussi la secrète intention d'effrayer Mazarin par la chimère d'un projet grandiose qui eût rendu toute paix bien précaire : « ... A vous dire le vray, je ne vois rien qui puisse mieux me convenir que le comté de Bourgogne (la Franche-Comté) en souveraineté. Je vous advoue que pour cela je quitterois de bon cœur mon gouvernement et mes places, pourveu toutesfois que mes amis fussent restablis en France au mesme estat qu'ils estoient avant la guerre, pourveu encore qu'il me fust permis d'envoyer mon fils en France jouir de mon bien et de luy donner ma charge de grand maistre; sans quoy je ne me veux relascher de rien, ny escouter aucune proposition à mon sujet; ce sont choses d'honneur à quoy je ne veux point manquer, non pas pour la vie. Jamais je ne donneray ma démission que pour mon fils... Pour sortir de cette affaire icy, de trois partis il n'y en a qu'un à prendre : ou mon restablissement tout entier en France avec mes amis, — ou le retour de mon fils et de mes amis en la manière que je vous l'ay expliqué, avec le comté de Bourgogne pour moy,

— ou estre abandonné tout à faict et demeurer en l'estat où l'on est. Car je suis résolu à ne prendre aucun de ces meschants petits establissements qui ne me serviroient de rien et qui pourroient faire croire que j'ay esté dédommagé... Asseurés vous que je ne désadvoueray pas ce que vous avés advancé en disant que je me retirerois plustost dans un désert que de causer au roy (d'Espagne) le moindre dommage du monde. Je vous dis icy mon sentiment comme je l'ay dans le cœur. »

Nous assistons à un véritable combat de générosité. Cette déclaration qu'on vient de lire, M. le Prince la renouvelle plusieurs fois, et dans des termes plus formels encore [1]. Il reste, comme il disait, prêt au sacrifice ; c'est lui qui à la fin rendra aux Espagnols leur parole pour obtenir d'eux, et à son détriment, les concessions qu'ils refusaient à Mazarin. D'autre part, malgré quelques défaillances, de faux mouvements plutôt, la conduite du roi catholique et de son ministre vis-à-vis de Condé fut véritablement chevaleresque ; ils poussèrent la loyauté jusqu'à l'abnégation.

On traversait un de ces pas difficiles où l'honneur d'une des deux parties frisait les écueils; Mauvais symptômes. Envoi de Caillet.

1. Voir : Instructions à Caillet, 11 mai. A. C. — Lettres à Lenet, 25, 31 mai, 7 juin, etc. B. N.

d'abord on était loin de compte. Le jour même (14 avril) où Condé adressait à Lenet la dépêche dont nous venons de citer quelques passages, don Luis de Haro prenait aussi la plume pour écrire au prince de Condé. Après avoir tracé à grands traits le tableau des magnifiques conditions obtenues par l'Espagne (don Luis était facile à contenter), il montrait le roi son maître tout prêt à rompre plutôt que de manquer à la parole donnée. Mais M. le Prince ne va-t-il pas acquérir, par sa générosité, une gloire immortelle! renoncer à tout, se sacrifier pour ne pas retarder la signature de la paix et le mariage de l'infante! En échange de son dévouement, il recevra le gouvernement des Pays-Bas avec la souveraineté de trois ou quatre bourgades.

La chute était grande, la compensation mince; les termes mêmes ne sont pas encore arrêtés en conseil et ne seront annoncés qu'après la signature du traité [1], ce qui bouleversait tout l'équilibre de la combinaison.

Cependant Lenet en est encore à l'enthousiasme: les propositions lui plaisent; la lettre de M. le Prince l'a rempli d'admiration: on ne pouvait mieux dire. Il glisse sur la Franche-Comté (on n'en

1. Don Luis de Haro à M. le Prince, 14 avril. — Lenet à M. le Prince, 14, 16 avril 1659. A. C.

parlera plus), et déjà son imagination entrevoit M. le Prince établi en souverain entre Sambre et Meuse, avec le noble château de Marimont pour demeure, la forêt Mormal pour la chasse « et tout le bien de M. de Chimay qu'on lui achèterait », maître des forteresses de Maubeuge et d'Avesnes, « vivant en roy et donnant à son estat de si belles lois que chacun y voudroit estre [1] ». Que M. le Prince se hâte d'accepter!

Entouré d'amis inquiets et de créanciers pressants, rongé par le regret de la patrie absente, partagé entre la fierté et l'honneur, M. le Prince est loin de s'associer aux illusions de son ambassadeur : « Le silence gardé dans les instructions à Pimentel sur les récompenses que je dois recevoir me sera très préjudiciable [2]. » Il repousse les propositions nouvelles et persévère dans les résolutions qu'il a si nettement exprimées. Comme il n'était pas complètement satisfait de l'attitude de son représentant, il expédie en Espagne un des Caillet, qui sera associé à Lenet pour les négociations [3]. Des explications sont échangées, sans

1. Lenet à M. le Prince, 4 mai. A. C.

2. M. le Prince à Lenet, 10 mai. B. N.

3. Instruction du 11 mai (A. C.), et *Mémoires* de Lenet. — Il s'agit ici de Pierre Caillet, intendant de Rocroy, connu plus tard sous le nom de Caillet-Denonville ou de Caillet de Theil. — Sur lui et sa famille, voir t. VI, p. 350.

qu'on paraisse y prendre garde; l'attention est ailleurs : les amis de M. le Prince ne peuvent se consoler de savoir Pimentel seul à Paris entre Mazarin et Lionne.

Suspension d'armes (mai 1659).

A la nouvelle de la suspension d'armes, il y eut un éclat de joie et M. le Prince se mit à l'unisson : « J'ay commandé, écrivait-il le 17 mai[1], de publier la suspension d'armes dans mes places et dans mon armée; l'allégresse est d'autant plus grande qu'on voit bien que la paix suivra infailliblement... Rien au monde ne pouvoit me donner plus de joie; j'en ay une tout à faict tranquille. Il me semble voir le port après un long orage, et y arriver assez glorieusement pour en estre satisfaict. »

Cette flambée de feux de joie fut promptement éteinte. Les rumeurs devenaient de plus en plus défavorables aux intérêts de Condé; on parlait de conditions très dures et déjà acceptées; les messages de don Luis de Haro donnaient à penser : en renouvelant ses déclarations habituelles, en protestant que jamais il n'abandonnerait les intérêts de S. A., le premier ministre ajournait tout « à l'entrevue sur la frontière; là il ne sera pas moins le plénipotentiaire de S. A. que celui du

1. A M. de La Neuville (Auteuil). A. C.

Roy [1] ». *Verba et voces!* Le traité subsiste, déjà signé, ratifié; et quel traité! Il fallut bien en convenir. Le 13 juin, le fatal papier fut mis dans les mains de Lenet, qui put le lire rapidement, prendre quelques notes avec l'aide de don Cristobal et en faire passer l'analyse à M. le Prince.

L'acte signé à Paris le 4 juin 1659 par le cardinal Mazarin et don Antonio Pimentel, véritable traité de paix préliminaire conclu au nom et par l'autorité des deux souverains, reproduisait, avec aggravation, le dispositif que le cabinet de Madrid avait refusé d'accepter en 1656, y compris même les clauses que le plénipotentiaire français n'avait pas osé produire alors. « Tout ce qui regarde S. A. est contenu dans cinq ou six articles [2] fort longs. » Outre la remise des places, le licenciement des troupes et la renonciation aux « alliances, ligues et associations », conditions qui n'avaient jamais été contestées, le traité imposait

Traité de Paris (4 juin). Condé sacrifié.

1. Lenet à M. le Prince, 24 mai. — Le roi d'Espagne et don Luis de Haro à M. le Prince, 25 mai. A. C.

2. Dit Lenet. En fait il y en a dix. Ce traité n'a jamais été publié qu'en espagnol, au siècle dernier. L'original a été détruit; il n'en subsiste qu'une copie en espagnol, déposée aux Affaires Étrangères, et l'analyse envoyée par Lenet à Condé. A. C. — Voir Valfrey, *Hugues de Lionne, ses ambassades en Espagne et en Allemagne,* p. 268, et plus loin, p. 113.

à M. le Prince une série de déclarations conçues en termes humiliants et qui devaient « servir de démission pour ses charges et gouvernements », retenus par le roi très chrétien. Nous y trouvons encore : la restitution du rang et des biens gravement amoindrie par la confiscation de Chantilly, « que le roi très chrétien retiendra moyennant indemnité » ; — la liberté de résidence limitée aux lieux et places « qui ne seront pas suspects au roi très chrétien », sorte d'exil à l'intérieur ; — les amis et serviteurs, rentrant aussi sans charges ni gouvernements, étaient astreints à la résidence forcée. — Enfin les formules offensantes et comminatoires semblaient accumulées à plaisir pour donner au pardon le caractère d'un outrage.

Indignation. Effarement

Le conseil était réuni. Lenet achevait sa lecture. « Pimentel est un misérable, un infâme », s'écrie don Luis. — « Il a déshonoré le roi », répètent les membres du conseil ; « on lui coupera le col. — Dieu sait, dit encore don Luis, avec combien de passion je souhaitai mourir le 16 janvier dernier ; pourquoi faut-il que j'aie survécu au malheur qui m'arriva en ce jour (la défaite d'Elvas) pour assister à cette infamie » ! — Les ministres voulaient faire partir Lenet tout de suite : « Qu'il aille prendre les ordres de M. le Prince ; on fera ce que

S. A. voudra ! » Mais Lenet voit le piège, comprend qu'on cherche à éloigner un témoin incommode, et la tentative est déjouée. Les projets et les combinaisons se succèdent ; c'est une véritable comédie ; car le résultat ne fait point de doute et le parti est pris. On cherche à se persuader qu'il ne faut pas trop se préoccuper de la lettre du traité ; l'important est d'amener Mazarin à la frontière. Une fois les deux premiers ministres en présence, on réglera sur de nouvelles bases ce qui regarde les alliés. — « Mais, reprend Lenet, comment pouvez-vous aller négocier à la frontière avec le dessein avoué de contrevenir à ce que vous aurez ratifié ? Vous serez blâmé de toute l'Europe. »

Vers la fin de cet orageux débat, Lenet se trouve remonté, et, bien qu'un peu ému de ce que Pimentel a recueilli de la bouche de Mazarin sur les relations de Condé avec le cardinal de Retz, il termine son long rapport [1] par des paroles de confiance : don Luis lui a exposé en détail le plan bien arrêté de sa discussion avec Mazarin, et il a bon espoir.

Il est certain que le refus de ratifier le traité Pimentel aurait eu de graves conséquences, non seulement pour la paix du monde, mais pour

1. Dix jours après l'avoir commencé, 24 juin.

Condé et ses amis : les cinq années de la contumace se trouvant expirées au 22 mars et les délais n'ayant été que conditionnellement prolongés, il fallait s'attendre, en cas de rupture, à des mesures rigoureuses, et quant aux biens et même quant aux personnes. Mais, dans la première impression, un fait dominait tout : M. le Prince semblait abandonné des Espagnols ; on l'affirmait à la cour de France. La nouvelle avait transpiré ; tous ceux qui avaient à cœur les intérêts de Condé étaient fort affligés. Mme de Longueville, le maréchal de Gramont lui conseillaient de se jeter dans les bras de Mazarin. On reparle de marier le duc d'Anguien avec une nièce du cardinal[1]. D'autres voient déjà Condé proscrit, exilé pour toujours : « S'il faut se résigner à ce que V. A. s'establisse hors de France, lui écrivait un de ses plus vieux conseillers[2], le climat du duché de Juliers luy vaudroit bien mieux que celuy du royaume de Naples. »

Sang-froid de M. le Prince.

Dans cet effarement des amis, des agents de M. le Prince, lui seul garde son sang-froid, dédaigne les récriminations ; il examine la situation avec calme, pèse les bonnes comme les mauvaises

1. M. le Prince à Lenet, 24 mai. B. N. — M. le Prince à Caillet, 27 juillet, etc. A. C.

2. Le président Ferrand à M. le Prince, 12 juillet 1659. A. C.



chances, fait la part du feu, distingue ce qu'il faut subir de ce qu'on peut contester, circonscrit le terrain de la discussion et en fixe les limites. En somme, il laisse une grande liberté aux plénipotentiaires espagnols ; malgré la vivacité du langage, ses prétentions restent en deçà des avantages que la loyauté ranimée du cabinet de Madrid réclamera, obtiendra pour cet allié un moment abandonné.

Les pages précédentes, les citations qu'elles renferment ont assez fait connaître le sentiment de M. le Prince sur la plupart des questions touchées et brutalement résolues dans le traité de Paris, charges et gouvernements en France, souverainetés, domaines ou hautes fonctions en terre d'Espagne, etc. Sur tout ce qui touche à l'honneur, il reste inébranlable, repousse absolument les « projets de déclaration ou de démission injurieux [1] » qu'on lui présente, et défend ses amis avec non moins d'énergie. Pour le reste, il est résigné : « Le cardinal me paroist le maistre de l'affaire ; je vois bien qu'il me faut préparer de bonne heure à en passer par où il luy plaira ; je demande qu'on ne me tienne pas plus longtemps le bec en l'eau [2]. » Et quand il réclamait avec insistance, pour se

1. M. le Prince à Lenet, 17 août 1659. B. N.
2. Le même au même, 10 septembre 1659. B. N.



rendre aux conférences, un passeport qu'on persistait à lui refuser, « toutefois, ajoutait-il, je n'en voudrois user que si je puis arriver avant la conclusion. Je n'ay jamais hésité à vouloir servir de victime pour le sacrifice de la paix; mais ce seroit estre le jouet du monde que d'arriver là seulement pour y entendre prononcer ma sentence[1] ».

La confiscation de Chantilly lui paraissait une persécution odieuse et mesquine. Mme de Châtillon fut la première à lui en parler : « Le Roy est à Chantilly, lui écrivait-elle de Mello le 27 juin[2]; il s'y trouve fort bien et dit hautement qu'il se réservera cette maison par le traité. » Et la duchesse plaisante M. le Prince : « Néanmoins, ajoute-t-elle, j'espère rester vostre voisine[3]. » — M. le Prince ne goûte pas la plaisanterie : « Ce seroit un affront furieux. Il est faux que le Roy ayt une passion pour cette maison là ; il n'a jamais voulu s'y arrester, et, si on l'y a fait aller, c'est une chose faite à plaisir. C'est la seule maison où je puisse me retirer pendant que je ne seray pas bien à la cour; et comme je ne vois pas que j'y puisse estre bien de longtemps, au moins

1. M. le Prince à Lenet, 20 septembre 1659. B. N.
2. A. E.
3. Mello est à trois lieues de Chantilly.

dois-je avoir une maison de plaisance pour y attendre doucement le retour d'une meilleure fortune [1]. »

Conférences de l'île des Faisans (août-octobre 1659).

Cependant Mazarin approchait de la frontière. Il arrivait malade, très souffrant de la goutte, cruellement soucieux surtout : c'est sa propre nièce qu'il doit éloigner du trône où le Roi semble l'appeler. Comment concilier une certaine rigueur avec les ménagements que commande la plus vulgaire prudence ? Louis XIV consent encore à ne régner que de nom ; mais d'un mot, d'un geste, il peut ressaisir la toute-puissance ; jusqu'où l'amour irrité pourra-t-il le conduire ?

Les nièces viennent d'être expédiées à Brouage ; Anne d'Autriche a obtenu de son fils qu'il se retirât à Chantilly ; mais il peut en sortir, rompre le mariage de l'infante, aller chercher sa belle au fond des marais de la Charente et la délivrer la lance au poing, comme un héros de roman. C'est le moment d'endormir la passion par quelques concessions apparentes, tout en cherchant à resserrer les liens qui retiennent le Roi ; le cardinal autorise une entrevue suprême entre les deux amants, gagne du temps. Le 14 juillet, les ratifications du traité de Paris furent échangées à

1. M. le Prince à Lenet, 3 juillet 1659. B. N.

Libourne ; un grand pas était franchi, et Mazarin pouvait poursuivre son œuvre.

Vers la fin de juillet, le cardinal s'établissait à Saint-Jean-de-Luz ; don Luis de Haro descendait à Fontarabie, Lionne à Hendaye. Le 13 août, première conférence dans l'île des Faisans, au milieu de la Bidassoa. Nous ne soulèverons les lourdes tapisseries qui enveloppent les deux ministres que pour écouter ce qui concerne « l'affaire du prince de Condé » : là était d'ailleurs le nœud de la négociation.

Mazarin savait où il voulait en venir quand, avec la connivence de Pimentel et le concours d'une plume impitoyable, il refusait tout à Condé dans le traité de Paris. La dureté des conditions infligées à M. le Prince, acceptées par Philippe IV, va fournir au cardinal l'arme qu'il saura manier pour faire subir à don Luis de Haro certaines prétentions habilement masquées d'abord. Son plan est bien arrêté ; il n'improvise rien. Tout ce qu'il se propose d'accorder à M. le Prince en dehors des dix articles du 4 juin sera le prix de nouveaux avantages assurés à la France. Parfaitement fixé sur ce qu'il veut avoir et ce qu'il peut abandonner, Mazarin attendra l'heure ; au moment de la conclusion, il aura encore de la marge devant lui et pourra « réserver pour l'a-

venir les autres choses qu'on avait résolu de faire[1] ».

Mazarin refuse de revenir sur le traité de Paris.

Aujourd'hui il se montre inébranlable, bien décidé à ne pas démordre des dix articles, et le dit à tout venant; que ce soit un secrétaire de M. le Prince[2] reçu à Bayonne au passage, ou un vieux courtisan comme Gramont, qui profite d'une visite à Bidache pour risquer une timide tentative[3], la réponse est la même; au premier mot, le cardinal arrête son interlocuteur : le traité du 4 juin! on n'en sortira pas; tout est réglé. C'est le refrain de ses conversations avec don Luis de Haro, et toujours il lui ferme la bouche. Enfin l'Espagnol perd patience : « Non, tout n'est pas réglé; car si vous ne voulez pas écouter nos justes réclamations contre une véritable surprise, il reste à déterminer les récompenses (compensations) que S. M. catholique peut offrir à M. le Prince, et à connaître celles qui ne sont pas suspectes au roi de France : le gouvernement des Pays-Bas? — Dites-moi donc comment M. le Prince pourra concilier deux serments à des souverains différents. — Des places près de la frontière? — Alors qu'il se fasse naturaliser Espagnol. D'ailleurs il a déclaré qu'il n'ac-

1. Mazarin à Le Tellier, 14 septembre. B. N.
2. Caillet l'intendant. — Mazarin à Turenne, 26 juillet. A. E.
3. Gramont à Mazarin, 9 juillet. A. E.

cepterait des places que pour les remettre au roi mon maître. — Un État indépendant entre Sambre et Meuse? — Y pensez-vous? Si M. le Comte (de Soissons) n'avait pas été tué à La Marfée, la possession de Sedan lui aurait permis de bouleverser le royaume. — La Sardaigne? — Non! jamais! jamais! Laissons tout cela. Le roi très chrétien donne l'exclusion à tout don de souverainetés, même de terres, hors de France. M. le Prince pourra acheter des terres en France avec l'argent qui lui sera donné d'Espagne »; et on passe en revue les grands domaines qui pourraient convenir : comté d'Eu, duché de Nevers, etc [1].

Il y eut vingt-quatre conférences entre les deux premiers ministres. Dans l'intervalle, les secrétaires d'État sont aux prises; Pimentel, disgracié, ne paraît qu'à la fin; c'est un vieillard de soixante-quinze ans, Pedro de Coloma, qui doit lutter avec le terrible Lionne, toujours incisif et railleur. Les grandes affaires, l'Artois, le Roussillon, avaient été vite réglées. Quant au reste, don Luis était mal à son aise; car il fallait reprendre pied à pied ce qu'on avait cédé à Paris; mais Lenet était là pour souffler le premier ministre.

1. Caillet et Lenet à M. le Prince, 20, 25 août. A. C. — Mazarin à Le Tellier, 21, 23 août, etc.

Le 18 et le 20 août, les assauts furent terribles; au milieu de la passe d'armes, le cardinal risque une manœuvre hardie. Soudain il offre de rendre à M. le Prince, à son fils, à ses amis, toutes leurs charges, places et gouvernements, « pourvu qu'il plust à S. M. catholique de laisser le Portugal comme il étoit... Je savois bien, ajoute Mazarin, que je pouvois faire hardiment cette proposition sans appréhender d'estre pris au mot[1] » ; mais il savait aussi ce qu'il avait laissé entrevoir : la possibilité d'un échange, l'issue pour sortir de l'impasse. Puis il replie ses voiles; pendant quelques jours, on ressasse ce qui a été dit vingt fois.

L'accord fait sur Avesnes.

Voici la première lueur. Mazarin parle vaguement de certains avantages que le roi très chrétien pourrait accorder à M. le Prince en échange de places cédées par le roi catholique[2]; mais ce n'est pas de lui que la proposition doit venir; par une série d'évolutions, il amène son interlocuteur au point : parmi beaucoup de fatras, le nom d'Avesnes est prononcé[3] ; don Luis a parlé le premier. C'est sur Avesnes que se fera l'accord.

Avec nos moyens de communications rapides, et habitués que nous sommes dans notre siècle aux

1. Mazarin à Le Tellier, 19 août; au surintendant, 21. A. E.
2. Le même à Le Tellier, 30 août. A. E.
3. Le même au même, 4 septembre.

grandes et soudaines mutilations des empires, nous avons peine à comprendre l'importance que nos pères attachaient à la possession d'un canton restreint, à l'occupation d'une petite place. Nous oublions que sur une frontière découpée, au milieu de territoires enchevêtrés et formant une véritable marqueterie, les petites places, bien choisies, devenaient des têtes de route, des serrures pour ouvrir ou fermer les chemins, des débouchés ou des refuges pour les armées, des bases d'opérations.

A peine don Luis a-t-il lâché le mot « Avesnes » qu'il veut le reprendre ; encore une fois il demande qu'on envoie un passeport à M. le Prince, qu'on le fasse venir ; il offre de l'argent. Mazarin, un peu embarrassé, ne veut pas laisser deviner combien Avesnes le tente, se perd en divagations ; mais « il est sûr de sortir de l'affaire avec réputation » ; sa joie éclate dans sa lettre à Le Tellier : il prévoit la fin prochaine et recommande au Roi « de peser ses paroles en parlant de M. le Prince [1] ».

Signature du traité (7 novembre).

« Enfin nous avons fondu la cloche ; tout est convenu ; don Luis a signé l'article de M. le Prince, et ce sur la demande formelle du dit prince, que

1. 12 septembre. A. E.

M. don Luis a voulu avoir escrite et signée de Lenet et Caillet[1]. » Le cardinal rend justice au procédé de Condé : c'est lui qui a dégagé la parole du roi d'Espagne, c'est à lui qu'on doit la paix. Le lendemain, Lenet et Caillet recueillent les mêmes déclarations de la bouche de Mazarin. Toutefois celui-ci refuse de les recevoir en la salle de la conférence comme il faisait pour les envoyés des ducs de Mantoue et de Savoie, afin d'éviter l'apparence de traiter leur maître en souverain; il se contente de les recevoir en son logis, d'où il aurait eu d'ailleurs quelque peine à sortir; car en ce moment la goutte ne lui faisait pas trêve. L'entretien fut long et gracieux; reprenant toute l'histoire de ses relations avec Condé, le cardinal s'étendit sur les articles du traité; et comme ses interlocuteurs présentaient quelques observations, parlaient des charges, des amis : « Mais laissez-moi donc quelque chose à faire quand M. le Prince sera rentré; je suis décidé à bien vivre avec lui, et je compte sur la réciproque[2]. »

On discuta encore pendant plus d'un mois sur la rédaction, sur les détails, parfois en s'échauffant. Il y eut des simulacres de rupture : un jour Maza-

1. Mazarin à Le Tellier, 16 septembre, 3 octobre.
2. Lenet et Caillet à M. le Prince, 6-14 octobre. A. C.

rin feignit de rappeler le maréchal de Gramont, qui avait pris la poste pour aller en ambassade extraordinaire demander la main de l'infante, et lui défendit de passer Irun; don Luis parlait de retourner à Madrid. Le lendemain, quand les secrétaires d'État revenaient consternés, le ciel était serein de nouveau; l'orage avait abouti à une petite victoire de forme remportée par le ministre espagnol, et à un avantage plus sérieux au fond obtenu par le cardinal. Le 7 novembre, tout était terminé, signé, scellé.

L'article de M. le Prince. Préliminaire.

Le traité des Pyrénées est une œuvre accomplie et l'un des plus beaux monuments que nous ait laissés la diplomatie française; moins vaste, plus concentré que le traité de Munster, il est aussi plus précis, complète la paix de Westphalie, confirme et développe l'établissement de la France en Alsace, lui assure la possession du Roussillon avec Perpignan et la Cerdagne deçà les monts, d'Arras avec presque tout l'Artois, quelques positions dans le Hainaut et la Flandre maritime. Tout est précisé, réglé avec bon sens et mesure. Les alliés ne sont pas oubliés; les grands voisins, Lorraine, Savoie, y figurent, habilement ramenés sous la protection de la France, quoique avec quelque dureté pour le premier. La forme est noble et grande.

Dix articles étaient consacrés à M. le Prince

et formaient un traité séparé dont voici le préliminaire :

« Monsieur le Prince de Condé aiant fait dire à Monsieur le Cardinal Mazarin, plénipotentiaire du Roy Très Chrestien, son souverain Seigneur, pour le faire sçavoir à Sa Majesté, qu'il a une extrême douleur d'avoir, depuis quelques années, tenu une conduite qui a esté désagréable à Sa Majesté, qu'il voudroit pouvoir racheter de la meilleure partie de son sang tout ce qu'il a commis d'hostilité dedans et hors de la France, à quoy il proteste que son seul malheur l'a engagé plustost qu'aucune mauvaise intention contre Son service, et que si Sa Majesté a la générosité d'user envers luy de sa bonté royale, oubliant tout le passé et le retenant en l'honneur de Ses bonnes grâces, il s'efforcera, tant qu'il aura de vie, de reconnoistre ce bienfait par une inviolable fidélité, et de réparer le passé par une entière obéyssance à tous Ses commandements ; et que cependant, pour commancer et faire voir, par les effets qui peuvent estre présentement en son pouvoir, avec combien de passion il souhaite de rentrer en l'honneur de la bienveillance de Sa Majesté, il ne prétend rien en la conclusion de cette paix, pour tous les intérests qu'il y peut avoir, que de la propre bonté et du seul mouvement dudit Seigneur Roy son souverain Seigneur,

et désire mesme qu'il plaise à Sa Majesté de disposer pleinement et selon son bon plaisir, en la manière qu'Elle voudra, de tous les dédommagements que le Seigneur Roy Catholique voudra luy accorder et luy a desjà offerts, soit en estats et pays, soit en places ou en argent, qu'il remet tout aux pieds de Sa Majesté... »

Il est impossible, d'une part, de s'incliner avec plus de noblesse et de faire amende honorable en termes plus dignes; de l'autre, de ménager plus délicatement l'honneur du prince repentant, tout en affirmant l'autorité de la couronne; nous sommes bien loin du traité Pimentel. Dans les articles qui suivent, la disposition est si habile, les noms des deux rois et de M. le Prince sont groupés avec tant d'art, la contre-partie de chaque concession arrive si bien à point, qu'en sauvant les apparences et sans que le roi très chrétien paraisse jamais traiter directement avec son sujet, l'ensemble a le caractère d'un contrat qui engage les deux couronnes vis-à-vis de Condé.

Les dix articles. Dans le délai de huit semaines, M. le Prince devra remettre à son roi les trois places où il tient garnison, licencier ses troupes, et accepter par écrit tout ce qui a été convenu entre les plénipotentiaires des deux couronnes. « Moyennant l'exécution de ce que dessus, S. M. rétablira le dit



s[r] Prince réellement et de fait en la libre possession et jouissance de tous ses biens, honneurs, dignités et privilèges de premier prince du sang de France. » — Le roi catholique, « au lieu de ce qu'il avoit intention de donner audit seigneur Prince comme dédommagement », devra remettre la ville et citadelle de Juliers au duc de Neubourg, et mettre entre les mains de S. M. très chrétienne la place d'Avesnes, « que la dite Majesté Catholique avoit l'intention de donner au dit s[r] Prince. Moyennant ce que dessus, en compensation des dites remises et cession, le Roi Très Chrestien donnera au dit s[r] Prince le gouvernement de Bourgogne et Bresse, du château de Dijon et de Saint-Jean-de-Losne, et à Monsieur son fils le duc d'Anguien la charge de grand-maistre de France, avec survivance à M. le Prince ». Enfin M. le Prince était mis en possession du domaine de Bourbonnais, par échange avec le domaine « d'Albret, dont Sa Majesté a disposé autrement ». Ce dernier arrangement, qui convenait à Condé puisqu'il voyait ainsi le titre de duc de Bourbon rendu à sa branche, répondait au désir particulier de Turenne, qui s'était montré fort jaloux d'assurer le duché d'Albret à la maison de Bouillon et inquiet des intentions de M. le Prince[1].

1. Turenne à Mazarin, 10 juillet 1659. A. C.

Cette courte analyse suffit à faire comprendre quels avantages le traité du 7 novembre 1659 assurait à Condé, à ses héritiers et descendants. Louis de Bourbon rentrait en possession d'une partie de ses charges et de tous ses biens, honneurs et dignités, non pas en vertu d'une amnistie, d'une simple déclaration royale, mais de par un traité de paix, un contrat synallagmatique, un accord entre deux souverains. Pour les biens notamment, cet instrument diplomatique devenait un titre de propriété qui primait tous les autres et devait éloigner toute contestation, toute revendication.

Les domaines du Clermontois[1], don récent de la couronne, étaient les seuls spécifiés dans l'article relatif à la restitution des biens. Il en eût été de même pour Chantilly, si Mazarin avait pu maintenir sa prétention, faire considérer ce château et cette terre comme récemment distraits par donation du domaine de la couronne; mais il n'en fut rien, et la restitution de Chantilly se trouva implicitement comprise dans la clause générale.

Chantilly. Dernière tentative de Mazarin.

S'il faut en croire une lettre attribuée à Mazarin et adressée à Lionne[2], le cardinal s'attendait à recevoir un billet du premier ministre de S. M.

1. Clermont-en-Argonne, Stenay, Dun, Jametz. — Voir t. V, p. 125.
2. 10 novembre 1659. B. N. (*copie.*)

catholique « mettant, au nom de M. le Prince, Chantilly à la disposition du Roy, qui en donnera récompense » ; mais don Luis aurait renvoyé l'enveloppe, préparée d'avance, avec ces simples mots: *Juzgo que esta clausula se deve quitar del tratado.* Vive réclamation du cardinal : « J'attends le billet; il faut qu'il contienne ce qui étoit porté par le traité de Paris, avec cette seule différence qu'alors le Roy retenoit Chantilly et qu'à présent il le reçoit des mains de M. le Prince. Il y a eu engagement formel. L'affaire tient à cœur au Roy. » Nous n'avons trouvé aucune trace ni du début, ni de la suite de cette affaire, nul vestige de négociation ou d'engagement. L'article du traité de Paris qui admettait la prétention du cardinal semble avoir été passé sous silence. Le Chantilly des d'Orgemont et des Montmorency resta aux Condé sans contestation et sans réserve [1].

1. Le caractère de la restitution faite en 1643 en vertu du droit de grâce, dont l'application avait été seulement suspendue par Louis XIII, — caractère que Mazarin feignait de méconnaître, — a été admirablement développé par Philippe Dupin, plaidant pour le duc d'Aumale contre le fisc en 1842, et formulé dans un très bel arrêt de la cour d'Amiens. L'éminent avocat était préparé à développer de nouveaux moyens plus forts encore, tirés du traité des Pyrénées; mais il lui parut suffisant de se maintenir sur le terrain où s'étaient placés les représentants du domaine de l'État.

Le traité des Pyrénées.

Les lettres de Mazarin servent de commentaire aux articles, mais commentaire écrit pour les familiers, recueil de matériaux préparés pour répondre d'avance aux mécontents et aux envieux. Le cardinal énumère avec complaisance les concessions arrachées à don Luis, fait valoir la restitution de Juliers au duc de Neubourg, la cession d'Avesnes, Mariembourg, Philippeville à la France, et parle dédaigneusement de ce qu'il a lui-même concédé : M. le Prince frustré du gouvernement de Guyenne, réduit à celui de Bourgogne, qui n'a guère d'importance; la charge de grand-maître, qui représente un faible revenu, un médiocre patronage, et ne donne « d'autorité que sur des cuisiniers et gens de cette volée » ; encore est-elle accordée au fils pour lui refuser la Champagne ; le père n'a que la survivance.

Ce n'est pas de ce point de vue étroit qu'il faut envisager le grand acte de 1659. Laissons les arguments mesquins de discussion, les satisfactions d'amour-propre que chacun veut s'octroyer; oublions aussi les fautes commises de part et d'autre et contemplons le spectacle dans sa grandeur.

On a reproché à Mazarin de n'avoir pas tiré de la victoire des Dunes et de l'abattement militaire de l'Espagne tous les avantages que la France pouvait espérer. Sans doute le traité de 1659 n'est



pas à l'abri de la critique; la verve satirique de Saint-Évremond s'est attachée à en faire ressortir les points faibles; mais en bravant l'exil pour accabler de sarcasmes la politique de Mazarin, l'auteur de la *Lettre sur la paix des Pyrénées* oubliait son jugement sur le « vaste » de Richelieu. L'application de la maxime: « il faut écraser l'ennemi vaincu », n'a pas toujours réussi à ceux qui l'ont mise en pratique et poussée à outrance.

Oui, don Luis de Haro avait lutté vaillamment dans les conférences; il en sortait sans humiliation. L'Espagne, ménagée, forte encore, quittait la coalition pour se rapprocher de la France; et la France, victorieuse, respirant enfin après ces longues guerres, se retrouvait unie, délivrée de la lutte des partis par la réconciliation de Condé. Ce résultat est assez grandiose et suffit à immortaliser la mémoire de Mazarin.

M. le Prince se montre satisfait de ce qu'il vient d'obtenir, sans oublier Chantilly dans son tableau. Pour ses amis, il aurait voulu plus; mais s'ils sont exclus de leurs anciennes charges, ils rentrent dans leurs biens et honneurs; ils sont réhabilités et déclarés capables de toute espèce de charges; quant à celles qu'ils perdent, ils en peuvent être récompensés de l'Espagne et en recevoir la valeur, que don Luis promet de payer comptant.

« Il me semble que je sors de tout cecy assez bien et glorieusement [1]. »

Glorieusement, c'est beaucoup dire; la gloire mal acquise ne doit pas entrer en compte. *Quantum pœnituit*[2] ! L'honneur était sauf. Condé acceptait le pardon sans bassesse, sans avoir trahi ses alliés ni sacrifié ses amis; il conservait son rang, recouvrait ses terres et restait dans le service; son nom se trouve attaché à la restitution de Rocroy, Linchamp, Le Catelet, à l'acquisition d'Avesnes, à la rectification de nos frontières du Nord et du Midi.

Il a souffert, traversé de cruelles épreuves; sa ruine financière paraît complète ; mais il n'est pas abattu et porte la tête haute; les leçons du malheur ne sont pas perdues pour lui; c'est un homme nouveau qui va rentrer en France.

1. M. le Prince au comte d'Auteuil, 16 octobre 1659. A. C. — Le traité n'était pas encore conclu; mais les « articles de M. le Prince » étaient signés et lui avaient été communiqués.

2. Tableau de Chantilly. Voir plus haut, p. 3.

APPENDICE.

TRAITÉ DE PARIS, 4 JUIN 1659.

Le traité de Paris, 4 juin 1659, dûment ratifié par les deux souverains, avait tous les caractères d'un arrangement définitif et qui ne pouvait être modifié que dans les détails. Pour apprécier l'importance du résultat obtenu et mesurer le chemin parcouru pendant les négociations finales, il est curieux de comparer l'analyse authentique des articles de M. le Prince avec le texte du traité des Pyrénées. Laissons parler Lenet (13-24 juin, A. C.):

« ... Tout ce qui regarde V. A. est contenu dans cinq ou six (lisez dix) articles fort longs, qui vont poursuivant:

« Qu'après que vous aurez envoyé une personne au Roy pour lui demander pardon par écrit..., après aussy que V. A. aura rendu les places de Rocroy, Linchamp et Le Catelet, et licencié toutes ses troupes sans pouvoir les prêter, donner ou vendre à qui que ce soit, on vous rendra tous vos biens, duchés, comtés, terres, seigneuries, meubles, qui se trouvent en nature, etc.;

« Que V. A. aura à déclarer six semaines après les publications du traité si vous agréez et approuvez ledit traité, et que votre déclaration servira de démission pour vos gouvernements et vos charges; faute de quoy, et ledit temps passé, V. A. sera déchue de la grâce qui luy est faite et demeurera au même état qu'elle étoit au 22 mars passé, qui est le jour que les cinq années de votre contumace sont expirées;

« Que V. A. renoncera, tant pour elle-même que pour Mgr le Duc son fils, à tous traités, alliances, ligues et associations;

« Que vous ne pouvez prétendre aucune récompense, désintéressements ny échanges pour vos dites charges et gouvernements;

« Que le roy d'Espagne ne pourra donner ny à vous ny à

Mgr le Duc aucune récompense suspecte à la France, comme gouvernement de royaumes, de provinces ny de places en souveraineté ;

« Que sadite Majesté ne pourra vous retirer en ses états en cas de contravention à la paix ;

« Que V. A. ne pourra prétendre aucun payement de ce qui luy étoit dû avant sortir de France, ny aucun dédommagement pour les démolitions ou ruines de vos maisons, coupes de bois, etc.;

« Que le Roy retiendra Chantilly en vous en donnant le prix raisonnable ou d'autres terres en échange, suivant qu'il sera convenu ;

« Et quant à vos amis, serviteurs et domestiques, ils retourneront dans leurs biens sans qu'ils puissent prétendre les charges, places et gouvernements qu'ils avoient, et viendront en France en toute sûreté, pourvu qu'ils ne soient atteints d'aucuns autres crimes que d'avoir suivy V. A. ;

« Que V. A. et tous ses dits serviteurs pourront demeurer dans tels lieux et villes du royaume qu'il plaira à V. A. et qu'eux voudront, pourvu qu'elles ne soient pas suspectes au Roy très chrétien... »

LIVRE SEPTIÈME

1659 A 1686

LOUIS II DE BOURBON

DEUXIÈME DU NOM, QUATRIÈME PRINCE DE CONDÉ,
LE GRAND CONDÉ,

NÉ LE 7 SEPTEMBRE 1621, MORT LE 11 DÉCEMBRE 1686.



Imp. Ch. Wittmann



LOUIS II DE BOURBON

CHAPITRE PREMIER

LE RETOUR.

1659-1664.

M. le Prince quitte Bruxelles (29 décembre 1659). La goutte et les créanciers. — Lettres au pape, au Roi et au cardinal. — Voyage; entrevues, Aix (27 janvier 1660). Le Roi et le cardinal. — Condé à Saint-Maur (21 février). Bussy. Turenne. — Rapatriement de l'armée de Condé. — Déclaration de M. le Prince. Colbert. Méfiance de Mazarin. — Grand émoi des « clous ». Préséances. M. le Prince conciliant. — Entrée du Roi à Paris (3 septembre). Situation de M. le Prince. — L'hôtel de Condé. Le grand-maître de France. Mariages illustres. — Mort de Mazarin (mars 1661). Condé reste « banni du secret des affaires ». — Il reçoit le cordon bleu (31 décembre 1661). Guitaut et Coligny-Saligny. — Le carrousel (5 juin 1662). « Le héros de l'histoire et celui de la fable ». — Nouveaux salons et anciennes amies. — La duchesse de Mecklembourg (Mme de Châtillon) et le duc de Luxembourg (Boutteville). — Arrestation de Foucquet (septembre 1661). Mort du président de Nesmond.

La reine Marie de Gonzague et la succession de Pologne. — Candidature parallèle. « L'affaire Longueville ». M. Vincent. La Palatine. — Le duc d'Anguien soutenu par Marie de Gonzague. Opposition du cardinal. Agrément du Roi (30 novembre 1660). — Négociation officielle. Lubomirski. Sobieski. Tout semble abandonné (septembre 1662). — Transformation. Contrat de mariage



du duc d'Anguien (août 1663). — Il épouse Anne de Bavière (10 décembre). Situation à la cour.

M. le Prince quitte Bruxelles (29 décembre 1659). La goutte et les créanciers.

Le 29 décembre 1659, Condé quittait Bruxelles au bruit du canon, escorté par le vice-roi et les principaux seigneurs de la cour, au milieu des témoignages universels d'un respect affectueux. Les derniers temps du séjour avaient été fort brillants. Le chevalier de Gramont était venu présenter les compliments de toute sa famille; d'autres visiteurs suivirent. Les fêtes se succédèrent; la Saint-Hubert fut célébrée à Tervueren; M. le Prince y courut le cerf avec les princes anglais. Quelque amertume s'était mêlée à ces réjouissances : les créanciers affluaient, pressants, portant partout d'incessantes sollicitations[1]; leur nombre, leur attitude laissaient entrevoir une longue perspective de difficultés. Et puis le commencement de l'ère qui allait s'ouvrir était marqué par une visite de mauvais augure.

Le 20 juillet 1659, — la date est précise et donnée par Condé lui-même, — il eut son premier accès de goutte; il n'avait pas trente-huit ans. « Si je n'ay pas respondu plus tost à ma sœur, écrivait-il à d'Auteuil[2], c'est que j'ay les gouttes;

1. M. le Prince à Lenet, 19 novembre 1659. B. N.
2. 24 juillet 1659. A. C.



cette excuse est quelquefois un peu suspecte, mais non pas aux nouveaux goutteux, qui pour l'ordinaire ont peyne à l'advouer aux premières attaques ; pour moy, je suis franc, et je voy bien que le mal dont j'ay souffert depuis samedy à un pied ne doibt pas s'appeler autrement. » Et à Mme de Longueville[1] : « Les douleurs m'ont duré quatre jours, les plus cruelles du monde. Je ne doubte point que, si cet accident me fust arrivé autrefois, vous ne vous fussiez bien moquée de moy ; mais je croy qu'à cette heure je vous feray pitié et que vous attribuerez cela à châtiment de Dieu. Trouvez bon que je vous conjure de ne faire ny l'un ny l'autre, car j'ay eu assez de mal pour ne pas vous donner à rire, et je ne suis pas assez meschant pour attirer sur moy les châtimens de Dieu. » Désormais la nouvelle venue prendra habituellement la place des diverses infirmités dont souffrait M. le Prince, gravelle, pierre, et jusqu'à la fièvre, tierce ou double tierce. Cependant le premier accès de goutte passa en quelques jours. De bonnes paroles et quelques gages vaguement donnés sur les premiers paiements attendus d'Espagne firent prendre patience aux créanciers. Six semaines après la signature du traité, M. le Prince avait pu se

1. Bruxelles, 2 août 1659. A. C.



séparer de ces alliés qui lui avaient été fidèles, de cette noblesse, de tout ce peuple dont la cordialité ne s'était jamais démentie. Mazarin avait peut-être rêvé un départ moins grave, moins digne, plus précipité, un empressement qui désignât clairement le premier ministre français comme le seul auteur de la paix et le bienfaiteur de Condé.

Lettres au pape, au Roi et au cardinal.

Selon lui, M. le Prince, dans l'expression de sa reconnaissance, devait parler moins du Roi que du cardinal; surtout il devait s'abstenir de toute allusion à la part que lui-même, Condé, avait prise au grand événement qui venait de s'accomplir; quand on sut en quels termes M. le Prince avait cru devoir annoncer au pape le « changement de sa fortune » et la fin de la guerre[1], Mazarin ne cacha pas un assez vif mécontentement. Il aurait même désiré, semble-t-il, que Condé, pressé de témoigner sa gratitude, se mît au-dessus des règles et des formes, et, sans passeport, sans

1. « Très Saint Père, ayant pleu à Dieu de donner la paix aux deux couronnes, et à ma longue patience la fin de mes disgrâces par un heureux retour dans les bonnes grâces du Roy, je viens rendre compte à Vostre Sainteté de ce changement de ma fortune. Je ne puis pas douter, après les diverses marques que j'ay de son affection paternelle, que Vostre Sainteté n'y prenne beaucoup de part. Je La supplie de donner sur ce sujet audience au sieur de Saller, qui dira plus particulièrement à Vostre Sainteté les bontés dont Sa Majesté use en mon endroit en me rendant l'honneur de ses bonnes grâces, et la



suite, prît la poste à la première nouvelle de la paix, traversant la France incognito, presque déguisé, pour venir à Toulouse, non pas embrasser les genoux du Roi son maître, mais se jeter aux pieds du ministre qui lui rouvrait les portes de la patrie. C'est du moins l'avis que, des frontières mêmes d'Espagne, Lenet formulait dans une dépêche en clair; loin d'envelopper cette démarche d'aucun mystère, il avait communiqué son plan à M. de Longueville et à d'autres. Quelque étourderie qu'on prête à un négociateur aussi éprouvé, il est difficile d'admettre qu'il eût ainsi agi de son chef et fait tant de bruit s'il n'y avait été plus ou moins ouvertement encouragé par le cardinal. Condé blâma Lenet[1] et rejeta son ouverture : « Si j'avois voulu faire une desmarche comme celle-là, je l'aurois faite il y a six mois; mais, Dieu mercy, je n'ay pas pris ce chemin là pour sortir d'affaire et je ne le veux pas prendre. Je

sensible joye que j'en ay, pleine d'une reconnoissance infinie. Je sens aussy comme j'y suis obligé les bontés de Sa Majesté Catholique, qui n'a rien trouvé de difficile pour mes interez; et reconnoissant la main de Dieu dans la perfection d'un ouvrage qui sembloit si difficile aux yeux des hommes, je rends à sa divine bonté les grâces que je luy puis rendre... » (Bruxelles, 29 novembre 1659. A. E.)

1. Cet incident ne serait-il pas le principe, l'origine du refroidissement qui s'éleva plus tard entre Lenet et Condé?



feray tousjours asseurément les choses de bonne grâce, mais aussy ne les feray-je jamais avec bassesse, et garderay tousjours le décorum comme doit faire une personne de ma condition. Il y a en toutes choses des mesures à garder au-delà desquelles ce que l'on feroit ne passeroit pas pour galanterie, mais bien pour une foiblesse digne de blasme[1]. »

C'est donc Guitaut qui avait porté à la cour de France les lettres courtes et dignes dans lesquelles Condé protestait de son repentir, de sa fidélité au Roi et de sa ferme résolution de bien vivre avec le premier ministre de S. M[2]. Guitaut venait de rapporter toutes les décisions relatives aux troupes, ainsi que les passeports demandés par M. le Prince pour ses amis. Marchin seul refusa d'en profiter; Liégeois, mécontent, malade, ne se voyant plus guère d'avenir en France, il avait « fait son arrangement avec Mr Don Louis ».

Voyage; entrevues, Aix (27 janvier 1660). Le Roi et le cardinal.

Après la solennité inévitable du départ, Condé voulut rentrer en France aussi simplement que possible. Accompagné de son fils, « il prit le chemin d'Avesnes pour éviter, en Flandre comme en France, les compliments, les salves, les grandes

1. M. le Prince à Lenet, 19 novembre 1659. B. N.

2. M. le Prince au Roi, à Mazarin, 26 novembre 1659. A. C. — Saller partit pour Rome le 29 avec la lettre citée ci-dessus.

villes[1] ». Traversant l'épaisse forêt qui devait échoir à son fils[2], il descendit incognito à Soissons chez son vieux camarade Puységur[3], l'ancien mestre-de-camp de Piémont (3 janvier 1660). Après quelques heures de repos, il repartit pour Coulommiers, où l'attendaient le duc et la duchesse de Longueville. Quelle joie pour le frère et la sœur de se jeter dans les bras l'un de l'autre! M. de Longueville avait reçu les pleins pouvoirs de son beau-frère pour préparer le terrain, régler tous les détails du voyage et les mouvements de chacun. La duchesse de Longueville emmena chez elle, à Trie, sa belle-sœur Madame la Princesse, arrivée à Coulommiers vingt-quatre heures après son mari; M. le Duc s'en fut à Augerville dans la maison bien connue d'un fidèle serviteur de la famille, le président Perrault, qui avait souffert pour leur cause et arrivait aussi de l'exil. Fils et femme avaient « ordre de ne recevoir aucune visite avant que S. A. S. n'aye veu le Roy ». Les équipages sont à Saint-Maur et Valery.

Le 10 janvier, M. le Prince « partit en relais

1. Bourguignet à Lenet, 26 janvier 1660. B. N.

2. En 1688, à la mort de Mlle de Guise. — Voir plus loin, p. 147, note.

3. Sur Puységur et ses relations avec Condé, voir t. V, pp. 198, 273, 274.

de carrosse pour la cour » ; il avait dans sa voiture le premier de ses lieutenants-généraux, son cousin Boutteville, et ses deux premiers gentilshommes, Coligny et Guitaut, dont la rivalité ne dut pas ajouter à l'agrément du voyage. Une chose préoccupait Condé : rencontrerait-il son frère à la cour? Comment se passerait l'entrevue? Il s'en était ouvert à Longueville. Tout alla pour le mieux du monde : quittant l'antichambre de son oncle Mazarin, le prince de Conti s'avança jusqu'à Lambesc; on se rencontra par les chemins; on s'embrassa sans s'expliquer; l'intimité ne reparut pas, mais les rapports restèrent convenables. Le maréchal de Gramont était là aussi sur cette poudreuse route de Provence; cette fois l'accolade fut chaude. Sans se permettre aucune infraction à ses devoirs et à ses habitudes de courtisan accompli, le maréchal n'avait jamais caché les sympathies personnelles dont, en maintes circonstances (nous l'avons vu), il sut donner des marques à celui qu'à son grand chagrin il devait traiter en ennemi du Roi. En le voyant, Condé sentit revivre tous les souvenirs de la jeunesse et lui demanda des nouvelles du « vieux prince de l'amour » : c'était le nom qu'au temps des soupers chez Ninon les amis du vainqueur de Rocroy et de Norlingue donnaient à Toulongeon, le frère du



maréchal[1]. Enfin, le 27 janvier, Condé entrait à Aix et montait chez le cardinal. Quelle fut la forme de l'entrevue? « Je régleray ma manière d'agir sur celle que M. le Prince tiendra avec moy[2]... Je luy donneray la main chez moy, mais je prétends l'avoir partout ailleurs », écrivait encore Mazarin à Lionne[3] en se livrant à une longue dissertation sur la préséance des cardinaux ; victorieux et tout-puissant, il tenait à reprendre le terrain d'étiquette qu'il avait jadis abandonné ; nous ignorons comment fut définitivement réglée cette grave question. Le cardinal était sur ses gardes; il s'était montré médiocrement satisfait des lettres de Condé, les trouvant seulement « assez civiles ». Cependant le langage et l'attitude lui parurent corrects, et le premier prince du sang fut introduit « dans la chambre de la Reine, où il présenta ses respects à Leurs Majestés[4] ». C'est sous cette forme, qui pouvait s'ap-

1. « Je vous prie de dire au vieux prince de l'amour que j'attens sa nouvelle comédie avec bien de l'impatience et que *soy su criado come siempre* (je suis son serviteur comme toujours). — M. le Prince au maréchal de Gramont, 1er mars 1660. A. C.

2. Mazarin à Turenne, 16 décembre 1659. A. E.

3. 9 novembre 1659.

4. *Gazette de France*, 1660 ; n° 20, p. 151. — Aussitôt après avoir vu le Roi, Condé reçut des lettres d'abolition, qui ne faisaient que répéter et confirmer les articles du traité de paix. (Original A. N.)

pliquer à un retour de voyage, que la nouvelle était donnée à toute la France par le s[r] Renaudot, et la même *Gazette* annonça que, le lendemain, M. le Prince avait dîné chez Son Éminence. Toute la cour était en liesse ; le 4 février, elle partait pour Toulon, et Condé prenait le chemin de Paris.

Condé à Saint-Maur (21 février). Bussy. Turenne.

Il s'en fut droit à sa maison de Saint-Maur (21 février). Là il retrouva même affluence qu'à la veille du départ neuf ans plus tôt, mais d'autres visages ou du moins un esprit bien différent dans la foule des visiteurs : anciens adversaires plus ou moins invétérés, amis restés de tout temps attachés à sa cause, d'autres heureux de renouer des liens un moment brisés; nous en citerons deux. Bussy avait commandé les gendarmes de Condé ; il voulait effacer le souvenir d'une séparation qui fut trouvée un peu brusque; homme de guerre fort apprécié, il n'était pas sans espérer que ce rapprochement mettrait un terme à la défaveur qui déjà le frappait, un roi jeune et sans doute avide de gloire ne pouvant négliger d'employer un capitaine de la valeur de Condé. Bussy faisait fausse route ; il ne put ni regagner la bienveillance de Condé, qui d'ailleurs resta longtemps sans emploi, ni désarmer la juste défiance que son caractère peu sûr et la tournure maligne de son esprit inspiraient à Louis XIV.

Turenne n'avait pas cherché à rencontrer au passage de la frontière [1] son camarade de jadis, son ennemi de la veille; il avait encore bien des choses sur le cœur. Il arrivait un peu embarrassé à Saint-Maur; la chambre était pleine de monde; mais M. le Prince, rompant promptement la glace, prit le maréchal dans un coin, et ils causèrent fort amicalement de tout le passé, « mesme des lettres escrites auprès de Condé ». — Qu'on se rappelle de quelle encre M. le Prince avait écrit à Turenne, à La Ferté, à Castelnau, à propos d'une affaire d'arrière-garde, au mois d'août 1655 [2]. — L'éponge fut passée sur cet amer souvenir. « Je fus fort aise de le voir et on ne peut s'attendre à aucune civilité qu'il ne me fit », poursuit Turenne [3]. Plusieurs visites furent échangées. « M. le Prince m'est venu voir, et la chose continue à aller le plus honnestement qu'il est possible; tous ses gens me disent fort qu'il me faict l'honneur d'estre de mes amis... Estant dans son carrosse, on a dict que V. Ém. me procuroit auprès du Roy la charge de

1. « Si M. le Prince passe la frontière, je compte l'aller voir à la première ville où il passera; mais si cela retarde, je ne serai plus à la frontière » (Turenne à Mazarin, 2 décembre 1659. A. C.); et le maréchal s'arrangea pour ne plus s'y trouver, ce qui ne devait pas déplaire à Mazarin.

2. Voir t. VI, pp. 419-427.

3. A Mazarin, 24 février 1660. A. C.

mareschal-général; il tesmoigna en estre fort ayse... Je l'ay fort entretenu et avec beaucoup d'ouverture de cœur... Je ne le trouve pas changé, et il m'a semblé de la mesme humeur que quand il est parti, hors l'attachement au service du Roy et l'amitié dans laquelle il dict qu'il veut demeurer avec V. Ém. [1] »

Rapatriement de l'armée de Condé.

Dans sa conversation avec le maréchal, M. le Prince lui toucha un mot d'une affaire qui venait de faire couler beaucoup d'encre, donnant lieu même à quelques-unes de ces petites scènes tragi-comiques dont Mazarin commençait à abuser : le licenciement de l'armée que Condé commandait aux Pays-Bas. Il avait été convenu que trois régiments d'infanterie et trois de cavalerie, bien complets, passeraient en France et seraient remis au roi très chrétien; mais ces cadres ne pouvaient comprendre tous les soldats de M. le Prince, surtout les cavaliers; il en fallut licencier un bon nombre. D'autre part, beaucoup d'Irlandais, mais surtout les Wallons et les Allemands, ne se souciaient guère de passer au service de France; enfin certains Français avaient leurs raisons pour ne pas vouloir retourner dans leur pays. Mazarin fit un moment grand bruit, croyant ou feignant de

1. Turenne à Mazarin, 2, 3 mars 1660. A. E.

croire que tous les vieux cavaliers de Condé allaient renforcer l'armée de l'Empereur en Poméranie, et criant à la violation, sinon de la lettre, au moins de l'esprit du traité. Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps à cet épisode; il est peu intéressant de savoir si quelques débris de ces bandes passèrent au service de l'Empereur; avant la fin de janvier, places et troupes étaient remises aux officiers du roi très chrétien par ceux de M. le Prince [1] et l'armée de Condé avait disparu pour ne reparaître que cent trente ans plus tard, dans des conditions bien différentes. La mission délicate du rapatriement, « rogneuse commission », dit un de nos correspondants [2], fut très heureusement remplie par Chamilly — un nom que nous avons déjà rencontré et que nous retrouverons

1. C'est à Fabert que les places de Rocroy et Linchamp furent remises. La revue des restes de l'armée de Condé fut passée à Amiens par Lefèvre d'Ormesson le 26 janvier :

Infanterie.	1.451 hommes.
Cavalerie.	1.160 —
Officiers réformés	77 —
Total.	2.688 hommes.

Ajouter 200 chevaux du régiment de Marchin, qui rejoignit peu après; 700 hommes du régiment de Condé, qui sortit de Rocroy; en somme, environ 2.200 fantassins et 1.360 maîtres qui passèrent en corps dans l'armée française. Déjà un grand nombre de soldats avaient pris parti individuellement.

2. Bourguignet à Lenet. B. N.

plus loin, — qui reçut les félicitations de son chef et celles du cardinal ; c'était le dernier des officiers-généraux condéens qui restât par delà la frontière [1].

Déclaration de M. le Prince. Colbert. Méfiance de Mazarin.

Cette affaire du « rapatriement » terminée et M. le Prince reconnu irréprochable, Mazarin essaya encore de le reprendre sur un manifeste du marquis de Caracena. Condé s'en expliqua dignement, ne voulant pas approuver son ancien camarade, mais se refusant à juger un homme « qui a tousjours bien vescu avec moy » ; et, pour couper court à toute nouvelle chicane, il ajoutait : « Je ne doute pas, comme vous me faites l'honneur de me le dire, que je ne serve de matière d'entretien à beaucoup de personnes et que plusieurs ne fassent bien leur cour à mes despens, et que toutes mes actions et mesme mes paroles ne soient bien interprétées selon le sens de chacun. Ma consolation en cela, c'est que j'ay affaire à vous, qui en sçavez bien faire le discernement, et que je sçay bien que mon intention est fort droite ; ainsy je ne m'en mets guière en peine, et je suis seur que, pourveu que vous vouliez bien continuer à me parler à cœur ouvert sur toutes les choses qui regarderont ma conduite, vous la trouverez tousjours fort droite et fort sincère. [2] »

1. Nous avons déjà dit que Marchin s'était séparé.
2. M. le Prince à Mazarin : Paris, 23 mars 1660. A. C.

Un à un, nous voyons tomber les derniers griefs que pouvait invoquer Mazarin; mais il n'avait pas encore désarmé et sa méfiance était toujours en éveil. Quelque application que mît Condé à s'effacer, à ne rien dire ni faire qui pût réveiller les susceptibilités d'un homme rancunier et tout-puissant, celui-ci, au courant des moindres démarches, des visites reçues ou rendues, voyait ou feignait de voir M. le Prince toujours à l'affût, essayant de capter la faveur populaire, de se faire un parti dans le parlement, peut-être même de séduire les plus éprouvés serviteurs, les créatures du cardinal. Invité par Colbert à visiter les travaux que l'on poussait rapidement à Vincennes pour la prochaine arrivée du Roi, Condé s'empressa de rendre compte de sa tournée, se louant de « la grande chère », du grand accueil qu'il venait de recevoir [1]; mais Colbert l'avait devancé. Après avoir communiqué au cardinal quelques observations faites par Condé sur la disposition des écuries, il ajoutait : « Je doibs encore dire à V. Ém. que S. A. me parla en particulier près de deux heures entières, prenant plaisir de m'expliquer toute la conduite qu'il avoit tenue avec les Espagnols, et s'estendant fort en toutes occasions sur l'union inséparable qu'il

1. M. le Prince à Mazarin, 12 mars 1660. A. C.



vouloit avoir avec V. Ém., et que non seulement il en avoit la volonté, mais mesme qu'il n'estoit pas difficile de juger qu'il avoit assez d'esprit pour connoistre qu'il n'avoit point d'autre party à prendre, me priant et me conjurant par diverses fois de luy dire toutes les choses qui pourroient venir à ma connoissance dans lesquelles il pourroit manquer par inadvertance... J'ay obmis de dire à V. Ém. que M. le Prince m'obligea presque par force à me mettre à table avec luy [1]. »

En quelques lignes tracées de sa main sur les marges de cette dépêche, avec son accent, sa grammaire, son orthographe particulières, le cardinal répondit presque avec aigreur et d'un ton de reproche, comme s'il voulait gourmander Colbert d'avoir écouté Condé avec trop de crédulité et de se laisser prendre trop facilement aux caresses d'un homme qui pouvait redevenir le rival du premier ministre : « Si M. le Prince respond par ces actions aux paroles par lesquelles tâche de persuader tout le monde qu'il veut vivre dans la dernière amitié avec moy, j'en auray beaucoup de joye, et luy sera très heureux ; mais si tous ces avances vont à le mettre en estat de demander des grâces que je ne croye pas que le Roy luy doive

1. Colbert à Mazarin, 8 mars 1660. B. N.

accorder, la bonne intelligence ne durera pas longtemps; et puisque il vous a tant pressé de luy dire vos sentiments dans les choses qui peuvent regarder son service et la conservation de cette union entre luy et moy, je voudrois bien que vous prissiez occasion de connoistre les siens à l'esgard du parlement, lequel assurément je prévois que sur le prétexte de faire soulager le peuple à l'occasion de la paix entreprendra des choses qui choqueront l'authorité royalle, et il seroit bon de sçavoir de bonne heure ce que on doibt attendre du dit Prince en une telle rencontre, c'est-à-dire si léveroit le masque pour appuyer les résolutions que le Roy pourroit prendre ou si ne songeroit que à se mesnagger, comme plusieurs personnes s'immaginent à cause de son humeur et par les grandes démonstrations qu'il a faites à touts les gens de robbe, ayant traitté les présidents au mortier mieux que les officiers de la couronne. J'ay appris aussy des personnes qui y estoient présentes qu'il a fort applaudi aux arangues dans lesquelles on luy a dit que la paix luy estoit deue et que on sçavoit bien que c'estoit luy qui avoit conclu le mariagge. »

Grand émoi des « clous ». Préséances. M. le Prince conciliant.

Au milieu de cet échange de vues et comme confirmation de la semonce adressée à Colbert, survient un incident nouveau. Une grave accusation est portée contre M. le Prince, et Mazarin

s'empresse d'en écrire officiellement à Colbert [1] : « On fait grand bruit icy sur ce qu'on a apris par diverses lettres venues de Paris que dans l'occasion du deuil de feu S. A. R. il s'est fait faire un carosse avec les clous par dessus la housse; Monsieur mesme en a receu des lettres et en a parlé au Roy et à la Reyne comme d'une entreprise que M. le Prince vouloit faire contre luy et les enfants qu'il pourra avoir; mais je l'ay suplié de suspendre son jugement jusques à ce que l'on sceust si la chose estoit véritable... Chacun soustient que c'est une nouveauté et qu'il n'y a pas d'exemple qu'aucun premier prince du sang ayt fait cela, non pas mesme feu M. le Prince lorsqu'il estoit héritier présomptif de la couronne, à quoy l'on adjouste que M. le Prince n'en a usé de la sorte ny à la mort de M. son père, ny en aucune autre occasion. » Le cardinal ne peut croire à une semblable outrecuidance; mais, si l'avis se trouve fondé, il estime nécessaire d'y remédier promptement, « n'ayant en cela d'autre but que le service de M. le Prince ». Est-ce bien exact, et Mazarin n'était-il pas toujours à la recherche de griefs petits ou grands?

Cette grosse alarme des « clous » s'en alla en

1. Aix, 9 mars 1660. B. N.

fumée. Une autre alerte parut un moment plus sérieuse : c'était une de ces querelles de préséance entre les princes français et certains princes étrangers, qui, au temps des troubles, avaient maintes fois failli mettre Paris en sang et la France en feu. « Mrs les Lorains ont faict beaucoup d'impertinences despuis mon retour; j'ay tasché de me tirer de touts leurs sots discours par le mespris. En un autre temps, j'aurois eu peine à souffrir touttes leurs sotises; mais j'ay jugé qu'en celuy-cy je ne pouvois mieus faire qu'en user ainsy [1]. » On en fut quitte pour quelque bouderie du duc de Lorraine. Sans faire aucun sacrifice qui pût coûter à sa fierté de race, M. le Prince avait évité toute provocation. Le Roi lui en sut gré; au témoignage de satisfaction qui lui fut adressé, Condé répondit en termes bien choisis pour ne pas déplaire à Mazarin : « En arrivant icy, j'ay cogneu clairement la bonté que vous avez eue de tesmoigner que le Roy et vous estiez satisfaicts de moy. C'est une obligation que j'auray de la peine à pouvoir bien recognoistre. »

Entrée du Roi à Paris (3 septembre). Situation de M. le Prince.

Il fallait encore quelque acte public pour effacer tout souvenir des troubles et des luttes passés; il fallait que Condé se fît voir aux Parisiens, occu-

1. M. le Prince au maréchal de Gramont, 1er mars 1660. A. C.

pant auprès du Roi, auprès de celle qui fut la Régente, la place qui appartient au premier prince du sang. Le 29 août, sur le théâtre de la sanglante rencontre du 2 juillet 1652, rue Saint-Antoine, dans l'église des Jésuites, assis à côté d'Anne d'Autriche, M. le Prince écoutait le panégyrique de saint Louis, et, le 3 septembre, accompagné de son fils, il assistait à « la magnifique et superbe entrée du Roi et de la Reine en la bonne ville de Paris, Mme la Princesse y étant à côté de la Reine ». Le lendemain, il présenta au Roi les parlement, chambre des comptes et corps de ville de Dijon, prenant ainsi possession du gouvernement de Bourgogne, gouvernement dont l'importance est bien réduite dans l'état du royaume et sous la forme actuelle de l'autorité royale, mais seule fonction officielle dont Condé soit investi. C'est sur ce terrain qu'après plusieurs années de patience et d'application il pourra reprendre pied, non plus pour agiter sa patrie et poursuivre d'ambitieux desseins, mais pour rentrer dans le service et jeter un nouvel éclat sur les armes de la France.

Voici sa situation actuelle : prince du sang rétabli dans son rang, jouissant de ses prérogatives, mais éloigné de toute participation aux affaires publiques ou militaires, ou du moins ne s'y ratta-

chant que par le faible lien du gouvernement de Bourgogne, se débattant au milieu des prétentions, des réclamations, des rivalités qui survivent à l'existence même des partis, courtisan bien accueilli du maître, mais sans faveur et sans influence, grand seigneur fort embarrassé, chargé de dettes, ayant de larges revenus dont il ne peut pas jouir, toutes les charges, toutes les obligations de l'opulence, avec peu de ressources pour les acquitter; il lui reste ce que personne ne peut lui ravir, la gloire acquise et ce que Labruyère nomme le mérite personnel.

L'hôtel de Condé. Le grand-maître de France. Mariages illustres.

Otium cum dignitate! Le repos, le repos entouré d'honneurs, mais arrivé avant l'heure; une vie relativement calme, dont la monotonie n'est guère troublée que par les gémissements des créanciers et par les plaintes plus ou moins amères de certains compagnons de l'exil qui se croient sacrifiés; contraste complet avec l'activité incessante, dévorante de la guerre et des luttes civiles, bien que Condé retrouve quelque souvenir de ses habitudes de soldat dans l'instabilité forcée de sa résidence, obligé qu'il est d'abord d'errer entre des maisons depuis longtemps délaissées, où il campe plutôt qu'il n'habite, Chantilly, par exemple, et Saint-Maur. Valery est loin et ne vaut guère mieux; Condé ne fit qu'y paraître et s'arrêta un

moment dans cette nécropole de famille lors de sa course rapide en Bourgogne.

Un peu moins délabré que les châteaux ou villas, son hôtel de Paris, l'hôtel de Condé, est le premier remis à peu près en état. Sombre, adossé aux fossés [1], au-dessus de la tour de Nesle, un peu écrasé par le voisinage du beau palais qu'habitaient alors la veuve et les filles de Gaston [2], cet hôtel était spacieux, avec appartements de réception et larges dépendances où pouvaient trouver place Madame la Princesse et son service séparé, les suites des deux princes, ainsi que les écuries, bureaux, etc. Aussi est-ce là que Condé finit par se fixer et passer presque tout son temps, près des amis, des affaires et dans le voisinage habituel de la cour, alternant avec son fils pour remplir les fonctions décoratives de grand-maître de France, exact à tenir la place qui lui appartenait auprès du Roi dans les cérémonies. Il y en eut de funèbres, lugubres, douloureuses même pour lui, lorsque, par exemple, il fallut rendre les derniers devoirs à sa fille unique, une enfant de quatre ans [3].

1. C'est-à-dire en dehors, au-delà de la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, emplacement actuel de l'Odéon. Voir t. III, p. 8.

2. Le Luxembourg.

3. M[lle] de Bourbon, portée aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques le 18 septembre 1660.

Il y en eut aussi de brillantes et joyeuses : le 29 février 1661, les épousailles de Charles de La Porte et d'Hortense Mancini furent célébrées à Vincennes avec peu de faste, mais avec de grandes marques de la faveur royale; nièce favorite du cardinal, qui avait mis sa couronne ducale dans la corbeille de noces, la mariée était alors fort avant dans la confidence du Roi [1]. M. le Prince accompagnait S. M. lorsqu'Elle fit aux nouveaux époux l'honneur de souper avec eux.

Le 30 mars suivant, au palais Cardinal, autre cérémonie nuptiale, à laquelle le premier prince du sang et le grand-maître de France prennent part dans l'exercice de leurs fonctions officielles; il s'agit, cette fois, d'un mariage véritablement illustre, d'un événement de famille qui intéresse la dynastie : le frère unique du Roi, héritier apparent du trône, Monsieur, duc d'Orléans, conduisait à l'autel la petite-fille de Henri IV, sœur de ce

1. Armand-Charles de La Porte, fils du maréchal de La Meilleraie, devenu par son mariage duc de Rethelois-Mazarini, est plus connu sous le nom de duc Mazarin. Par un autre mariage célébré un mois plus tard, — œuvre posthume de Mazarin, — Marie Mancini, le premier amour de Louis XIV, devint la connétable Colonna. Elle mena une vie aussi agitée que sa sœur Hortense, s'associa à ses aventures et à ses extravagances, et mourut au mois de mai 1715, seize ans après la duchesse Mazarin, qui finit presque misérablement ses jours en Angleterre, à Chelsea, en 1699.



roi d'Angleterre qui venait de « reprendre sa couronne, »[1] princesse spirituelle et gracieuse dont le charme devait émouvoir plus d'un cœur; la voix de Bossuet a éternisé la mémoire de sa fin tragique. Entre ces deux mariages, un homme a disparu; cette mort ne va-t-elle pas modifier profondément l'allure du gouvernement et la situation de tous ceux qui vivent dans l'atmosphère de la cour? Le cardinal prévoyait sa fin prochaine lorsqu'il hâtait la célébration du mariage de sa nièce Hortense; il survécut à peine quelques jours.

Mort de Mazarin (mars 1661). Condé reste « banni du secret des affaires. »

Le 7 mars, après avoir reçu l'extrême-onction en présence du Roi et de la famille royale, il distribua entre les princes et princesses une partie de son trésor de pierreries. Condé eut pour sa part un gros diamant, et le présent fut accompagné de grandes assurances d'amitié. Au milieu des suprêmes souffrances, Mazarin savait encore jouer son rôle et déguiser sa pensée. On assure, et c'est vraisemblable, que, le même jour, le cardinal avait longuement entretenu le Roi, cherchant à édifier son pupille chéri sur les desseins secrets que Condé ne pouvait manquer de nourrir, suppliant le Roi de défendre sa couronne et de barrer

1. Vieille chanson des *Cavaliers* : « le roi reprendra sa couronne »... La restauration s'accomplit en 1660 et Charles II rentra à Londres le 29 mai.

la route à un insatiable ambitieux. La cour, tout le monde officiel, s'agitait perplexe : qui prendrait la direction du gouvernement? Le Roi était si jeune! Et, tout bas, bien des gens avaient prononcé le nom de M. le Prince; mais on fut promptement fixé. Le corps de Mazarin était encore chaud que le Roi réunissait les quatre ministres « dont il voulait continuer à se servir », pour leur annoncer que désormais ils travailleraient avec lui seul et ne recevraient d'ordres que de lui, leur défendant de rien décider, de rien exécuter sans son attache; et aussitôt il voulut expédier les affaires courantes [1], comme il fit toute sa vie avec la régularité du soleil qu'il a pris pour emblème [2]. Trois jours plus tard [3], Condé fut convoqué avec les autres princes et grands au premier conseil que le Roi crut devoir tenir « sur quelque matière de guerre étrangère », par respect pour l'ancienne forme et sans que cela pût tirer à conséquence; déjà tout était réglé « pour resserrer le secret des

1. Nos archives possèdent l'original du *Journal des résolutions prises et des ordres donnez par le Roy sur les affaires courantes* pendant les mois de mars à septembre 1661; manuscrit à deux colonnes, la proposition ou l'exposé à droite, la décision à gauche. Les premiers articles portent la date du 9 mars 1661, jour de la mort de Mazarin.

2. Michelet.

3. 12 mars 1661.



affaires et en bannir M. le Prince [1] ». Toutefois les distinctions honorifiques ne lui sont pas refusées et lui sont même accordées de bonne grâce.

Condé reçoit le cordon bleu (31 décembre 1661). Guitaut et Coligny-Saligny.

A quarante ans, le vainqueur de Rocroy ne portait pas encore le cordon bleu. La conduite qu'il avait tenue pourrait expliquer et justifier un retard qui étonne au premier abord; en fait, il n'y avait pas eu de promotion dans l'ordre depuis le dernier chapitre tenu par Louis XIII en 1633. Le 31 décembre 1661, le prince de Condé fut reçu par le Roi chevalier du Saint-Esprit, en même temps que son fils et que son frère, le prince de Conti. Cette promotion, fort nombreuse, offrit au comte de Coligny-Saligny l'occasion qu'il guettait pour rompre avec éclat un lien qui lui pesait depuis longtemps. Autorisé par le Roi à disposer d'un des colliers que S. M. allait distribuer, Condé désigna son premier gentilhomme, le comte de Guitaut, qui l'avait toujours suivi et que nous avons vu si grièvement blessé au faubourg Saint-Antoine; ce choix fut agréé par le Roi et Guitaut eut le cordon bleu.

Coligny s'en montra offensé, soutenant que cet honneur lui revenait et lui était injustement ravi;

1. Motteville.

car il prétendait l'emporter sur Guitaut, sinon par le courage et la fidélité, au moins par la naissance et les services. Hargneux, il ne se trouvait pas traité selon son mérite, et son orgueil intraitable n'admettait pas qu'on pût lui préférer, à lui qui se dit grand seigneur et qui a exercé d'importants commandements, un petit gentilhomme qui n'a jamais conduit les troupes dans aucune action. Les explications les plus affectueuses ne purent désarmer son courroux, et il rendit avec hauteur sa commission de mestre-de-camp du régiment d'Anguien. Retiré chez lui dès ce jour, rappelé quelques mois à l'activité pour conduire un secours en Hongrie (où il prit une part glorieuse à la bataille de Saint-Gothard), puis rentré dans la retraite, il employa ses loisirs à écrire ses Mémoires, dans une forme bizarre, saccadée, s'attachant à dénigrer son ancien général avec un acharnement dont il ne fait pas mystère : « Je ne reprends jamais la plume que ma première pensée ne soit de dire pis que pendre de M. le Prince. » La profusion même et la violence des outrages qu'à chaque page il prodigue à Condé ôtent toute valeur à la plupart de ses assertions[1]. De son côté, Guitaut ne conserva pas

1. Jean de Coligny mourut en 1686 (voir t. V, p. 321, note). Son fils Gaspard n'hérita pas des rancunes paternelles; ayant

longtemps ses fonctions de chambellan : il avait en cette même année épousé l'héritière du marquisat d'Époisses [1] ; les embarras de cette succession, qui le retenaient en province, l'éloignèrent de M. le Prince ; par un enchaînement de circonstances, ils amenèrent un refroidissement dont on retrouve la trace dans la correspondance de Mme de Sévigné, sans qu'il y ait jamais eu rupture [2].

Heureux sans doute de porter les insignes de cet ordre de famille qui était déjà fort prisé en Europe, Condé eut-il la même satisfaction à recevoir un témoignage plus direct peut-être et plus spontané de la faveur royale ? Louis XIV ayant autorisé ses plus familiers courtisans à se parer du justaucorps bleu qu'il portait lui-même, Condé fut enrôlé parmi les « justaucorps à brevet ». Nous aurions passé cet incident sous silence si cette

quitté la robe pour prendre l'épée, il devint mestre-de-camp du régiment de Condé, et mourut en 1694, à l'âge de trente-deux ans. Il avait épousé en 1690 Marie de Madaillan de Lesparre, fille du marquis de Lassay.

1. Louise de La Grange d'Arquien, morte en 1667. Pour aider Guitaut à sortir des difficultés de la succession, M. le Prince avait accepté le fidéi-commis d'Époisses. Lorsque le domaine fut restitué à son propriétaire, on ne put tomber d'accord sur la compensation des frais.

2. Ainsi que le prouvent plusieurs lettres conservées à Chantilly et à Époisses.

promotion d'un genre particulier n'avait fait l'objet d'un brevet, signé Louis et plus bas Guénégaud, classé parmi les monuments historiques des Archives nationales. Les plus grands règnes ont leurs petits côtés.

Le carrousel (5 juin 1662). « Le héros de l'histoire et celui de la fable. »

Si M. le Prince, en bon courtisan, crut devoir se parer d'un vêtement qui ne semblait guère séant à sa figure et à son âge, il eut plus de joie à se montrer au peuple de Paris dans un appareil théâtral sans doute, mais guerrier, et avec une allure, un éclat qui fixèrent tous les regards. Depuis son retour, on l'avait aperçu dans le fond d'un carrosse, au coin d'un balcon, dans le chœur d'une église, dans sa loge au théâtre ; le 5 juin 1662, tous le virent à cheval, en pleine lumière. Le Roi donnait en ce jour une des fêtes les plus brillantes qui aient jamais animé les rues de Paris ; un livre splendide nous en a conservé tous les détails. Déjà majestueux, magnifique, Louis XIV y figurait le premier, représentant l'empereur de Rome ; son frère le suivait à la tête des Persans ; M. le Prince conduisait les Turcs. Réunis près de l'ancien hôtel de Vendôme, les quadrilles défilèrent lentement par les rues de Richelieu, Saint-Honoré et Saint-Nicaise pour venir manœuvrer et joûter devant les dames entassées aux balcons des Tuileries, sur la place qui porte encore aujourd'hui

le nom du Carrousel. Il y avait dix ans, à quelques jours près, le peuple de Paris saluait de ses acclamations un prince du sang royal de France, armé contre le Roi, sortant d'une lutte héroïque, les vêtements en désordre, précédé d'un long cortège de blessés, traversant les rues à la tête d'une poignée de soldats noirs de poudre ; et voici qu'après ce long intervalle le même prince apparaît en un jour de fête, dans la suite de son roi, sur un cheval de parade richement caparaçonné, couvert de bijoux, de panaches, d'étoffes précieuses, portant, comme les cavaliers qui l'entourent, un costume de théâtre, mais conservant sous ce déguisement un air de guerre auquel personne ne peut se méprendre. On se nommait ceux qui suivaient cet empereur des Turcs et, d'instinct, la foule salue le capitaine et les lieutenants sur lesquels on compte pour faire la gloire du règne. Voici le héros de l'histoire, criait-on au passage de Condé ; et voici celui de la fable, se reprit-on à dire quand le brillant conducteur de l'entreprise de Naples défila en tête des « sauvages » du quadrille américain.

En voyant passer l'arrière-petit-fils du vainqueur de Dreux auprès des descendants du vaincu de Jarnac, on ne se doutait guère que Henri de Lorraine serait le dernier duc de Guise de sa race,



ni surtout que ce titre fameux dans les annales de la Ligue passerait à un prince de Condé, celui-là même qui, dans la passe d'armes de ce jour, conduisait les « chevaliers indiens[1]. »

Les acclamations de la foule étaient prématurées ; les temps ne sont pas encore venus ; et quand le silence succéda aux fanfares des trompettes, quand les estrades et les oripeaux disparurent, M. le Prince resta aussi éloigné que jamais, semblait-il, de tout emploi dans l'État.

Et Condé continuait sa vie de loisir, retrouvant çà et là les souvenirs de sa jeunesse, souvenirs effacés par tant d'événements et par la longue séparation, mais que maintes rencontres font revivre. L'hôtel de Nevers est fermé comme l'hôtel de Rambouillet; au cabinet de la princesse Marie, à la fameuse chambre bleue de la divine Arthénice,

Nouveaux salons et anciennes amies.

1. Henri de Lorraine mourut en 1664. Après diverses vicissitudes, son titre et une partie de sa succession échurent à Henri-Jules de Bourbon, du chef de sa femme, Anne-Bénédicte de Bavière, qui, par sa grand'mère maternelle, descendait directement du Balafré et de Claude de Lorraine, en faveur duquel François I[er] avait érigé la terre de Guise en duché-pairie. Le même arrêt du parlement (1689), qui, en appelant les « héritiers naturels » à la succession de Henri de Lorraine, avait assuré le duché de Guise au prince et à la princesse de Condé, attribuait à la Grande Mademoiselle le reste des biens, Eu, Aumale, Joinville, etc., qui passèrent ensuite à la duchesse douairière d'Orléans, mère du roi Louis-Philippe.

ont succédé de pâles copies qui n'ont plus l'éclat des originaux. Chez Mme de La Fayette, on s'efforce de conserver les traditions de la « société polie », représentées par l'arbitre souverain de la délicatesse et du goût : M. de La Rochefoucauld n'en bouge ; il y a là une de ces liaisons que le monde respecte et ne veut pas regarder de trop près. Le salon de Mme de La Suze est d'accès plus facile et de maintien moins grave ; force gens de lettres et gens d'esprit ; le beau monde y paraît avec discrétion. La dame, Henriette de Coligny, est de grande naissance, petite-fille de l'amiral, mais séparée de son mari, un des fidèles de M. le Prince, qui l'a un moment forcée à reprendre le nom écossais de son premier époux [1] ; elle se pique d'écrire, publie des recueils de lettres ou de vers. M. le Duc fréquentait ces deux salons ; il en parle

1. Henriette de Coligny avait épousé en premières noces Thomas Hamilton, comte d'Addington, Écossais; devenue veuve, elle ne tarda pas à épouser Gaspard de Champagne, comte de La Suze, dont la jalousie fut bientôt mise à l'épreuve. Tandis qu'il suivait la fortune du prince de Condé, sa femme restait en France et abjurait le protestantisme (1653); un arrêt du parlement lui rendit sa liberté. Célèbre par sa beauté, ses aventures, ses vers, elle fut chantée par tous les poètes du temps, même par Boileau, qui trouve dans ses élégies un « agrément infini ». Elle mourut en 1673, ayant réglé sa vie d'après cette maxime : « Tout le devoir ne vaut pas une faute faite par tendresse ».



souvent. Y a-t-on vu M. le Prince? Du moins il en recueillait les échos et vivait un peu dans leur orbite.

Des joyeux temps de la Régence, une relique, la *Guirlande de Julie*, est fidèlement conservée par Mme de Montausier, la nouvelle dame d'honneur de la Reine. Or, la duchesse de Navailles, dont Julie d'Angennes vient de prendre la place, n'est autre que la coquette Neuillant, qui jadis voulait attirer M. le Prince par l'opulence de ses charmes. Aujourd'hui grande dame et sévère, elle semble ouvrir la voie à sa filleule, Françoise d'Aubigné [1], qui végète dans un faubourg sans que personne puisse soupçonner l'étrange fortune qui attend la veuve du cul-de-jatte; mais la gravité de Mme de Maintenon n'est pas encore de mise; la marraine de Mme Scarron, éloignée de la cour, va entraîner son mari dans une soudaine disgrâce; et avec un ton de raillerie contenue, M. le Prince écrira à la reine de Pologne: « Le Roy n'estoit pas content de luy (Navailles) à cause de sa femme; c'est un brave homme et il a bien servy; mais il n'est pas bon courtisan. »

1. Mme de Navailles, Suzanne de Baudéan, la Neuillant de la Régence, avait tenu sur les fonts de l'église Notre-Dame de Niort la petite Françoise d'Aubigné, qui devint Mme de Maintenon.

Cette conquête ne suffit pas à Mme de Montausier; elle veut aussi donner une gouvernante au Dauphin, et son choix évoque un autre souvenir de la jeunesse de Condé. Sous les traits épaissis de la maréchale de La Motte-Houdancourt, on a peine à reconnaître la taille élégante de Louise de Toussy, cette belle fille que Rivière essayait de marchander au retour de Norlingue [1]; bien qu'elle soit mère des trois femmes les plus galantes de la cour [2], son maintien imposant lui assurera l'emploi qu'elle convoite. Et qui a-t-elle pour rivale? La propre sœur de Marthe du Vigean, Anne de Fors, « la laide Hélène », ainsi nommée pour avoir conquis le tabouret et enlevé l'héritier du grand cardinal, le petit duc de Richelieu.

La duchesse de Mecklembourg (Mme de Châtillon) et le duc de Luxembourg (Boutteville).

Correspondant assidu de la reine de Pologne, M. le Prince ne dédaigne pas de lui rapporter ces anecdotes de cour, bruits de ville, batailles de dames, le tout mêlé de retours sur le passé. Dans les antichambres du Louvre ou de Saint-Germain, sous les ombrages de Fontainebleau, il rencontre les héroïnes du pamphlet qui perdit Bussy; l'*His-*

1. Voir t. V, pp. 19-20.

2. Filles de la maréchale de La Motte : Françoise-Angélique, duchesse d'Aumont; Charlotte-Éléonore-Madeleine, duchesse de Ventadour, gouvernante des enfants de France; Marie-Gabrielle-Angélique, duchesse de La Ferté-Senneterre



toire amoureuse des Gaules circulait sous le manteau avant d'être imprimée en Hollande; de tous les portraits qu'on y rencontre, le plus ressemblant peut-être est celui de Mme de Châtillon. Mais ce n'est plus son nom; elle a enfin trouvé un vrai prince, un vrai souverain, un peu marié déjà, ce dont elle n'a cure, comptant sur son étoile pour sortir de cet embarras, comme en effet elle en sortit; la voilà duchesse de Mecklembourg, et rien ne lui fera lâcher son titre et son rang. Le temps de la jalousie est passé; on ne voit plus Condé lui lancer de ces regards terribles qui avaient jadis effrayé Mademoiselle; mais, au jour du retour, la première visite fut pour l'ancienne amie; avant de se présenter à la cour, M. le Prince s'était arrêté à Châtillon[1]. Parfois encore il s'éloigne, repoussé par les intrigues, les témérités, et, il faut le dire, la perversité de la duchesse; elle sait le ramener. Si elle n'a plus sur lui l'empire des sens, elle conserve celui de l'habitude, du souvenir et du caractère, et l'exerce avec hauteur sans lui ménager les gourmades et les railleries[2]. Aussi le

1. Au mois de janvier 1660, M. le Prince, se rendant à la cour, s'arrêta deux ou trois jours à Châtillon. « Il y passa son temps plus gaiement que nous », dit Coligny, qui l'accompagnait, ainsi que Boutteville et Guitaut.

2. « Quand il s'agit de faire voir ma bonne conduite, je ne tiens pas ma morgue avec vous, et je suis bien ayse de vous

trouve-t-elle toujours prêt à lui tendre la main au milieu des orages qu'elle soulève ; il intervint auprès du duc de Mecklembourg pour prévenir une séparation. Est-elle appelée en justice, c'est lui qui fait visiter les juges ; on assure qu'engagée dans un litige fort compliqué avec sa belle-sœur, Mme de La Suze, dont nous venons de prononcer le nom, elle dut à M. le Prince le gain de son procès [1]. Jamais il n'abandonne ni elle, ni son frère. Boutteville aussi a changé de nom ; il a épousé une héritière et porte le titre de duc de Luxembourg, qu'il va bientôt illustrer. Aujourd'hui il n'est pas aimé ; il a l'esprit et la méchanceté des bossus, déchire tout le monde. Ses grandes qualités militaires, ses actions accomplies au service

faire voir que, malgré toutes vos injustices, personne au monde n'a plus d'égard que moy dans les choses où vous tesmoignez prendre quelque interêt... On évitera autant que possible de rien faire qui vous déplaise ; ce n'est pas que vous ayez semé pour cela, mais c'est que les princesses du Nord ont l'âme bien plus belle que les princes du sang de France (Mme de Mecklembourg à M. le Prince, 18 mars 1665, et *passim*. A. C.). Et neuf ans plus tard : « Vostre grand mérite me fait oublier ce brin d'ingratitude dont je vous ay donné l'amnistie à Utrecht » (9 octobre 1674. A. C.).

1. Ce procès, auquel avait pris part le maréchal d'Albret, acheva de déranger les affaires de Mme de La Suze, dont les meubles furent même saisis. Elle dut abandonner Châtillon et les biens de famille à Mme de Mecklembourg et n'en retira qu'une pension de 9000 livres (12 octobre 1666).



de M. le Prince ne sont pas bien connues; le Roi le tient à l'écart. Toujours engagé dans les affaires ténébreuses, à la veille d'une disgrâce, il garde difficilement l'équilibre. Il donne bien à M. le Prince quelques sujets de mécontentement; nous le savons par les lettres de M. le Duc, car Condé ne parle jamais sévèrement du frère ni de la sœur; il les soutient tous deux : c'est lui qui va tirer Luxembourg de la funeste oisiveté de la cour et le remettre à cheval; plus tard, il l'aidera à sortir de la plus terrible des crises [1].

Arrestation de Foucquet (septembre 1661). Mort du président de Nesmond.

C'est pendant un long séjour à Fontainebleau, où il suivait le Roi pour la première fois (mai-août 1661), que Condé put observer de près ces mouvements intérieurs d'une cour qui se transformait sous l'impulsion de Louis XIV, affranchi de toute contrainte après la mort du cardinal; M. le Prince était encore auprès du Roi, lorsque S. M., partie de Fontainebleau le 17 août au matin, entra, au bruit du tambour, à la tête du régiment des Gardes, dans la cour du château de Vaux, où le surintendant des finances allait donner une fête destinée à éclipser les magnificences de la couronne. Le 5 septembre, M. Foucquet était arrêté; son procès dura plus de trois ans; il

1. L'affaire des Poisons, 1680.

coûta la vie à l'un des plus anciens et des plus sûrs conseillers de la maison de Condé [1]. L'exposé de ce long drame judiciaire n'est pas de notre ressort; si nous avons mentionné cette cruelle disgrâce, c'est qu'elle fit revivre des rumeurs persistantes : comme après la mort de Mazarin, on se reprit à dire tout bas que M. le Prince allait être premier ministre. Condé dut redoubler de prudence; plus que jamais, il se sentait signalé à la défiance du Roi, et il ne pouvait se dissimuler que l'exclusion dont il était frappé s'étendrait à son fils au moment où le jeune prince arrivait à l'âge d'homme.

1. Le président de Nesmond (voir t. III, p. 203). Profondément honnête, *integer vitæ scelerisque purus* (Gui Patin), d'esprit fin et délié, ce magistrat avait été le correspondant assidu du feu prince Henri II, son conseil, presque toujours bien inspiré, dans toutes affaires, quelques-unes bien délicates. Moins régulièrement consulté par M. le Prince actuel, il lui avait donné souvent d'utiles avis et lui avait conservé un véritable attachement, sans se compromettre cependant et sans jamais manquer à ses devoirs, à ses habitudes de soumission envers la couronne. — Appelé à siéger dans la chambre de justice qui devait rechercher les abus commis dans les finances depuis 1635 et dont la première, la réelle mission, était de condamner Foucquet, il trouvait la procédure inique et le laissait entendre. On fut surpris d'apprendre qu'il avait voté contre la récusation de Pussort et de Voisin, qui eût sauvé l'accusé, ayant, disait-il, cédé à de puissantes sollicitations. Il ne put se remettre du chagrin, du remords que lui causa cet acte de faiblesse; la fièvre le prit; un érysipèle parut, et Nesmond fut emporté en peu de jours (30 novembre 1664).

Aussi se sent-il disposé à écouter des offres généreuses, grandioses, que sa conscience et ses devoirs de prince du sang royal de France ne lui défendent pas d'accepter, tout prêt à se lancer dans la carrière qu'une amie reléguée bien loin, aux pays du Nord, mais moins égoïste, plus fidèle que Mme de Châtillon, s'efforce d'ouvrir à son ardeur ranimée, à son dévouement paternel.

La reine Marie de Gonzague et la succession de Pologne.

Dès 1658, au lendemain de la bataille des Dunes, lorsqu'on pouvait prévoir que l'épée de M. le Prince allait rester sans emploi, le nom de Condé était prononcé en Pologne. La maison de Wasa régnait alors et le royaume traversait une des périodes les plus agitées, les plus malheureuses de son histoire : guerres incessantes avec la Suède, la Russie, la Porte, défaites, troubles intérieurs, anarchie, démêlés avec les Tartares, les Cosaques. Le nom de Marie de Gonzague tient la première place dans l'histoire de ces temps difficiles. Son premier mari, Wladislas IV, vieux, bizarre et soupçonneux, l'avait laissée veuve après deux ans de mariage [1]; le successeur du défunt

1. 20 mai 1648.

roi, son frère, Jean-Casimir, jeta la robe de jésuite et le chapeau de cardinal pour mettre sa couronne aux pieds de la veuve, qu'il admirait depuis longtemps [1]. On peut dire que pendant dix-huit ans, jusqu'à sa mort, elle gouverna sous le nom de ce prince faible, quinteux, non sans soulever de grandes haines et traverser, comme jadis Richelieu, des crises intérieures dont elle sortit victorieusement. Avec des vues de souverain et de grand ministre, elle savait engager, suivre et terminer les affaires; surtout elle était propre à l'action. Ses épreuves furent terribles; son courage restait à la hauteur de son énergie morale. Elle se faisait mener en carrosse sur les champs de bataille: un jour, elle ordonna de dételer, pour mettre en batterie deux grosses pièces qui arrêtèrent un mouvement offensif de l'ennemi, puis, comme un vieil artilleur, se mit à dîner tout contre son canon, en plein soleil, assise sur un tambour [2]. Aujourd'hui, avertie par les premières atteintes du mal qui devait l'enlever, frappée de la fatigue du roi son époux, qui parle de retraite, d'abdication, jugeant que, dans la situation du royaume, un

1. Élu roi de Pologne le 20 novembre 1648, Jean-Casimir épousa Marie de Gonzague le 14 mars 1649.

2. Pendant la sanglante bataille de Varsovie, qui dura trois jours (juillet 1656).

interrègne pourrait être fatal, elle veut soustraire la Pologne, déjà si troublée, aux périls, aux hasards d'une élection indéfiniment retardée. Il s'agissait donc, non pas de pourvoir à l'occupation d'un trône vacant, mais de pourvoir d'avance à la vacance d'un trône qui était encore occupé, et d'assurer l'élection du successeur d'un prince régnant; c'était hardi et compliqué.

Étrangère à la France par le nom, l'origine, Française par l'esprit et par le cœur, cette belle princesse, qui régna un moment sur les beaux esprits et dont la société polie pleura le départ [1], restait, à Varsovie, les yeux fixés sur sa patrie d'adoption; ses souvenirs s'attachent à l'hôtel de Condé; elle y a laissé les plus illustres, les plus chers des amis. Une première ouverture fut faite à notre ambassadeur, M. de Lumbres [2]; la reine pensait au fils de Mme de Longueville, ne pouvant présenter à la succession de Pologne le duc d'Anjou, trop rapproché du trône de France, ni le duc d'Anguien, qui ne serait sans doute pas soutenu, puisque son père portait les armes contre le roi très chrétien. N'obtenant pas une réponse nette, elle revient à la charge [3] : « Si la France ne se pro-

1. Voir t. V, pp. 26-29.
2. Lumbres à Mazarin, 29 août 1658. A. E.
3. Le même au même, 7 décembre 1658. A. E.

nonce pas, la Pologne se jettera dans les bras de l'Autriche. »

Survient la suspension d'armes; l'accommodement de Condé semble probable; Marie de Gonzague lui adresse un premier appel. L'intermédiaire est le comte de Brézé; ses instructions, en latin, sont du 17 août 1659[1]. Il s'agit du duc d'Anguien. Le rapport que fera ce gentilhomme sur l'humeur de M. le Prince et de son fils sera d'un grand poids. « C'est une belle chose que d'être roi de Pologne; les forces de ce royaume ne sont pas encore bien connues ». [2] La réponse de M. le Prince peint bien sa situation: il ne commencera rien que du consentement du roi très chrétien, dont il se reconnaît le sujet; et il ne peut agir en opposition à la maison d'Autriche, étant encore attaché par tant de liens au roi d'Espagne;

1. Le comte Stanislas de Brézé, « cadet d'une des bonnes maisons de Pologne » (A. C.), se disait issu de la maison de Maillé-Brézé, dont un membre se serait fixé en Pologne. Il aurait donc été parent de M. le Prince; les généalogies n'en font pas mention. Attaché au grand-maréchal Lubomirski, alors fort puissant, on comptait sur lui pour agir en Pologne et disposer les esprits en faveur de la candidature du duc d'Anguien; mais l'opposition de Lubomirski fut insurmontable. Le comte de Brézé, dont M. le Prince se loua fort, était de retour à Dantzig le 31 janvier 1660.

2. « Première lettre escripte, et receue au mois d'octobre 1659, pour établir la correspondance entre la reine et M. le Prince » (copie de la main de Caillet de Chamlot. A. C.).

rassuré sur ces deux points, il accepterait avec reconnaissance les propositions de la reine, et, sous certaines conditions, se prêterait à ses desseins [1].

Candidature parallèle. « L'affaire Longueville. » M. Vincent. La Palatine.

A côté de cette ébauche de négociation assez mystérieusement entamée sur le nom du duc d'Anguien, « l'affaire Longueville » continue quelque temps de suivre son cours. En dehors de Mazarin, les premiers jalons avaient été posés par M. Vincent (saint Vincent de Paul), le révéré général des prêtres de la Mission et des filles de la Charité; nulle parole ne pouvait alors avoir plus d'autorité auprès de M[me] de Longueville. Cette princesse apporta dans l'étude de la question la clarté et la fermeté de son esprit; maîtresse du sujet, elle prit à cœur la candidature d'un de ses fils, sans dire lequel, ayant ses raisons de conscience pour ne pas faire de choix. La première fois qu'on voulut lui faire entendre que son neveu pourrait bien devenir le rival du comte de Dunois ou du comte de Saint-Paul, elle expliqua nettement que le prince de Condé ne pouvait penser à cette affaire, n'ayant à espérer aucun concours de la France; car elle se croyait assurée que Mazarin entendait marier une de ses nièces au duc d'Anguien et faire de ce ma-

1. Minute en français et traduction en latin. A. C.



riage une des conditions de la paix [1]. La négociation continua, dirigée de Rouen par la princesse et suivie à Paris par divers intermédiaires : d'abord son aumônier, l'abbé Aubert, que M. Vincent avait mis en rapports avec une Mme des Essarts [2], messagère habituelle de la reine de Pologne, sa confidente pour les petites affaires, bientôt reléguée au second plan ; puis Charles Sébire de Boislabé, qui seul avait autorité, car il était trésorier de la Palatine, Anne de Gonzague, et tenait la plume ou portait la parole en son nom.

L'union de la reine de Pologne avec sa sœur, souvent troublée par des discussions d'intérêt et des rivalités de plus d'un genre, puis rétablie par un échange de services réciproques et de solides

1. Boislabé à Akakia; Paris, 29 octobre 1659. A. C.

2. Saint Vincent de Paul à l'abbé Aubert; Saint-Lazare, 20 septembre 1658. A. C. — Fille de Gabriel Moulin, trésorier des princesses Anne et Marie de Gonzague, Mme des Essarts avait suivi la reine de Pologne avec son mari; celui-ci ne parait point avoir appartenu aux grandes familles des Essarts dont on connait les généalogies et dont l'une a donné une maitresse à Henri IV et un lieutenant-général à la France. Obligé de quitter la Pologne avec M. de Langeron à cause de l'ombrage que portait aux Polonais leur influence sur la reine, M. des Essarts fut employé à diverses missions; on le trouve tour à tour en France, en Pologne, en Italie. Sa femme ne quittait plus Paris, où elle faisait les commissions de Marie de Gonzague; elle mourut en mars 1667, deux mois avant la reine.



marques d'amitié, était alors compète, cordiale, intime. La Palatine était en France le véritable représentant de la reine de Pologne. Elle venait d'être frappée d'un coup assez inattendu : Mazarin, qu'elle avait tiré de maint pas difficile, s'embarrassait peu des liens de la reconnaissance, les services ne comptaient guère à ses yeux ; mais il se souvenait du jour où les portes de la citadelle du Havre s'ouvrirent devant certain adversaire dégagé de son étreinte par les pratiques de cette habile femme, et il profita de diverses circonstances qui tenaient Anne de Gonzague dans sa dépendance pour lui enlever la surintendance de la maison de la Reine; sur cette démission imposée, la charge fut donnée à Olympe Mancini, la nouvelle comtesse de Soissons. A ce moment Condé reparaissait à la cour ; il y retrouve cette alliée des temps difficiles, encore toute au monde, passionnée, mais malade, froissée, n'ayant d'ailleurs rien perdu de ses rares qualités, — même force de caractère, même souplesse d'esprit, même chaleur de cœur, — assez rapprochée des puissances du jour pour ne pas être inutile à ceux qu'elle veut servir, et cependant ayant reconquis la liberté de se dévouer tout entière. Sans mettre de côté celui qu'elle avait d'abord présenté, Anne de Gonzague prépare le terrain pour l'entrée en ligne du nouveau

venu ; c'était comme un champ d'expériences qu'elle explorait. Il n'y eut pas de rivalité ; les deux candidatures, légèrement dessinées, marchèrent parallèlement ; celle qui avait été posée la première finit un peu plus tard de mort naturelle et s'éteint sans que Mme de Longueville, se retirant en quelque sorte devant son frère, fasse beaucoup d'efforts pour la ressusciter. Au début, les intermédiaires furent bien un moment troublés.

Le duc d'Anguien soutenu par Marie de Gonzague. Opposition du cardinal. Agrément du Roi. (30 novembre 1660).

Dans une dépêche du 26 décembre 1659, en annonçant le prochain départ pour Paris d'un envoyé spécial de Leurs Majestés polonaises, Boislabé se montre hésitant, timide : l'exclusion a été donnée au duc d'Anguien ; M. de Mercœur n'est pas en mesure de payer les frais ; M. de Longueville semble être le seul qui reste debout. Mais le mémoire qu'emporte Akakia[1] a une tout autre allure et la main de la reine se reconnaît à chaque ligne.

1. A. C. — Akakia suivait à Paris les affaires de Pologne, surtout celles de la reine Marie. Il était dirigé par la Palatine et, de Varsovie, par les instructions de Desnoyers, secrétaire particulier de la reine. Celui-ci possédait le secret de toute la négociation; il déchiffrait les lettres de France et répondait souvent au nom de la reine. — Après la mort de Marie de Gonzague, Desnoyers dut conserver ses fonctions à la cour de Pologne; dans une lettre à lui adressée de Paris le 23 juillet 1688, il est encore qualifié de « conseiller et pre-

La paix est signée; Condé va rentrer en France. La reine n'attend pas que ce retour soit un fait accompli pour donner à la négociation un tour nouveau, et sans réticences, sans déguisement, elle entre en matière, prend l'affaire en main et la conduit avec la netteté, la prévoyance, la hardiesse qui lui sont habituelles. Plus de voile, plus de masque, plus de demi-mesures. Elle laisse de côté M. de Longueville — « sa généalogie est ici un obstacle insurmontable » (allusion à l'origine irrégulière de Dunois, bâtard d'Orléans); — pas un mot de la prétendue exclusion donnée au duc d'Anguien; elle va droit à Condé : c'est son fils qu'elle veut; c'est à Henri-Jules qu'elle compte assurer la succession au trône de Pologne avec la main de sa nièce, faisant ainsi les affaires de la France, de la Pologne, des Condé et des Gonzague. Elle a heureusement préparé l'esprit du roi son mari, l'a complètement détaché de l'Autriche, ce qui n'était pas facile; maintenant Jean-Casimir a hâte de sentir auprès de lui le jeune prince qui

mier secrétaire de la Sérénissime reine de Pologne, à Varsovie ». Il mourut à Dantzig en 1693, après avoir légué sa bibliothèque au prince de Condé. Dans cette bibliothèque se trouvaient les papiers de Marie de Gonzague, qui sont aujourd'hui conservés à Chantilly, formant une importante série de 20 volumes in-folio. On a publié à Berlin, en 1855, un recueil de *Lettres de Pierre des Noyers* de 1655 à 1659.

sera son soutien, son lieutenant dans ses guerres incessantes; et, pour appuyer ce mémoire, la reine écrit (14 février) en termes pressants à la Palatine et à M. le Prince. Elle est à Dantzig; elle s'est assurée du concours de presque tous les hommes importants; si M. le Prince accepte, si le cardinal la seconde, la victoire est certaine; ce n'est plus qu'une question d'argent. Comment Mazarin ne donnerait-il pas son appui à une entreprise dont le succès serait un des plus rudes coups portés à la maison d'Autriche?

Mais le cardinal n'encourage pas Marie de Gonzague; il feint de ne pas croire à sa sincérité, l'accuse d'avoir intrigué à Vienne et de ne se retourner vers la France qu'après avoir été repoussée par la cour impériale. Très positivement, il ne laisse espérer ni hommes, ni argent, disant ironiquement que M. le Prince, dont il connaissait la misère, était bien assez riche et puissant pour faire, sans s'incommoder, toutes les dépenses nécessaires.

M. le Prince est dans l'embarras et veut gagner du temps. Il se contente d'accuser réception [1] à la reine Marie de sa lettre du 14 février, ayant bouche close jusqu'à ce qu'il ait pu parler au Roi

1. De Paris, 1er avril 1660. A. C.

et au cardinal, ce qui ne sera pas avant le mois de mai. Et comme si la situation n'était pas assez confuse, voici qu'au beau milieu de cette campagne M. de Lumbres reçoit l'ordre d'appuyer la candidature du duc de Neubourg, malgré l'opposition de Leurs Majestés polonaises [1]. Enfin, de France on écrit à la reine Marie que le Roi ne verrait pas volontiers l'élection du duc d'Anguien [2].

Étonnée de tout ce qu'on lui mande, la reine s'adresse directement à Condé [3] ; elle semble avoir été promptement rassurée : « Je vois maintenant, disait-elle quelques jours plus tard à notre ambassadeur [4], que la France pourra entendre à la proposition faite en faveur de M. le duc d'Anguien. » M. le Prince donnait à cet égard des assurances positives ; mais que d'intrigues ! Cette Mme des Essarts qui fait à Paris les petites affaires de la reine, courant certains salons, certaines sociétés littéraires, les couvents, les boutiques, en tient pour les Longueville contre vent et marée ; elle n'est pas favorable. Akakia n'y va pas de franc jeu, et l'abbé Fantoni est bien froid. Condé prie la reine de prescrire à ses agents « de faire des

1. Lumbres à Mazarin, 18 juin 1660. A. E.
2. Le même au même, 25 juin. A. E.
3. De Varsovie, 26 juin 1660. A. C.
4. Lumbres à Mazarin, 23 juillet 1660. A. E.



instances plus pressantes[1] », et, en offrant ses félicitations au sujet de la paix conclue entre la Pologne et la Suède, il évoque les souvenirs du passé dans des termes qui ne permettent pas de douter de son dévouement et de sa confiance : « Pour moy, Madame, qui suis lié de si longtemps aux intérêts de V. M., et par la naissance et par l'honneur qu'Elle m'a autrefois faict de m'aimer, je me sens bien plus obligé que pas un autre à luy rendre ce devoir. Je vous conjure donc, Madame, de croire que je m'en acquitte avec plus de passion et de respect qu'aucun autre[2]. »

Il faut en finir avec toutes les roueries et mettre le cardinal au pied du mur[3]; voici des actes. D'abord une proposition ferme : que la princesse Palatine envoie sa fille en Pologne! La reine reconnaîtra la jeune princesse Anne comme héritière et future reine du royaume; c'est son mari qui sera élu. M. le duc d'Anguien n'a que ce moyen d'arriver[4]. Puis, en réplique, une déclaration officielle : « Nous avons, dit Louis XIV dans un brevet du 30 novembre, nous avons trouvé

1. 15 août. A. C.

2. Paris, 3 septembre 1660. A. C.

3. M. le Prince à la reine de Pologne, 11 septembre 1660. Déchiffrement. A. C.

4. Desnoyers à la princesse Palatine, 12 septembre 1660. A. C.

bon et mesme désiré que M. le prince de Condé pensast à la succession de Pologne pour M. le duc d'Anguien son fils. » Après ce coup de théâtre, le rideau tombe et le silence se fait. La scène se rouvre au bout de quatre mois sur le lit de mort du cardinal.

Négociation officielle. Lubomirski Sobieski. Tout semble abandonné (septembre 1662).

Pour reprendre et activer la négociation de Pologne, Condé s'abrite derrière l'ombre du ministre à peine décédé et lui prête une chaleur qui ne s'était jamais bien clairement manifestée : « Le cardinal est mort, écrit-il à l'un des Caillet, le s^r Denonville, qu'il venait d'envoyer à la reine Marie[1]; le cardinal est mort. C'est luy qui avoit commencé l'affaire; le Roy est dans les mesmes dispositions favorables, et désormais il fera tout luy-mesme. » De son côté, la reine Marie a de longues conversations avec Denonville[2]. Un jour, elle lui conte comment elle a pu amener le roi son mari à proposer l'élection de son successeur; si on attend l'interrègne, Dieu sait ce qui arrivera, — et son esprit pénètre l'avenir, prévoit le partage de la Pologne : « L'Empereur, le Suédois, le Moscovite, Brandebourg s'accomoderoient chacun de la partie de cet estat qui est à leur convenance »; — puis

1. 18 février 1661. A. C.
2. Caillet-Denonville à M. le Prince, 4 avril 1661; etc. A. C.

elle passe à M. le Duc, dit comment elle a présenté, fait accepter son nom : « M. le Prince a trop bonne opinion de moy pour croire que je forme des desseins en l'air; mais il peut me soupçonner de faire les choses trop faciles et craindre que je ne l'aye embarqué légèrement. Qu'il se rassure ! J'ay pris tous les devants, toutes les sûretés; il y a longtemps que j'y pense; il y a deux ans que j'y travaille sans relâche. » Au reste, la question va être posée; la diète générale est convoquée pour le 4 mai.

Bientôt les difficultés surgissent; l'opposition est formidable. Il faut de l'argent, beaucoup d'argent : « Tant que la reine en aura besoin, n'hésitez pas à tirer sur moi », écrit Condé à Caillet[1]; il est déjà si accablé de dettes qu'il importe peu d'en augmenter le chiffre. Il n'y a pas que des présents à distribuer ; certains personnages réclament d'autres satisfactions : « M. Sobieski, riche, jeune et de grande maison, désire épouser quelque Française qui soit parente de V. A.; il faudroit l'y aider[2] » ; et on réussira[3].

1. 11 juin 1661. A. C.

2. Caillet-Denonville à M. le Prince, 12 juillet 1661. A. C. — Parmi tous ces tracas, la reine n'oublie pas les gants d'Espagne que le cardinal lui avait promis; elle les attend toujours et ils lui font défaut.

3. Voir plus loin, p. 244.

Cependant la diète continue ses séances. Le grand-maréchal, prince Lubomirski, puissant, ambitieux, habile, dont on avait vainement tenté de s'assurer, ne se démasque pas d'abord; mais il est hostile; c'est lui et le vice-chancelier qui conduisent l'opposition. Lisola est à l'œuvre : si l'on prend un prince de la maison de France, a-t-il dit, l'Empereur déclarera la guerre à la Pologne. Les plans se succèdent; les négociations se croisent; un moment on parle d'appeler les Suédois pour enlever l'élection de vive force. Évidemment la diète ne peut aboutir. La reine va jusqu'à offrir de sacrifier sa nièce : M. le Duc pourra épouser une sœur de l'Empereur. Un combat de générosité s'engage; Condé l'emporte. On s'attache enfin à l'idée de remettre l'élection à une nouvelle assemblée et de faire immédiatement le mariage de M. le Duc avec la fille de la Palatine. La lettre du 13 juin 1662[1] contient le récit des derniers efforts de la reine. Le 17 septembre, elle s'avoue vaincue par les « horribles trahisons qu'on m'a faites[2] ». M. le Prince écrit officiellement à Lionne pour lui annoncer le dénouement, et Caillet-Denonville est rappelé en France.

1. La reine de Pologne à M. le Prince. A. C.

2. La reine de Pologne à M. le Prince, à M. le Duc, à Lionne, à Caillet, à Lumbres, à Louis XIV. A. C.

Transformation. Contrat de mariage du duc d'Anguien (août 1663).

« J'ay travaillé pour la grandeur de la France et de M. le Prince, écrivait la reine de Pologne au plus vieil ami de sa jeunesse, le maréchal de Gramont[1]; j'ay refusé de capituler et je me suis confiée dans l'honneur de ceux pour qui je travaillois. » Maintenant elle est toute au mariage de sa nièce : le roi de France avait donné ses pouvoirs aux s[rs] de Lumbres et Caillet pour traiter en Pologne le mariage du duc d'Anguien avec la princesse Anne de Bavière[2].

Le voyage de Caillet fut difficile; arrêté à Dantzig, arrêté à Léopol, on craignait pour sa sûreté[3]. Toute la Pologne était en armes; personne ne croyait que la reine eût renoncé pour toujours à l'élection française, et la noblesse s'était en grande partie soulevée pour s'opposer à ce dessein; Lubomirski était à la tête des « confédérés », et Marie de Gonzague, reprenant son rôle de chef de guerre, accompagnait son mari au camp de l'armée royale. C'est là que les négociateurs français durent chercher Leurs Majestés polonaises pour leur soumettre les articles du mariage. Il fallut les modifier : « S. M. ne veut pas reconnaître la princesse Anne pour son héritière universelle;

1. 7 février 1663. A. C.
2. 12 mai 1663, A. E. — 19 mai, A. C.
3. Desnoyers à Caillet, 29 juin — 20 juillet 1663. A. C.

Elle craint le mauvais effet sur les Polonais et ne veut pas engager sa liberté »; d'accord avec le roi son mari, elle consent à l'adoption[1]. Le contrat de mariage fut signé le 28 juillet, envoyé à Paris le 9 août : la princesse Anne de Bavière, adoptée par la reine Marie, reçoit de beaux présents et surtout force promesses d'argent et de bijoux; Jean-Casimir faisait aux futurs époux don des duchés d'Oppeln et de Ratibor en Silésie (alors royaume de Bohême), rachetables par l'Empereur au prix de 2,200,000 livres[2]; M. le Prince donne le Clermontois et assure au duc d'Anguien certains avantages financiers.

Le doyen du conseil de la maison, le président Perrault, s'était opposé à ce mariage[3]; il le trouvait trop pauvre. Fidèle au souvenir du prince Henri II, le vieux magistrat écoutait surtout sa

1. Lumbres à Louis XIV, 20, 27 juillet 1663. A. E.

2. Avec l'autorisation de Louis XIV, le duc et la duchesse d'Anguien rendirent foi et hommage à l'Empereur pour les duchés d'Oppeln et de Ratibor (février 1664). Ces duchés avaient été engagés par Ferdinand III au roi de Pologne Wladislas IV; le prix de rachat était fixé à 2.200.000 livres. M. le Duc mit l'affaire aux mains de notre ambassadeur à Vienne, le chevalier de Grémonville, et le rachat fut effectué en 1665. M. le Duc reçut deux millions, les jésuites de Vienne ayant réussi à se faire attribuer 200.000 livres sur la présentation d'une hypothèque qui fut énergiquement contestée.

3. Caillet-Denonville à la reine de Pologne, 28 décembre 1663. A. C.

rancune contre les princesses de Gonzague et regrettait l'alliance de Mlle de Valois, la fille de Gaston, jadis fiancée à Henri-Jules quand tous deux avaient cinq ou six ans. Mlle de Valois venait d'épouser le duc de Savoie [1]; mais elle avait une sœur, âgée de seize ans, Mlle d'Alençon. L'aînée de cette famille, la Grande Mademoiselle, croit pouvoir affirmer dans ses *Mémoires* que Madame la Princesse, par antipathie pour la Palatine, « souhaitoit avec passion » que le duc d'Anguien épousât la dernière fille du duc d'Orléans [2]. En somme, tout l'entourage des princes et ce qui restait de la cabale de feu Monsieur blâmait Caillet-Denonville de s'être trop pressé de signer et de présenter le contrat. Les détracteurs du plénipotentiaire ignoraient sans doute qu'à cet acte authentique était joint l'engagement pris par le roi et la reine, dûment écrit et signé des deux noms, de soutenir la candidature du duc d'Anguien à la succession au trône de Pologne [3].

1. 4 mars 1663. La nouvelle duchesse de Savoie mourut peu après (14 janvier 1664).

2. « Ma sœur n'est pas jolie, ajoutait Mlle de Montpensier; mais celle qu'on veut donner au duc d'Anguien n'est pas plus belle. » — Mlle d'Alençon devint duchesse de Guise le 15 mai 1667.

3. Caillet-Denonville à M. le Prince, 9 août 1663. A. C.



M. le Duc épouse Anne de Bavière (10 décembre). Situation à la cour.

Les bans furent publiés le 1er décembre 1663 à Saint-Sulpice. Le 10, le duc d'Anguien et la princesse Anne de Bavière furent fiancés par le cardinal Antoine [1] dans la chambre du Roi, en présence de Leurs Majestés et de toute la cour. Il y eut divertissement de la comédie française avec les vingt-quatre violons et la musique de la chambre, collation chez la Reine-mère, bal dans l'appartement de la Reine. Le lendemain, les épousailles se firent en la chapelle du Louvre. LL. MM. firent à la mariée l'honneur de la mener dîner avec Elles; le marié dîna chez sa belle-mère la Palatine avec le prince et la princesse de Condé, la princesse de Conti, la duchesse de Longueville. Le soir, grande fête à l'hôtel de Condé, comédie, souper; le Roi fut servi par le duc d'Anguien, grand-maître de sa maison.

La joie de M. le Prince était sincère ; elle éclate dans ses lettres à la reine de Pologne : « Plus je connais ma fille, plus je la trouve aimable » ; et dans l'élan de son enthousiasme il va jusqu'à trouver Madame la Duchesse « fort belle », risquant même un rapprochement qui, à regarder les portraits que nous avons de

1. Antonio Barberini, dit le cardinal Antoine, retiré en France avec ses frères depuis la mort de son oncle, le pape Urbain VIII (1644).



la nouvelle duchesse, n'était ni exact, ni flatteur pour celle qui avait été la belle Marie de Gonzague [1].

Le Roi s'était montré parfaitement courtois, à son ordinaire. Il se déclare toujours favorable en principe à l'élection de M. le Duc en Pologne [2]. mais sans chaleur et presque platoniquement, évitant avec soin tout ce qui pourrait élever la maison de Condé en France, rapprocher les princes de sa personne; nulle marque de confiance, nul indice ne fait supposer qu'il leur réserve aucun emploi actif dans son gouvernement ou dans ses armées. « Le Roy me fait force amitiés depuis mon mariage, et par tout ce qui a paru au monde il a témoigné avoir beaucoup de joye; il donna un bal et une comédie au Louvre le jour des fiançailles; il vint le jour des noces à mon logis, où M. mon père luy donna la comédie, et le Roy y demeura tout aussy tard qu'il y pouvoit demeurer. J'espère qu'il fera connoître par quelque chose de plus essentiel la part qu'il y prend ; mais il n'a pu faire à ma femme dans nostre mariage tout l'honneur que nous eussions pu souhaiter, ny à moy jusques à cette heure les advantages que j'eusse pu

1. M. le Prince à la reine de Pologne, 13, 28 décembre 1663. A. C.

2. *Ibidem.*

CHAPITRE II

LA COURONNE DE POLOGNE

1664-1667.

La vie de famille à Chantilly. — M[mes] de Choisy et de Langeron. La Palatine et sa famille. — Naissance de M[lle] de Bourbon (1[er] février 1666) et de son frère Louis (novembre 1667). Visites; fêtes. Voyages à la cour. — Les hommes de lettres à Chantilly. Boileau, Racine, Corneille. — La Fontaine et la chasse. — Molière. — Le *Tartufe*. — *Poetæ minores*. — *L'Histoire amoureuse des Gaules*. — Les deux fils du maréchal de Gramont envoyés en Pologne (septembre 1663). — Le comte de Guiche et Vardes. — M. le Prince et son fils écartés du service. Commandement donné à Coligny (mars 1664). — M. de Beaufort sur mer et à Gigeri (septembre 1664). M. le Duc ne peut le rejoindre. — Préparatifs dans le Nord. M. le Duc sans emploi. M. le Prince à la Saint-Hubert (novembre 1665).

Négociation de Pologne. Nouvelle ouverture faite à M. le Prince (1661). — Proposition de Lubomirski et des confédérés (1663). — Succès de Lubomirski. Guerre civile. Offres de M. le Prince. Son nom est officiellement prononcé (juin 1665). — M. le Prince aspire à commander en Pologne. — Défaite des troupes royales (4 septembre 1665). Condé annonce son arrivée (25 décembre). — Le secours promis, puis retiré, est définitivement accordé. Traité avec Lubomirski (31 juillet 1666). — Mort d'Anne d'Autriche et du prince de Conti (janvier-février 1666). — Mort de Lubomirski (31 janvier 1667). Mouvement favorable à M. le Prince. — Mort de Marie de Gonzague (10 mai 1667). Condé appelé avec instance. — M. le Prince décline les offres (juillet); Louis XIV lui donnait



une armée. — Effet produit par la retraite de Condé. La couronne de Pologne et Jean Sobieski.

Ainsi « l'affaire de Pologne » n'est pas abandonnée ; elle passe au second plan. M. le Prince et son fils ne se relâchent pas un jour de leur exactitude à correspondre avec la reine Marie, lui prodiguent les témoignages de dévouement, s'inquiètent de sa santé de plus en plus ébranlée, s'appliquant à la distraire par leurs récits. Les premiers temps du mariage furent consacrés à la vie de famille, vie nouvelle pour Condé et dont il semble charmé ; il y revient souvent et se complaît à en peindre la douceur, « la plus grande douceur du monde », écrivait-il un jour de Chantilly, devenu sa résidence habituelle[1]. En visitant le vieux manoir des Montmorency au retour de Belgique, les princes avaient été frappés du délabrement de la maison, de l'envahissement des eaux, du désordre général. Songez ! Depuis le temps où Théophile récitait ses vers à Marie-Félice des Ursins, jamais le château n'avait été habité avec suite ; le domaine, continuellement saisi, était occupé par des gens qui ne songeaient qu'à en tirer profit, ou plaisir par la

1. M. le Prince à la reine de Pologne ; Chantilly, 29 aout 1664. A. C.

chasse, sans se soucier de l'entretenir. Quelle dépense pour démêler un tel chaos et relever ces ruines! Et comment y pourvoir au milieu d'embarras financiers qui semblaient inextricables! Les princes furent un moment découragés. C'est dans le salon de M[me] de La Fayette que M. de La Rochefoucauld et son Égérie, causant avec M. le Duc, réveillèrent de vagues souvenirs d'enfance[1] et lui firent reconnaître les beautés de Chantilly. Ce goût naissant fut tout de suite très vif et facilement partagé par M. le Prince. Marié au moment où il accomplissait sa vingtième année, Henri-Jules professait une soumission filiale absolue, soumission dont le poids était allégé, la rigueur adoucie par la profonde et réciproque tendresse qui unissait le père et le fils sans jamais se démentir.

Chantilly devint donc le centre de leur existence commune. On s'y établit tant bien que mal ; divers travaux furent entrepris ; quelque prudence qu'on apportât dans l'exécution, la situation financière du propriétaire obéré ne s'en trouva pas améliorée. Le site retrouvait ses attraits ; c'est sous ces beaux ombrages que la famille se reposait entre les courses, les visites, les séjours à Paris

1. M. le Duc à Gourville; Utrecht, 2 juin 1673. A. C. — Voir aussi t. VI, pp. 5-6.

ou à la cour ; c'est là aussi que M. le Prince venait chercher la santé quand il avait été trop tourmenté par la goutte. On n'y rencontre guère Madame la Princesse, souvent malade, vivant très retirée, sortant rarement de son appartement de Paris. Sa belle-fille est encore bien jeune, et, malgré les éloges ampoulés que M. le Prince et son fils lui prodiguent à l'envi dans leurs lettres à Marie de Gonzague, jamais la duchesse n'eut d'autorité dans la maison ; jamais elle n'exerça d'influence ni sur son bouillant beau-père, ni sur un époux dont l'humeur fantasque commençait à se faire jour.

Mmes de Choisy et de Langeron. La Palatine et sa famille.

A défaut de la princesse absente et de la duchesse sans crédit, une certaine action sur la maison, tout au moins la première place au salon, appartenait à la dame d'honneur. Impérieuse et aspirant à tout régler, la reine de Pologne avait prétendu disposer de l'emploi, le confier à une personne de son choix ; on s'attendait à voir désigner Mme de Choisy. Jeanne Hurault de L'Hôpital, — mère du trop célèbre abbé de Choisy, veuve de ce conseiller d'État, intendant d'armée, que nous avons vu auprès du duc d'Anguien à Rocroy [1] et qui mourut chancelier du duc d'Orléans, — conservait dans un âge assez avancé (elle s'était ma-

1. Voir t. IV, p. 12.



riée en 1628) le goût de l'intrigue et les allures d'une femme à la mode. Liée avec les princesses de Gonzague aux jours de la jeunesse, elle était restée l'intime amie de la reine de Pologne, à qui elle ne cessait d'écrire tout ce qu'elle pouvait découvrir ou inventer. Brouillée avec la Palatine par une réclamation d'argent, elle prit violemment parti contre le mariage d'Anne de Bavière avec M. le Duc et ne craignit pas de comprendre M. le Prince dans son système offensif; elle « lui fait du pis qu'elle peut » et va jusqu'à le dénoncer à Louis XIV, qui d'habitude prenait quelque plaisir à tout ce babillage. Une femme qui avait l'oreille du roi de France et la confiance de la reine de Pologne n'était pas facile à débusquer. Condé l'attaque carrément : Louis XIV hésite, mais cède le premier; la reine se défend mieux, et d'abord « ne veut pas en démordre », fait des menaces, met le maréchal de Gramont en campagne. Condé finit par avoir gain de cause; pièces en main, il met à jour les intrigues de Mme de Choisy. La reine de Pologne se rend la dernière; mais avec elle pas de demi-mesures : toute correspondance cesse entre Marie de Gonzague et Jeanne Hurault [1].

1. Papiers de Condé, Pologne, 1663-1664. — *Journal* de Desnoyers. A. C. — Dépêches de M. de Lumbres au Roi. A. E.

Mme de Choisy écartée, la Palatine vint au secours de sa sœur et soumit pour la forme à son approbation un choix qui ne pouvait manquer d'être agréable à la reine[1]. Mme de Langeron était connue de Marie de Gonzague; elle accompagnait la maréchale de Guébriant dans le voyage de noces. Son mari, officier de cavalerie et gentilhomme du Nivernais, avait appartenu au groupe des Importants, à la cour de Gaston; après avoir fait partie de la maison, il comptait presque dans la famille[1].

1. En apprenant ce choix, la reine de Pologne demanda la charge de premier écuyer du duc d'Anguien pour le comte de Mailly. — Jacques de Mailly, dit Lascaris, fils du vice-amiral Antoine, comte de Mailly, et de Geneviève d'Urfé, avait servi comme colonel, lorsque, après la paix des Pyrénées, il vint en Pologne rejoindre sa sœur. — Geneviève-Claire de Mailly-Lascaris, ayant suivi la reine Marie en 1645 comme fille d'honneur, avait épousé Christophe Pach, grand-chancelier de Lithuanie. — La reine avait demandé pour Jacques de Mailly la charge de premier écuyer de M. le Duc, afin « de ne pas désobliger le chancelier, qui s'intéresse fort en la fortune de son beau-frère et qui est le plus zélé de nos amis, le plus ferme et le plus agissant ». C'est Briord qui fut nommé. Invité avec sa sœur par M. le Duc en qualité de parent, le comte de Mailly-Lascaris vint assister au mariage et retourna aussitôt en Pologne, où il devint général de l'infanterie de Lithuanie. Ce nom de Lascaris venait de la maison d'Urfé par la mère de Jacques et de Geneviève, nièce de l'auteur de l'*Astrée*.

1. Claude Faye d'Espesses, fille d'un conseiller d'État, avait épousé en 1645 Philippe Andrault de Langeron, maréchal-de-camp, premier gentilhomme du duc d'Orléans, gouverneur de Nevers, mort en 1675.

Le couple avait dû quitter Varsovie en 1646, en même temps que le ménage des Essarts, battus en brèche par les Polonais, qui redoutaient leur trop grande influence sur l'esprit de la reine[1]. Du premier coup, Mme de Langeron, femme d'esprit et de caractère, marqua sa place à Chantilly et gagna le cœur de la reine de Pologne : « Il n'arrivera pas une nouvelle que je ne la fasse savoir à V. M., disait sa première lettre[2] ; ce sera moins agréablement que Mme de Choisy, mais, si ce qu'on dit est vray, ce sera plus sincèrement. » D'Ormesson nous la montre faisant les honneurs du château et recevant les visites « dans son appartement le plus propre[3] ». Elle sut se maintenir, conserver son influence, sa considération, sans dépasser le but ; pleine de tact, elle s'effaçait devant la Palatine.

C'est Anne de Gonzague qui règne véritablement à Chantilly ; elle y vient souvent, et son

1. La reine de Pologne à Mazarin, s. d. (1646). A. C. (*minute autographe*).

2. 28 décembre 1663. A. C.

3. *Journal* d'Olivier d'Ormesson, octobre 1669. « En retournant, ajoute d'Ormesson, ayant trouvé M. le Prince et M. le Duc à cheval, ils descendirent l'un et l'autre et vinrent saluer ma femme avec toutes les civilités. » Ces quelques mots donnent une idée de l'ancienne courtoisie, telle que la pratiquait le Grand Condé.

commerce a pour Condé, avec quelque chose de plus grave et de plus doux, tout le charme d'autrefois. Elle est à peu près sortie des embarras d'argent qui l'ont tenue si longtemps dans la dépendance du cardinal ; depuis qu'elle a reçu une pension du roi d'Angleterre et cédé au duc Mazarin le duché de Rethelois avec la principauté de Portien [1], elle est un peu mieux dans ses affaires, et bientôt, avec l'aide de Condé, elle pourra marier les deux filles qui l'accompagnent dans ses visites [2]. Lui donne-t-on une fête chez les Condé, elle la rend dans sa jolie maison d'Asnières ou dans son beau château du Raincy [3]; tout le cénacle s'y

1. Le 30 novembre 1661, Charles II accorda à la princesse Palatine et à son mari une pension annuelle de deux mille livres sterling. — Par acte du 6 juin 1663, le duc Mazarin se rendit adjudicataire du duché de Rethelois, du marquisat de Montcornet et de la principauté de Portien, moyennant la somme de deux millions. A. C.

2. Bénédicte de Bavière épousa Jean-Frédéric, duc de Hanovre (contrat du 10 septembre 1668). Sa sœur Louise-Marie fut mariée à Charles-Théodore-Otto, prince de Salm (contrat du 19 février 1671). A. C.

3. Construit dans la première moitié du XVIIe siècle pour Jacques Bordier, conseiller, puis intendant des finances, acquis en 1663 par la princesse Palatine, vendu par ses héritiers à Louis Sanguin, marquis de Livry, en 1694, le Raincy fut acheté par le duc d'Orléans en 1769. La Révolution le fit passer dans les mains d'Ouvrard, qui le vendit à Napoléon. La Restauration fit rentrer ce domaine dans la maison d'Orléans, qui le conserva jusqu'en 1848.

transporte, et de là, souvent, on va faire visite à la belle-sœur d'Anne de Gonzague, Mme de Maubuisson. — Louise-Hollandine, fille du Palatin roi de Bohême, attachée à la Réforme par toutes les traditions, élevée à La Haye dans l'horreur du papisme, était arrivée par degrés à l'abjuration d'abord, puis à l'abbaye de Maubuisson, où elle succéda à Catherine-Angélique d'Orléans. Elle était fort gaie, aimait les arts[1]; aller lui faire visite était une joie pour M. le Prince et pour les siens.

Naissance de Mlle de Bourbon (1er février 1666) et de son frère Louis (novembre 1667). Visites; fêtes. Voyages à la cour.

Échange de visites entre parents, divertissements chez l'un ou chez l'autre, rien n'est omis dans les lettres adressées à la reine de Pologne; il lui faut de minutieux détails sur tout ce qui intéresse la santé des êtres qui lui sont chers, chutes de cheval, accidents de chasse, rougeole, crises de goutte; surtout on la tient au courant de l'état de Madame la Duchesse, lorsque celle-ci doit interrompre les courses, les promenades[2]. Les espérances plusieurs fois conçues ne

1. Née en 1622, elle abjura en 1658, fit profession en 1660, devint abbesse en 1664. Nous avons des quittances signées d'elle pour recevoir la pension des petites-filles du Grand Condé de 1680 à 1692. Elle mourut le 11 février 1709.

2. « Les médecins ont parlé encore de saigner Madame la Duchesse; ce seroit la quatrième fois depuis qu'elle est grosse. On auroit cru autrefois assassiner une femme grosse que de la

se réalisèrent qu'après deux années de mariage; Mlle de Bourbon naquit le 1er février 1666[1]. Heureux d'être grand-père, M. le Prince aurait préféré un fils; il fallut attendre encore plus d'un an[2].

Ce qui fait le fond de la correspondance, ce sont les nouvelles de la cour, le récit des fêtes auxquelles les princes ont été conviés, les brillantes Saint-Hubert de Versailles ou de Saint-Germain, et ce laisser-courre où « les dames piquèrent le mieux du monde, particulièrement Mlle de La Vallière, qui ne quitta jamais les chiens; il est impossible à un homme d'aller plus vite[3] » ; —

saigner; mais les médecins les saignent présentement comme si elles ne l'étoient pas; la médecine change de mode en France comme les habits ». (M. le Duc à la reine de Pologne, 16 octobre 1665. A. C.)

1. Marie-Thérèse de Bourbon fut mariée au prince de Conti en 1688 et mourut en 1732.

2. Louis de Bourbon, né le 5 novembre 1667, mourut le 5 juillet 1670. Un second Louis, né le 11 octobre 1668, devint Louis III, duc de Bourbon, prince de Condé, et continua la lignée. — Puis vinrent trois enfants qui moururent en bas âge. — Anne-Marie-Victoire de Bourbon, Mlle de Condé, née le 11 août 1675, mourut fille le 23 octobre 1700. Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, Mlle de Charolais, née le 8 novembre 1676, devint duchesse du Maine en 1692; elle est fort connue. Marie-Anne de Bourbon, dite Mlle de Montmorency, puis d'Anguien, née le 24 février 1678, épousa le duc de Vendôme en 1710; veuve en 1712, elle mourut en 1718.

3. M. le Duc à la reine de Pologne, 13 septembre 1665. A. C.

le bal donné chez la Reine au marquis de Caracena, « qui estoit fort de mes amis quand j'estois en Flandre ; je ne crois pas qu'il soit sorti édifié de nos beautés [1] » ; — ou bien encore cette autre soirée plus gaie où les dames dansèrent à Versailles, après la chasse, « avec ces sortes de vestes que l'on porte depuis peu et des justaucorps ; rien au monde ne leur sied mieux ; M[lle] de La Vallière surtout se met si bien de cette façon que l'on ne peut s'imaginer rien de plus joly [2] » ; — les voyages de Fontainebleau, qui ne rappelaient pas toujours les joyeux ébats de la Régence et qu'on a parfois hâte de voir terminer : « Jamais on ne s'est tant ennuyé à la cour ; il n'y a pas de femmes et fort peu d'hommes » ; et l'on épie avec anxiété les mouvements du maître : « Le Roy est enfermé quasy toute l'aprèsdîner [3]. »

A Chantilly, le temps passait plus « agréablement » ; Monsieur et Madame y furent bien fêtés ; on y avait presque toujours les violons et souvent les comédiens. « Il vient très bonne compagnie nous voir ; M. de Turenne et M. le mareschal de

1. M. le Prince à la reine de Pologne, 31 octobre 1664. A. C.
2. M. le Duc à la reine de Pologne, 18 septembre 1665. A. C.
3. Le même à la même ; Fontainebleau, 27 juin 1664. A. C.

Gramont y sont venus et en ont esté fort contents [1]. » On savait aussi attirer à Chantilly d'autres visiteurs de naissance moins illustre, mais qui n'étaient pas moins choyés.

Les hommes de lettres à Chantilly. Boileau, Racine, Corneille.

C'était le temps où quatre hommes encore presque obscurs, grands esprits, poètes immortels, gloire de leur siècle et de leur patrie, liés par une amitié que ne voilait alors aucun nuage, se réunissaient souvent, échangeant leurs idées sur maints sujets, tantôt élevés et tantôt frivoles, dissertant sur l'histoire, la philosophie, les lettres, le théâtre. M. le Prince, qui n'assistait pas aux soupers d'Auteuil et ne fréquentait pas le cabaret de la rue du Vieux-Colombier, fut de bonne heure en relations avec les habitués, Boileau, Racine, La Fontaine, Molière. Tous les quatre reçurent de lui des marques d'estime, des encouragements ; il rencontrait les uns ou les autres dans certaines maisons à Paris, les recevait à l'hôtel de Condé ou les appelait à Chantilly. Il s'intéressait à leurs œuvres, discutait avec eux. « Ses contestations étaient très vives [2]. » Quand il était dans le vrai, son urbanité restait parfaite, son argumentation très forte ; il

1. Langeron à Desnoyers, 18 septembre. — M. le Duc à la reine de Pologne, 8 octobre 1665. A. C.

2. La Fontaine : *Comparaison d'Alexandre, de César et de M. le Prince.*

était disert, charmant ; « on croyait entendre Démosthène ». Mais quand il avait tort... ! Un jour que, mal engagé dans la défense de je ne sais quelle méchante tragédie, il commençait à s'animer et « devenait intraitable », Boileau, effrayé des éclairs qui sortaient de ses yeux, s'inclina soudainement : « Je serai toujours de l'avis de M. le Prince, surtout quand il aura tort ! [1] » — « Autrefois la fortune ne l'auroit pas bien servi si elle ne lui avoit opposé des ennemis en nombre supérieur et des difficultés presque insurmontables. Aujourd'hui il n'est point plus content que lorsqu'on le peut combattre avec une foule d'autorités, de raisonnements et d'exemples; c'est là qu'il triomphe. Il prend la Victoire et la Raison à la gorge pour les mettre de son côté [2]. »

Boileau fut le premier admis, le plus souvent appelé. Il n'avait rien publié avant 1663; mais déjà son nom, sa personne, ses écrits étaient connus; on lisait les *Satires*, et bientôt « M. Despréaux fit autorité »; sa parole et sa plume confondirent les détracteurs de l'*École des Femmes*. Et tandis que le satiriste fait face aux ennemis de Molière, M. le Prince le couvre contre les attaques de

1. *Bolœana.*
2. La Fontaine, *loco citato.*



redoutables adversaires, rien moins que des ducs et pairs, MM. de Montausier et de Richelieu, qui « faisaient des merveilles pour soutenir Desmaretz et sa pitoyable critique [1] » de l'auteur du *Lutrin*. Si Boileau souffre de coliques néphrétiques, Condé lui envoie son joyeux médecin Bourdelot avec d'affectueux messages, moins peut-être pour guérir le malade que pour le divertir [2]. Boileau avait ses entrées partout dans l'appartement particulier de M. le Prince, même à la cour [3]; il lui présentait ceux qui débutaient ou qui s'étaient déjà signalés dans la carrière des lettres. C'est lui qui amena Racine à Chantilly, où souvent on entendit l'auteur d'*Andromaque* et de *Bérénice* réciter ses vers [4] sous les ombrages qui avaient inspiré les odes de Théophile. Quelque prédilection que le héros de tant de combats pût avoir pour d'autres œuvres dramatiques et pour ce qu'on est convenu d'appeler le style cornélien, les tragédies de Racine étaient souvent jouées à Chantilly, et il comptait parmi les protégés de la maison de Condé. Gare à quiconque faisait mine d'attaquer ceux que M. le Prince avait une fois honorés de sa bienveillance ;

1. L'abbé Lenet à M. le Prince, 20 août 1674. A. C.
2. Bourdelot à M. le Prince, 26, 28 mai 1679. A. C.
3. Saint-Mars à M. le Prince; Versailles, 13 août 1674. A. C.
4. Boileau : *Satire VII*.



quand la cabale des Mancini, duchesse de Bouillon, duc de Nevers, prenant violemment parti pour Pradon et sa mauvaise tragédie, adressa d'injurieuses menaces à l'auteur de la véritable *Phèdre* et à son ami Boileau, M. le Prince fit savoir au duc de Nevers, en termes fort durs, qu'il eût à se bien garder de rien tenter pour mettre ses menaces à exécution, et le bizarre neveu de Mazarin se le tint pour dit.

Nous avons nommé *Bérénice*. Cette pièce fut l'occasion d'un refroidissement entre M. le Prince et le poète qu'il avait plus que tous les autres admiré. Le souffle héroïque qui traverse les œuvres de Corneille avait pénétré de bonne heure jusqu'au fond du cœur de Louis de Bourbon; il avait dix-huit ans quand on le vit pleurer à la première représentation de *Cinna*. Qui pouvait mieux que Condé comprendre l'âme de Corneille? Aussi son admiration s'exprimait-elle hautement. Le poète habitait Rouen et ne fréquentait guère les demeures royales ou princières; mais il envoyait régulièrement ses œuvres à M. le Prince, et ses tragédies étaient souvent représentées à Chantilly ou à l'hôtel de Condé. D'ailleurs il avait gardé un souvenir reconnaissant du jour où, entre deux campagnes, le duc d'Anguien donna hautement l'appui de sa jeune gloire à la *Rodogune* de Corneille, que

Monsieur et un parti puissant à la cour voulaient sacrifier à la *Rodogune* de Gilbert [1]. Or, il advint que Madame, voulant appeler en champ clos Corneille et Racine, les avait invités à se disputer la palme sur le sujet de Bérénice. L'auteur du *Cid* et d'*Horace* eut le chagrin de voir M. le Prince, désertant le camp où on le croyait fixé par la nature de son génie, se déclarer pour le tendre et mélodieux poète qui avait voulu lui réciter ses vers.

La Fontaine et la chasse.

La Fontaine vint plus tard, et son assiduité date du temps où les jeunes princes de Conti eurent une place importante dans les soins et les soucis de leur oncle; mais de bonne heure il appartenait à la société de Mme de La Fayette, que Condé et son fils fréquentaient, consultaient souvent, et il fut aussi appelé pendant la première renaissance de Chantilly. Le « bonhomme » et Boileau avaient leur part des amusements du lieu, même de ceux qui semblaient réservés à des gens d'autre pro-

1. La *Rodogune* de Corneille fut jouée en 1645, peu après celle de Gilbert. « C'est à votre illustre suffrage qu'elle est obligée de tout ce qu'elle a reçu d'applaudissement... Il semble que vous avez pris plaisir à répandre sur elle un rayon de cette gloire qui vous environne, et à lui faire part de cette facilité de vaincre qui vous suit partout... » Corneille écrivit cette dédicace au mois de novembre 1646; la pièce fut imprimée en février 1647.



fession; faire parler les bêtes ne suffisait pas à La Fontaine; aimant à les poursuivre dans les bois, dans les guérets, il demandait des permis de chasse [1], tandis qu'un des officiers forestiers racontait en termes burlesques les exploits cynégétiques de M. Despréaux [2]. De plus en plus enthousiaste du héros, La Fontaine le trouve « assez comparable à Achille, mais non pas pour le pied léger [3] »; le malin Champenois ne pouvait s'empêcher de faire allusion à la goutte. Cependant l'âge ramenait les idées sérieuses; mais le « bonhomme » persévérait : presque au moment de la conversion de Condé, lorsque déjà La Fontaine était de l'Académie et avait « promis d'être sage [4] », il ne se contentait pas de soumettre à la science hellénique de M. le Prince sa traduction des dialogues de Platon [5], il chargeait Mme de La Fayette

1. Gourville à M. le Prince. A. C.

2. « J'ai creu que le retour de M. Despréaux nous ruineroit tout le pays de gibier à la quantité de coups qu'il a tirés; il m'en coûte un baril de poudre et beaucoup de plomb. Il n'a sceu tuer une seule pièce de gibier. » (De La Rue à M. le Prince; Chantilly, 24 septembre 1673. A. C.)

3. 1684. *Comparaison d'Alexandre, de César et de M. le Prince.*

4. Ainsi avait dit Louis XIV en autorisant la réception de La Fontaine après l'élection de Boileau. (D'Olivet : *Histoire de l'Académie.*)

5. M. de Mondion à M. le Prince, 29 mai 1680. A. C.

de remettre « son nouveau conte à S. A. S. [1] ».

Les relations de Condé avec Molière ont un caractère particulier.

Lorsque M. le Prince passait la frontière à son retour de Bruxelles, une troupe de ces comédiens ambulants dont Scarron a peint les mœurs dans le *Roman comique* venait de se fixer à Paris et donnait des représentations à l'hôtel du Petit-Bourbon. Bien que, jadis protégés par le prince de Conti à Pézenas, ils eussent obtenu la permission de s'appeler comédiens de Monsieur, il est probable qu'à Bruxelles on ignorait le nom de leur chef, un de ces poètes faméliques qui faisaient tous les métiers, composant, mettant en scène, jouant, administrant, et dont le type dégénéré se retrouve encore sur les tréteaux des théâtres populaires de Naples. Mais au moment où Condé arrivait à Paris après s'être présenté au Roi, on commençait à parler de ce directeur-auteur-comédien et d'une nouvelle pièce de sa façon, simple « farce » au dire des malveillants, mais, à entendre les admirateurs, destinée à ouvrir une ère nouvelle : « Courage, Molière.

1. « Mme de La Fayette m'a chargé d'envoyer à V. A. S. un nouveau conte de La Fontaine qu'elle croit que vous n'aurez point. » (Deschamps à M. le Prince; Paris, 23 janvier 1685. A. C.) — Les nouveaux contes publiés cette même année 1685 sont la *Clochette, le Fleuve Scamandre, la Confidente sans le savoir, le Remède,* les *Aveux indiscrets.*



Molière; voici de la bonne comédie! » M. le Prince voulut aussitôt voir les *Précieuses ridicules*, et, comme il n'avait pas encore de résidence, Mme Sanguin fit jouer la pièce pour lui dans sa maison [1]. Le goût de M. le Prince, toujours très sûr quand il n'était pas égaré par quelque préférence ou quelque prévention, ne fut pas en défaut. Il sortit ravi de la représentation, voulut voir l'auteur, l'encouragea, entendit ses œuvres le plus souvent possible, à la cour, à la ville; dès qu'il fut un peu établi à Chantilly, il y retint la compagnie toute une semaine [2] pour se faire jouer la série presque entière des comédies déjà composées par Molière; et quand celui-ci voulut s'essayer dans le genre héroïque et peindre la jalousie noble, en traitant le sujet à la façon de Corneille, c'est à Chantilly qu'il porta son appel de l'accueil

1. Mars 1660. — Marie de Bordeaux, nièce d'Antoine de Bordeaux, que nous avons vu ambassadeur à Londres de 1654 à 1659 (t. VI, p. 358), avait épousé en 1647 Jacques Sanguin, seigneur de Livry, capitaine des chasses héréditaire des forêts de Bondy et de Livry, fils du premier maître-d'hôtel de Louis XIII. Lui-même succéda dans cette dernière charge au maréchal de Bellefonds (1676) et mourut en 1680. — Son frère, Denis Sanguin, était évêque de Senlis et entretenait de bons rapports avec M. le Prince. — Son fils, marquis de Livry, hérita de ses charges et devint maréchal-de-camp; le petit-fils s'éleva au grade de lieutenant-général.

2. 29 septembre au 5 octobre 1663.

défavorable fait, non sans raison, à *Don Garcie de Navarre* par le public du Palais-Royal [1].

Tous ceux qui s'étaient sentis atteints par les traits satiriques de Molière semblaient s'être mis à l'œuvre, et les ripostes se succédaient sur les planches de l'hôtel de Bourgogne : la *Vengeance des marquis, Zélinde,* par Donneau de Vizé, le *Portrait du peintre,* par Boursault, l'*Impromptu* de Montfleury. On a voulu voir la main de M. le Prince mettant de l'ordre et de l'ensemble dans ce concert d'attaques; Boursault, a-t-on dit, était son client, et la pièce de Montfleury fut imprimée sous le nom d'*Impromptu de l'hôtel de Condé,* comme pour faire croire à une représentation par ordre. Or, cette comédie, qu'un portrait bien tourné a sauvée d'un oubli complet, fut imprimée en janvier 1664, et c'est le 11 décembre 1663 que M. le Prince accordait un patronage éclatant à la pièce même où Molière répondait à ses détracteurs avec une verve parfois si cruelle, en faisant jouer l'*Impromptu de Versailles* aux fêtes du mariage du duc d'Anguien. Quant à Boursault, qui ne méritait peut-être pas tous les sarcasmes dont le foudroie Molière, c'est plus tard que, devenu gazetier (1664) et mis à la Bastille pour avoir

1. Représenté au théâtre du Palais-Royal en 1661, *Don Garcie* fut joué à Chantilly au mois d'octobre 1663.



« badiné avec les saints », il implora et obtint la protection de Condé.

Sous toutes les formes, on aimait à Chantilly à donner des marques de bienveillance au poète, qui, parmi une foule d'admirateurs, comptait tant de rivaux jaloux et de puissants ennemis. Si la figure martiale de M. le Prince était à sa place dans un carrousel, à la tête d'une troupe de guerriers, son âge, sa santé et sa gloire ne lui permettaient plus de paraître, même à la cour, sur un théâtre parmi les danseurs. Encouragé par son père, M. le Duc, à peine marié, put se montrer à la fois bon courtisan et ami de Molière en figurant dans le ballet du *Mariage forcé* [1]. On l'y vit, à côté de Louis XIV, « cajolant » (ainsi dit le *libretto*) la femme de Sganarelle sous les traits de la jolie Mlle du Parc, que l'hôtel de Bourgogne allait bientôt ravir à la troupe du Palais-Royal avec l'*Alexandre* de Racine (1667).

Fidèle écho des sentiments de son père, M. le Duc témoignait de son estime pour Molière autrement que par des pas de basque et des entrechats. Voici ce qu'il écrivait à la reine de Pologne, qui, fort curieuse des choses de l'esprit, mais reléguée

1. 29 janvier 1664. — M. le Duc à la reine de Pologne, 8 février. A. C.

à Varsovie depuis près de vingt ans, devait ignorer l'existence de l'ancien comédien ordinaire des États de Languedoc : « On a joué devant le roy, à Versailles, il y a trois jours [1], une comédie nouvelle faite par un comédien que l'on appelle Molière; c'est un homme qui a autant d'esprit que l'on en peut avoir et qui, à l'exemple des anciens, se moque dans ses comédies de tous les vices de son siècle. Il en a déjà fait de différentes sur plusieurs sujets : dans l'une, il daube les femmes qui affectent un parler extraordinaire et une honnêteté ridicule, que l'on appelle les *Précieuses*. Dans d'autres endroits, il a parlé contre ceux qui affectent un trop bel air à la cour, contre d'autres qui aiment trop la chasse, contre de certaines gens qui font des pièces à tout le monde sous prétexte de la dévotion et que l'on connoit pour estre des hypocrites. Il fait ces sortes de choses si délicieusement que ceux contre qui il les fait ne les peuvent prendre pour eux, et tous les autres les reconnoissent. Dans cette dernière comédie, il a attaqué les médecins; il en a fait venir quatre sur le théâtre, appelés à une grande consultation, où il les fait parler de toute autre chose que de la maladie du malade; quand les amis entrent, ils di-

1. M. le Duc à la reine de Pologne, 18 septembre 1665. A. C.

sent effrontément qu'ils ont consulté; l'un opine pour la saignée, l'autre à la purgation (c'est d'ordinaire tout ce qu'ils disent). Il les fait si bien parler comme des médecins et dire tous leurs grands mots et prendre si bien leurs airs qu'il n'y a rien de plus plaisant à voir [1]. »

Le *Tartufe*. On a reconnu *Tartufe* dans le tableau tracé par M. le Duc; c'est au sujet de cette œuvre capitale que le nom de Molière se trouve surtout rapproché de celui de Condé. Trois actes de la pièce avaient été joués à Versailles et à Villers-Cotterets; les représentations publiques en étaient interdites : M. le Prince voulut l'entendre en petit comité, au Raincy, chez son amie la Palatine, dont le tact et le jugement lui inspiraient grande confiance [2]; il en fut si satisfait qu'il fit aussitôt remettre à Molière une gratification de cent pistoles d'or [3]. Un an s'écoule; l'interdiction qui frappe *Tartufe* n'est

1. Le duc d'Anguien venait de voir l'*Amour médecin*, représenté pour la première fois à Versailles le 15 septembre 1665. Toujours pour instruire et amuser Marie de Gonzague, M. de Langeron écrivait au secrétaire Desnoyers, le même jour et à propos de la même comédie : « Ce qui faisoit encore plus rire, c'est que les masques ressembloient tellement particulièrement à Mr Guéneau, à Mr Esperit et à des Fougerais qu'il n'y a personne qui ne les aye pris pour eux. Mr Guéneau a traité cela de raillerie, mais Mr Esperit n'en peut rire. » A. C.

2. 29 novembre 1664.

3. M. le Prince à Caillet; Le Raincy, 30 novembre 1664. A. C.

pas levée. Se souvenant peut-être que certaines parties de la pièce lui avaient paru inachevées ou imparfaites, M. le Prince veut l'entendre encore une fois, complète ou corrigée, surtout dans les parties les plus délicates. Il est généralement admis qu'il donna des conseils à Molière, qu'il lui a fait ajouter la belle tirade du premier acte sur la vraie et la fausse dévotion; peut-être aussi fit-il introduire quelques nuances dans le quatrième acte, une des situations les plus hardies qu'on ait jamais risquées au théâtre. Il convoque Molière aux mêmes lieux, devant le même auditoire, et son fils écrit à Ricous, un des plus intimes serviteurs de la maison, en termes pressants : « S'il y a quelques rôles à repasser, que Molière les fasse repasser à ses camarades. S'il en vouloit faire quelque difficulté, parlés luy d'une manière qui luy fasse comprendre que Mr mon père et moy en avons bien envie et qu'il nous fera plaisir de nous contenter en cela et de n'y point apporter de difficulté. Si le quatriesme acte de *Tartufe* estoit faict, demandés luy s'il ne le pourroit pas jouer; et ce qu'il faut luy recommander particulièrement, c'est de n'en parler à personne. Dites luy donc qu'il n'en dise mot et qu'il tienne prest tout ce qu'il faut pour cela. Je me suis chargé de la part de Mr mon père de vous mander ce que je vous



mande; n'en parlés du tout qu'à Molière [1]. »

M. le Prince continua ses instances en faveur de *Tartufe*. Peut-être trouvait-il un malin plaisir à couvrir publiquement de son égide le comédien que són frère le prince de Conti avait jadis patronné et livrait aujourd'hui au bras séculier; en tout cas, il avait nettement pris position devant le Roi. Laissons parler Molière : « Finissons par un mot d'un grand prince sur la comédie du *Tartufe*. Huit jours après qu'elle eut été défendue, on représenta devant la cour une pièce intitulée *Scaramouche ermite ;* et le roi, en sortant, dit au grand prince que je veux dire : « Je voudrois bien savoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de Molière ne disent mot de celle de *Scaramouche* » ; à quoi le prince répondit : « La raison de cela, c'est que la comédie de *Scaramouche* joue le ciel et la religion, dont ces messieurs-là ne se soucient point; mais celle de Molière les joue eux-mêmes; c'est ce qu'ils ne peuvent souffrir [2]. »

Cependant le temps passe; M. le Prince a reçu du Roi les marques d'un retour de confiance; Molière remet avec quelque éclat ses témérités sous

1. M. le Duc à Ricous, octobre 1665. A. C.
2. Préface de *Tartufe*, 1667.

la protection du « Grand Condé » (ainsi écrit en toutes lettres dans la dédicace d'*Amphitryon*). Encore frappée par de sévères ordonnances, la comédie de l'*Imposteur* fut jouée, non seulement à Chantilly, mais, ce qui était plus grave, à l'hôtel de Condé à Paris [1]; et au moment où la passion de Louis XIV pour Mme de Montespan éclatait dans toute sa force, les conseils donnés par Sosie aux maris qui doivent prendre en patience « un partage avec Jupiter », les reproches facétieux échangés entre la Nuit et Mercure à propos de certaines complaisances, avaient pour sauvegarde la dédicace d'*Amphitryon* à Monseigneur le Prince [2].

Poetæ minores.

Qu'on se rappelle de quel éclat brillait alors la littérature française! Prenons l'année 1668 : Racine donnait les *Plaideurs* et *Britannicus;* Molière, *Tartufe,* le *Misanthrope*, *Amphitryon*, l'*Avare;* La Fontaine, ses *Fables choisies;* Boileau, ses premières *Épîtres* et la neuvième *Satire;* Mme de La Fayette, *Zayde;* et si le génie de Corneille se voilait dans l'*Agésilas,* les œuvres immortelles de sa jeunesse excitaient encore l'enthousiasme du premier jour. J'en passe d'autres qui nous sont moins connus, Benserade, par exemple, que M. le

1. Mars et septembre 1668. Reprise définitive de *Tartufe,* 3 février 1669.

2. Publiée le 5 mars 1668.



Prince paraissait apprécier plus froidement que son fils et ses contemporains, et je ne nomme pas les grands orateurs, les philosophes, les pères de la prose française, que nous retrouverons aux dernières années de Condé, ni ceux qui se pressaient jadis autour du vainqueur de Rocroy, aujourd'hui disparus ou effacés, étoiles de l'hôtel Rambouillet arrivées au déclin de leur course, auteurs de sonnets, pamphlétaires, essayistes, dirait-on de nos jours, Voiture, Sarasin, Segrais, et autres si oubliés qu'on confond les vivants avec les morts; Bussy, Saint-Évremond, en exil; Marigny, réduit à chanter aujourd'hui un incident de sacristie [1].

En voici deux dont nous rencontrons les noms mêlés à la correspondance. Quinault passait dix-huit ans quand sa première comédie fut représentée, et il n'avait pas encore trouvé sa voie lorsqu'en 1659, par l'intermédiaire de Lenet [2], il s'offrit à M. le Prince, que l'on s'attendait à voir, d'un moment à l'autre, rentrer en France. Cette tentative n'eut pas de suite, et Condé n'a rien à voir à la gloire éphémère du poète fécond que Boileau n'a

1. Le *Pain-bénit*. — Remarquons toutefois que Boileau traitait, et bien plus longuement, un sujet analogue dans le *Lutrin*. — Imprimé en 1673, le *Pain bénit* fut composé en 1671 (l'abbé Lenet à M. le Prince, 4 juillet 1671. A. C.). — Marigny mourut au mois de juin 1674.

2. 5 avril 1659. (*Papiers de Lenet*, B. N.)

pas épargné. — Les romans de La Calprenède sont encore plus oubliés que les opéras de Quinault; ils valaient cependant mieux que ses pièces de théâtre. Ce Gascon avait servi aux Gardes [1]. En 1646, sachant que le duc d'Anguien « passait des heures dans la tranchée avec un volume de mon précédent ouvrage » (*Cassandre*), il lui dédie sa *Cléopâtre*, reste son correspondant, lui envoie des livres, entre autres une nouvelle édition de ce roman, et lui demande à venir partager son exil, ce qui ne fut pas accepté. Sur ce, La Calprenède « témoigna le dessein de travailler à l'histoire de M. le Prince », et celui-ci se prêta d'assez bonne grâce à cette fantaisie, s'offrant même à « envoyer des mémoires » s'il en manquait, et engageant d'Auteuil, qui se plaignait « qu'on lui ostât son employ », à ne pas élever de contestation sur « une chose de si peu d'importance [2] ». Il n'y a pas trace que ce travail ait été poussé plus avant; La Calprenède, menacé de cécité, mourut vers 1663.

L'Histoire amoureuse des Gaules.

Mais voici un écrivain moins prolixe et plus délicat, un ciseleur d'épîtres, émule et parent de

1. La Calprenède (Gautier de Coste), cadet aux Gardes en 1632.

2. M. le Prince au comte d'Auteuil, 7 décembre 1658. A. C., — à La Calprenède, 17 février 1659, B. N. — La Calprenède au marquis de Beauvais, 23 février 1658, à M. le Prince, 9 juillet 1659. A. C.

Mme de Sévigné, dont le nom a souvent été mêlé à l'histoire de Condé [1], bien que celui-ci l'ait rigoureusement tenu à l'écart depuis son retour en France. Tandis que M. le Prince signalait à Molière des ridicules à jouer et l'encourageait à démasquer les hypocrites, lui-même était livré aux railleries du public par un ancien officier de sa maison, membre de l'Académie française, le comte de Bussy-Rabutin. L'*Histoire amoureuse des Gaules* venait d'être imprimée en Hollande (1665), aussitôt reproduite et lue de tout le monde. Au début, quand le roman « escrit à la main » était « peu commun » et peu connu, M. le Prince en parlait assez légèrement : « On dit que c'est Bussy qui l'a faict et qu'il dit beaucoup de mal de tout le monde ; je n'y suis pas oublié. Bussy le désavoue ; mais le bruit public n'est pas bon pour luy [2] ». Le bruit prit consistance. M. le Duc [3], Lenet, tous les amis, d'autres encore, Turenne, par exemple, prirent l'affaire au tragique. Le pamphlet fut mis sous les yeux de Condé, commenté ; sa colère fut grande ; jamais il n'avait eu à se louer de Bussy. On assure que c'est lui qui insista pour que l'au-

1. Voir t. IV, pp. 292-293 ; t. V, pp. 41-43, et *passim*.

2. M. le Prince à la reine de Pologne ; Paris, 2 avril 1665. A. C.

3. M. le Duc à la reine de Pologne ; 24 avril 1665. A. C.

teur de ce scandale fût arrêté, dépouillé de ses charges, exilé. En vain Bussy implora humblement son pardon [1], revint plusieurs fois à la charge; M. le Prince fut inflexible et ne voulut jamais tolérer que Bussy rentrât en grâce, ni même circulât librement dans Paris.

Les deux fils du maréchal de Gramont envoyés en Pologne (septembre 1663).

Au moment de quitter un sujet qu'il nous suffit d'effleurer, nous sommes arrêtés par une aventure qui appartient au cycle de l'*Histoire amoureuse des Gaules* et dont le héros, ou plutôt la victime, est un des courtisans les plus maltraités par le pamphlet de Bussy. Il ne nous est pas loisible de passer complètement sous silence une série d'incidents qui, à des titres divers, ont vivement agité Condé, son fils, la reine Marie. Laissons d'abord la parole au maréchal de Gramont, qui, le 17 septembre 1663, écrivait à la reine de Pologne : « Ma longue servitude près de V. M. ne me permet pas de luy donner du galimatias, et Elle croyra aisément que je n'enverrois pas mon fils aîné à la guerre de Pologne si je n'avois encore besoin d'un peu de temps pour laisser consolider certaine playe qu'il seroit fort facile d'ouvrir tout de nouveau, ce que je dis à V. M. dans la dernière confiance et sans m'expliquer davantage, con-

1. Bussy-Rabutin à M. le Prince; Chasans, 9 novembre 1668. A. C. (Longue lettre de 10 pages.)

noissant depuis trop longtemps l'intelligence de V. M. pour croire qu'il en soit besoin. Quant au cadet, V. M. sait que depuis quelques années j'ay toujours eu dans la tête qu'il fist le voyage de Pologne. La guerre étant finie en France, l'oisiveté de la cour m'épouvante pour les jeunes gens, et je tiens qu'il faut un miracle pour s'empêcher de tomber en de grands vices, et qu'il n'en faut pas moins pour acquérir quelque vertu ». Avec moins de mystère et de pathos, Condé avait déjà annoncé que le comte de Guiche, fils aîné du maréchal de Gramont, se rendait en Pologne avec son frère Louvigny ; « le fils de de Roches, mon capitaine des gardes, les accompagne » ; ils espèrent arriver à temps pour suivre le roi Jean-Casimir, qui va entrer en Moscovie [1]. Pas un mot sur les motifs du voyage ; rien qui donne la clef des vagues insinuations du maréchal ; mais tout est expliqué par la suite de la correspondance et par le chef-d'œuvre de Mme de La Fayette [2].

1. M. le Prince à la reine de Pologne, 4 septembre 1663. A. C.

2. Les lettres adressées à la reine de Pologne confirment le charmant récit tracé vingt ans plus tard (1684) par Mme de La Fayette. L'imagination de l'auteur de la *Princesse de Clèves* lui a peut-être fourni certains dialogues ou épisodes, rencontres fortuites, etc., qui ornent l'*Histoire de Madame* ; mais rien de plus exact et de plus juste que l'ensemble du récit ; rien de plus vrai que cette peinture.



Le comte de Guiche et Vardes.

Destiné à succéder à son père dans le commandement des Gardes françaises, Armand de Gramont avait commencé à servir à dix-huit ans [1]; il s'était fait remarquer par son courage et son application pendant les dernières années de la guerre (1655 à 1659). La paix ne lui avait pas aussi bien réussi; ses débauches n'étaient pas moins célèbres que sa valeur, lorsque tout à coup ses mœurs parurent épurées par la flamme d'une passion ardente, qui ne semble pas avoir dépassé les limites du respect. Le secret de cet amour, toléré, sinon encouragé par celle qui en était l'objet, fut assez vite pénétré. Cédant aux sollicitations de Monsieur, le Roi envoya le comte de Guiche en Lorraine (29 avril 1662) et S. M. vit, l'année suivante, son lieutenant-général conduire brillamment les troupes au siège de Marsal, sorte d'épisode guerrier, intermède militaire mêlé au voyage de la cour [2]. A peine la place prise, Guiche fut invité à faire un voyage en Pologne. On parlait de correspondances découvertes...

Nous venons de voir avec quelle promptitude

1. Il était né en 1637.

2. Nous n'essaierons pas d'expliquer quels étaient les droits du Roi sur cette petite forteresse, située à 6 lieues à l'est de Nancy; elle donnait la jouissance de salines importantes et la disposition d'un système complet d'inondations.



l'ordre fut exécuté. L'exilé (car c'était un exil) s'enfonce aussitôt dans la Moscovie comme s'il espérait y trouver la fin de ses peines ; blessé, souvent malade, il y reste un an, toujours en quête de périls. En 1664, il rentre en France, guéri, maître de son cœur ; du moins son père l'assurait ; peut-être le croyait-il lui-même. Mais toutes ses résolutions sont bientôt bouleversées ; aux feux de l'amour se mêlent ceux de la colère et de la haine. Son meilleur ami, son confident l'a trahi ; sa cassette a été livrée, ses lettres lues, commentées, dénaturées. La tempête a englouti deux pauvres filles [1] plus ou moins mêlées à ce commerce, singulières filles d'honneur ! Et toute cette trahison a été combinée, conduite, menée à fin par le marquis de Vardes, qui a voulu s'en faire un marchepied pour arriver jusqu'au cœur de Madame et changer en aversion la sympathie que cette princesse éprouvait pour le comte de Guiche.

Cette affaire « faisait grand bruit » ; Marie de Gonzague s'en émut, écrivit à M. le Prince, « qui fit son possible pour accommoder les deux adversaires ; les défenses du Roy sont si fortes qu'on ne peut appréhender d'accident ; mais ils se feront tout le mal possible... Tous deux sont fort de nos

1. Montalais et Artigny.

amis [1] ». Vardes, le moins intime, se targuait d'être cousin de Condé au huitième degré ; c'était un homme de qualité, bien en cour, séduisant, d'une beauté moins blonde, plus ténébreuse que celle du comte de Guiche, et peut-être plus admiré des dames quand il passait, dans son magnifique costume, à la tête des Cent-Suisses, mais fourbe, faux ami, habile à cacher le fond de son âme noire; ses contemporains le condamnent, Mme de Sévigné seule le défend. Il se faisait volontiers l'instrument des perfidies des deux femmes les plus dangereuses de la cour : la comtesse de Soissons, Olympe Mancini, qui a toujours accès auprès du Roi et qui passe pour n'avoir reculé devant aucun crime ; Mme de Mecklembourg, que l'âge et le succès ne paraissent pas avoir changée et qui reste aussi malfaisante que la duchesse de Châtillon d'antan. La cassette de Vardes avait passé de main en main ; que n'allait-on pas y découvrir ! « On y a trouvé des lettres de Mme de Meckelbourg [2] contre Madame, contre Mme de Saint-Chaumont et le maréchal de Gramont ; ils sont fort en colère contre elle parce qu'ils la croyoient

1. M. le Prince à la reine de Pologne, 9 octobre 1664, et *passim*. A. C.

2. Meckelbourg, ainsi écrit toujours dans les lettres, mémoires, récits du temps.



de leurs amis[1]. » C'est M. le Prince qui raconte cet épisode à la reine de Pologne, non sans quelque anxiété et sur un ton qui s'écarte de son indulgence habituelle pour Isabelle de Montmorency. Enfin il respire; tout paraît terminé : « Madame a fait une confession complète; le Roy luy a pardonné, ainsi qu'au comte de Guiche; Il ne va plus chez la comtesse de Soissons comme Il y alloit tous les jours, et la traite comme les autres femmes de qualité. Vardes est perdu et a ordre de se défaire de sa charge[2]. »

Entraînés par leur sympathie pour le comte de Guiche, les Condé se hâtaient peut-être de chanter victoire. Il est vrai que Vardes, d'abord emprisonné, fut exilé dans son gouvernement d'Aigues-Mortes, où il passa de longues années[3]; mais le comte de Guiche dut se rendre en Hollande : « J'habite le lieu du monde le plus triste et le plus malsain pour moy. J'ay des douleurs mortelles à mon bras. Je sens beaucoup de mal, nulle espérance de bien, sans pouvoir me donner de mouvement qui ne me soit contraire. Ainsy V. A. S. peut compter sur moy comme sur un serviteur très léthargique; mais, de peur de l'en-

1. M. le Prince à la reine de Pologne, 27 mars 1665. A. C.
2. Le même à la même, 18 mai 1665. A. C.
3. Jusqu'en 1678.

tier anéantissement, j'attandray la décision de la guerre ou de la paix de l'année présente, et sy S. M. me veut honorer de se servir de moy; sinon, je m'en iray trouver le roy de Pologne, le Turc se préparant à luy donner assez d'affaires[1]. » Armand de Gramont ne retourna pas en Pologne, ayant trouvé ce qu'il cherchait en Hollande : quand les États-Généraux rompirent avec l'Angleterre, il fit activement la guerre sur terre et sur mer, fut blessé au Texel. Cependant Madame se meurt, Madame est morte! Guiche, rappelé en France, reprend aussitôt du service ; sombre, inconsolable, il est auprès de Condé, l'ami de tous les siens. Au passage du Rhin, il s'offre à sonder le gué, pousse son cheval dans le fleuve; c'est miracle qu'il n'ait pas été enlevé par les eaux. Toujours à la recherche des occasions, il succombe l'année suivante à Kreutznach; une balle avait enfin assuré le repos à son cœur.

M. le Prince et son fils écartés du service. Commandement donné à Coligny (mars 1664).

Tous ces incidents, compliqués par les caprices et les rancunes des femmes, causaient assez de soucis à M. le Prince : quelle impression en recevrait le Roi? Cette méfiance, si difficile à désarmer, ne serait-elle pas ranimée? Les circonstances ne

1. Le comte de Guiche à M. le Prince; La Haye, 10 février 1667. A. C.

permettaient pas à Condé de rien espérer pour lui-même; mais l'exclusion qui le frappait atteignait son fils et il en ressentait un vrai chagrin : « Je voudrois qu'il pust apprendre son métier (métier de soldat, bien entendu), montrer ce qu'il vaut et voir quelques belles occasions [1] ». Or les occasions sont rares en ce temps de paix relative, et celles qui se présentent, Condé ne parvient pas à les saisir.

La première lueur était venue d'Italie : « La querelle avec le pape s'envenime, écrivait M. le Prince, et mon fils se prépare à faire le voyage d'Italie pour joindre les troupes du Roy. Si les affaires de Pologne eussent permis qu'il pust aller en l'armée de Vos Majestés, j'en aurois eu une joie inconcevable, parce qu'il auroit pu, en vous rendant quelque service, faire voir qu'il est bon à quelque chose, au lieu qu'en Italie il n'y aura rien assurément. » Et en effet tout s'accommoda; aucun volontaire n'avait eu la permission de partir.

La guerre contre le Turc paraissait plus populaire et plus sérieuse; une véritable croisade se préparait. De Varsovie, notre ambassadeur [2], en-

1. M. le Prince à la reine de Pologne, 11 janvier, 1er février 1664. A. C.

2. Lumbres à Louis XIV, 21 février 1664. A. E.

couragé par la reine Marie, proposait à Louis XIV de faire nommer Condé généralissime des armées de l'Empire pour cette guerre; un secours de six à sept mille hommes des troupes du Roi accompagnerait M. le Prince; l'Empereur ne pourrait pas refuser. La guerre contre les Moscovites terminée, les Polonais se rangeraient en masse sous la bannière d'un tel chef; l'élection de M. le Duc serait assurée, les résultats incalculables. — La proposition ne fut même pas discutée ; l'Empereur avait choisi Montecuccoli, et le comte de Coligny conduisait en Allemagne le contingent français. « Je n'ay pas jugé qu'il fust à propos d'y envoyer mon fils, celuy qui commande les troupes du Roy estant mon ennemy déclaré ; d'ailleurs le Roy l'a formellement défendu [1]. » Encore une occasion qui échappe.

La faveur accordée à Coligny — faveur bien justifiée dans la journée de Raab — avait profondément blessé M. le Prince, et le poids de sa colère tomba sur un de ses secrétaires. Les « affaires de Pologne » furent retirées à Caillet-Denonville [2]; la reine Marie crut devoir intercéder en sa

1. M. le Prince à la reine de Pologne, 28 mars 1664. A. C.
2. Le même à la même, 11 janvier 1664. A. C. — Pierre Caillet-Denonville était cousin de Jacques Caillet de Chamlot, premier secrétaire de M. le Prince. Il devint conseiller au parlement. (Voir t. VI, p. 350, note.)



faveur. « Mr mon père luy pardonnera si V. M. le désire », répondit M. le Duc; mais il espère que la reine ne le soumettra pas à cette épreuve; il est fort irrité, d'autant plus que Denonville s'est adressé à Mme de Châtillon, à l'insu de M. le Prince, pour se faire employer en Mecklembourg et se rapprocher ainsi de la Pologne; Condé l'a fait défendre par le Roi. « Mr mon père auroit assurément eu du chagrin de voir donner des emplois à tous ceux qui le quittent. Mr de Coligny en a eu un beau tout aussy tost; si celuy-cy en avoit eu aussy, cela auroit furieusement fait parler le monde; on auroit creu qu'un bon moyen d'estre employé est de se détacher de M. le Prince[1]. »

M. de Beaufort sur mer et à Gigeri (septembre 1664). M. le Duc ne peut le rejoindre.

Dans le chagrin, l'impatience que lui cause l'inaction forcée de son fils, Condé songe parfois à le jeter à la mer, non pas au figuré, mais au propre; à certains moments, il semble prêter l'oreille aux propositions d'un ancien adversaire, bien changé aujourd'hui: M. de Beaufort paraissait être devenu fort des amis de M. le Prince. Il avait pris au sérieux son titre de grand-amiral, et, malgré sa profonde ignorance, n'écoutant que son courage, il s'appliquait au métier d'homme de mer. Avec son style, son orthographe, sur lesquels il ne

1. M. le Duc à la reine de Pologne, 28 novembre 1664. A. C.

se fait pas illusion (« vous savez lire mon griffonnage, mais ne le faites pas voir »), l'ancien roi des Halles raconte à Condé ses longues croisières, ses combats avec les corsaires, lui fait naïvement part de ses étonnements, décrit les côtes de la Barbarie; celles de la Tunisie surtout l'ont frappé. « Envoyez-moi donc votre fils! Mais pourquoi ne pas venir vous-même? Que de beaux royaumes à prendre! Les conquêtes en Flandre ne sont rien à côté de celles qu'on peut faire dans ces parages [1]. » Ce rêve, qui ressemblait à un souvenir des croisades ou de la chevalerie errante, fut un moment sur le point de prendre corps. En 1664, le drapeau du régiment de Picardie, 1er de ligne, fut planté pour la première fois sur la terre d'Afrique, où il devait se déployer glorieusement cent soixante-six ans plus tard: M. de Beaufort avait occupé Gigeri (Djidjelli). M. le Prince rendit compte à la reine de Pologne de cette « entreprise contre ceux d'Alger », et son fils ajoutait d'intéressants détails sur les combats livrés aux Maures. Il semblait désireux

1. Nous ne donnons pas ici le texte, mais le sens des conclusions reproduites à diverses dates (le duc de Beaufort à M. le Prince, 1662, 1664, etc. A. C.). — On ne peut comprendre les lettres de M. de Beaufort qu'en les lisant tout haut; pour les déchiffrer, il faut se fier à l'oreille plutôt qu'à l'œil.

de courir l'aventure si cette première campagne en Algérie s'était prolongée ; mais Condé, qui suivait avec attention ce qui se passait à la côte de Barbarie, jugea promptement qu'il faudrait « de grandes sommes pour fortifier Gigeri et y amener l'eau », qu'en somme « ce poste cousteroit beaucoup et serviroit peu » (l'histoire de notre temps lui a donné raison). « On sera peut-estre forcé de le quitter, disait-il ; mais le Roy y tient, à cause des deux compagnies qu'il vient de créer pour le commerce et qui doivent faire échec aux Hollandois [1]. » — M. le Prince n'ajoutait pas que, malgré sa misère, il avait « mis dix mille écus dans la Compagnie des Indes ; si elle réussit, elle sera fort utile au royaume ». Condé ne semblait pas assuré du succès ; « mais quiconque veut bien faire sa cour s'y intéresse [2] ». — Après quatre mois d'occupation, Gigeri fut évacué « sans ordre [3] ». M. le Duc n'alla pas chercher fortune outre-mer.

Préparatifs dans le Nord. M. le Duc sans emploi. M. le Prince à la Saint-Hubert (novembre 1665).

Cependant le Roi se montre plein de bonne grâce ; M. le Duc reçoit une pension ; il est des fêtes les plus intimes. Toutes les questions de préséance entre princes et, ce qui est plus délicat,

1. A la reine de Pologne, 26 septembre, 30 octobre 1664. A. C.

2. M. le Prince à la reine de Pologne, 24 octobre 1664. A. C.

3. M. le Duc à la reine de Pologne, février 1665. A. C.

entre princesses, sont réglées au gré des Condé. N'est-ce pas un symptôme favorable? Les alertes se succédaient; à chaque rumeur de guerre, l'espoir renaissait dans le cœur de M. le Prince.

Au mois d'août 1664, au moment d'aller avec toute la famille passer quelques jours à Maubuisson et au Raincy, il apprend que le Roi, sur les avis reçus d'Espagne, se prépare à visiter Dunkerque et les places de la frontière. Le voyage de famille est aussitôt retardé; ne va-t-il pas venir quelque ordre du Roi [1]? Mais la rumeur passe, et Condé s'en va à Chantilly (18 août). Six mois plus tard, il n'est bruit que d'armement. Le Roi a donné des ordres pour tenir prêt un corps considérable d'infanterie et de cavalerie; l'Espagne a renforcé son armée des Pays-Bas [2]. Les nouvelles deviennent de plus en plus graves : le roi d'Espagne est mort (17 septembre 1665) ; la question des renonciations et des droits de Marie-Thérèse est ouverte; le Roi a déjà ordonné la levée de 300 compagnies d'infanterie et de 50 de cavalerie [3]. « On parle fort de la guerre et tous les jeunes gens s'y préparent », écrit M. le Duc. C'est

1. M. le Duc à la reine de Pologne, 8 août 1664. A. C.
2. M. le Prince à la reine de Pologne, 13 février 1665. A. C.
3. Le même à la même, 30 septembre 1665. A. C.

l'évêque de Munster qui commence ; il est aux prises avec les Hollandais ; le Roi lui envoie un secours de six mille hommes et deux mille chevaux. M. le Duc a vainement demandé « la permission d'y aller » ; sera-t-il plus heureux au printemps[1] ?

Mais les événements se précipitent. Le Roi a fait demander au gouverneur des Pays-Bas de laisser passer librement les troupes que S. M. envoie en Hollande, et « le marquis de Castel-Rodrigo fait quelque difficulté ; on dit qu'il réunit les siennes auprès de Namur. Le Roy y a envoyé M. de Turenne ; si on luy refuse le passage, il a ordre d'assembler toutes les autres troupes et d'entreprendre le passage de force, à quoy je croy qu'il réussira[2] ». — « Cette marche de M. de Turenne a encore réveillé mon fils[3] ; il vouloit partir hier pour s'en aller supplier le Roy de luy permettre d'y aller ; mais comme je luy dis que je m'attendois à un refus, il se résolut d'en escrire au mareschal de Gramont et voulut que je luy en escrivisse aussy, ce que je ne luy pus refuser. S'il n'y a rien à faire, je seray bien aise qu'il n'y aille

1. M. le Prince à la reine de Pologne, 15 octobre 1665. A. C.

2. Le même à la même, 30 octobre 1665. A. C.

3. « On ne parle icy que de guerre ; j'espère que le Roy me permettra d'y aller ; on dit qu'il refuse la permission à tout le monde ». (M. le Duc à la reine de Pologne, 30 octobre 1665. A. C.)

pas ; mais si on croit que les Espagnols s'opposent au passage, je seray bien aise qu'il y soit [1]. » M. le Prince peut à peine contenir son émotion : voilà M. de Turenne qui va entrer en guerre, et Condé reste à Chantilly, et il n'ose espérer que son fils puisse faire cette campagne ! Non, le Roi ne propose pas d'armée à M. le Prince, mais il lui commande... de mener ses chiens à Versailles pour la Saint-Hubert : « Il y aura dix ou douze meutes qui courront chacune un cerf dans les mesmes buissons ; je croy que cela sera assez plaisant à voir [2]. »

La meute de M. le Prince eut les honneurs de la Saint-Hubert ; son cerf se fit prendre dans l'eau devant la Reine et les dames ; les autres meutes ne réussirent pas. Et les nouvelles de M. de Turenne étaient fort pacifiques : le marquis de Castel-Rodrigo ne s'opposait pas au passage du secours de Hollande ; M. le Prince pouvait jouir de son succès de veneur sans qu'il s'y mêlât trop d'amertume pour son cœur de soldat. Quant à M. le Duc, s'il n'avait pas d'emploi, il avait la consolation de voir donner la nouvelle compagnie de Gendarmes-Dauphin à M. de Rochefort : « C'est un fort honneste homme et qui a

1. M. le Prince à l'évêque d'Autun, s. d. A. C.
2. M. le Prince à la reine de Pologne, 30 octobre 1665. A. C.



bien du courage ; il avoit suivi Mr mon père en Flandre et n'en est revenu qu'avec luy à la paix [1]. » Il convient d'ajouter que Mme de Rochefort n'avait pas desservi son mari auprès de Louvois.

Négociation de Pologne. Nouvelle ouverture faite à M. le Prince (1661).

A chaque déception, à chaque illusion détruite, Condé se retournait vers ce pays lointain qu'il n'avait jamais perdu de vue. Au moment où il recevait ce dernier coup, lorsque le Roi le conviait à prendre un cerf devant les dames et donnait une armée à Turenne, le « dessein de Pologne » se présentait transformé, agrandi ; des bords de la Vistule, un pressant appel était adressé à M. le Prince, qui se préparait à partir avec son fils. Les rôles sont changés : Condé n'est plus appelé seulement pour donner des conseils et faire le mentor, mais pour gouverner et commander les armées. Sera-t-il roi ou généralissime ? Aura-t-il son fils pour pupille, pour lieutenant ou pour successeur ? Les nuances ne sont pas encore très accusées ; on laisse planer un doute ; ce qui est certain, c'est qu'en cette année 1665 tous les yeux en Pologne sont tournés vers M. le Prince. Il faut remonter en arrière pour comprendre comment naquit cette

1. M. le Duc à la reine de Pologne, 11 décembre 1665. A. C.

candidature de Condé, engendrée par celle de M. le Duc, comment toutes deux furent menées de front, sans s'exclure, sans qu'il y eût jamais apparence de rivalité.

Dès le 8 octobre 1660, M. le Prince, écrivant à la reine Marie, faisait allusion « à la proposition que la reyne a eu la bonté de luy faire à son sujet ». Le 18 mars 1661, sur les messages directs qu'il reçoit de la reine et à la suite d'une conversation avec la princesse Palatine, il s'explique : évidemment il est séduit par l'offre qui lui est adressée ; avant tout, « il ne veut traverser en rien l'affaire de son fils », et il ne saurait se laisser présenter comme futur successeur du roi actuel ; « mais si, le roy se retirant, je devois estre aussy tost déclaré roy de Pologne pour en faire effectivement toutes les fonctions et que cela ne nuisit point à l'affaire de mon fils, vous pourriez entrer là dedans avec la reyne [1] ».

M. le Prince avait-il pris trop au sérieux de vagues ouvertures ? S'était-il trop avancé ? Il bat assez vite en retraite. Croyant, non sans raison, à quelque faux rapport d'Akakia, « je ne luy ay jamais respondu, écrit-il à Caillet [2], que ce que je

1. M. le Prince à Caillet. A. C.
2. 11 juin 1661. A. C.

vous ay mandé et que je vas vous répéter; encore aimerois-je mieux mourir que de faire un pas qui pût non seulement ruiner l'affaire de mon fils, mais mesme la reculer d'un moment. J'y vois de très grands obstacles pour moy qui pourroient la rompre, et je n'en vois pas un pour mon fils. Ainsy je ne veux du tout point prendre le change et je vous ordonne bien expressément de ne le point prendre aussy. Si la reyne croit que je puisse la servir ou contre le Turc ou dans ses autres desseins, j'iray, si elle le souhaite, avec mon fils en ce pays là, et prendray ensuite avec elle toutes les mesures qu'elle jugera à propos; mais auparavant je veux voir l'affaire de mon fils seure, et l'amitié que j'ay pour luy et la recognoissance que j'ay pour la reyne me feront tout faire pour les servir. »

Proposition de Lubomirski et des confédérés (1663).

L'incident est clos. C'est deux ans plus tard, et du camp de l'ennemi, ennemi redoutable et puissant, que l'offre du trône de Pologne fut directement et sans ambages adressée à M. le Prince. Voici le résumé du message qu'au mois d'octobre 1663 apportait l'évêque de Gratianopolis, envoyé par le prince Sapiha[1] : M. le Duc, inconnu, n'a aucune chance personnelle; comme candidat de la

1. A. C.

reine, il rencontrera une opposition formidable. En l'état des esprits, dans la situation du royaume, un seul choix s'impose ; un seul nom serait, en cas de vacance du trône, acclamé de tous, celui de M. le Prince s'il voulait bien y consentir ; dans ce cas, il faudrait différer un mariage dont la signification est trop évidente.

Le messager parlait au nom du grand-maréchal Sébastien-Georges Lubomirski et de tous les « confédérés » en armes, qui en ce moment tenaient en échec les forces de Leurs Majestés polonaises. Il y avait de quoi surprendre, et une telle démarche, émanant des plus fiers, des plus hardis, des plus turbulents seigneurs du royaume, pouvait donner à réfléchir. Mais le contrat de mariage de M. le Duc avait été signé au mois d'août, et les noces furent célébrées le 11 décembre (1663). D'ailleurs la source semblait suspecte ; l'évêque et le prince Sapiha furent poliment éconduits.

Pendant toute l'année 1664, les nouvelles de Pologne, malgré leur gravité, sont assez monotones ; les événements se succèdent et se ressemblent : incursions des Moscovites, soulèvements des Cosaques, complots du grand-maréchal, prises d'armes, négociations, traités particuliers, voix gagnées, perdues, retrouvées, comme à la

veille d'une élection. La mauvaise santé de la reine tient une grande place dans la correspondance ; Condé voulait consulter Guénault, Vallot et autres, faire rassembler les consultations par Bourdelot et les transmettre par Mme des Essarts. Il s'occupait aussi de trouver « du bon vin, léger, et pouvant porter la mer », qui conviendrait à S. M. et lui permettrait de renoncer à la bière [1]. La guerre de Hongrie venait de finir ; M. le Prince envoyait ses félicitations sur la victoire de Saint-Gothard ; mais il ne trouvait pas qu'on eût tiré un heureux parti de ce grand succès : « L'Empereur a fait avec le Turc une paix honteuse ; cette paix fera un méchant effet en Pologne ; le grand-maréchal va relever la tête [2]. »

Succès de Lubomirski. Guerre civile. Offres de M. le Prince. Son nom est officiellement prononcé (juin 1665).

C'était facile à prévoir ; d'ailleurs Lubomirski n'avait pas cessé de porter la tête haute. Sommé de comparaître devant la diète (novembre 1664), il refuse d'obéir ; un tribunal, composé de nonces choisis par le roi, le condamne à mort (22 décembre). Le grand-maréchal riposte aussitôt par un vigoureux retour offensif ; le soulèvement est général. M. le Prince pousse un cri d'alarme : que vont faire Leurs Majestés polonaises ? « Si on ne

1. M. le Prince à la reine de Pologne, 12 juin, etc. A. C.
2. Le même à la même ; Versailles, 16, 17 octobre 1664. A. C.

leur relève le courage, j'appréhende qu'ils ne prennent de méchantes résolutions[1] »; et il s'offre, lui et son fils, à sa vieille amie : « Dans les troubles qui commencent et dans ceux qui vont survenir, la reyne peut disposer de nos personnes et de nos biens[2]. » Qu'elle se mette à la tête des troupes : « Sa présence étonnera les rebelles et attirera tous les gens de bien dans l'armée. C'est dans ces commencements cy où il faut tesmoigner plus de vigueur; dans les affaires naissantes des partys, il ne faut pas les mesnager, et on fait plus avec peu pour détruire un party dans sa naissance qu'on ne fait avec beaucoup quand on luy a laissé prendre racine. V. M. sçait bien que je dois estre un peu instruit de ces choses-là et Elle peut s'en fier à moy[3]. »

L'offre de Condé a profondément touché Marie de Gonzague : « Elle se passionne de plus en plus pour le voyage de Vos Altesses en ce pays » ; mais le moment n'est pas encore venu ; si l'on soufflait mot d'élection maintenant, l'Empereur et M. de Brandebourg sortiraient de leur neutralité. « Lorsque l'on viendra à fondre la cloche, on nommera Mgr le Prince à cause des grands

1. M. le Prince à Lionne, 21 avril 1665. A. E.
2. M. le Prince à Desnoyers, 2 avril 1665. A. C.
3. M. le Prince à la reine de Pologne, 3 juillet 1665. A. C.



embarras qu'il y aura à démêler en ce pays cy, la reyne croyant qu'il voudra bien sacrifier ses soins avec elle pour le bien commun et le repos de leurs enfants; c'est ainsy qu'elle parle de V. A. et de Mme la Duchesse [1]. » Voici donc une indication précise venant du cabinet de la reine : c'est sur le nom de M. le Prince qu'il faudra faire l'élection.

M. le Prince aspire à commander en Pologne.

Toute la Pologne est en feu; sur la frontière, à l'intérieur, partout la guerre sévit. Bien malade, la reine a repris la vie — la vie de soldat — qu'elle a menée si souvent; elle ne quitte plus le camp, toujours aux côtés du roi son époux, dont elle soutient le courage. Condé brûle de la rejoindre, de l'assister effectivement : « Il est impossible de voir tout ce qu'on voit sans souhaiter d'estre là pour y servir V. M. avec autant d'affection et peut-estre plus d'habileté que quelques gens de cœur qui la servent. Je n'ose vous en dire davantage de peur de me faire de feste mal à propos; mais je vous avoue que mon cœur me reproche tous les jours mon inutilité à vostre service [2]. » Ce n'est pas seulement l'amitié, le dévouement qui dictent ce langage; c'est l'esprit d'aventure qui se ré-

1. Desnoyers à M. le Duc, 12 juin 1665. A. C.

2. M. le Prince à la reine de Pologne; Chantilly, 15 octobre 1665. A. C.

veille, l'ardeur guerrière qui s'est rallumée; au récit de ces batailles conduites par une femme, l'imagination de Condé s'est échauffée; pour une âme de cette trempe, quel beau rêve! Vivre entouré de ces tribus guerrières, au milieu de cette noblesse qui ne quitte pas la selle, toujours la lance ou le sabre au poing; conduire au combat Polonais, Lithuaniens et Cosaques, faire face au Suédois, au Moscovite, se mesurer avec ces vizirs turcs qui font trembler encore la moitié de l'Europe! Et il a hâte de passer des paroles aux actes.

Défaite des troupes royales (4 septembre 1665). Condé annonce son arrivée (25 décembre).

Mais la reine Marie le fait prier de retarder son départ : si l'on voyait maintenant arriver M. le Prince avec des troupes, écrivait Desnoyers [1], cela donnerait raison à Lubomirski, qui soutient qu'on veut faire venir M. le Prince pour détruire les libertés de la Pologne. — Sous prétexte de défendre les libertés publiques, dont ils font bon marché, les partis ne songent le plus souvent qu'à défendre les positions conquises; cela s'est vu ailleurs qu'en Pologne. — Cependant l'heure des ménagements est passée. Défaites et défections accablent les troupes royales; une grande bataille vient d'être perdue (4 septembre); la mort du général en chef,

1. A M. le Prince, 31 juillet 1665. A. C.

Hilaire Polubinski, complète le désastre ; la cour est aux abois. L'anxiété gagnait déjà M. le Prince, quand tout à coup l'espérance renaît dans son cœur : « Je n'ay jamais escrit à V. M. une lettre avec tant de joie que je fais celle cy; V. M. en verra la cause par la lettre en chiffres que j'escris à M. Desnoyers[1]. » Or, voici ce que disait le chiffre : « Hier au soir le Roy me fit l'honneur de me dire à son coucher qu'il avoit résolu de donner satisfaction à la reyne de Pologne sur toutes les choses qu'elle souhaitoit de luy, que je pouvois le mander ainsy. » Selon toutes les apparences, continue M. le Prince[2], *nous* irons bientôt en Pologne; concertez-vous avec M. de Béziers[3] pour notre débarquement; et surtout pas de fausses mesures! Condé va donc enfin partir, assuré du concours et de l'appui de Louis XIV. « Si l'on peut maintenir la Prusse, la Lithuanie et l'armée jusqu'à ce que je puisse arriver avec le secours

1. M. le Prince à la reine de Pologne; Paris, 20 novembre 1665. A. C.

2. A Desnoyers, 20 novembre 1665. A. C.

3. L'évêque de Béziers, Pierre de Bonzi, avait été transféré de Venise en Pologne au commencement de l'année; le 24 janvier, en quittant Venise, il écrivait à M. le Prince et l'assurait « de sa passion pour la gloire de M. le Duc ». (A. C.) Archevêque de Toulouse en 1669, ambassadeur en Espagne (1670-1671), cardinal (1672), et archevêque de Narbonne (1673), Pierre de Bonzi mourut à Montpellier en 1703.

de France, nous pourrons, avec la grâce de Dieu, venir à bout du reste[1]. »

Pendant deux mois, le secours, la composition du secours, l'itinéraire que suivra M. le Prince, que suivront les troupes, tous les détails d'organisation et de marche, tiennent la première place dans la correspondance. Arnauld de Pomponne a des instructions pour faire agir les Suédois; on leur demande quatre mille hommes de pied et trois mille chevaux. « Le Roy est tout prest à envoyer les secours quand on en aura besoing, et moy tout prest à les y mener quand la reyne l'ordonnera[2]. — Le Roy envoye de l'argent; il fait estat d'envoyer six mille hommes de pied, cinq cens cavaliers démontés, et de prendre à sa solde trois mille chevaux suédois. On n'est pas encore fixé sur le chemin que nous prendrons[3]. »

Le secours promis, puis retiré, est définitivement accordé. Traité avec Lubomirski (31 juillet 1666).

Mais hélas! adieu le secours! Les Anglais d'une part, les Suédois de l'autre ferment décidément la route. Le roi très chrétien n'a peut-être pas été fâché de saisir ce prétexte pour retenir ses troupes; il promet une large assistance en argent. M. le Prince ne parle plus de son

1. M. le Prince à Desnoyers, 27 novembre 1665. A. C.
2. Le même au même, 4 décembre 1665. A. C.
3. Le même au même, 25 décembre 1665. A. C.

voyage[1]. « Les affaires de Pologne sont dans le plus fascheux estat ; tout se perdra si le Roy n'a pas la bonté d'assister Leurs Majestés polonaises [2]. » De jour en jour la situation empire ; dans plusieurs palatinats la noblesse monte à cheval pour rejoindre Lubomirski ; on ne sait quel avis donner, ni quelle résolution prendre.

Le salut vint du côté où le péril semblait le plus menaçant. Encore une fois Lubomirski avait battu le roi Jean-Casimir (15 juillet 1666) ; au lendemain de sa victoire, il fait des propositions, bientôt suivies de la paix (31 juillet) : paix imposée, peu sincère, écrit-on de toutes parts ; c'est la perte du roi. Condé en jugea autrement : « Je ne doute pas que ce qu'a dit M. Morstin [3] de M. Lubomirski ne soit bien véritable, et qu'il ne soit bien rebuté de la vie qu'il a esté obligé de faire depuis quelque temps ; il n'y a que ceux qui ont passé par de ces misérables affaires là qui puissent bien en juger, et je croy le pouvoir mieux faire qu'un autre [4]. » M. le Prince avait raison. Tant que

1. M. le Prince à la reine de Pologne, 13, 16 avril 1666. A. C.

2. M. le Prince à Lionne, 2 mai 1666. A. E.

3. Le comte de Morstin, ambassadeur extraordinaire de Pologne, venait d'arriver à Paris. Il remplaçait M. Rey, « homme d'esprit, mais fort intéressé », au jugement de M. le Prince (à Desnoyers, 27 août 1666. A. C.).

4. M. le Prince à la reine de Pologne, 1er octobre 1666. A. C.

Lubomirski ne vit en face de lui qu'un jeune prince destiné à rester sous l'aile de Marie de Gonzague, héritant de ses inimitiés, continuant sa politique, il soutint la lutte avec passion; mais dès que l'avènement de Condé paraît proche, le grand-maréchal entrevoit une ère nouvelle; retour de la confiance, ralliement de l'armée, la noblesse enflammée par une seule pensée : repousser les ennemis qui enveloppent la Pologne, défendre, sauver la patrie. — A Paris, M. le Prince ne cesse de presser les ministres du Roi ; pendant les derniers mois de 1666, sa correspondance avec Lionne est fort active et ses lettres parfaitement claires : c'est la candidature « de mon fils ou de moi » que S. M. veut bien soutenir. Le Roi donne son concours financier, paie les garnisons, etc., fait espérer des troupes; la discussion avec le ministre porte sur le chiffre du subside et la force du secours en hommes.

Mort d'Anne d'Autriche et du prince de Conti (janvier-février 1666).

Pour suivre ces négociations intérieures, qui n'étaient pas les moins délicates, pour vaincre les résistances passives qui sont dans les traditions ministérielles, Condé ne devait négliger aucune occasion de se rapprocher du souverain. Il se préparait à suivre le Roi à Breteuil, « où S. M. va voir ses troupes réunies, formées et prêtes à marcher vers le Nord », lorsqu'on apprit que la

Reine-mère était à toute extrémité; le voyage fut contremandé. M. le Prince et M. le Duc, déjà rendus à Chantilly pour y attendre le passage du Roi, revinrent en toute hâte et purent assister aux derniers moments d'Anne d'Autriche. « Le Roy s'est retiré à Versailles, où il nous a permis de le suivre; il ira ensuite à Saint-Germain[1]. »

Louis XIV avait jusqu'à la fin entouré sa mère de respect et d'égards, sans lui accorder aucune part dans le gouvernement; mais il la consultait avec déférence sur certaines affaires extérieures et sur ce qui touchait à l'intérieur de la cour. Si indirecte et si insignifiante qu'elle fût, cette influence était loin d'être favorable à Condé; toutefois, depuis la paix, rien n'avait réveillé les vieux griefs. Souvent égarée par la passion, Anne d'Autriche avait commis de lourdes erreurs; mais elle avait énergiquement défendu les droits de son fils et fidèlement servi la France. On a vu des régences plus malheureuses.

M. le Prince venait de rentrer à Chantilly après les funérailles de la Reine-mère, lorsqu'il apprit la mort subite du prince de Conti[2]. Les deux frères s'étaient souvent trouvés en rivalité;

1. M. le Duc à la reine de Pologne, 15, 21 janvier 1666. A. C.

2. Le même à la même, 25 février 1666. A. C.

dans les derniers temps, ils se voyaient rarement; les relations d'affaires, les seules qu'ils eussent conservées, étaient parfois assez aigres. Toutefois Condé courut à Saint-Germain pour recommander ses neveux au Roi — ce sera un des soucis de sa vie. Aucune trace de dissentiments anciens ou récents dans son langage : « Mon frère avoit bien de l'esprit et du cœur, écrit-il à la reine de Pologne; sa mort m'est un coup très sensible. Il avoit un des plus beaux gouvernements de France (le Languedoc); je l'ay demandé au Roy pour son fils; mais Monsieur l'avoit demandé pour luy-mesme. » Déjà les bâtards étaient en faveur; refusé au duc d'Orléans aussi bien qu'au jeune prince de Conti, le Languedoc fut donné à M. de Verneuil[1]. M. le Prince dut se contenter d'une « pension de 20 000 écus donnée par le Roy à mes neveux pendant leur bas âge[2] ».

Mort de Lubomirski (31 janvier 1667). Mouvement favorable à M. le Prince.

Cependant, en Pologne, les difficultés étaient loin d'être aplanies; parfois le découragement renaissait. L'année 1667 commençait mal : diète rompue, incursions de Tartares; toujours la même répétition. « Il faut que Dieu aveugle les

1. « Monsieur a voulu bouder, conseillé, dit-on, par M. de Luxembourg, qui s'est fait chasser. » (M. le Duc à la reine de Pologne, 26 mars 1666. A. C.)

2. M. le Prince à la reine de Pologne, 5 mars 1666. A. C.

Polonais », s'écrie M. le Prince[1] ! Mais voici un coup de théâtre : Lubomirski est mort (31 janvier). « Les gens de son parti sont fort étonnés et prêts à se jeter aux genoux de Leurs Majestés ; si l'on veut profiter de cette mort inespérée et de l'occasion que fait naître le Turc, je ne doute pas que les desseins de V. A. ne réussissent », écrit Cominges à M. le Prince[2]. Et M. le Duc abonde dans ce sens : « Tout est changé ; M. de Pomponne a ordre de presser les Suédois, qui n'ont plus de prétexte pour se soustraire à leurs engagements ; si l'on ne laisse pas former de nouveau parti, l'élection est assurée[3]. » Quelle élection ? Si Henri-Jules songeait à la sienne, il faisait fausse route : « Pourvu que la cour ne veuille pas faire choix de M. le Duc ! Les gens les plus considérables sont fort opiniâtres là-dessus. C'est M. le Prince qu'ils veulent, et il semble que Dieu fait naître les occasions pour favoriser ce des-

1. M. le Prince à la reine de Pologne, 21 janvier 1667. A. C.

2. De Breslau, 2 février 1667. A. C. — « Le comte de Cominges-Vervins quitte la France à cause d'un duel où il a trop bien réussi et va prendre du service en Pologne », écrivait Caillet à Desnoyers le 18 novembre 1664. — Philippe-François de Cominges, fils du marquis de Vervins, d'une des nombreuses branches de la maison de Cominges, avait tué en duel le sieur de Launay. Il rentra plus tard en France et mourut en 1686.

3. M. le Duc à la reine de Pologne, 25 février 1667. A. C.

sein[1]. » Tous les yeux sont fixés sur Condé ; c'est à lui que chacun s'adresse, c'est lui que l'on presse d'agir ; malheureusement il était « extrêmement pris par la goutte[2] », cloué à Chantilly, incapable même de recevoir l'ambassadeur extraordinaire Morstin[3] et fort ému d'ailleurs des mauvaises nouvelles de la reine Marie : « En apprenant les circonstances étonnantes de la maladie de V. M., j'ay failly retomber plus bas[4] ». — « Si j'en estois cru, écrivait Caillet le capitaine à Desnoyers[5], M. le Prince laisseroit là Bourdelot et ses ordonnances ; on ne devient pas fort et robuste en vivant comme il vit... La tresve avec le Moscovite est venue fort à propos ; tout le monde se ralliera contre le Turc, et l'espoir de piller aux environs de Constantinople vous rendra les Cosaques ; mais il faut pour mener tout cela une caboche que rien n'effraye. »

1. Cominges à M. le Prince ; Breslau, 2 février 1667. A. C.

2. M. le Duc à la reine de Pologne, 4 mars 1667. A. C.

3. Jean-André, comte de Morstin, grand référendaire de Pologne en 1659, puis sénateur et grand trésorier, avait été envoyé à la cour de Louis XIV comme ambassadeur extraordinaire. Il se fixa en France et y épousa Catherine de Gordon, dont il eut un fils unique, Michel-Adalbert, comte de Morstin et de Châteauvillain, colonel du régiment de Hainaut. L'hôtel de Morstin à Paris était situé quai Malaquais, paroisse Saint-Sulpice.

4. M. le Prince à la reine de Pologne ; Chantilly, 17 mars 1667. A. C.

5. 4 mars 1667. A. C.



Avec l'aide de Bourdelot, ou en dépit de ses remèdes, M. le Prince se remet peu à peu sur pied, se fait mener à Saint-Germain, y voit le Roi, les ministres, l'ambassadeur Morstin; peut-être s'est-il un peu hâté : « Le travail du chemin et la peine que j'ay eue de monter et descendre souvent les degrés m'ont redonné la goutte. » Le voyage n'a pas été inutile; bien des points sont réglés; le « secours de Pologne » s'organise, et on devine qui le conduira. Il y aura un corps considérable d'infanterie française; pour compléter la cavalerie, le Roi achète les troupes du duc de Brunswick et négocie avec M. de Brandebourg, car il ne faut plus compter sur les Suédois[1]. « Icy tout se dispose à la guerre; les troupes éloignées viennent à la frontière, et les plus rapprochées se mettent en équipage; le Roy a nommé les officiers-généraux. » Et M. le Prince à peine convalescent, laissé sans emploi quand toute l'armée française marche, presque jaloux de son fils, à qui le Roi a enfin permis de l'accompagner, se raccroche avec passion à ce secours de Pologne, la seule porte qu'il voie entr'ouverte, le seul espoir d'action qu'il puisse nourrir. Les lettres qui arrivent de Varsovie respirent la confiance; tous parlent comme si le trône

1. M. le Prince à la reine de Pologne; Paris, 8 avril 1667. A. C.

était vacant, assurés sans doute de l'abdication de Jean-Casimir. Comment, écrit Desnoyers[1], comment penser à M. de Neubourg, qui est aussi vieux que le roi et ne sait pas même assez de latin pour signer son nom! L'élection est assurée; l'élu (sera-ce le père ou le fils?) n'aura qu'à venir avec les troupes et l'argent; s'il y a double élection, il aura vite raison de son concurrent. Mais il faut se hâter; la reine devient fort infirme; « si elle manquait tout à coup, tout serait perdu ».

Et la reine manqua tout à coup; deux mois plus tard, elle était morte.

Mort de Marie de Gonzague (10 mai 1667). Condé appelé avec instance.

Bien malade depuis longtemps, épuisée par les soucis, les veilles, les fatigues d'esprit et de corps, atteinte d'une sorte d'inflammation générale qui lui avait déjà fait perdre un œil, Marie de Gonzague avait paru recouvrer quelques forces, ranimée par l'espoir de voir son plus ardent désir enfin réalisé et de se jeter bientôt dans les bras de Condé, lorsqu'une rechute soudaine l'enleva après quinze heures d'agonie (10 mai à six heures du matin)[2]. Le secrétaire Desnoyers confirmait aussitôt la nouvelle envoyée par notre ambassadeur et s'empressait de donner un démenti à sa

1. A M. le Prince, 18 mars 1667. A. C.

2. L'évêque de Béziers à M. le Prince; Varsovie, 10 mai 1667. A. C.



prédiction du mois précédent : « Le roy a escrit de sa main à Vos Altesses pour les prier de venir »; la mort de la reine ne change pas ses dispositions et il est bien décidé à abdiquer. Il y a eu un conseil de grands personnages qui n'a pas abouti; mais il n'y aura pas d'obstacles sérieux si les princes arrivent tout de suite; on a fait quelquefois le trajet en dix jours; il faudrait arriver pour les funérailles; on les retardera s'il le faut : « M. l'ambassadeur demande si V. A. veut y estre priée publiquement, auquel cas il faudra y prier le duc de Neubourg. » Et Desnoyers revenait sur l'apologie du latin : « Ce seroit sa ruine totale, car on le verroit incapable de parler à personne quand Vos Altesses parleroient à tout le monde; or tout le monde parle latin icy. » Le latin toutefois ne suffisait pas, et le prudent secrétaire croyait devoir rappeler que « l'argent comptant est une tentation à laquelle nul ne résiste en ce pays[1] ».

M. le Prince décline les offres (juillet); Louis XIV lui donnait une armée.

M. le Prince était à Compiègne lorsqu'il reçut ces dépêches; il expédia aussitôt un courrier à M. le Duc, qui était à l'armée, « assez avancé dans le pays avec un party ». Louis XIV était aussi à l'armée; on lui a envoyé le testament de

1. Desnoyers à M. le Prince, 11, 13 mai 1667. A. C.

la reine[1]. Ces nouvelles causèrent à M. le Prince un réel chagrin, qu'il témoigna aussitôt[2] sans entrer dans aucune explication. Les lettres de Desnoyers se succédaient, longues, pressantes; Condé lui répondait affectueusement, le remerciait de son dévouement, lui recommandait les intérêts de son fils. Chauveau partait pour présenter au roi les compliments de condoléance des princes; il portait à Desnoyers la procuration de M. le Duc; longues dissertations sur la succession de la reine; aucune allusion à la couronne de Pologne.

Enfin, le 14 juillet, M. le Prince donne à Desnoyers un congé en bonne forme, refusant de rien répondre « sur les nouvelles générales » et le priant de consacrer tous ses soins « à nos affaires domestiques » (affaires particulières de Condé et de son fils), les seules dont il y ait à s'occuper désormais; Louis XIV les appuiera de tout son pouvoir : « Il a bien voulu nous en faire la promesse, écrivait M. le Prince à Lionne[3]; mais il nous a défendu de faire le voyage de Pologne et nous a fait sçavoir qu'il avoit conclu un traité avec M. de Neubourg. » Ainsi l'affaire de la succession au trône est rompue ou tout au moins fort reculée.

1. Chastrier à Desnoyers; Chantilly, 3 juin 1667. A. C.
2. M. le Prince à Desnoyers, 3 juin 1667. A. C.
3. Chantilly, 7 juillet 1667. A. E.



En accusant à Condé réception de cette lettre et en lui renouvelant les assurances que S. A. avait reçues de la bouche du Roi, le secrétaire d'État l'informait que Morstin, tombé, à son retour, dans une embuscade, avait été dépouillé de tous ses papiers, entre autres des traités échangés entre le Roi, M. le Prince, l'évêque de Béziers et Leurs Majestés polonaises[1]. Tout le secret des négociations, tout le dessous des cartes était livré au public, aux ennemis acharnés de Jean-Casimir et de la défunte reine : « Voilà qui va faire bien du mal au pauvre roy de Pologne », répond M. le Prince[2], et, passant promptement au sujet qui seul l'occupe aujourd'hui, il exprime sa joie d'avoir trouvé le Roi satisfait de son fils : « Sur cela S. M. m'a dit les choses les plus obligeantes et pour luy et pour moy . »

Le changement de ton, d'attitude a été si brusque, si soudain, qu'au premier abord l'obscurité du langage de Condé semble impénétrable. Les derniers mots qu'on vient de lire jettent une première lueur ; du fond de sa retraite de Commercy, le cardinal de Retz, dans une lettre affectueuse à M. le Prince, donne le mot de l'énigme :

1. Lionne à M. le Prince, 8 juillet 1667. A. E.
2. Compiègne, 10 juillet. A. E.

« Je sais qu'il n'y a personne en France qui n'ait une extrême joie de l'employ de V. A.; mais je la supplie très humblement d'estre persuadée que je tiens à gloire d'en estre plus touché qu'homme du monde [1]. » M. le Prince venait de recevoir le commandement d'une armée.

Effet produit par la retraite de Condé. La couronne de Pologne et Jean Sobieski.

Dans le mémoire remis le 12 août à l'ambassadeur de France, le roi de Pologne rappelait que la reine avait sacrifié sa santé, sa vie, que tous deux avaient bravé les plus redoutables inimitiés pour assurer le trône au prince de Condé, se fiant aux assurances données, aux engagements pris par le roi très chrétien; on lui avait bien prédit qu'il serait abandonné par la France; il s'était refusé à le croire.

La résolution soudainement prise par Louis XIV jetait dans le plus cruel embarras ceux qui, cédant à de pressantes sollicitations, s'étaient tant avancés pour faire réussir la candidature de M. le Prince. Froissés dans tous leurs sentiments, dans leur patriotisme, ils se montraient justement indignés. Desnoyers ne peut croire à ce « procédé surprenant » (c'est le moins qu'on puisse dire); mais ce n'est pas sérieux; au printemps prochain,

1. Commercy, 9 octobre 1667. A. C. — Le même jour, le cardinal envoyait ses félicitations à M. le Duc, appelé à servir auprès de son père.

« Je sais qu'il n'y a personne en France qui n'ait une extrême joie de l'employ de V. A.; mais je la supplie très humblement d'estre persuadée que je tiens à gloire d'en estre plus touché qu'homme du monde [1]. » M. le Prince venait de recevoir le commandement d'une armée.

Effet produit par la retraite de Condé. La couronne de Pologne et Jean Sobieski.

Dans le mémoire remis le 12 août à l'ambassadeur de France, le roi de Pologne rappelait que la reine avait sacrifié sa santé, sa vie, que tous deux avaient bravé les plus redoutables inimitiés pour assurer le trône au prince de Condé, se fiant aux assurances données, aux engagements pris par le roi très chrétien; on lui avait bien prédit qu'il serait abandonné par la France; il s'était refusé à le croire.

La résolution soudainement prise par Louis XIV jetait dans le plus cruel embarras ceux qui, cédant à de pressantes sollicitations, s'étaient tant avancés pour faire réussir la candidature de M. le Prince. Froissés dans tous leurs sentiments, dans leur patriotisme, ils se montraient justement indignés. Desnoyers ne peut croire à ce « procédé surprenant » (c'est le moins qu'on puisse dire); mais ce n'est pas sérieux; au printemps prochain,

1. Commercy, 9 octobre 1667. A. C. — Le même jour, le cardinal envoyait ses félicitations à M. le Duc, appelé à servir auprès de son père.

on viendra quérir M. le Prince, et il se rendra.

Démarches et lettres se succèdent pendant plusieurs mois ; prières, menaces, désespoir, colère. Que ce soit lui ou son fils qui tienne la plume, les réponses de Condé se terminent toujours par le même refrain : il se retranche derrière la volonté du Roi son maître[1]. Un moment, il se rabat sur les « affaires domestiques », expose ses griefs ; mieux eût valu s'en tenir à la volonté du Roi et ne pas souffler mot des questions d'intérêt. Certes nous comprenons que M. le Prince, ayant une armée à commander en France, ait abandonné toute autre entreprise; mais il sortait de cette affaire de Pologne par une porte bâtarde ; il avait montré plus de fierté et de droiture dans la négociation de 1659.

Cependant un mouvement inattendu s'était produit. Dès qu'on eut vent du refus, beaucoup changèrent d'attitude : bien des gens qui s'étaient tenus à l'écart pour se faire prier ou acheter regrettèrent de perdre cette aubaine ; d'autres, qui n'avaient pas voulu se montrer trop empressés, ne pouvaient se consoler aujourd'hui ; devaient-ils donc renoncer à voir cette épée briller à la tête

1. M. le Prince à Desnoyers, 7, 23 septembre 1667. — M. le Duc au même, 30 décembre 1667, avril 1668, 18 mai ; à Morstin, 31 août 1668. A. C.

de leurs escadrons? Et Condé restait candidat au trône, malgré ses protestations; jamais on n'avait tant parlé de lui. Néanmoins la France s'obstinait à soutenir le duc de Neubourg; en vain nos amis, nos ambassadeurs répétaient que cette candidature, absolument impopulaire, assurait le succès du prince Charles de Lorraine, c'est-à-dire de l'Autriche; le cabinet de Paris persiste, exige de Condé une déclaration officielle en faveur de Neubourg[1] et prétend contraindre le vieux roi de Pologne à se remarier avec la fille de ce fantôme de candidat. Jean-Casimir se révolte, refuse avec indignation; il avait hâte de quitter le pouvoir. Tout en méprisant sa faiblesse et son indécision, ses sujets auraient voulu qu'il gardât la place pour laisser à Condé le temps de revenir. Enfin, las d'attendre, Jean-Casimir abdique. *In extremis*, les ministres de Louis XIV manœuvrent, essaient de faire revivre, au moins pour la forme, les prétentions de Condé. La paix d'Aix-la-Chapelle s'exécutait; la guerre de Hollande ne s'annonçait pas encore; le Roi pouvait se séparer de M. le Prince.

Le 4 juin 1669, S. M. écrivait à Condé : « Mon cousin, je vous fais cette lettre pour vous dire que

1. M. le Prince à l'évêque de Béziers, 15 décembre 1668. A. C.



je trouve à propos et désire que vous donniez un pouvoir signé de vous au chevalier de Grémonville pour faire un traité à votre nom avec l'Empereur sur vostre élection à la couronne de Pologne. » Trop tard; l'élection était déjà faite : les Polonais avaient mis d'accord tous les candidats étrangers en choisissant un *piast* (indigène), et, le 19 juin 1669, Michel Wiesnowiski fut élu roi de Pologne; il régna quatre ans. A sa mort (novembre 1673), le nom de Condé reparut spontanément : la diète s'était assemblée pour l'élection nouvelle ; un des hommes les plus admirés de toute cette noblesse, un des chefs les plus vaillants, les plus renommés de l'armée polonaise, ami très chaud de la France, à ce point qu'il avait voulu tenir sa femme, une Française, des mains de la reine Marie, et qui, malgré quelques nuages, n'avait cessé de soutenir avec passion la candidature de Condé, le grand-maréchal Jean Sobieski[1], prit la parole, et, dans

1. Marie-Casimire de La Grange, fille du marquis d'Arquien, avait d'abord été mariée à Jacob Radziwill, prince Zamoiski, qui mourut au mois d'avril 1665. Un mois après, la reine de Pologne lui fit épouser le prince Sobieski, au grand scandale du marquis d'Arquien, qui n'avait pas été consulté et qui trouvait « inouï de se remarier un mois après que l'on est veuve » (à la reine de Pologne, 12 juin 1666. A. C.). — Louise de La Grange, nièce du marquis d'Arquien, avait épousé le comte de Guitaut et mourut sans enfants en 1667, après avoir fait, en faveur de son mari, une donation à laquelle M. le Prince

un éloquent discours, fit le panégyrique du vainqueur de Rocroi. On prétend, il est vrai, que le portrait était composé de façon à représenter la propre image de l'orateur, et en effet ce discours assura l'élection de celui qui devait secourir Vienne et sauver l'Europe : *Fuit homo missus a Deo cui nomen erat Joannes.*

avait prêté les mains en acceptant l'engagement d'Époisses. Les Arquien et les Sobieski revendiquaient l'héritage et se prétendirent lésés; ils s'en prirent d'abord au prince de Condé, et sa candidature en Pologne parut un moment s'en ressentir.

CHAPITRE III

RENTRÉ AU SERVICE.

1667-1671.

La Bourgogne en 1660. Gouvernement de M. le Prince. Le président Brûlart. Chamilly. — Négociations en Franche-Comté. L'alliance avec la Suisse ou la neutralité des deux Bourgogne. Watteville, abbé de Baume. — Guerre de Dévolution, 1667. M. le Duc suit le Roi en Flandre. M. le Prince commande une armée (septembre 1667). — Destination officielle donnée à Condé. Visite des places de Bourgogne (décembre). — Mémoires rédigés par M. le Prince. Plan très précis. — Négociations avec les Comtois. La neutralité. Le prieur d'Arbois et son frère Chamilly (janvier 1668). — Concentration des troupes. Rupture des négociations. Luxembourg et Chamilly. — Ouverture des hostilités (2 février 1668). Prise de Salins (6) et de Besançon (8). Le Roi à Dijon (8). — Défection du marquis d'Yenne et de l'abbé de Baume. Reddition de Joux, de Dôle (14), de Gray (19). — Caractère de l'opération. — Projet de la campagne de 1668. Paix d'Aix-la-Chapelle (2 mai).

Embarras financiers de M. le Prince. Il prend Gourville pour intendant (9 novembre 1669). — Gourville chargé d'une double mission à Madrid. Les créances de M. le Prince. — Succès de Gourville (octobre 1670). Il reçoit sa grâce. — Le roi Jean-Casimir à Chantilly (octobre 1669). — Monsieur et Madame à Chantilly. Mort de Henriette d'Angleterre (août 1670). — Claire-Clémence, princesse de Condé ; ses relations avec son époux. — Elle est blessée durant une rixe (13 janvier 1671). Duval et Rabutin. — Madame la Princesse exilée et retenue à Châteauroux jusqu'à sa



mort. — M. le Prince dans les conseils du Roi. — Fête donnée au Roi à Chantilly (avril 1671). — M. le Prince accompagne Louis XIV en Flandre.

La Bourgogne en 1660. Gouvernement de M. le Prince. Le président Brûlart. Chantilly.

Le 17 février 1660, à Toulouse, le Roi signait les lettres de provision de la charge de gouverneur de Bourgogne et Bresse en faveur du prince de Condé. Le 12 avril, M. le Prince descendait au « Logis du Roi » à Dijon, et, le 19, accompagné de son fils, il se rendait au Palais pour prendre séance à la Grand'Chambre avec le cérémonial habituel. Les harangues échangées témoignent des souvenirs laissés dans la compagnie par le nom de Condé, comme de la joie et des espérances que faisaient naître le retour et le rétablissement de M. le Prince.

La province avait souffert dans ces derniers temps; les « privilégiés » surtout, députés des États, magistrats, avaient été assez maltraités. Au relâchement général amené par les troubles a succédé sur plusieurs points un état presque tyrannique, gouverneurs improvisés, sans racines et sans traditions, intendants représentant le fisc impitoyable, et la pression, chaque jour plus lourde, plus uniforme, de la bureaucratie naissante; partout la lutte est engagée avec les vieux corps, âpres à défendre leurs privilèges plus ou moins déguisés sous le nom de libertés provin-



ciales : Mme de Sévigné nous a laissé le récit des cruautés du duc de Chaulnes en Bretagne ; si Condé, à son retour, trouva le Roi à Aix, c'est que S. M. avait dû y conduire ses troupes pour soutenir l'autorité oppressive du duc de Mercœur, neveu de Mazarin. Déjà, l'année précédente, le Roi avait fait à Dijon une visite du même genre, dont les traces profondes n'étaient pas encore effacées lors de l'arrivée de Condé. A peine la guerre finie, Le Tellier avait, en présence du Roi, arraché aux États de Bourgogne le vote d'un « don gratuit » important par une promesse immédiatement violée : les « édits bursaux » sont présentés le lendemain du départ de S. M. La résistance fut vive ; il fallut, pour la vaincre, mettre le parlement en interdit, disperser les principaux conseillers de chaque chambre dans les petites villes du Midi. Le premier président, Nicolas Brûlart, magistrat de vieille roche, qui aurait pu prendre pour devise le sujet d'une de ses harangues d'ouverture, « constance et force de courage », avait jadis aidé de ses conseils l'inexpérience du jeune duc d'Anguien ; il revenait d'exil en même temps que M. le Prince ; celui-ci lui ayant présenté les mêmes édits à enregistrer : « Monseigneur, reprit fièrement le magistrat, je vois les tours de Perpignan. »

Cependant Condé apparaît comme un modérateur, renouant avec soin ses anciennes relations, employant tout son crédit à faire exécuter la volonté du Roi, mais s'ingéniant pour trouver un terrain de conciliation, obtenir des délais. « Arrivé il y a deux jours, j'ay trouvé la province, cette ville icy et le parlement dans des divisions qui ne sont pas croyables; je tasche à les accommoder, croyant que rien n'est plus utile au service du Roy que de remettre les esprits dans l'assiette qu'ils estoient du temps de feu monsieur mon père. Je ne puis pas vous celer aussy que la pauvreté y est extraordinaire... Il est urgent d'establir toutes choses en sorte qu'on ne soit plus obligé à en venir aux extrémités où on a esté obligé de venir depuis quelques années, que le Roy y soit servy et obéy, et la province soulagée [1]. »

C'est dans ce sens qu'il pesait sur l'esprit de l'intendant Bouchu [2], cherchant à faire vibrer la corde bourguignonne et parlementaire pour tempérer le caractère impitoyable du fonctionnaire. C'est aussi dans ce sens qu'il faisait agir ses repré-

1. M. le Prince à Mazarin; Dijon, 14 avril 1660. A. C.

2. Claude Bouchu, baron de Loisy, comte de Pont-de-Veyle, marquis des Essarts, intendant de Bourgogne depuis 1654, mort à Dijon le 8 juin 1683. Il était fils de Jean Bouchu, premier président du parlement de Bourgogne, dont nous avons parlé au t. III, p. 345, et qui mourut en 1654.

sentants habituels, l'évêque d'Autun, « président-né et perpétuel des États », et son confident, le futur successeur de ce prélat, l'abbé de Roquette[1], enfin un gentilhomme qui semblait propre à tous les métiers et qu'il fit désigner comme un des « élus » de Bourgogne.

Fils de l'intrépide Bourguignon qui menait si gaillardement le régiment d'Anguien dans la vigne de Fribourg[2], Hérard Bouton, comte de Chamilly, avait fait sa première campagne à treize ans comme page du duc d'Anguien ; il était à côté de son

1. Le siège d'Autun était occupé depuis 1653 par Louis Doni d'Attichy ; l'abbé Gabriel de Roquette lui succéda le 1er mai 1666. D'une famille parlementaire de Toulouse, Roquette sortait de la maison du prince de Conti, qui lui avait donné plusieurs de ses abbayes ; par la dignité de sa vie et la sûreté de son caractère, il avait gagné la confiance de M. le Prince, dont il était, depuis 1662, l'intermédiaire auprès des ministres et dont il resta le correspondant affectueux et assidu. Est-ce bien lui que Molière, comme on l'a raconté, a voulu peindre sous les traits de Tartufe ? Rien n'est moins certain et rien ne serait moins juste. Pendant près de quarante ans, il se consacra tout entier à l'administration de son vaste diocèse, un des plus importants du royaume. En 1702, âgé de quatre-vingts ans, Gabriel de Roquette remit au Roi sa démission de l'évêché d'Autun et resta comme coadjuteur auprès de son successeur et parent, Bertrand de Sénaux. Il mourut le 22 février 1707, sans laisser de fortune.

2. Nicolas Bouton, mort accablé de blessures peu après le retour des Condéens en France.

prince dans toutes les occasions, depuis Rocroy jusqu'au faubourg Saint-Antoine, et le suivit sur la terre d'exil. Il fut un des meilleurs lieutenants de Condé aux Pays-Bas ; c'est lui qui avait accompli la mission délicate de rapatrier les troupes de M. le Prince; mais, n'ayant point de grade dans l'armée française avant la guerre, il ne put y retrouver d'emploi. M. le Prince, qui se connaissait en hommes et qui jamais ne se laissa séparer de ceux dont il avait une fois reconnu le mérite, lui ouvrit une voie nouvelle [1]; Hérard Bouton se montra aussi propre à traiter avec MM. des États qu'à conduire les troupes, et nous ne tarderons pas à le voir devenir un négociateur de premier ordre.

Non content de suivre avec le plus grand soin auprès des ministres les affaires de la province et d'envoyer à Dijon des instructions détaillées, M. le Prince vint régulièrement tenir les États, en juin 1662, janvier 1663, mai 1665, faisant chaque fois un long séjour au « Logis du Roi » à Dijon et des tournées dans les places, sans parler des visites à sa résidence de Valery, qui le ramenaient dans son gouvernement. Le « don gratuit », solli-

1. Il lui confia aussi la lieutenance-de-roi du château de Dijon.

cité sous une forme moins impérieuse, était plus volontiers accordé; les impôts, présentés avec promesse de délais et d'adoucissements dans la perception, étaient plus facilement enregistrés et acceptés; la province respirait, et M. le Prince recevait des témoignages de la satisfaction du Roi. Les affaires financières n'occupaient pas seules tout son temps. Comme nous l'avons vu jadis aux jours de sa jeunesse, il avait à régler, mais avec plus d'autorité qu'autrefois, des contestations de préséance, des conflits entre les différents pouvoirs, souvent aussi des démêlés avec les voisins de la Franche-Comté; les rapports entre les deux Bourgogne, moins tendus qu'au temps de Gallas et du duc Bernard, peuvent devenir incommodes: c'est un avocat de Salins, le célèbre Lisola, qui dénonce à l'Europe l'ambition de Louis XIV et tout ce que peut recouvrir la théorie du droit de dévolution.

Parfois aussi surviennent d'étranges affaires, dont la connaissance appartient au gouverneur. Dans un couvent d'Auxonne se déroulait un drame qui rappelait la lugubre histoire des Ursulines de Loudun. Les autorités, les tribunaux ecclésiastiques s'en étaient émus; on en parlait au parlement. Dans une courte visite à Auxonne, M. le Prince, avec son bon sens, éclaircit tout le mys-

tère : « Je crois qu'il n'auroit pas esté difficile de descouvrir toute la fourbe; mais comme Mr de Chalon y a esté et que le bonhomme a creu que ces filles estoient possédées, qu'il en a faict son rapport au Roy, au conseil de conscience et mesme en Sorbonne, je n'ay pas creu devoir rien faire dans tout cela sans en avoir auparavant rendu compte et receu les ordres du Roy [1]. » Cet avis fut décisif; l'énorme procès-verbal envoyé par M. de Châlon, contresigné par l'archevêque de Paris et autres, fut mis de côté; il n'y avait plus de Laubardemont pour grossir l'affaire, passée aux mains de l'intendant Bouchu; personne ne fut exorcisé ni brûlé, et au bout de peu de temps on n'en parla plus.

Une question d'un tout autre ordre avait aussi fixé l'attention de Condé. Il proposa et fit présenter par les États un projet pour la communication des deux mers [2]. Les difficultés financières retardèrent longtemps l'exécution de ce vaste plan [3] ; mais à Condé revient l'honneur d'avoir le premier résolu

1. M. le Prince à l'abbé de Roquette; Dijon, 25 juin 1662. A. C.

2. Le même au même; Dijon, 30 mai 1665. — Colbert à M. le Prince; Paris, 2 juin 1665. A. C.

3. Commencé seulement en 1775, le canal de Bourgogne ne fut complètement achevé qu'en 1833. Le canal du Centre fut creusé de 1783 à 1791.



en termes pratiques la grande conception du canal de Bourgogne.

Négociations en Franche-Comté. L'alliance avec la Suisse ou la neutralité des deux Bourgogne. Watteville, abbé de Baume.

La mort de Philippe IV, survenue au mois de septembre 1665, modifia le caractère des affaires que M. le Prince suivait en Bourgogne. Le droit de dévolution, que Louis XIV invoquait pour réclamer au nom de sa femme une partie des États de son beau-père, ne s'appliquait pas à la Franche-Comté; mais cette province avait déjà joué son rôle dans nos anciennes guerres avec l'Espagne ou l'Empire ; si l'ennemi parvient à y réunir des troupes (là gît toujours la difficulté), il pourra envahir la Bourgogne; sans remonter plus haut et sans descendre jusqu'à 1815, on se rappelle les graves événements de 1636. D'autre part, ce qu'on connaissait du caractère de Louis XIV, des débuts de son règne, l'idée qu'on se faisait de son ambition, causaient de sérieux soucis aux Comtois. Si la masse de la noblesse et de la population reste indifférente, les prédications de Lisola ne sont pas perdues pour tous ses compatriotes, et le parlement de Dôle revient aux pratiques anciennes, oubliées depuis près de trente ans. Les uns veulent se liguer avec les Suisses, peut-être former un quatorzième canton, les autres rétablir le traité de neutralité avec la France. L'agent principal de la négociation avec les Suisses était l'abbé

de Baume-les-Messieurs, chef d'une des plus puissantes et des plus anciennes congrégations de Bénédictins de Cluny.

Issu d'une famille noble de Berne, qui, fuyant la Réforme, s'était fixée en Franche-Comté, Jean de Watteville était fils d'un général de cavalerie au service d'Espagne et frère de cet ambassadeur que nous avons vu aux prises avec Lenet pendant la guerre de Guyenne. Sa vie est toute d'aventures et de crimes. Colonel et duelliste homicide, il se fait chartreux, poignarde le prieur pour s'échapper, passe en Espagne, où dans un nouveau duel il tue le fils d'un haut personnage; recueilli fugitif dans un couvent, il séduit une religieuse, qu'il emmène à Smyrne. Débarrassé de cette femme, il arbore le croissant, devient pacha de Morée et se signalait par l'ardeur commune aux renégats, lorsque tout à coup il vendit à la Sérénissime République les châteaux dont il était gouverneur. Le sénat de Venise lui procura l'absolution du pape, avec la riche abbaye de Baume. Il aspirait à l'archevêché de Besançon; mais le pape jugea que la mitre et la crosse abbatiales étaient une récompense suffisante pour une si noble vie. Philippe IV nomma Jean de Watteville haut-doyen du chapitre de Besançon et premier maître des requêtes au parlement de Dòle, ce qui faisait de l'abbé de Baume

un des personnages les plus considérables de la province; il fut des plus ardents à signaler le péril qui menaçait les libertés comtoises si le joug de fer de Louis XIV pouvait se substituer au paternel et lointain commandement des vice-rois des Pays-Bas.

Délégué par le parlement, Watteville sollicita des pouvoirs à Bruxelles; muni d'une commission du vice-roi, il se rendit à Soleure, essaya de réveiller la méfiance des Suisses, espérant faire renouveler la ligue héréditaire de 1511, au moins les articles qui concernaient la Franche-Comté. Lisola lui prêtait son concours pour soutenir la lutte contre le représentant de la France, Mouslier, qui ne paraissait pas jouir d'une grande autorité. Watteville avait déjà fait quelques progrès, obtenu une vague déclaration de droit, et, ce qui était plus sérieux, une instruction qui défendait aux colonels des régiments capitulés en France de servir dans une guerre contre la Comté. Comprenant le danger de ces mesures, Mouslier changea aussitôt ses batteries, et, s'adressant secrètement au président du parlement de Dôle, essaya de faire comprendre que le rétablissement du traité de neutralité entre les deux Bourgogne offrait plus de garanties et moins de périls qu'une alliance entre Comtois et Suisses. Il regagna bientôt de ce côté une partie du terrain perdu; Watte-

ville d'autre part multipliait ses efforts. La question changeait de caractère; il semblait plus facile de la traiter directement entre Dôle et Dijon, et l'affaire put alors passer entre les mains de Condé et de ses agents.

Guerre de Dévolution (1667). M. le Duc suit le Roi en Flandre. M. le Prince commande une armée (septembre 1667).

Cependant M. le Prince avait dû redonner ses soins assidus aux affaires de Pologne qui, dès 1666, s'engageaient dans une phase bien critique, lorsqu'on apprit que le Roi allait entrer aux Pays-Bas pour soutenir les droits de la Reine; la guerre de Dévolution commençait. De part et d'autre, on se prépara pendant plusieurs mois. Les Espagnols avaient cru dissimuler leur faiblesse en augmentant le nombre des commandements séparés, commandements exercés d'ailleurs, pour la plupart, par des hommes de valeur. Le vice-roi, Castel-Rodrigo, était à Mons; Marchin, de tous le plus expérimenté et le plus entendu, était à Bouchain, le prince de Ligne à Namur, Chimay à Luxembourg, Salazar à Douai, Bournonville à Saint-Omer, prêts à parer les coups que Louis XIV, aux termes de ses proclamations, ne pouvait manquer de porter. « Nostre armée est la plus belle du monde; le Roy y est en personne », écrivait Condé, non sans un voile de tristesse, à la reine de Pologne[1].

1. Chantilly, 19 mai 1667. A. C.

S'il était retenu à Chantilly par la goutte ou par la volonté du Roi, il avait enfin la consolation de voir son fils accompagner S. M. — Flanqué par les maréchaux d'Aumont et de Créqui, Turenne conduisait l'armée principale. Le 2 juin, Charleroy fut occupé sans coup férir, et Louis XIV, qui n'avait pas oublié comment Montal savait défendre les places, donna au plus éprouvé des lieutenants de Condé le gouvernement de cette conquête aussi considérable qu'inespérée; mais M. le Prince se montra encore plus touché des termes dans lesquels le Roi lui-même voulut lui rendre compte du premier fait d'armes de M. le Duc : « Sans la marche continuelle où nous avons esté, je n'eusse pas différé à vous donner part de l'empressement avec lequel mon cousin le duc d'Anguien me pria de luy permettre d'aller en party avec cinq cents chevaux que j'avois donnés à Piloy pour entrer dans le pays... Ayant rencontré un party de cinquante maistres, il fut le premier à les pousser, et de la sorte qu'il y alloit on ne l'eust jamais sceu retenir si on ne luy eust parlé de moy; mais enfin il se souvint de la parole qu'il m'avoit donnée, quoyqu'avec assez de peine. Dieu vous le conserve[1] ! » A chacune des entre-

1. Louis XIV à M. le Prince; Charleroy, 2 juin 1667. A. C. — Dans un autre parti, le comte de Saint-Paul, neveu de

prises de cette courte campagne, sièges de Tournay, de Douai, de Courtrai, mêmes félicitations affectueuses et royales. Au mois de juillet, Louis XIV vint chercher la Reine à Compiègne; il y passa quelques jours et voulut voir M. le Prince, qui eut avec S. M. de longs entretiens. Était-ce pour régler les affaires de Pologne? On peut en douter; c'est le moment où Condé commençait à s'en désintéresser.

La grande opération de la campagne fut le siège de Lille, attaquée le 8 août. Au moment de l'investissement, M. le Duc tomba gravement malade: « M. Vallot a dit que son mal n'estoit pas pour durer; il l'attribue aux fatigues que Mgr le Duc s'est données et à la chaleur avec laquelle il a agi dans toutes les rencontres, ce qui produit toujours, à ce qu'il dit, quelque incommodité en la personne de ceux dont le corps n'est pas habitué au travail [1]. » M. le Prince était à Douai, auprès du lit de son fils, au moment où Lille capitulait (27 août). Le père et le fils rentrèrent à Chantilly à petites journées (18 septembre); mais cette fois M. le Prince ne reprit pas la vie de famille; il fut aussitôt appelé

Condé, rapporta la pique d'un officier ennemi qu'il avait fait prisonnier. Une autre fois, M. le Duc, peu accompagné, échappa par miracle à une embuscade où de Roches fut pris.

1. Le Tellier à M. le Prince; devant Lille. 24 août 1667. A. C.



à la cour, à Saint-Germain, où il resta huit jours en conférences avec le Roi. Le 30 septembre, il était déclaré généralissime de l'armée d'Allemagne; c'est à cette occasion que le cardinal de Retz lui adressa cette lettre de compliments qui nous a permis d'expliquer comment M. le Prince avait subitement renoncé au trône de Pologne.

Destination officielle donnée à M. le Prince. Visite des places de Bourgogne (décembre 1667).

M. le Prince rentrant au service! La nouvelle se répandit promptement; parmi les gens de guerre, parmi ceux qui prenaient quelque intérêt aux affaires publiques, la joie fut réelle [1]; on avait le sentiment que la France venait de recouvrer une quantité de forces vives perdues. Mille rumeurs circulaient sur la destination donnée au héros ressuscité; voici quelle était la plus accréditée, celle que propageaient les ministres, M. le Prince lui-même: des renseignements dignes de foi prêtent à l'Empereur l'intention arrêtée de secourir les Pays-Bas; la future armée de M. le Prince devra s'opposer au passage des troupes impériales et se réunir en Champagne ou vers le Luxembourg; déjà, les opérations paraissant terminées en

1. Les lettres de félicitations affluaient à l'hôtel de Condé: maréchal de La Ferté, ducs de Luxembourg, de Chaulnes, d'Elbeuf, de Saint-Aignan, de Saint-Simon, maréchal de Gramont, duc de Parme, marquis de Puységur, de Renel, de Villeroy, etc., etc., octobre 1667. A. C.

Flandre, plusieurs corps recevaient des ordres de route pour Saint-Dizier, Châlons-sur-Marne. M. le Prince se montrait radieux. « L'employ que le Roy luy a donné faict plus de bien à sa santé que tous les remèdes de Bourdelot[1].» Son départ pour la Bourgogne avait été retardé ; il travaillait tous les jours avec le Roi et son ministre. Les officiers-généraux, les troupes étaient désignés, et M. le Duc destiné à commander en second; mais M. le Prince « ayant tesmoigné que son fils n'estoit pas encore capable de cette charge[2] », le Roi proposa de donner à Henri-Jules le commandement de la cavalerie, à moins qu'il ne préférât passer par les grades, ainsi que l'avait fait son père, et débuter comme brigadier[3]. Bien d'autres questions furent aussi étudiées, réglées; mais aucun document n'a conservé la trace de ce qui se passa dans ces conférences ; on peut seulement voir par les premières lettres échangées que tout était décidé, arrêté, lorsque Condé partit pour la Bourgogne. Il était à Dijon le 8 décembre 1667.

Officiellement, M. le Prince venait tenir les États,

1. Mme Chastrier à Desnoyers; Paris, 1er octobre 1667. A. C.

2. *Journal* d'Olivier d'Ormesson.

3. Ce n'était pas tout à fait exact. La vérité est que Condé avait fait trois campagnes comme volontaire auprès des maréchaux de France avant de recevoir un commandement.

inspecter les places de son gouvernement, s'assurer qu'elles étaient en état de défense et compléter leurs approvisionnements en tout genre[1]. Le chevalier de Clerville, le premier de nos ingénieurs, se tenait à sa disposition ; du Plessis-Besançon, dont nous avons déjà pu apprécier l'aptitude, était dans son gouvernement d'Auxonne. Cette place, Saint-Jean-de-Losne, Dijon, Châlon, regorgent de matériel; les garnisons sont portées au grand complet. Bientôt on voit arriver des équipages de chevaux; les routes sont sillonnées de convois, et la batellerie de la Saône en grande activité.

Mémoires rédigés par M. le Prince. Plan très précis.

Au milieu de ces tournées, de ces conférences, M. le Prince a rédigé de longs mémoires, dont les minutes de sa main sont conservées[2], sorte de programme où il résume sa pensée, ses calculs,

1. M. le Prince quitta Dijon le 14 décembre 1667 et visita Auxonne, Saint-Jean-de-Losne, Verdun, Châlon; nous avons les minutes autographes des rapports qu'il adressa à Louvois sur chacune de ces places, et ceux qui lui furent envoyés à lui-même sur Mâcon, Bourg, Louhans, etc., par Saint-Micaud et autres. M. le Prince rentra à Dijon à la fin de décembre pour s'occuper des États, dont l'ouverture était fixée au 4 janvier 1668.

2. « Instruction pour faire en mesme temps les sièges de Besançon et de Salins. — Autre mémoire sur le siège de Salins. — Troupes qui doivent investir Besançon. — Route pour Besançon. — Notes sur Pesmes, Rochefort, etc., etc. (A. C. *minutes autographes.*) Ces mémoires furent envoyés au



et qui, destiné au Roi et à son ministre, devra lui servir à lui-même de fil directeur ; car il ne s'agissait pas seulement de réunir les moyens et de bien fixer les différents objectifs ; il fallait tout combiner de façon que le commencement d'exécution fût soudain, simultané, que toutes les opérations fussent menées de front et terminées presque à heure fixe. Les Comtois sont mal préparés, lents de caractère, mais tenaces et attachés à leurs vieilles coutumes; si on leur laisse le temps de se remettre d'une première surprise, s'ils ne sont pas en quelque sorte saisis partout à la fois, leur esprit d'indépendance se réveillera et alors leur résistance deviendra redoutable.

Négociations avec les Comtois. La neutralité. Le prieur d'Arbois et son frère Chamilly (janvier 1668).

Si bien gardé que fût le secret, ces mouvements, ces voyages n'avaient pas échappé à l'attention des intéressés ; l'émotion fut assez vive en Franche-Comté. Pourquoi tant d'apprêts? Et tout le parti impérial, Lisola, les descendants des anciens serviteurs de Charles-Quint, Chifflet et autres, signalent le danger qui menace les franchises et l'indépendance de la province. Mais que pouvait-on craindre en pareille saison? Que redouter en

Roi le 6 janvier 1668. — Pendant tout le mois de janvier, Louvois correspond activement avec M. le Prince au sujet de l'effectif des troupes et du matériel, artillerie, munitions, outils, convois, etc. (A. C.)

plein hiver de la goutte de M. le Prince? D'ailleurs, en ce moment même, on le voyait consacrer de longues heures à juger les conflits de préséance entre le premier président, le lieutenant-de-roi et l'intendant[1]. Et la France a déjà tant d'affaires sur les bras! Toutes les mesures prises ont un caractère défensif et concernent la Bourgogne, qu'on veut mettre à l'abri d'une diversion, d'une invasion venant de l'Est, comme jadis celle de Gallas. Ce qui importe, c'est de sortir de l'obscurité, de mettre fin à tous les atermoiements et de reprendre le plus tôt possible le traité de neutralité. La négociation, nous l'avons dit, pouvait se suivre entre Dijon et Dôle; rétablir l'ancien traité était un des objets, assurait-on, du voyage de M. le Prince en Bourgogne, et lui-même ne restait pas étranger à la propagation de cette rumeur; car il a un organe dans le parlement et dans les conseils du gouvernement de Dôle, encore un Chamilly, lui aussi fils du vieux soldat de Fribourg, Éléonord Bouton, à qui Condé a fait obtenir du roi d'Espagne en 1659 le

1. Le 9 janvier 1668, Louvois priait M. le Prince « d'allonger la tenue des estats de Bourgogne, de manière que le séjour de V. A. y paroisse naturel, et de traîner la négociation avec les députés de la Comté ». (A. C.) La discussion du don gratuit permit d'occuper les États jusqu'à la fin de janvier (Colbert et La Vrillière à M. le Prince, 25, 27 janvier 1668. A. C.)

prieuré de Saint-Just d'Arbois. Le prieur ne croyait pas desservir sa nouvelle patrie en travaillant à rétablir l'union des deux Bourgogne et en commençant par la neutralité, dût-elle être suivie d'un lien plus étroit ; il y travaillait donc activement au chef-lieu du gouvernement de la province, comme Mouslier soutenait en Suisse pour le même motif la lutte contre Watteville. Sur ses conseils, le parlement de Dôle envoya deux députés à Dijon, un grand seigneur, le comte de Laubépin, et le conseiller Jobelot, déjà initié à l'affaire ; ils arrivèrent à Dijon le 6 janvier. M. le Prince leur donna audience le lendemain, et, discutant sur la validité des pouvoirs, leur fit comprendre qu'il était nécessaire de s'entendre avec Mouslier, qui avait entamé la négociation. Jobelot lui-même pria Condé d'envoyer à Soleure une personne de confiance. Qui pouvait mieux remplir cette mission que Chamilly, le propre frère du prieur d'Arbois, connu de tous ceux qui avaient porté les armes au service du roi catholique, et que l'on était habitué à voir circuler librement dans les deux Bourgogne ? Hérard Bouton partit avec des pouvoirs, voyagea sans se hâter, écoutant tous ceux qu'il pouvait être intéressant d'entretenir, et se rendit par Besançon, Salins, le fort de Joux, jusqu'à Neuchâtel, où s'était avancé Mouslier. Déjà



ce voyage avait été fait, mais sans mission officielle, par Ricous, l'un des plus intimes confidents de M. le Prince[1]. Aussi brave, moins instruit que Chamilly, ayant moins de relations, Ricous n'était pas en mesure d'apprécier aussi rapidement la force des garnisons, l'état des chemins et des places; car nous n'avons pas besoin d'apprendre au lecteur que le traité de neutralité n'était pas le seul objet de la mission de Chamilly[2].

Concentration des troupes. Rupture des négociations. Luxembourg et Chamilly.

Pendant toutes ces négociations, ces allées et venues, d'Auxonne à Soleure, de Dôle à Dijon, les préparatifs de M. le Prince s'achevaient dans le mystère. Lorsque les moyens de transport, approvisionnements en vivres et munitions de guerre, expédiés des points les plus divers, se trouvèrent réunis à pied d'œuvre, et que toutes ces troupes, les unes dirigées de Flandre sur le Luxembourg,

1. Aussitôt arrivé à Dijon, M. le Prince avait envoyé Ricous reconnaître Besançon; nous avons sa relation, que La Villette fut chargé de compléter. Dès le 17 décembre, Saint-Micaud s'excusait plaisamment de ce que les rats avaient mangé ce qu'il avait écrit sur Salins; quelques jours plus tard, il fournissait un mémoire sur Dôle, confirmé et complété par les renseignements qu'un gentilhomme comtois, M. de Foucherans, envoyait à l'intendant Bouchu (A. C.).

2. Chamilly quitta Dijon le 12 janvier, visita Dôle, Salins, Pontarlier, Joux, vit Mouslier à Neuchâtel, revint par Besançon (19-20) et rentra à Dijon le 22. Le même jour, Condé faisait part à Louvois de tout ce que Chamilly avait observé sur sa route.

d'autres sorties de Paris pour aller près de Sens prendre leurs quartiers en bon air, celles-ci destinées à réprimer les séditions de la Marche ou à renforcer l'armée de Catalogne, subitement pourvues en route d'instructions nouvelles, se rencontrèrent étonnées au cœur de la Bourgogne, où déjà revenait la cavalerie de Dauphiné, lorsque enfin, au milieu de ce rassemblement de vingt mille hommes inopinément concentrés, les officiers-généraux, Luxembourg, Gadagne, Roquelaure, d'Espense, furent rendus à Dijon et que l'heure marquée par le Roi fut proche, Chamilly déclara aux négociateurs comtois que leurs pouvoirs, ne portant pas la signature du vice-roi des Pays-Bas, n'étaient pas en règle et qu'il ne pouvait traiter avec eux (2 février). Il rejoignit aussitôt son prince, redevenu son général : Louis XIV, qui avait admis Hérard Bouton à son état-major l'année précédente, venait de lui donner le grade de maréchal-de-camp. Ainsi, à côté de Condé, Luxembourg et Chamilly reprenaient place dans l'armée française ; de ces deux hommes formés à son école, l'un va malheureusement disparaître au moment où il donnera la mesure de sa valeur ; l'autre, au déclin du siècle, après bien des traverses, ramènera la victoire sous les drapeaux de la France.

Ouverture des hostilités (2 février 1668). Prise de Salins (6) et de Besançon (8). Le Roi à Dijon (8).

Le 2 février, Chamilly, négligeant Gray et Dôle, où l'ennemi l'attendait, et laissant la forêt de Chaux à sa droite, se saisit des ponts de Rochefort sur le Doubs et de Pesme sur l'Ognon, tenant la route de Besançon et couvrant celle de Salins. Le 3, Luxembourg marchait rapidement sur Salins, et Chamilly, précédant M. le Prince avec sa cavalerie, arrivait le 6 au soir devant la célèbre position décrite par César, la boucle du Doubs et les trois montagnes : le 7 au matin, M. le Prince faisait sommer Besançon. La garnison se composait de deux cent cinquante hommes des troupes d'Espagne et de dix-sept cents miliciens ramassés à la hâte; dans leurs rangs, les septuagénaires coudoyaient les enfants de treize ans. Le conseil de ville essaya de négocier, invoqua les privilèges des villes impériales : jusqu'en 1878 l'aigle à deux têtes a figuré sur les portes de l'hôtel de ville avec la devise *Deo et Cœsari fidelis perpetuò*. On ignorait généralement que, par traité de 1654, Besançon avait abdiqué ses privilèges pour se mettre sous la protection du roi d'Espagne ; mais Condé était au courant et ne voulut pas entendre parler des privilèges des villes libres; il accorda jusqu'au soir pour donner une réponse. La capitulation fut signée aussitôt. Le 8 au matin, M. le Prince était dans Besançon.

De Roche[1], parti de Chalon avec la cavalerie du Dauphiné, occupait Bletterans (2 février) et rendait toute organisation de résistance impossible dans le sud de la province. On pensait que les châteaux qui entourent Salins — Bracon, Saint-André, Belin — feraient une certaine résistance ; mais, après l'échange de quelques coups de mousquet, la place et les forts ouvrirent leurs portes à Luxembourg le 6, et le Roi, en arrivant à Dijon le 8, apprit qu'il était maître de Besançon et de Salins.

Défection du marquis d'Yenne et de l'abbé de Baume. Reddition de Joux, de Dôle (14 février), de Gray (19).

A peine entré dans cette dernière place, Luxembourg était reparti, laissant des forces suffisantes à Noisy-Maupeou, nommé gouverneur de tout le bailliage. Cet officier s'appliqua sans retard à se saisir de quelques châteaux disséminés dans les montagnes. Il y en avait un plus important que les autres par la force de sa position et le commandement qu'il exerce sur le passage en Suisse : le fort de Joux est encore aujourd'hui armé et occupé ; il a joué un rôle qui n'a pas été sans honneur dans les dernières convulsions de la guerre de 1871. Le gouverneur d'alors, Saint-

1. Jacques-Gabriel de Hénin-Liétard, comte de Roche, ancien lieutenant-colonel du régiment d'Huxelles, lieutenant-de-roi à Chalon-sur-Saône. — Aucune parenté avec de Roches (Guy de Barbançois), capitaine des gardes de M. le Prince.

Mauris, était un brave homme, résolu à se défendre, et le fort de Joux semblait destiné à devenir le centre de la résistance ; car le lieutenant-général du roi catholique, le marquis d'Yenne, qui avait de l'expérience et d'honorables services dans l'armée espagnole, venait de se jeter dans la place ; mais cet officier arrivait frappé de la rapidité avec laquelle tout s'écroulait en Franche-Comté et se sentait déjà entraîné par le torrent, lorsqu'il rencontra l'abbé de Baume, accouru de Soleure au bruit de ces étranges nouvelles. Par une de ces évolutions rapides qui lui étaient familières, dom Jean de Watteville devint subitement l'apôtre de la soumission absolue à la France, voyant dans cet accord, disait-il, le véritable avenir de sa patrie bourguignonne. Il n'eut pas grand'peine à convertir Yenne à son opinion ; à eux deux, ils contraignirent Saint-Mauris à rendre sa forteresse. Toute la montagne tombait du coup.

Cependant le Roi avait donné rendez-vous à Condé et à Luxembourg devant Dôle. Quelques travaux avaient été improvisés, quelques miliciens armés ; on s'était efforcé de réveiller les souvenirs de 1636. Le 10, à l'arrivée de l'armée française, une tentative d'insulte fut repoussée, ce qui valut à la place l'honneur d'une attaque en règle. La saison était rude ; le pinceau de Vander Meulen a

rendu l'aspect glacial de la contrée ; au centre de son tableau, sous un ciel sombre et tout chargé de neige, on voit M. le Prince, en pelisse et bonnet fourré, écoutant le rapport d'un sergent dont le vent agite la chevelure blonde. Mais à peine la tranchée ouverte (13 février), les assiégés battirent la chamade, et, le 14, ils ouvraient leurs portes au Roi. La témérité et l'éloquence plaisante du chevalier de Gramont eurent, dit-on, une certaine part dans ce facile succès.

Gray seul restait debout. Louis XIV était devant la place le 17 au soir. Le lendemain matin, le marquis d'Yenne et dom Jean de Watteville arrivaient au camp du Roi, venant, disaient-ils, traiter au nom de la province, et, tout d'abord, s'offrant à faire ouvrir les portes de Gray sous certaines conditions. On pense s'ils furent bien accueillis. Louis XIV entra dans Gray le 19, et, le 24, il était de retour à Saint-Germain. La Franche-Comté était conquise [1].

1. Le château d'Arlay avait ouvert ses portes le 21, Lons-le-Saulnier le 22. Un seul gentilhomme fit son devoir : Guillaume de Montrichard, sollicité par Watteville de rendre la place de Nozeroy, répondit qu'il ne traiterait jamais avec un parjure, qu'il soutiendrait l'attaque et que, si son château était pris, il attendrait que Watteville y fût entré pour faire sauter à la fois la place et le traître. Watteville souleva la garnison et fit jeter Montrichard dans un cachot.

Caractère de l'opération.

Aucun fait d'armes à signaler dans cette rapide campagne. Ce qu'il faut admirer, c'est le secret, la perfection de la préparation, la précision extrême du calcul, la témérité de l'entreprise en plein hiver, la rigueur même de la saison étant une condition du succès; un détail omis, et tout s'écroulait. La véritable action se déroula pendant les deux mois que Condé passa en Bourgogne, occupé à endormir la défiance des Comtois, à réunir tous ses moyens, à combiner ses plans d'une façon si mathématique que la foudroyante conquête qui s'ensuivit n'en fut que la conclusion logique et prévue ; la Franche-Comté était conquise avant d'être attaquée. Tout se fit à l'heure dite : « Il est absolument nécessaire que le Roy soit de retour à Paris le dernier de février », avait écrit Louvois le 24 janvier[1]; cinq jours furent gagnés sur cette échéance. La rapidité de l'attaque étouffa dans l'œuf toute tentative de résistance; les Comtois surpris étaient hors de combat sans avoir eu le temps de réunir milices et combattants ou de recevoir aucun secours. La première marche avait coupé la province en deux, fait tomber à l'improviste les deux places qui semblaient être le mieux à l'abri d'une attaque, fermé les commu-

1. A M. le Prince. A. C.

nications avec la Suisse, paralysé toute défense ; la stupeur, la trahison précipitèrent la débâcle.

Le Roi donna le gouvernement de la Franche-Comté à M. le Prince, qui installa Gadagne comme son lieutenant-général. Tout s'était passé si doucement qu'il n'y eut guère à changer que des formules. Mais Gadagne ne resta pas longtemps en fonctions ; trois mois plus tard, le prince d'Aremberg reprenait possession du gouvernement de la province au nom du roi d'Espagne.

Projet de la campagne de 1668. Paix d'Aix-la-Chapelle (2 mai).

En quittant Besançon, Condé avait hâte de se rendre auprès du Roi. Les opérations allaient être poussées, assurait-on, avec une grande vigueur. On parlait de cent mille hommes, d'un armement sans précédent, prélude du spectacle qui devait étonner l'Europe quatre ans plus tard ; trois armées : le Roi au centre, avec Turenne pour lieutenant-général ; à gauche, Monsieur, assisté de Créqui ; à droite, M. le Prince, avec son lieutenant Luxembourg, qui rassemblait les troupes entre Sambre et Moselle, se préparant au siège de la place dont il portait le nom. Pour donner le change aux Espagnols, on répandit le bruit que cette armée était aussi destinée à la Flandre[1].

1. Le Roi au prince de Condé, « commandant mon armée que je fais assembler sur la rivière de Sambre » ; Saint-Germain, 30 mars 1668. — Lettres du Roi aux gouverneurs

Turenne, Condé, les généraux, toute l'armée, et on pourrait dire la nation, avaient hâte d'en finir avec cette question pendante depuis la mort de Charles le Téméraire, si souvent agitée, source perpétuelle de luttes et de dévastations sans but, de faire enfin le pré carré et de terminer la conquête des Pays-Bas. Jamais les circonstances n'avaient paru plus favorables, la maison de Habsbourg plus faible, les peuples mieux disposés, les puissances moins hostiles; l'Angleterre, les Provinces-Unies venaient de faire la paix et proposaient leur médiation; encore un effort, et les desseins de Louis XIV seraient accomplis. Mais l'austère Jean de Witt, représentant les méfiances séculaires et le véritable esprit républicain, résolut de poser hardiment une limite à l'ambition du Roi. Ralliant à lui l'opinion anglaise, faisant fléchir les tendances de Charles II, entraînant la Suède, il fit signer le traité de la triple alliance : les confédérés s'engageaient à faire accepter par

de Charleroy (Montal), d'Avesnes (Broglia), de Metz (La Ferté), de Thionville (Grancey), de Verdun, Rocroy, Montmédy, Philippeville, etc., etc.; 9 avril 1668 (ordre de fournir à M. le Prince tout ce qu'il demandera). — Contrôle des troupes qui composeront l'armée de M. le Prince, et des rendez-vous qui leur seront donnés (entre Rocroy, Mézières, Philippeville); 9 avril 1668. — Mémoire explicatif du plan de Luxembourg, envoyé par M. Carlier avec sa lettre du 28 mars 1668, etc., etc. A. C.

l'Espagne les conditions déjà posées par la France et à empêcher Louis XIV d'élever aucune prétention nouvelle. Le résultat fut la paix d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668) : la France gardait ses récentes conquêtes aux Pays-Bas et restituait la Franche-Comté. Quoique ce résultat fût glorieux, il ne répondait pas aux espérances du parti militaire ; la question en effet n'était pas complètement tranchée.

M. le Prince avait assisté aux conférences, présidées par le Roi ou par ses ministres, pris part à toutes les discussions. Le jour où le Roi annonça le résultat définitif, Turenne « parut comme un homme qui auroit reçu un coup de massue ; il dit que dans douze jours, quand don Juan arriveroit, les affaires changeroient, que cependant il falloit aller uniment, ce qu'il répéta plus de douze fois, même en se retirant [1] ». En quelques traits, Le Tellier a peint la scène : Turenne debout devant le bureau, son grand dos courbé sur les cartes qu'il replie ; derrière lui, près de la porte, M. le Prince écoutant le monologue inintelligible de son frère d'armes, poussant le ministre du coude, et tous deux se tenant les côtes de rire.

Condé repartit pour Chantilly, retournant à sa

1. Le Tellier à Louvois, 14 avril 1668. D. G.

vie de famille, mais dans des conditions bien différentes, goûtant une tranquillité d'âme, un repos d'esprit qu'il n'avait pas connus depuis longtemps, rentré dans la confiance du Roi, prenant part à tous les travaux d'organisation et aux préparatifs d'une nouvelle et formidable prise d'armes qui ne pouvait guère se faire attendre. Tout lui souriait; au moment où le Roi lui rendait son épée, Gourville rétablissait sa fortune.

Embarras financiers de M. le Prince. Il prend Gourville pour intendant (9 novembre 1669).

Les embarras financiers de M. le Prince semblaient inextricables : nul revenu ; fermages, coupes de bois, quartiers des pensions allouées sur le trésor royal, tout était saisi ou engagé d'avance ; le recouvrement des créances était complètement arrêté. Jusqu'ici Caillet de Chamlot, secrétaire très digne de confiance, mais administrateur médiocre, incapable surtout de démêler des affaires aussi compliquées, avait pu, tant bien que mal, à coups d'expédients, pourvoir aux dépenses de la maison, au train des princes et princesses, aux frais de quelques travaux entrepris à Chantilly ; mais il était à bout de voie [1]. Depuis

1. Jacques Caillet, « premier secrétaire et intendant des finances », était secondé par son oncle, Antoine, qui avait le

quelques années déjà, le paiement des intérêts dus à divers était suspendu ; les employés ou serviteurs, ne recevant aucuns gages, cherchaient à se payer eux-mêmes. La banqueroute était imminente. Lorsque, sortant de son hôtel, M. le Prince traversait le long vestibule, appuyé sur le bras d'un de ses officiers, marchant péniblement d'un pas ralenti par la goutte, c'est à peine s'il pouvait percer le flot des créanciers qui le pressaient de leurs sollicitations bruyantes et qu'il ne pouvait payer que par des promesses dont la valeur diminuait chaque jour.

Au moment où ces difficultés étaient au comble, deux princes allemands, qui voulaient céder leurs régiments à la France, se trouvèrent en rapports avec un financier que nous avons déjà vu, actif, hardi et peu scrupuleux, à l'époque des troubles. Sorti de l'antichambre du duc de La Rochefoucauld, puis agent intermittent de M. le Prince, Gourville s'était attaché à Mazarin et surtout à Foucquet. Entraîné dans la disgrâce de ce dernier, persécuté par Colbert, il fut condamné à mort pour

titre « d'intendant des maison et affaires ». Celui-ci se retira en 1669 et mourut en 1675; son neveu continua de remplir avec assiduité ses fonctions de premier secrétaire, laissant toute la partie financière et administrative à Gourville, dont le beau-frère, Pierre Tixier, s^r de La Nogerette, prit bientôt la place du trésorier La Tour.

avoir détourné les deniers du Roi. Obligé d'errer hors de France, où cependant il rentrait quelquefois, peu troublé de sa condamnation, ayant pris ses mesures pour mener partout une large existence, voyant le grand monde, tenant table ouverte, avec cave exquise et cuisinier incomparable, jouant gros jeu et gagnant toujours, Gourville promenait ses ennuis et son esprit d'entreprise de Bruxelles à Londres, de Londres à Amsterdam, sur les bords du Rhin. C'est là qu'il rencontra MM. d'Osnabrück et de Zell[1]; il se mit en tête de faire admettre leurs troupes au service du Roi, profitant de l'occasion pour renouer avec M. le Prince. avec les ministres, des rapports qui n'avaient jamais été interrompus. Chemin faisant, comme Chauveau rapportait de Pologne les pierreries laissées par la reine Marie et qu'on craignait pour ce messager le sort de M. de Morstin[2], M. le Prince pria Gourville d'assurer le passage des pierreries, qui avaient une grande valeur, et Gourville, tout condamné à mort qu'il était, les accompagna jusqu'à Chantilly. Il vit alors M. le Prince, les ministres, traita encore une fois de sa grâce,

1. Le duc de Zell et l'évêque d'Osnabrück, de la maison de Brunswick, étaient frères du duc de Hanovre, dont il est parlé plus loin.

2. Voir plus haut, p. 240.

qu'il voulait avoir au rabais et que Colbert prétendait lui faire payer cher, ne put pas s'entendre avec le ministre et entama la négociation du mariage de M. de Hanovre avec la princesse Bénédicte, sœur de Madame la Duchesse. Le voilà donc chargé des intérêts les plus chers à Condé, entré dans l'intimité de toute la famille. L'union projetée fut célébrée le 26 septembre 1668, à la grande joie d'Anne de Gonzague, de ses parents et amis, sans que Gourville fût relevé de sa contumace. Cependant il revit plusieurs fois M. le Prince, qui l'entretint de ses embarras financiers, s'ouvrit à lui complètement, et, par pouvoir en forme du 9 novembre 1669, le nomma intendant de ses maison et affaires.

Gourville chargé d'une double mission à Madrid. Les créances de M. le Prince.

Gourville avait bien racheté son effigie accrochée en place de Grève; il ne lui en était pas moins interdit de résider en France. Mais M. le Prince avait en Espagne des intérêts considérables restés en souffrance; le nouvel intendant, à peine nommé, partit pour Madrid.

Par le traité des Pyrénées, le roi catholique s'était engagé à payer à M. le Prince, pour lui-même 1.320.000 écus, pour ses amis 400.000. Dès 1662, les « amis » furent plus ou moins complètement désintéressés quant au principal des créances; mais ils perdirent les intérêts qui leur

avaient été garantis. Les réclamations étaient vives; d'Auteuil se plaignait hautement, s'adressait à M[me] de Longueville, à Caillet, à M. le Duc, à tout le monde [1]. Le président Viole n'est pas moins animé : « Il marchande fort et ferme [2] ». — « Lorsque l'on sçaura de quelle manière l'on me traite après avoir servy comme j'ay fait, écrivait Marigny à Caillet [3], cela servira d'exemple à ceux qui souhaiteroient de s'attacher aux intérêts de la maison. » Quant à M. le Prince, il avait été représenté à Madrid par plusieurs agents, entre autres par MM. de La Fuye et Chauveau, sans grand succès. Entre Condé et les ministres du roi catholique, l'intermédiaire naturel eût été Lenet, le négociateur attitré et effectif de la paix; mais depuis le retour il était tenu à l'écart. Avait-il trop bien fait ses affaires? Avait-il été desservi? L'un et l'autre sont vraisemblables. Il est certain que le *tolle* contre lui était général et qu'il était loin d'être pauvre quand il se retira [4]. A son dé-

1. D'Auteuil à M. le Prince, 5 avril 1666, etc. A. C.

2. La Fuye à M. le Prince; Anvers, 14 avril, 25 mai 1662. — Viole à Caillet de Chamlot, 30 octobre 1665. A. C.

3. 9 février 1665. A. C.

4. Lenet ne paraît pas avoir connu les embarras d'argent où se débattaient Condé et ses amis. En 1661, il achetait à Fabert le marquisat de Larrey. Il était tenu en suspicion à l'hôtel de Condé, et Gourville lui donna le coup de grâce en signalant, de Madrid, à M. le Prince certaines malversations



faut, son frère l'abbé fut envoyé à Madrid et y resta trois ans (1661-1664) ; mais il déplut à l'ambassadeur de France, et Lionne exigea son rappel. D'ailleurs, pour sortir d'un chaos pareil, il fallait des ressources d'esprit et des connaissances qui lui manquaient.

Cependant, de 1660 à 1669, divers paiements réduisirent la créance de M. le Prince à 600.000 écus environ, soit 1.800.000 livres. Tous ces a comptes, plus de deux millions de livres, avaient été absorbés par le remboursement des lettres de change protestées, celui de quelques dettes, le rachat des pierreries engagées, le paiement très irrégulier des intérêts dus aux créanciers. C'est la balance, c'est cet important reliquat qu'il s'agit de conquérir; c'est cette somme qui, placée dans les mains d'un administrateur habile, doit ramener l'aisance dans la maison de M. le Prince et dégager sa fortune des

dans l'engagement des pierreries de Madame la Princesse, dont Lenet avait été chargé. Exilé à Quimper-Corentin au mois de novembre 1669, Lenet revint à Paris en février 1670 et mourut au mois de juillet 1671. Son caractère frivole et son goût pour les femmes lui avaient fait dissiper toute sa fortune; ses héritiers durent vendre Larrey. De sa femme, Françoise de Grand, il laissait deux fils, le marquis de Larrey et le chevalier Lenet; Condé se chargea de leur fortune, et Larrey devint lieutenant-général. Quant à l'abbé Lenet, nous le retrouverons sous le nom d'abbé de La Victoire.

embarras qui la grèvent : grosse affaire à conduire, et que les circonstances ne simplifiaient pas. La paix entre la France et l'Espagne a déjà été troublée; elle est bien précaire. D'un moment à l'autre, Condé peut se trouver à la tête des armées de Louis XIV; les ministres du roi catholique éprouvent une certaine répugnance à le pourvoir d'argent. Eux aussi d'ailleurs se trouvent souvent en face d'un trésor vide ; décidés à tenir leurs engagements et agissant en somme avec loyauté, ils tergiversent, gagnent du temps, cherchent des faux-fuyants. Pour traiter avec eux, les procédés réguliers de la diplomatie étaient insuffisants; il fallait beaucoup de savoir-faire : ce n'est pas ce qui manquait à Gourville.

D'ailleurs une autre mission, plus délicate encore, lui était confiée. Cet homme, que les ministres du Roi s'acharnaient à tenir sous le coup d'une sentence de mort et qui ne pouvait se montrer publiquement en France sans s'exposer à être appréhendé au corps et conduit au gibet, était chargé de suivre, tout au moins d'entamer une négociation qui touchait aux intérêts généraux, presque à la destinée de la France. L'état maladif du nouveau roi d'Espagne, Charles II, n'était un secret pour personne; ses jours étaient comptés; on doutait fort qu'il pût avoir un héritier direct;

tous les collatéraux avaient l'éveil; on se disputait les gages. C'est la redoutable question de la succession d'Espagne, celle de l'échange des Pays-Bas que Gourville devait entamer; il avait un pouvoir et des instructions de M. de Lionne. Quel champ ouvert à son esprit d'intrigue! Que de trames à tisser!

Succès de Gourville (octobre 1670). Il reçoit sa grâce.

Pendant onze mois, il discute, s'agite, remue ciel et terre, sans jamais se troubler ni tendre trop la corde, frappant à toutes les portes, habile à changer de terrain pour suggérer, abandonner ou reprendre un plan, soit qu'il marche droit au but ou qu'il prenne les chemins détournés, ne poursuivant que le succès sans apporter guère de délicatesse dans le choix des moyens. Le récit qu'il a laissé de ce séjour à Madrid dans ses *Mémoires*, et mieux encore dans ses lettres, est coupé par une variété d'épisodes divertissants. Il est impossible de parcourir cette correspondance sans songer à Beaumarchais; on y rencontre des figures qui ne seraient pas déplacées parmi les personnages du *Mariage de Figaro*, l'espionne de haute volée qui reçoit une solde régulière de mille livres par mois, femme d'un des principaux ministres, encore belle, galante, ancienne maîtresse de don Juan d'Autriche; c'est elle qui fait connaître tout ce qui se dit et se passe dans les plus secrets conseils; l'in-

termédiaire (car la grande dame ne se laisse pas voir), une marchande à la toilette française, dont la boutique, comme celle de Figaro, est le rendez-vous de tout ce qu'il y a de jeune et d'élégant à Madrid, femme d'esprit, encore agréable; Gourville continuera de la voir lorsque tous deux seront rentrés en France.

Nous n'égarerons pas le lecteur dans les ruelles où circulait l'intendant du prince de Condé. Contre toute attente, il fut victorieux sur toute la ligne. Au mois d'octobre 1670, il rentrait à Paris, assuré de sa grâce [1], rapportant à M. le Prince 160.000 écus en espèces ou bonnes lettres de change sur Anvers, et, pour le paiement du reste, nanti de gages qui ne se trouvèrent pas également bons, mais qui représentaient une valeur considérable, coupes de bois aux Pays-Bas, domaine utile du Charolais, rentes sur les salines de Franche-Comté. C'était un résultat inespéré; le spectre de la banqueroute cessa de hanter M. le Prince.

Le roi Jean-Casimir à Chantilly (octobre 1669).

Il semble que les nouvelles favorables d'Espagne ramenaient l'aisance à Chantilly et y augmentaient l'animation. Les visites princières, royales même, y deviennent plus fréquentes, courtes encore et

1. Les lettres d'abolition furent données au mois d'avril 1671.

peu solennelles, il est vrai : le Roi, son frère, considèrent Chantilly comme une étape où ils s'arrêtent quelques heures avant de se rendre à Compiègne, Villers-Cotterets ou dans les places du Nord. Ce fut en l'honneur d'un souverain étranger et qui venait de déposer sa couronne que s'ouvrit l'ère des fêtes brillantes de Chantilly. Le roi Jean-Casimir, qui avait si longtemps attendu à Varsovie l'arrivée de Condé et de son fils pour leur remettre sa couronne, avait enfin abdiqué et venait en France rendre la visite qu'on n'avait pu lui faire en Pologne. M. le Prince et M. le Duc allèrent jusqu'à Meaux au-devant de Sa Majesté polonaise, qui, en arrivant au château, fut reçue au bas du degré par sa belle-sœur la princesse Palatine et sa nièce la duchesse d'Anguien. Après les premiers épanchements, les hommages rendus à la chère mémoire de la feue reine Marie de Gonzague, les fêtes commencèrent et durèrent quatre jours (13-17 octobre 1669). Le château était plein de monde; souper somptueux et comédie chaque soir; on avait choisi la comédie italienne par égard pour le goût et les habitudes du roi; le jour, promenades, chasses au cerf, parties de pêche, etc. Jean-Casimir s'en alla fort satisfait, vit Louis XIV à Saint-Germain et se rendit à Saint-Taurin d'Évreux, une des trois abbayes dont il avait été gratifié par

le roi de France; car, bien que reçu partout avec les honneurs dus aux têtes couronnées, ce singulier personnage, après avoir fait le métier d'époux, de roi et de guerrier, était revenu à son premier état et avait repris l'habit ecclésiastique. Il se fixa en France, résidant habituellement à Saint-Germain-des-Prés, un des plus beaux bénéfices du royaume, ou au château de Moulins, dont il s'était fait céder l'habitation par M. le Prince et qui lui convenait pour prendre les eaux de Bourbon. Jean-Casimir mourut à Saint-Martin de Nevers le 16 décembre 1672, après avoir confirmé les actes signés jadis par lui et sa femme en faveur de M. le Duc [1], bien qu'il se plaignît d'avoir été « méprisé et abandonné [2] » en France; il avait été comblé.

Monsieur et Madame à Chantilly. — Mort de Henriette d'Angleterre (août 1670).

Moins bruyante, moins chargée de divertissements, mais plus délicate, plus distinguée, avait été la réception faite à Monsieur et à Madame lorsque le duc et la duchesse d'Orléans, se rendant à Villers-Cotterets, s'arrêtèrent à Chantilly au mois de septembre 1668 : promenades sans fatigue, compagnie peu nombreuse et bien choisie; Molière

1. La liquidation de la succession de Pologne, y compris les affaires dites de Naples et de Mantoue, dura plus d'un siècle et ne fut terminée qu'en 1779.

2. M. de Buy à M. le Duc; Nevers, 20 décembre 1672. A. C.

joua le *Tartufe.* Henriette d'Angleterre n'ignorait pas les liens qui unissaient M. le Prince et son fils à toute la famille de Gramont, particulièrement au comte de Guiche ; elle leur savait gré du tact qu'ils avaient montré au moment de l'apparition des pamphlets. Avec une simplicité charmante, elle déploya pour eux toutes les grâces de son esprit; Condé, qui pouvait apprécier les nuances, se montra fort touché de l'attitude et du procédé de la petite-fille de Henri IV. Moins de deux ans plus tard, le drame de Saint-Cloud était accompli. Le premier prince du sang, grand-maître de France, assistait avec toute sa famille aux obsèques solennelles de Madame, sœur du Roi (21 août 1670). L'évêque de Condom était en chaire ; jamais encore Bossuet ne s'était élevé aussi haut. Comme tous les assistants, Condé se sentit ému jusqu'au fond du cœur par les accents de cette voix puissante qui retentissait sous la voûte de la basilique et qui, seize ans plus tard, devait vibrer devant le cercueil du héros et de l'ami. C'est à ces funérailles solennelles que pour la dernière fois l'on vit en public Claire-Clémence de Maillé-Brézé, princesse de Condé.



Claire-Clémence, princesse de Condé. Ses relations avec son époux.

Toute la vie conjugale de Louis de Bourbon et de Claire-Clémence fut un long malentendu. Au lendemain de noces mélancoliques, on parlait de démariage; sans l'intervention presque brutale du vieux prince et de Richelieu, qui sait si Henri-Jules serait venu au monde! La froideur persiste. En devenant princesse de Condé, Claire-Clémence ne sort pas de la pénombre, comme effacée entre sa belle-mère et sa belle-sœur, lorsque tout à coup elle étonne le monde par sa conduite hardie et généreuse, son dévouement de femme et de mère, son héroïsme romanesque; à deux reprises, pendant quatre ans, elle joua brillamment le rôle de chef de parti. Chassée de France par la fortune de la guerre civile, elle traverse les mers pour ramener son fils à son époux. Débarquée en Flandre, accueillie avec de grands honneurs, elle attend huit mois pour recevoir de M. le Prince une visite de quelques heures; malgré les difficultés de leur existence, leurs trains ne se rencontrent pas; M. le Prince a repris son fils pour le mettre au collège. Chacune de ces circonstances s'explique; l'ensemble n'en est pas moins frappant. La naissance de Mlle de Bourbon fut le gage d'un court rapprochement [1]. Au retour en France, rien que

1. Elle naquit en novembre 1656. Il y avait déjà eu un rapprochement au mois de décembre 1651, et, le 19 septem-

de régulier; les deux époux ont chacun leur appartement, sous le même toit; on les voit ensemble dans les cérémonies; aux jours solennels, c'est Madame la Princesse qui fait les honneurs de l'hôtel de Condé. Mais Claire-Clémence ne paraît à Chantilly que lorsqu'elle est appelée, bien rarement encore; bientôt elle cesse complètement d'y venir. Nulle place pour elle dans cette vie de famille dont M. le Prince nous a laissé le tableau, ni dans le cercle intime présidé par la Palatine. Hors les cérémonies officielles, elle ne bouge guère de son appartement de l'hôtel de Condé, si ce n'est pour aller quelquefois prendre l'air à Saint-Maur, toujours seule avec les personnes de sa suite. Souvent elle est malade, renfermée, invisible; cela s'était déjà vu en Flandre, même à Bordeaux. Son mari, son fils donnent vaguement de ses nouvelles; une seule fois, M. le Prince annonce qu'elle est rétablie de la petite vérole[1].

Notes, papiers, tout ce qui aurait pu donner le mot de cette énigme a été soigneusement détruit; on ne saurait attacher d'importance à de vagues

bre 1652, à Bordeaux, la princesse avait donné le jour à un fils qui ne vécut pas.

1. M. le Prince à la reine de Pologne, 8 août 1665. A. C. — Madame la Princesse avait eu la petite vérole pour la première fois à Mello en 1641, peu après son mariage.

propos disséminés dans les lettres ou les mémoires plus ou moins dignes de foi. Seuls quelques billets ont échappé à une destruction qui paraît systématique; perdus dans une correspondance qui fut restituée par les héritiers de Caillet, ils jettent une lueur sur l'état réel de Madame la Princesse, éclairent en partie le mystère de la dernière crise. Dès 1664, sept ans avant l'événement qu'il nous reste à raconter, M. le Prince écrivait à son secrétaire : « Sçachez un peu tout ce que ma femme a fait à Saint-Maur; mandez-moy ce qu'elle fait ou dit, et si elle continue toujours dans ses emportements... M. Perrault me mande qu'elle luy a parlé avec modération; j'en doute un peu, car j'apprends par d'autres qu'elle n'est rien moins que modérée[1]. »

Voilà bien la définition des accès de bizarrerie, de violence, mal héréditaire dont souffrait Claire-Clémence. Sa mère, Nicole du Plessis, n'avait jamais eu la tête bien en ordre, et les mœurs de son père, le maréchal de Brézé, étaient rudes, presque sauvages.

Toujours dans ces billets de septembre-octobre 1664, M. le Prince continuait : « Taschez de

1. M. le Prince à Caillet; 28 septembre, 7, 8 octobre 1664. A. C.

descouvrir, à quelque prix que ce soit, ce qu'est devenu Duval et si ma femme ne l'a pas vu à Saint-Maur... Je vous manderay ce qu'il y aura à faire sur ce sujet. Montrez ma lettre à l'abbé de Roquette et au père Bergier », les deux directeurs spirituels de la famille.

Madame la Princesse blessée durant une rixe (13 janvier 1671). Duval et Rabutin.

Or, le 13 janvier 1671, sur les trois heures après-midi, ce même Duval, valet de pied congédié depuis plusieurs années et surveillé, comme on vient de le voir, entrait à l'hôtel de Condé et, profitant du moment « où tous les domestiques estoient allez disner [1] », pénétra dans la chambre de la princesse. Un jeune mousquetaire, cousin de Bussy et de Mme de Sévigné, qui pendant quatre ans avait fait le service de page dans ce même appartement, survint dans l'antichambre, entendit du bruit et poussa la porte. Comme Duval parlait insolemment à Madame la Princesse, Rabutin tira son épée pour le châtier; Duval se mit en garde; la princesse voulut séparer les combattants et tomba blessée. On accourut. Sans être grave, la blessure saignait assez abondamment. Les deux hommes s'enfuirent; mais on les avait reconnus.

M. le Prince reçut la nouvelle à Chantilly, où

1. *Gazette*, 17 janvier 1671.

il était retenu par la goutte. Moins surpris qu'irrité, il écrivit aussitôt au Roi, demandant le châtiment d'un crime de lèse-majesté et une lettre de cachet pour sa femme; puis il fit préparer des pièces que, dès le lendemain, M. le Duc emportait à Paris. Duval fut promptement arrêté; conduit aux prisons de Saint-Germain, il ne fit aucune déclaration importante. Le 17 janvier, sur la requête des gens du Roi, deux de « Messieurs » furent commis pour se transporter à l'hôtel de Condé et recevoir la déclaration de Madame la Princesse; mais elle refusa de répondre, et, « l'instruction pour la preuve n'ayant pas paru entière », Duval échappa à la sentence capitale; jugé par la Grand'-Chambre et la Tournelle assemblées, il fut condamné aux galères et mourut, dit-on, par les chemins[1].

Rentré tranquillement à l'hôtel des mousquetaires, Rabutin y resta quelques jours sans être inquiété; quand il sut qu'on le recherchait, il se cacha d'abord, puis sortit de France et entra au service de l'Empereur. Il y fit une grande fortune; devenu feld-maréchal-lieutenant, il épousa une fille

1. Le fait d'avoir mis l'épée à la main dans la chambre d'une princesse du sang ne faisait pas de doute; mais on ne put prouver que le coup d'épé reçu par elle avait été donné par Duval.

de maison souveraine, Dorothée de Holstein (famille royale de Danemark). Ses cousins de France se montrèrent alors très fiers de lui. Les Rabutin, tout un clan, Bussy et Mme de Sévigné en tête, qui avaient ignoré le petit page de l'hôtel de Condé, réclamèrent leur part dans l'illustration acquise au service de l'Empereur.

Madame la Princesse exilée et retenue à Châteauroux jusqu'à sa mort.

Muni des instructions et des pouvoirs de son père, M. le Duc se présentait dès le 15 janvier à l'hôtel de Condé et fit connaître à sa mère la volonté du Roi et les ordres de M. le Prince. Ledit jour après-midi, à l'hôtel de Condé son domicile, en présence de M. le Duc et par-devant notaires, la princesse de Condé, dûment autorisée du prince son époux, voulant « reconnoistre les grands respects et obéissance que M. le duc d'Anguien a tousjours eus pour elle, lesquels il luy a encore particulièrement tesmoignés en la dernière occasion arrivée en sa personne... », faisait don à son fils de tous ses biens, sous réserve d'usufruit [1]. Également par acte notarié et avec l'autorisation envoyée de Chantilly par M. le Prince, il fut convenu « que Madame la Princesse pourra disposer comme elle l'entendra des pierreries, argenterie et cabi-

1. Original A. C. — Par acte daté de Chantilly le même jour au matin, M. le Prince autorise la princesse à disposer de ses biens en faveur de M. le Duc. A. C.

nets qu'elle peut avoir [1] ». Il n'y eut aucune scène de violence, peu d'émotion, à ce qu'il semble, de part et d'autre; le duc d'Anguien fut respectueux, froid, plus qu'à son ordinaire; Claire-Clémence signa sans faire d'observation. Dans son état de santé, la précaution prise était assurément justifiable et n'avait pas le caractère d'une spoliation, puisque l'usufruit était respecté, la libre disposition des pierreries assurée; toutefois la donation, qu'on disait arrachée par le fils à cette mère partant pour la prison, avait une apparence odieuse; rien, dans cette triste affaire, n'a plus indisposé l'opinion contre les princes.

Au bout d'un mois, Madame la Princesse était guérie, tous les préparatifs achevés; rien ne retardait l'exécution de la lettre de cachet qui l'exilait au fond du Berry dans le duché de Châteauroux, domaine acquis jadis par le feu prince Henri II, ou plutôt conquis par lui sur les Bénédictins de Déols [2]. Le départ fut déchirant; l'insensibilité réelle ou affectée fit place à une émotion violente : la princesse adressa quelques paroles au curé de Saint-Sulpice, éclata en sanglots et s'évanouit dans les bras de M. le Duc; dès qu'elle

1. Ce dernier acte fut signé au moment du départ, le 18 février. — Original. A. C.

2. Voir t. III, pp. 141-145.

revint à elle, la voiture partit pour Châteauroux.

Vers le milieu du x[e] siècle, Raoul le Large avait donné son nom à la forteresse par lui élevée sur les bords de l'Indre, en vue de l'ancienne résidence des princes de Déols, devenue abbaye de Bourg-Dieu. Modifié d'âge en âge, le réduit de cette forteresse s'était transformé en un manoir de médiocres dimensions, de style ogival, avec quelques jolis détails d'architecture. Ce château, qui n'avait pas entièrement perdu le caractère sombre de son origine, s'élevait sur un angle de l'antique muraille bien conservée, avec tours carrées et fossé profond. Cette enceinte, se développant sur un périmètre assez vaste, contenait encore un assez beau quinconce, une église (Saint-Martin) et divers édifices.

Telle était la résidence assignée à Madame la Princesse. Elle y fut suivie de toute sa maison : dame d'honneur, M[me] de La Motte[1], femme d'un des fidèles compagnons et lieutenants de Condé[2]; premier gentilhomme, M. de Chalonne[3]; écuyer, aumônier, médecin, apothicaire, contrôleur, six femmes de service, chef et aides de cuisine, valets

1. Qui avait remplacé M[me] de Tourville, morte en cette même année 1671.

2. Voir plus loin, p. 522.

3. Mort en 1692 et remplacé par M. de Fussac.

de pied, cochers même et postillons. Sa dépense était réglée à 50.000 livres par an; elle nourrissait douze pauvres, faisait des aumônes et des largesses aux Capucins[1]. Elle avait donc le train qui convenait à son rang, la faculté de se promener sous les grands quinconces et même de parcourir les environs en voiture, mais toujours accompagnée, surveillée, gardée; aucune personne étrangère ne pouvait être admise auprès d'elle. Sous ces restrictions, toutes les formes étaient observées, et sa captivité n'eut pas la forme brutale qu'on lui a prêtée.

Condé ne voulut jamais revoir celle qui, à certains jours, avait glorieusement porté son nom, ni oublier la répugnance invincible qu'elle lui avait toujours inspirée; même au lit de sa mort, il ne laissa pas échapper un mot de tendresse, de souvenir, de gratitude ou de pardon, rien qui ressemblât au désir de voir adoucir les sévérités de la réclusion. Si l'on a dénaturé les motifs, exagéré les rigueurs, il reste la sécheresse de cœur, l'oubli des services, la dureté, et l'on ne peut que répéter avec Mademoiselle : « J'aurois voulu qu'en mourant il n'eût pas prié le Roi que Madame sa femme

1. Registres de comptes de la maison de Condé, 1676 à 1695. A. C.

demeurât toujours à Châteauroux[1]; j'en fus fort fâchée. » Claire-Clémence survécut huit ans à son époux; rien n'avait été changé aux conditions de son existence; elle ne sortit pas vivante de Châteauroux; morte, elle y resta. Elle fut enterrée dans l'église Saint-Martin (comprise dans l'enceinte du Château-Raoul) ; les pauvres et les capucins qu'elle assistait prièrent auprès de son tombeau, qui fut démoli avec l'église en 1793; ses ossements furent jetés au vent[2].

La présence de Claire-Clémence, toujours muette, aux cérémonies officielles, n'était guère relevée que par les gazetiers; hors d'un cercle assez restreint, son absence fut à peine remarquée; la rumeur soulevée par les incidents qui

M. le Prince dans les conseils du Roi.

1. Il n'existe aucune preuve de l'assertion de Mademoiselle.
2. En 1842, mon ami le feu Lord Stanhope, alors vicomte de Mahon, publia en français un *Essai sur la vie du Grand Condé*. Le caractère de Claire-Clémence l'intéressait particulièrement, et il avait découvert au *State Paper Office* une correspondance secrète relative aux derniers incidents que nous venons de raconter, documents dont nous avons nous-même tiré parti. — Ajoutons que M. Asselineau a publié en 1872 une *Vie de Claire-Clémence de Maillé-Brézé, princesse de Condé*.

marquèrent son départ fut assez vite calmée. A ce moment, M. le Prince était tout entier aux affaires publiques, absorbé par l'étude des questions qui touchaient à l'honneur de l'armée et à la défense nationale, comme on dirait de nos jours. Le Roi ne voulait laisser résoudre aucun problème d'art militaire ou d'organisation sans connaître l'avis de Condé ; surtout il lui faisait soumettre tout le détail des fortifications, car M. le Prince était considéré par les ingénieurs comme un des leurs et traité presque en maître. Aussi le vit-on souvent appelé à intervenir comme arbitre entre Clerville et Vauban, l'ancienne et la nouvelle école ; nous avons ses avis sur les travaux de Brisach, le plan de la citadelle d'Arras, etc. Déjà, lors d'un premier voyage, en 1670, le Roi le garda auprès de lui pendant la visite que fit Sa Majesté aux places de Flandre et d'Artois, Arras, Landrecies, Courtrai, Lille, Dunkerque, examinant les plans, les travaux, rectifiant, décidant. Pour cette excursion, Louis XIV était venu lui-même prendre Condé à Chantilly et s'y était arrêté en passant. L'année suivante, avant d'entreprendre un voyage plus important encore, une de ces inspections suprêmes qui précèdent les prises d'armes, le Roi voulut donner une marque éclatante de ses sentiments, honorer M. le Prince

d'une véritable visite, tenir sa cour pendant plusieurs jours à Chantilly.

Fête donnée au Roi à Chantilly (avril 1671).

Le 23 avril 1671, le Roi arrivait avec la Reine, Monsieur et toute la cour, — cette cour qui déjà est un monde et qui va bientôt se trouver à l'étroit dans l'immensité de Versailles. Non seulement le château, ses dépendances, mais les maisons et les villages voisins étaient remplis de dames, de courtisans, d'officiers, de serviteurs revêtus de cent titres divers, tous nourris, hébergés aux frais de M. le Prince, en dehors des soixante tables servies trois fois par jour pour les hôtes du château. Rien de plus connu que cette fête, dont le tableau figure dans le moindre cours de littérature. Qui n'a lu la fameuse lettre de Mme de Sévigné! Peut-on oublier le feu d'artifice couvert d'un nuage, la marée qui n'arrive pas, Vatel qui se passe son épée au travers du corps[1], le désespoir de M. le Duc : c'est sur le maître

1. François Wattel, qu'on appelle communément Vatel, avait été maître d'hôtel de Foucquet et avait préparé la fête de Vaux. Après la chute du surintendant, Vatel se rendit en Angleterre; Gourville l'y rencontra et le fit entrer au service de M. le Prince. Le 23 avril 1671, Gourville était allé au coucher du soleil tirer les halbrans dans la Canardière, et, pour recommencer au petit jour, il y dormait dans une hutte; c'est là qu'on vint lui annoncer la mort de Vatel. Gourville pourvut aussitôt à tout et fit si bien qu'on ne s'aperçut pas de la disparition du malheureux contrôleur.

d'hôtel que roulait tout le voyage de Bourgogne.

Quand on lit le récit publié dans la *Gazette*, récit minutieux où ne sont omis ni une fusée, ni un jet d'eau, écrit dans ce style qui survit à toutes les révolutions, on se demande comment les héros de ces fêtes ont pu résister à la fatigue de tant de plaisirs entassés. Prenons une partie de la seconde journée, celle du 24 : « On courut le cerf et le daim ; on vola le lièvre et la pie, et on tira les faisans, et l'on fit les cinq chasses en trois heures. » Après dîner, partie de pêche, navigation en gondoles sur les canaux ; chasse aux toiles dans le grand parc auprès de Vineuil : « un grand nombre de cerfs y perdirent la vie aux pieds de Leurs Majestés ». On trouva encore le temps de faire la collation dans la « maison de Sylvie », tout près du « vallon profond » où rêvait Marie-Félice des Ursins, sans craindre d'effaroucher les nymphes, les naïades qui peuplaient la « solitude » de Théophile et qui bientôt vont revivre dans les hexamètres de Santeuil.

Chantilly se remettait en ordre ; les embellissements étaient loin d'être achevés. C'était encore la forteresse transformée par les Montmorency, vaste, entassée, pittoresque ; le polygone d'ailleurs n'a jamais changé de forme ni de dimensions. A l'intérieur, la distribution était incohérente, la déco-

ration imparfaite; la plupart des appartements étaient richement meublés. Quelques jets d'eau commençaient à jaillir, les fontaines à couler; certains canaux étaient ouverts; les parterres se garnissaient de buis, de narcisses et de jonquilles. M. le Duc, qui avait un goût particulier pour les arrangements de maisons, de jardins et de fêtes, avait fait compléter ce qui était inachevé par des treillages, des massifs de verdure. Le soir, des illuminations, des feux de toutes couleurs éclairaient les bosquets et se reflétaient dans les eaux. L'ensemble était féerique. Louis XIV se montra émerveillé: « Mon cousin, aurait-il dit, il faut que vous me cédiez Chantilly. — Chantilly est aux ordres du Roi; j'espère que S. M. me nommera son concierge[1]. » Le Roi sourit. Le 25, il partit pour faire son inspection dans le Nord; Condé l'accompagnait.

M. le Prince accompagne le Roi en Flandre.

Ces fêtes eurent un tel éclat, laissèrent à tous les assistants un si profond souvenir que Monsieur, à peine remarié, voulut montrer Chantilly à sa nouvelle épouse, Charlotte-Élisabeth de Bavière[2]. Quelle joie pour Anne de Gonzague de faire à sa

1. Nous rapportons ici une tradition dont nous ne garantissons pas l'authenticité.

2. Le mariage avait été célébré le 16 novembre 1671; la visite à Chantilly eut lieu le 30.

nièce les honneurs du manoir des Condé! Lorsque M. le Prince reçut cette visite, il était de retour de son voyage de Flandre à la suite du Roi. Il se reposait, soignant sa goutte, cherchant à s'en rendre maître ; car il savait qu'il allait avoir besoin de toutes ses forces. Louis XIV avait visité avec lui Dunkerque, Tournay, Ath. Condé admira les travaux, encore plus les troupes, dont la belle apparence et la bonne condition le frappèrent vivement : « C'est la plus belle et la plus surprenante chose qu'on puisse voir... Ce que l'on vous a mandé, ajoutait-il, du bon traitement que le Roy me fait est véritable, et j'ay en effet tous les sujets du monde de me louer des bontés que S. M. a pour moy[1]. » Louis XIV lui accordait une confiance absolue. Associé à Turenne et à Louvois, M. le Prince était de tous les conseils, et il se préparait à partager l'année suivante avec le vainqueur des Dunes le commandement de la plus grande armée qu'on eût encore rassemblée.

1. M. le Prince à l'évêque d'Autun; Dunkerque, 10, 14 mai 1671. A. C.

CHAPITRE IV

LE PASSAGE DU RHIN.

1672.

L'entreprise de Hollande. M. le Prince consulté par le Roi. — Louvois. L'armée. Cologne et Munster. — L'enquête. Les hommes de M. le Prince : Luxembourg, Chamilly. — Sentiment de Condé. Le Roi passe outre. — La guerre déclarée (24 mars 1672). L'armée en marche (21 mai). Turenne et Condé. — Vues de M. le Prince. Maëstricht. — Marche par les deux rives du Rhin. Six places prises (1er-9 juin). — Le Rhin. La Bétuwe et l'Yssel. — Le Waal tourné. L'armée française sur la rive droite du Rhin. — Le passage du Rhin. La cavalerie de Condé passe sur la rive gauche à Tölhuis (12 juin). — Le prince d'Orange et Montbas. La vérité et l'opinion. — Blessure de M. le Prince et mort du duc de Longueville. — Condé transporté à Arnheim. Son fils. — Inondation et stathoudérat. Départ du Roi (26 juillet). — État de la blessure de Condé. Son départ. Accueil reçu aux Pays-Bas. — Curieux entretien avec Marchin. — Condé, reçu par le Roi (21 août), visite Mme de Longueville et rentre à Chantilly.

L'entreprise de Hollande. M. le Prince consulté par le Roi.

La visite royale à Chantilly était comme un témoignage public de l'oubli du passé. Presque au lendemain de ces fêtes brillantes, M. le Prince reçut une marque plus sérieuse, plus intime, de la

confiance absolue de son souverain. Au moment de se lancer dans une vaste entreprise qui pouvait engager l'avenir entier du règne, lorsque tout semblait arrangé, résolu, le Roi voulut avoir l'avis écrit de M. le Prince sur le fond même de la question.

Les temps de Henri IV et de Richelieu étaient déjà loin. Depuis cinquante ans, bien des incidents avaient refroidi les relations du roi de France avec « ses plus anciens et fidèles amis » les républicains des sept Provinces-Unies, que l'usage confondait sous le nom général de Hollandais. Ceux-ci n'avaient pas vu sans ombrage les progrès de la France dans les Pays-Bas; c'est leur attitude qui, en 1668, arrêta brusquement les conquêtes de Louis XIV : ils lui avaient imposé la paix d'Aix-la-Chapelle. Le Roi en conçut un vif ressentiment et voulut se persuader que la passion se trouvait ici d'accord avec la politique : « Le véritable moyen de parvenir à la conquête des Pays-Bas espagnols est d'abaisser les Hollandais et de les anéantir s'il est possible. » Perdue avec intention au milieu du « mémoire » adressé par ordre du Roi au prince de Condé au mois de novembre 1671, cette phrase fait bien ressortir les sentiments qui agitaient l'âme de Louis XIV : tantôt obéissant aux traditions de sa race, il s'attache aux Pays-Bas, et, pour les

atteindre, il cherche sa voie dans l'abaissement de la Hollande; tantôt entraîné par ces mouvements de colère et d'orgueil qui plus tard perdront Napoléon, il parle d'anéantir nos vieux alliés, nos alliés naturels. Le mémoire d'ailleurs présentait un tableau général de l'Europe, exposait l'ensemble de nos relations. La demande de consultation portait sur nos rapports avec l'Espagne et l'Empire et sur les moyens d'assurer l'isolement de la Hollande; mais il était facile de lire entre les lignes. M. le Prince est en mesure de répondre.

Louvois, l'armée, Cologne et Munster

Le caractère neuf, original de cette guerre de Hollande n'est pas tant le nombre des combattants réunis et la puissance des moyens employés que la singulière perfection de la préparation; cela ne s'était jamais vu. Sans doute la pensée se reporte vers le grand dessein de Henri IV, fondé sur une base d'alliances autrement solides, bien supérieur par la précision, la hauteur du but, par son caractère pratique, remarquable d'ailleurs en son temps par l'importance des ressources rassemblées; mais l'examen des détails ne fut jamais poussé à fond et il n'y eut pas commencement d'exécution. L'exemple est plus rapproché. C'était grâce à une étude très complète, à une série de mesures très habilement combinées qu'on avait dû le succès de l'expédition de Franche-Comté. L'échelle était



petite; le résultat n'en avait pas moins frappé Louis XIV. Il avait admiré l'adresse, la sagacité de M. le Prince, sa promptitude à embrasser l'ensemble d'une affaire et à reprendre tous les détails sans en omettre aucun, la sûreté de cet esprit fortement cultivé, sans cesse nourri et retrempé par l'étude, passé maître en géographie, exercé au calcul, familier avec la solution des problèmes ardus. Sous l'impression de ce vif et récent souvenir, Louis XIV, quand il conçut le projet d'une entreprise plus vaste, résolut de procéder comme Condé venait de le faire dans le comté de Bourgogne, en étendant sa trame sur l'Europe entière. Louvois est à l'œuvre; aucun labeur ne l'étonne, aucun scrupule ne le retient; fidèle interprète de la pensée du Roi, il poursuit cet immense travail à l'extérieur comme à l'intérieur. Ici, il complète, perfectionne un armement qui n'a pas de précédent et dont l'exposé a été trop savamment fait ailleurs[1] pour qu'il soit nécessaire d'y revenir; là, il s'applique à réduire autant que possible le nombre des ennemis, à s'assurer des neutres, à multiplier les alliances et à en tirer parti pour augmenter les ressources et le nombre des combattants dont il

1. Dans le beau livre de mon regretté confrère et ami Camille Rousset.

dispose. Une partie essentielle de ce vaste système était la création d'une seconde base d'opérations excentrique, perpendiculaire à notre frontière, placée en dehors et à quelque distance de nos limites, sur le flanc de la région qu'on se proposait d'envahir. Il fallait assurer à nos armées l'accès des Provinces-Unies, le moyen d'y pénétrer, de s'y soutenir, sans traverser les Pays-Bas, sans s'engager dans le dédale des places espagnoles, sans commettre aucun acte d'hostilité flagrante envers le roi catholique.

Les arrangements conclus avec deux souverains ecclésiastiques ouvraient cette voie pénétrante sur les lieux mêmes où on la cherchait, le long du Rhin et de la frontière orientale des Provinces-Unies, parmi des villes importantes, au milieu d'un pays plein de ressources, admirablement situé pour recevoir dépôts et magasins. L'archevêque-électeur de Cologne, Maximilien de Bavière, homme de plaisir, insouciant, pressé de grands besoins d'argent, en querelle avec sa capitale, absolument gouverné par les frères Furstenberg, était tombé facilement dans les filets des commissaires français, dont la bourse inépuisable était sans cesse ouverte aux courtisans, aux maîtresses avides. Les mêmes arguments irrésistibles avaient eu raison des scrupules (si jamais il en eut) de l'évêque de

Munster, ce terrible Van Galen, de triste célébrité, qui semblait avoir conservé les habitudes féroces du moyen âge, cherchant toujours l'emploi des bandes dont il imposait l'entretien à son peuple. Un double traité ouvrait à la France les États de ces deux princes, mettait leurs troupes à la disposition du roi très chrétien, qui de son côté s'empressait d'assister Maximilien contre ses sujets rebelles : prétexte légitime pour faire entrer dans l'électorat gens de guerre et officiers français, les établir dans la place de Neuss, assez près de Cologne, et leur faire occuper deux des principaux passages du Rhin, Bonn et Kaiserswerth. Il faut munir ces détachements; les places qu'ils tiennent se remplissent de grains, de poudre, de plomb, de matériel, d'équipages de tout genre. Le fleuve est sillonné par les bateaux qui amènent ces approvisionnements et dont beaucoup naviguent sous pavillon hollandais.

L'enquête. Les hommes de M. le Prince : Luxembourg, Chamilly.

Les hommes de robe et de plume qui jusqu'à ce jour avaient si habilement représenté le roi très chrétien auprès des prélats ses alliés sont devenus insuffisants. Il faut un homme d'épée pour accomplir cette tâche nouvelle. Le Roi en chargea un officier-général que M. le Prince avait employé plus que tout autre à préparer quatre ans plus tôt la surprise de la Franche-Comté.

Les Chamilly étaient la vaillance même; mais de toute la famille Hérard seul avait de l'esprit; il était apte à tous les rôles, non moins calme et clairvoyant au milieu des intrigues d'une cour qu'au feu sur le champ de bataille. Sans avoir le tour constamment railleur des lettres de Luxembourg, sa correspondance dénote une intelligence d'élite. Son frère Noël, que nous verrons héroïque à Grave, avait l'enveloppe épaisse, et, par un singulier caprice de la fortune, c'est la mémoire de cet homme simple et lourd que les lettres d'amour d'une religieuse portugaise ont entourée d'une sorte d'auréole littéraire.

Dans cette entreprise de Hollande, œuvre personnelle de Louis XIV, depuis les prémices jusqu'à l'évacuation définitive des sept provinces, on retrouve à chaque pas, sinon la pensée et la main de M. le Prince — nous verrons que toujours consulté, mais rarement écouté, il fut souvent tenu à l'écart par la goutte ou le feu de l'ennemi, — au moins l'intervention directe de ses hommes, de ses élèves favoris. En dehors des deux grands capitaines, Condé, Turenne, la préparation, l'exécution des opérations conçues dans le cabinet du Roi sera remise à quatre Condéens de vieille roche, liés à M. le Prince par la tradition, nourris dans sa maison, ses lieutenants pendant la guerre civile,

tous quatre entrés, à des degrés divers, dans la confiance de Louvois, sans rompre leurs relations avec leur ancien chef, sans renier le passé, sans faire mystère de leur dévouement. Deux d'entre eux vont apparaître un peu plus tard : le preux Montal, qui défendra Charleroy contre Guillaume, comme il avait jadis défendu Sainte-Menehould contre Louis XIV ; Rochefort, dont le père n'avait jamais quitté le prince Henri II, et que le Roi a pris dans l'état-major de Louis de Bourbon pour lui donner une compagnie des Gardes du corps ; il aura le commandement des gros corps de cavalerie. Les deux autres étaient déjà tout portés sur le théâtre de la guerre : nous venons de nommer Chamilly ; ses fonctions sont officielles ; le second, chargé d'une mission encore officieuse, n'était autre, avec un nom nouveau, que le hardi Bouteville, si entreprenant jadis sous l'écharpe isabelle lorsque, avec quelques cavaliers, il faillit ouvrir à Condé prisonnier les portes de Vincennes, puis déclaré coupable de haute trahison et menacé de la hache, comme son oncle Montmorency, quand il fut ramassé sur le champ de bataille des Dunes. En même temps que Condé, le duc de Luxembourg a reparu à la tête des troupes du Roi ; nous venons de le voir en Franche-Comté. Devenu le plus assidu des correspondants de Louvois, il est au-

jourd'hui plus séduisant que jamais, malgré sa laideur et sa bosse, pétillant d'esprit, audacieux, adroit, heureux à la guerre, mais fanfaron de vices, ternissant par ses allures cyniques cet ensemble de grandes qualités qui brilleront un jour d'un éclat plus pur.

A cette heure, les apparitions fréquentes de Luxembourg à Cologne, à Dorsten [1], ne laissent pas de causer quelque souci à Chamilly : le commandement de ces forces qu'il organise avec tant d'application ne va-t-il pas échoir à l'heureux cousin de M. le Prince? Mais la compensation ne peut manquer de venir — elle viendra en effet, — et le zèle du soldat-diplomate ne se ralentit pas. Il continue de soigner tous les détails de l'entreprise, rendant compte de son œuvre avec les mêmes développements. Le double de ses rapports, pleins de verve et de sagacité, parvient à Chantilly; parmi ces pièces, nous relevons de nombreuses notes de la main de M. le Prince en marge de la relation d'une reconnaissance poussée à fond « sur les bords de la Moselle, du Rhin, de la Meuse et dans les païs environnants, avec des observations qui pourront servir en partie de plan pour les mesures à prendre sur ce qu'il plaira à Sa

1. Sur la Lippe, évêché de Munster, quartier-général du prélat-guerrier et une des places de dépôt ouvertes à la France.



Majesté de faire [1] ». Car Chamilly ne s'en tenait pas à la narration; il cherchait aussi des inspirations auprès de son ancien chef: « J'attendray les ordres de V. A. S. sur toutes choses; je la supplie de me faire savoir si Elle juge que l'on soit content de mes soings par deçà et de me faire la grâce de me mander ce que j'aurois à réformer dans ma conduite, comme d'estre persuadée de la continuation de tout ce qu'Elle doit attendre de Chamilly [2]. »

Cette correspondance était en chiffres, et l'auteur des lettres n'était pas sans quelque inquiétude à la pensée que ces dépêches confidentielles pouvaient s'égarer et passer sous d'autres yeux que ceux du destinataire; mais il n'avait aucune indiscrétion à redouter : Condé restait bouche close, faisant son profit des renseignements reçus de Cologne ou d'ailleurs, éclairé par les souvenirs d'un long séjour aux Pays-Bas. Son opinion est faite, et c'est armé de toutes pièces qu'il répond au questionnaire de Louvois.

1. 38 pages in-folio. A. C.

2. Le comte de Chamilly à M. le Prince; Neuss, décembre 1671. A. C. — Chamilly préparait en même temps l'équipage de Condé (lettres de Neuss, janvier-février 1672); il correspondait à cet effet avec Gourville, qui traitait aussi avec les banquiers d'Anvers (lettres de D. Rodrigo Gomez Diaz à Gourville, janvier-février 1672. A. C.).

Sentiment de Condé. Le Roi passe outre.

Dans un mémoire court, précis, substantiel [1], Condé trouve moyen d'exprimer sa pensée tout entière sans paraître agrandir le terrain de discussion tracé par le Roi, en restant sur la base de nos relations avec l'Espagne. La neutralité de cette puissance est factice, à peine hypocrite ; mieux vaut lui arracher le masque. Si la guerre se prolonge — et elle se prolongera, — le roi catholique prendra ouvertement parti ; il entraînera l'Empereur, les princes de l'Empire. Alors, que devient le système de nos fragiles alliances, Munster, un bandit, Cologne, faible au delà de toute idée ? Et l'Angleterre, aujourd'hui si ardente, ira-t-elle jusqu'au bout ? Voudra-t-elle élever la prépondérance maritime de la France sur les ruines de la flotte hollandaise ? Nous avons mieux à faire ; c'est aux Pays-Bas qu'il faudrait songer. M. le Prince n'était pas insensible au prestige de la Hollande, de ces provinces mystérieusement enveloppées par les vagues et les brouillards, de ce petit peuple qui avait si rapidement grandi dans sa lutte glorieuse contre la monarchie d'Espagne ; discrètement, par allusions plutôt que par affirmations, il laissait entrevoir le retour toujours menaçant de cette inondation qui, refoulée après

1. A. C. (*minute autographe*). — La lettre d'envoi à Louvois est datée du 3 novembre 1671.

plusieurs siècles d'efforts, pouvait reparaître en quelques heures; et il faisait ressortir le développement rapide de cette puissante marine, la réputation des forteresses, des lignes de défense. Un fou s'étant présenté pour lui apprendre à faire de l'or : « Ah! mon ami, s'écria le prince, puisque tu es si habile, trouve plutôt le moyen de nous faire traverser l'Yssel[1] sans être assommés; pour moi, je n'en sais point. »

Louis XIV était trop engagé; il passa outre; mais l'avis ne fut pas tout à fait perdu. Louvois alla trouver Chamilly; son voyage eut « les plus heureux résultats », mit fin aux tergiversations de la cour électorale[2].

La guerre déclarée (24 mars 1672). L'armée en marche (21 mai). Turenne et Condé.

Le 24 mars 1672, l'ambassadeur Groot[3] eut son audience de congé; c'était un ami héréditaire de la France et des Condé; il partait navré; ni lui, ni bien d'autres ne pouvaient comprendre quel

1. Bras du Rhin sur lequel on croyait que les Hollandais avaient accumulé de formidables moyens de défense. — Voir plus loin.

2. Le comte de Chamilly à M. le Prince, 29 janvier 1672. A. C.

3. Pierre de Groot, fils de Hugo Grotius, qui, à l'âge de quinze ans (1599), dédiait son *Martianus Capella* à Henri II, prince de Condé, plus jeune encore que lui. Nous avons parlé plusieurs fois de cet illustre homme de bien (voir t. II, p. 245, et t. IV, p. 390). — Voir aussi sur Diederich de Groot, troisième fils de Grotius, t. IV, p. 663.

était l'objet de cette guerre. Le 12 mai, l'armée se mit en marche, plus de cent vingt mille hommes effectifs[1] — jamais, dans l'âge moderne, on n'avait vu pareille réunion de troupes régulières, — armée bigarrée, farcie de régiments étrangers[2], et présentant une certaine analogie avec celle que Napoléon devait conduire en 1812 dans une aventure plus téméraire encore. Elle formait deux masses principales, séparées par la Meuse. Accompagné de son maréchal-général, le vicomte de Turenne, le Roi conduisait le corps principal, la « bataille » des temps anciens, quatre-vingt mille hommes. Parti de Charleroy, il se rapprochait de la Meuse; les deux premières étapes furent franchies sur terre d'Espagne ; le plus grand ordre était observé. Le vice-roi Monterey envoya complimenter Louis XIV ; mais il prit acte, et le grief ne fut pas oublié.

Parti de Sedan avec quarante mille hommes,

1. Sans compter les troupes des alliés, placées sous les ordres de généraux français.

2. Environ trente mille hommes : les Suisses d'abord, liés par les capitulations, malgré le mauvais vouloir des cantons protestants, qui ne voulaient pas voir leurs contingents employés contre la Hollande; trois régiments cédés par M. de Savoie, qui avaient leur recrutement spécial; d'autres, allemands, anglais, italiens, levés directement pour le compte du Roi.

M. le Prince marchait parallèlement, suivant la rive droite de la Meuse. S'il n'avait pas reçu l'épée de connétable, qu'on se serait bien gardé de lui donner, il semblait en exercer l'office et commandait « l'avant-garde du Roi », résurrection d'un antique privilège. La nouvelle hiérarchie créée par Louis XIV et que les maréchaux de France, ne voulant pas « recevoir le mot » de l'un d'entre eux, avaient refusé d'accepter[1], le plaçait même au-dessus de Turenne. En fait, il commandait une aile de la grande armée, n'ayant autorité que sur les généraux et régiments directement mis sous ses ordres, marchant, arrivant à jour dit, rendant compte de l'état des troupes, de la sortie, du retour des détachements. Ses dépêches étaient adressées à Louvois, qui lui transmettait les ordres du Roi et réglait tout le détail[2]. La question des subsistances, celle des transports, tiennent chaque jour une place plus grande dans les soucis du commandement; la difficulté augmente avec l'accroissement du nombre. Tout est encore compliqué par la présence d'une cour fastueuse et par les

1. A la suite de ce refus, les maréchaux de Bellefonds, de Créqui et d'Humières reçurent l'ordre de quitter l'armée. — Voir Rousset, *Louvois*, t. I, p. 349, et plus loin, p. 410.

2. M. le Prince à Louvois; Sedan, 6 mai 1672 et *passim*. A. C. — D. G.

considérations politiques. Les territoires traversés appartiennent à divers princes; la conduite à tenir n'est pas la même en pays allié, neutre, indifférent, bien ou mal disposé, hostile ou sympathique. Sur tous ces points, il faut en référer au ministre. M. le Prince ne peut donner ses ordres de marche ni même ses instructions pour les subsistances sans avoir reçu la réponse aux longs mémoires qu'il fait parvenir au quartier du Roi. Quelques indiscrétions échappées à l'affection d'anciens serviteurs, quelques bribes d'informations recueillies à la table du conseil ne suffisent pas pour régler des points précis. Si écoutés que puissent être les avis de Condé, ce n'est pas lui qui prend les décisions ; aussi éviterons-nous de nous engager dans le détail d'une guerre dont il n'a pas la direction.

Le 22 mai, les deux corps de l'armée française étaient en contact auprès de Maëstricht, et M. le Prince était appelé au grand quartier-général à Visé; le Roi y tenait son conseil. Condé voulut tenter un dernier effort: il insista pour l'attaque de Maëstricht, qu'il se faisait fort d'enlever aux Hollandais ; les avantages stratégiques d'une telle conquête étaient incalculables, l'occasion favorable; ce serait peut-être la fin de la guerre. Turenne voulait brusquer les opérations, les

Vues de M. le Prince Maëstricht.



pousser directement sur la Hollande; c'était aussi le sentiment du Roi.

M. le Prince avait émis un avis sincère, fortement motivé. Il se tenait tout prêt à l'exécution d'une résolution différente, et il plaça sous les yeux du Roi une étude très complète « sur la guerre de Hollande », une série de mémoires définissant en termes précis la configuration des lieux, les lignes d'opérations, les itinéraires, le nombre, le site, la force des places ainsi que le mode d'attaque, les points de passage des rivières, les transports par voie fluviale [1], etc. ; rien n'était omis ; les ordres seuls restaient à expédier. Il fut résolu de masquer Maëstricht, d'occuper dans le voisinage Maeseyck et Tongres comme places de dépôt et de descendre le cours du Rhin en délogeant les Hollandais des positions avancées qu'à des titres divers ils occupaient le long du fleuve. Le commandement du blocus de Maëstricht eût été confié à Créqui sans sa disgrâce récente; l'emploi fut donné à Chamilly avec le grade de lieutenant-général ; c'était un acheminement à la dignité de maréchal, qui ne pouvait manquer

1. « Mon mémoire sur la guerre de Hollande. — Mon avis pour l'entreprise sur les places des Hollandois. — Mon sentiment pour faire les sièges d'Orsoy, Rinberg, Buric et Wesel », etc. A. C. (*minutes autographes*).

d'échoir à cet incomparable serviteur, si sa carrière n'avait été interrompue par une fin prématurée [1].

Marche par les deux rives du Rhin. Six places prises (1er-9 juin).

Après les conférences de Visé, M. le Prince, reprenant l'avant-garde et s'éloignant de la Meuse, poussa droit au Rhin et passa sur la contrescarpe de Neuss (on disait Nuys), une des quatre villes que M. de Cologne avait mises à la disposition des Français. Condé admira « l'amas des munitions de guerre, que tous les magasins de l'Europe auraient eu peine à fournir » ; c'était l'œuvre de Chamilly, dirigé par Louvois, inspiré par Condé lui-même. Continuant sa marche le long de la rive gauche, l'armée traversa le fleuve à Kaiserswerth [2], encore une des places de l'électeur où l'activité de Chamilly s'était exercée, laissant pour trace de son passage « un des plus beaux ponts qu'on ayt jamais faits sur le Rhin ». Suivant alors la rive droite, M. le Prince « arriva le 1er juin à neuf heures du matin à la veue de Wesel. Il estoit à la teste du premier escadron et investit la place avec tant de justesse qu'au moment où il fit faire halte l'armée se trouva toute postée, et que, soit pour l'éloignement de la place, soit pour les

1. Hérard de Chamilly mourut sous le harnais, à Maeseyck, au mois d'octobre 1672.

2. 9 kilomètres au nord-ouest de Dusseldorf.

intervalles, aucune des troupes ne fut déplacée durant le siège[1] ». Fut-ce bien un siège ? Tout se passa avec une telle régularité que s'il n'y avait eu à ramasser quelques morts ou blessés, et si l'intervention des bourgeois, des femmes surtout[2], n'avait un peu hâté la fin de l'opération, on croirait assister à un grand exercice de quelque école du génie. Le 6 juin, Wesel capitula « aux conditions qu'il plut à M. le Prince d'accorder ».

En face et de l'autre côté du fleuve, Buderich, attaqué le jour même où Condé avait investi Wesel, s'était rendu dès le 4. Dans la même semaine, le Roi et Monsieur, qui avaient suivi Turenne, se saisissaient d'Orsoy et de Rhimberg (4 et 7 juin). Sans s'arrêter un instant, M. le Prince et Turenne, continuant leur marche parallèle sur les deux rives, s'emparaient l'un d'Emmerich et l'autre de Rees (8 et 9 juin).

L'invasion française avançait à pas de géant. Neuf jours avaient suffi pour enlever aux Provinces-Unies les postes qui fermaient à l'est l'entrée de

1. *Relation de ce qui s'est passé en Hollande aux sièges faits par l'armée que commandoit M. le Prince en 1672.* (B. N., fonds fr., ms. n° 11234, provenant de l'Hôtel de Condé).

2. Elles faillirent assommer le gouverneur. Trente des plus distinguées avaient demandé un sauf-conduit à M. le Prince ; il répondit qu'il ne pouvait se priver de la plus belle partie de son triomphe.

leurs frontières. Les six places du Rhin, qui passaient pour si bien pourvues, étaient aux mains de l'ennemi, leurs grosses garnisons prisonnières de guerre. Que de défenseurs perdus! et quel effondrement! « On ne peut voir sans étonnement de si grands et si heureux succès en si peu de temps », écrivait Condé à l'évêque d'Autun[1]. Lui aussi se sent entraîné par ce torrent que rien n'arrête ; l'Yssel ne l'effrayait plus : il paria 100.000 pistoles de passer ce fleuve sans perdre cent soldats.

Quel était donc cet obstacle qui restait à franchir, et comment se présentait l'armée française pour l'aborder ou le tourner?

Le fleuve qui, depuis les temps historiques jusqu'à la grande invasion des barbares, a toujours séparé la Gaule de l'Allemagne comme de la Germanie[2], et que Charlemagne renferma dans le vague et précaire périmètre du Saint-Empire romain, roule majestueusement ses eaux du sud au nord depuis Bâle sur un trajet d'environ deux cents lieues. Un moment encaissé, rapide, il paraît endormi entre des bords plats et monotones, lorsque soudain il se divise et jette à l'ouest le

Le Rhin. La Bétuwe et l'Yssel.

1. 7 juin 1672. A. C.

2. Germanie, États du nord de l'Allemagne actuelle; Allemagne, États du sud.

trop-plein de ses eaux. Le Waal les recueille et les porte à la mer du Nord, confondues avec celles de la Meuse. Ramené aux proportions d'une modeste rivière, le Rhin continue quelque temps sa course dans la même direction ; puis, inclinant à son tour vers l'ouest, il s'égare dans les canaux et finit, mince filet d'eau, par se perdre aussi dans la mer du Nord.

Que de souvenirs classiques accumulés dans ce coin de terre, aux extrêmes limites de la domination romaine! Virgile et Tacite! La fourche du Rhin, *Rhenus bicornis*[1], que Vulcain avait gravée sur le bouclier d'Énée; les froids brouillards, *frigora Rheni*[2], que Gallus redoutait pour l'infidèle Lycoris et qui se montrèrent si peu cléments pour Condé ! Voici le vieux camp, *Castra vetera*[3], que les cohortes quittèrent un jour pour ne plus revenir : Varus, rends-moi mes légions! Là aussi tombèrent les martyrs de la Légion thébaine, égorgés par Maximien. Plus loin, le nom hollandais du fertile delta que le Rhin et le Waal enveloppent en se séparant, Bétuwe, trahit son origine latine, *insula*

1. Virgile, *Énéide*, livre VIII, vers 727.

2. Virgile, *Églogue* X, vers 47.

3. Près de Xanten, duché de Clèves, rive gauche du Rhin, station d'hiver des 18[e], 19[e] et 20[e] légions, que les généraux emmenaient l'été au fond du Hartz et de la Thuringe ou qui se retournaient contre les insurrections gauloises.

Batavorum. Enfin, au dernier tournant du Rhin, au delà de la Bétuwe, Rome reparaît encore auprès du fossé profond creusé par Drusus, *fossa Drusiana*, qui réunit le fleuve à l'ancienne Isala et donne aujourd'hui la célèbre ligne de défense de l'Yssel[1].

C'est l'Yssel qui fixait en ce moment l'attention de l'Europe. C'est derrière cet obstacle plus formidable encore de réputation que de fait, mais perfectionné par l'art, hérissé de retranchements, muni de forteresses, que le jeune capitaine-général des Provinces-Unies, brûlant du feu intérieur, déjà plein de confiance en lui-même, mais gauche et encore novice, attendait avec sa petite armée l'attaque des Français. Tout confirmait le prince d'Orange dans cette opinion : la répartition de nos forces, la direction suivie par nos colonnes, et jusqu'aux propos attribués à Condé, propagés avec affectation et dont l'écho arrivait jusqu'à ses oreilles. Mais son attente fut trompée.

Le Waal tourné. L'armée française sur la rive droite du Rhin.

Le beau mouvement stratégique qui nous avait rendus maîtres du cours du Rhin en faisant tomber les défenses du Brabant hollandais était achevé : le Waal était tourné. Condé, avec son corps d'armée, s'était arrêté sur la rive droite du fleuve, à hauteur de la fourche. Turenne, à son

1. L'Yssel aboutit au Zuyder-Zée près de Kempen.

tour, passe le Rhin avec « la bataille », déboite et prend la droite de Condé. Au nord, et tout à fait détaché, le duc de Luxembourg, qui avait réuni à Dorsten, sur la Lippe, les troupes des alliés[1], attendait l'arrivée de la grande armée à hauteur pour se porter en avant, menaçant l'Yssel et se trouvant ainsi à la pointe de droite de la ligne générale, Turenne restant entre lui et Condé, qui marchait le long du fleuve. Il fallait maintenant revenir sur la rive gauche pour pénétrer dans les œuvres vives, entrer en Hollande.

L'opération dont nous allons marquer les traits principaux est au rebours de celles que nos annales ont souvent enregistrées. Pour les Français, passer le Rhin, c'est gagner la rive droite du fleuve. Sans doute nos armées ont eu parfois à terminer un mouvement de retraite en revenant sur la rive gauche, et la suite de cette histoire va nous en présenter un exemple mémorable; mais nous ne voyons pas ailleurs les Français passer offensivement de la rive droite à la gauche.

Passage du Rhin. La cavalerie de Condé passe sur la rive gauche à Tolhuis (12 juin).

Ce bord du delta rhénan qu'il nous fallait atteindre semblait avoir été oublié des ingénieurs hollandais, partout ailleurs si prodigues de retranchements. Au point où le Waal se sépare du Rhin,

1. Troupes de Munster, de Cologne, etc., renforcées de quelques escadrons et bataillons français.

le fort de Schenk, construit sur une pointe, commandait imparfaitement les deux grands bras. Entre ce fort et la place d'Arnheim, par delà le coude inférieur du Rhin, une côte basse, ondulée, aux berges allongées dans l'eau; aucune fortification. A une lieue en aval de Schenk, sur un mamelon légèrement accentué, une tour à peu près en ruines et quelques cabanes marquaient le lieu où s'exerçait jadis le droit de péage sur la navigation au profit des ducs de Clèves, — Tolhuis[1].

Sur l'autre rive, le comte de Guiche conduisait l'avant-garde de l'armée française, sondant le terrain, cherchant un passage. Arrivé en face de Tolhuis, un paysan lui signale un gué à peu près praticable, coupé seulement d'un étroit fossé qu'il fallait franchir à la nage. Guiche pousse dans l'eau, soutient son cheval qui trébuche, mais atteint l'autre rive, et, après avoir essuyé quelques coups de feu, court trouver M. le Prince.

De longue main, le plan de Condé était arrêté : c'était par la Bétuwe qu'il voulait entrer en Hollande, sans pouvoir fixer le point exact. Ce point était trouvé.

Le temps pressait. Divers symptômes avaient enfin ouvert les yeux du prince d'Orange. Il avait

1. Maison du péage.

envoyé des troupes dans la Bétuwe; d'autres suivaient, commandées par un officier-général d'expérience, Français d'origine, ami des de Witt et beau-frère de Groot, le vicomte de Montbas. Le Roi fut immédiatement prévenu par M. le Prince; il accourut; c'est de lui qu'on prit l'ordre; tout fut aussitôt réglé et les préparatifs achevés dans la nuit. L'opération devait commencer par un feu nourri d'artillerie. Deux grands échelons, cavalerie légère et Maison du Roi, sont tout prêts à franchir le fleuve. Bateaux de bois et pontons de cuivre sont rangés derrière l'artillerie pour être mis à l'eau dès que la cavalerie sera maîtresse de l'autre rive. L'infanterie de M. le Prince, déployée sur quelques collines en arrière, se prépare à passer, aussitôt les ponts jetés.

Dans la matinée du 12 juin, tout fut exécuté comme il avait été prévu. Le comte de Guiche[1], qui avait fait la reconnaissance, traça le mouvement avec beaucoup d'adresse, de précision et d'audace. Les escadrons traversèrent le fleuve à rangs serrés pour fendre le courant; les chevaux, se maintenant les uns les autres, franchirent à la nage le court espace où ils perdirent pied; peu d'hommes furent entraînés. Le canon fit plus de bruit que

1. Armand de Gramont, comte de Guiche, fils aîné du maréchal de Gramont. — Voir plus haut, pp. 205-211.

de mal; car les défenseurs de Tolhuis étaient peu nombreux: la résistance fut insignifiante.

Pressentant ce qui se préparait, Montbas avait demandé du renfort; au lieu d'hommes, il reçut des ordres qu'il ne put ou ne voulut pas exécuter: on le releva de son commandement. Son successeur, Wirtz, fut prévenu trop tard ou ne comprit pas mieux la pensée du prince d'Orange; il ne put diriger sur Tolhuis qu'un ou deux bataillons, qui furent taillés en pièces, et quelques escadrons qui disparurent après un court engagement.

Le 12 au soir, toute l'armée de M. le Prince était établie dans la Bétuwe[1]. Les jours suivants, le prince d'Orange évacuait ses lignes; Turenne s'emparait d'Arnheim, le Roi passait l'Yssel à Doesbourg, et Luxembourg atteignait le fleuve à Deventer. Le 30 juin, Louis XIV entrait à Utrecht, d'où Guillaume venait de sortir. Vaincu, mais nullement abattu par cette suite d'échecs, le prince d'Orange retournait à Amsterdam pour exécuter les desseins qu'il préparait depuis longtemps.

L'absence des troupes affectées à la défense de la Bétuwe est si étrange qu'on a voulu imputer cette défaillance à la trahison, à un crime de l'officier commandant. Incapable d'avouer ou

Le prince d'Orange et Montbas. La vérité et l'opinion.

1. On disait alors la Bétau.

même de reconnaître une erreur, Guillaume, le premier, avait propagé ce bruit en faisant poursuivre Montbas; et la rumeur ainsi répandue s'accrédita d'autant plus que celui-ci, officier français réfugié en Hollande, se voyant menacé de la hache par Guillaume, s'empressa de se soustraire à un supplice certain en allant implorer la clémence de Louis XIV[1].

Les meneurs de l'opinion publique hollandaise, que l'Europe écoutait volontiers, se gardèrent bien de chercher et surtout d'indiquer la vraie cause du désastre : erreur de jugement, ordres donnés trop tard, mal donnés, suspendus en cours d'exécution, le chef changé *in extremis*, tout cet ensemble de fautes qui créa une confusion irrémédiable. A aucun prix il ne fallait mettre en cause l'inexpérience du jeune prince qu'on allait appeler au stathoudérat, ni laisser deviner que cet esprit puissant, mais concentré, pouvait manquer d'ouverture et d'étendue. Les yeux fixés sur l'Yssel, le prince d'Orange s'était avisé beaucoup trop tard que son adversaire pourrait bien négliger les préparatifs accumulés pour le recevoir, et se présenter là où il n'était pas attendu; cela arrive plus souvent qu'on ne croit à la guerre.

1. Sur Montbas, voir plus loin, p. 348.

La renommée, les poètes, les peintres, sans oublier les flatteurs, ont donné au combat de Tolhuis un éclat excessif. L'action en elle-même était hardie; l'absence de toute résistance sérieuse en diminue la gloire, mais elle n'ôte rien au mérite de celui qui l'avait préparée. L'art de la guerre consistant, dit Napoléon, à être le plus fort sur un point donné à un moment donné, la suprême perfection est d'amener l'adversaire à dégarnir le point où on veut le frapper, d'emporter sans combat la position qu'il voulait défendre à outrance. Ce qu'il faut admirer dans le passage du Rhin, c'est la sûreté du coup d'œil qui a trouvé le défaut de la cuirasse, c'est la rapidité et la perfection de l'exécution, c'est tout l'ensemble : la marche de l'armée avait fait tomber la ligne du Waal et les défenses du Brabant hollandais; l'entrée soudaine dans la Bétuwe, cette région fertile, ouverte, et qui semblait ignorée, fit tomber les défenses de l'Yssel, ouvrait la Hollande à l'armée française. Du coup, celle-ci arrivait peut-être à Amsterdam, sans un accident qu'il nous reste à raconter. Nous n'avons pas voulu interrompre ce résumé du principal événement de la campagne de 1672 pour parler de l'incident le plus grave de la journée, incident qui modifia le caractère et surtout les conséquences de cette facile victoire.

Blessure de M. le Prince et mort du duc de Longueville.

Le 12 juin, dès que les escadrons français eurent touché terre sur la rive gauche du Rhin, un bateau se détacha de la rive droite. M. le Prince, son fils, son neveu le duc de Longueville étaient à bord; leurs chevaux et quelques gentilshommes montés suivaient à la nage. A peine débarqués, les jeunes princes et leurs amis se jetèrent en selle et coururent au point où ils découvraient l'infanterie hollandaise, qui cherchait à s'abriter derrière des barrières, au milieu de bouquets de bois et de wategrans. Tandis que le gros de notre cavalerie se formait et se distribuait pour envelopper, isoler ce petit groupe d'ennemis, des officiers s'approchaient de l'enclos pour parlementer avec les gens de pied, qui exprimaient par des signes non équivoques leur vif désir de se rendre. M. de Longueville, fort animé, ne voulut pas les comprendre : « Pas de quartier » ! cria-t-il, et, poussant à la barrière, il envoya son coup de pistolet. Les Hollandais ahuris ripostèrent par une décharge générale; Longueville et quelques cavaliers qui le suivaient tombèrent frappés à mort. M. le Prince arrivait tranquillement, donnant des ordres pour repousser tout retour offensif et recevoir à composition cette infanterie qui criait merci. Il se retourna au bruit de la décharge, vit tomber son neveu, accourut pour le secourir ou reprendre son

corps. Quelques cavaliers hollandais étaient aussi revenus au bruit; l'un d'eux, le capitaine Ossenbroek, accosta M. le Prince le pistolet haut, et, l'ajustant à bout portant, lui aurait fait sauter la cervelle si Condé n'avait levé le bras pour parer. Le coup porta dans le poignet gauche, qui fut fracassé. C'était sa première blessure sérieuse; il n'en reçut pas d'autre. Après un premier et rapide pansement, il revint au rivage, descendit de son cheval, non sans peine, s'assit dans la nacelle qui l'avait amené, veillant sur le corps de son neveu, qui gisait à côté de lui, couvert d'un manteau. Quel spectacle que le retour de cet esquif chargé d'un tel fardeau, glissant le long du pont qui se construit, au milieu du tumulte, du va-et-vient des pontonniers qui rangent leurs bateaux, des cavaliers qui passent et qui s'appellent!

Condé entra dans une cabane de pêcheur, où le Roi, sincèrement ému, accourut pour l'embrasser. Là aussi il rencontra les envoyés de Pologne, qui apportaient au duc de Longueville la couronne des Jagellons[1] et qui ne trouvaient à

1. Ou plutôt la succession au trône de Pologne, qui était alors occupé par le roi Michel (mort le 16 novembre 1673). Moins assurée peut-être qu'on ne le croyait, la prochaine élection du duc de Longueville ne faisait pas de doute en France : « Vous savez qu'il alloit estre roy de Pologne », écri-

saluer qu'un cadavre. Quel contraste! que d'espérances renversées! quel bouleversement! Aventureux, plein de fougue et d'ardeur, celui qui venait de succomber semblait destiné à relever l'illustration de sa race et rappelait le bâtard d'Orléans; il fut le dernier des Dunois[1].

Dans cette première nuit agitée, passée sans sommeil sur un lit d'herbes et de feuilles, la pensée de Condé ne pouvait se détacher du couvent de Port-Royal; il ressentait dans toute son amertume la douleur d'une sœur chérie, au point d'oublier un moment et le souci de la guerre et les cruelles souffrances qui lui ôtaient tout repos.

Condé transporté à Arnheim. Son fils.

Le lendemain, une litière enleva le blessé et le précieux dépôt dont il ne voulait pas d'abord se séparer. Condé fut provisoirement établi à Emmerich, la plus rapprochée des petites places qu'il venait de conquérir; il s'y trouvait fort mal de

vait Mme de Longueville à l'abbé de Saint-Cyran le 24 juillet 1672. L'anecdote de la rencontre des envoyés est rapportée par Basnage.

1. Charles-Paris d'Orléans, né le 29 janvier 1649, duc de Longueville par la retraite de son frère aîné, qui avait pris l'habit et mourut en 1694. Lui-même laissait un fils naturel, connu sous le nom de chevalier de Longueville, qu'il avait eu de la maréchale de La Ferté et qui, bien que bâtard adultérin, fut légitimé le 7 septembre 1672; tué au siège de Philisbourg en 1688.

toutes manières, loin de l'armée, loin du Roi, de son fils, de ses amis. Le 17 juin, M. le Prince se fit transporter à Arnheim. Là, il était mieux soigné, plus entouré, au centre du mouvement et des nouvelles; le Roi vint le voir [1]. Déjà, par lettre autographe, S. M. lui avait annoncé que la Reine venait de donner le jour à un fils [2]; lui-même apprit qu'il était encore une fois grand-père [3]. Le souci de la guerre l'avait repris. Au milieu de tous les accidents consécutifs, accès de goutte, accès de fièvre, abcès, sorties d'esquilles qui tenaient la plaie ouverte, travaillé par les chirurgiens, Condé profitait des moindres intervalles de repos pour s'occuper de l'armée, suivre les opérations, dicter et même écrire de sa main libre, la droite. Turenne avait succédé à Condé dans le commandement de l'armée d'avant-garde, de l'armée d'action par excellence, et M. le Duc avait pris la place de Turenne auprès de S. M., qui se louait fort de sa manière de servir. N'y avait-il pas une ombre au tableau ? On le croirait en lisant ce pas-

1. Le 6 juillet, Louvois annonce à M. le Prince que le Roi viendra lui faire visite à Arnheim. (A. C.)

2. La lettre est du 21 juin (A. C.). — Louis-François de France était né le 14 et mourut le 4 novembre suivant.

3. Louis de Bourbon, comte de Clermont, né le 3 juillet 1672, mourut le 6 juin 1675.



sage d'une lettre du Roi[1]. « Nous avons parfois quelques démêlés, vous voiés bien sur quoy; j'espère qu'ils ne dureront pas et qu'il voudra ne faire que ce qu'il doit. » Mais il ne semble pas que ces démêlés fussent sérieux; M. le Duc savait être bon courtisan. Louis XIV reprochait à son cousin de s'exposer trop, péché bien véniel; était-ce tout? Ce qui est certain, c'est qu'investi du commandement en chef Henri-Jules ne le garda pas et qu'il ne lui fut pas restitué.

Inondation et stathoudérat. Départ du Roi (26 juillet).

Le coup de pistolet d'Ossenbroek changea peut-être le résultat de la campagne de 1672. Jusqu'à l'occupation d'Utrecht, l'armée semble poussée par le souffle de M. le Prince; puis l'impulsion s'affaiblit et finit par s'arrêter. Condé avait fait décider qu'une fois le Rhin heureusement franchi, on ne permettrait pas à l'ennemi de respirer; laissant au gros de l'armée le soin de s'emparer des places et des passages essentiels, la cavalerie légère devait pousser rapidement en avant, soutenue au besoin par un corps d'infanterie montée. Déjà Rochefort, avec ses escadrons, atteignait les bords du Zuyder-Zée; l'épouvante était générale; les bourgeois de Naarden ouvraient leurs portes; ceux de Muiden n'attendaient pas l'arrivée du

1. A M. le Prince; du camp devant Doesbourg, 21 juin 1672. A. C.



vainqueur pour lui envoyer leurs clefs. Muiden occupé par les Français, c'était le port d'Amsterdam fermé, l'inondation rendue impossible, la conquête de la Hollande à bref délai! Mais Rochefort n'était pas homme à prendre sur lui pour profiter d'une telle aubaine; ne se trouvant pas soutenu, il demanda des ordres. Deux jours s'écoulèrent. Quand il se présenta pour entrer dans Muiden, Maurice de Nassau fortifiait la place. Cette occasion unique, inespérée, fut ainsi perdue.

Ailleurs les conseils de M. le Prince n'avaient pas été mieux suivis. Du fond de son lit, il pressait le Roi de ne garder qu'une ou deux places pour ses dépôts et magasins, de raser le reste. C'était bien le premier sentiment du Roi [1]; mais, séparé de Condé par l'immobilité imposée au blessé, de Turenne par les opérations, resté seul avec son ministre au milieu de toutes ces forteresses qui tombaient, enfin plus conquérant que guerrier, il voulut tout garder, dissémina l'infanterie dans les garnisons; bientôt il ne resta plus assez de troupes mobiles pour pousser vivement la guerre. D'ailleurs le moment était passé.

1. Presque au lendemain du passage du Rhin, le 18 juin, Louvois annonçait à M. le Prince que S. M. faisait raser Orsoy, Buderich, Emmerich. (A. C.)

Sur le terrain des négocations, Louis XIV et son ministre n'avaient pas tiré meilleur parti de la consternation qui accablait les Provinces-Unies. Les États-Généraux s'étaient jetés aux pieds du Roi; leurs offres allaient bien au delà de ce qu'on pouvait espérer; mais les prétentions furent si exagérées, les procédés si hautains que les plus hardis partisans de la paix perdirent courage. Là aussi on avait laissé passer l'heure.

Le stathoudérat est rétabli (4 juillet). Bientôt l'esprit républicain dans ce qu'il a de plus noble et de plus élevé va succomber avec les frères de Witt, odieusement massacrés (20 août). Aucun obstacle n'arrête plus Guillaume; il exerce le souverain pouvoir et en use avec une incomparable énergie pour sauver sa patrie d'abord; puis il le garde pour asseoir son autorité et poursuivre sa vengeance. C'est un véritable changement à vue; les matelots débarquent, les troupes s'organisent, les barrières se ferment, les murailles se relèvent. La Hollande appelle à son secours l'élément redoutable qu'elle a dompté, qui la menace et la protège; les inondations sont tendues. Déjà la Hollande est impénétrable. Le Roi veut poursuivre ses conquêtes dans le Brabant; il y rencontre l'inondation, qui l'arrête devant Bois-le-Duc (20 juillet). Aux deux extrémités du théâtre de la

guerre, au sud-ouest Aardenbourg, en Zélande, par delà l'Escaut (26 juin), et Groningue au nord-est (18 juillet au 28 août) donnent le signal de la résistance. C'est la roue de la fortune qui tourne; les progrès des Français s'arrêtent soudainement. Le Roi et ses généraux ont perdu leur temps à se faire ouvrir les portes des places qui ne voulaient pas se défendre, le long des fleuves, dans la Gueldre, l'Over-Yssel, l'ancien duché d'Utrecht, quelques-unes même dans la Frise et le Brabant. Toute nouvelle entreprise est devenue impossible; de fait la campagne est terminée et le Roi repart pour Saint-Germain [1], remettant à l'année suivante l'accomplissement de sa conquête et laissant à Turenne la tâche difficile de mener à bonne fin la partie engagée pour l'année courante.

Etat de la blessure de M. le Prince. Son départ. Accueil reçu aux Pays-Bas.

M. le Prince ne se faisait illusion ni sur la situation générale ni sur son propre état. Il se sentait inutile et ne songeait qu'au retour, ne pouvant espérer un rétablissement de santé assez rapide, assez complet pour lui permettre de redresser la voie dans laquelle l'armée se trouvait engagée. « Ma guérison ne sera pas très prompte, écrivait-

1. Louis XIV quitta l'armée au camp de Boxtel le 26 juillet et arriva à Saint-Germain le 1er août au soir.

il le 2 juillet[1]; il faut que les os s'exfolient et que les esquilles tombent »; et, le 22 : « Ma santé n'a pas esté trop bonne depuis quelque temps; je n'ay pas esté plus tost quitte de la goutte et de la fièvre qu'il m'a fallu percer un abcès qui m'est venu au-dessous de ma blessure[2]. » Ces nouvelles n'étaient pas rassurantes; les amis s'inquiétaient : « On ne sçauroit sentir une vraye joye tant que l'on sçait que vous souffrés tant de douleurs. Je les ressens infiniment et plus amèrement que personne du monde[3]. » Cependant l'aspect de la plaie devenait meilleur; les opérations secondaires qu'on avait prévues un moment semblaient moins urgentes. Dès que la goutte parut engourdie et la fièvre apaisée, Condé se fit mener en bateau d'Arnheim à Grave; là il monta en voiture, et, muni d'un passeport que le vice-roi espagnol, Monterey, s'était empressé d'envoyer, il arriva le 7 août à Louvain. Le voyage ne lui causait pas trop de fatigue. Il était accompagné de son fils, que le départ du Roi et la nouvelle organisation du commandement laissaient sans emploi. L'accueil qu'il

1. Au président Perrault. A. C. (*minute*).

2. Au duc de Luxembourg. A. C. (*minute*).

3. La princesse Palatine à M. le Prince, 17 juillet. A. C. — Comme M. le Prince, la Palatine était aïeule de l'enfant que Madame la Duchesse venait de mettre au monde.

reçut fut empressé, affectueux, au point même de lui causer un certain embarras. Grands seigneurs des Pays-Bas, premiers officiers d'Espagne, nombreuses députations, bourgeois de Bruxelles, noblesse de Hainaut, affluaient autour de lui à chaque étape; tous, pleins du souvenir de son long séjour au milieu d'eux, semblaient compter sur son intervention pour éloigner de leur malheureux pays le fléau de la guerre. Le langage du vice-roi fut significatif : « Personne ne doute que V. A. ne fasse tout ce qu'Elle doit pour servir toujours fidèlement le roi son maître ; mais de la manière que M. don Louis et moi avons toujours vécu avec Elle, je crois pouvoir La prier de ne pas contribuer à échauffer S. M. très chrétienne contre l'Espagne. » — M. le Prince vit l'écueil et sa réponse fut évasive : « Vous connaissez mal le Roi si vous croyez que des particuliers peuvent l'échauffer ou le refroidir, et moi moins que tout autre. Le Roi ne règle jamais sa conduite et ses actions que par la raison et par ses véritables intérêts, qu'il connaît mieux que personne. » Cette entrevue de M. le Prince et du comte de Monterey avait été combinée selon les règles de l'étiquette espagnole strictement observées : après avoir franchi exactement la même distance, l'un venant de Louvain et l'autre de Bruxelles, ils s'étaient ren-



contrés à La Hulpe[1], et, la conversation terminée, tous deux partirent, celui-ci pour s'en aller à Nivelles, celui-là pour rentrer à Bruxelles.

Curieux entretien avec Marchin.

Marchin n'y avait pas mis tant de façons. Il vint trouver M. le Prince comme jadis quand il prenait ses ordres, avec l'allure familière d'un lieutenant qui a droit à la confiance entière de son chef; à l'entendre, on n'aurait jamais pu croire que depuis douze ans il servait dans un camp opposé à celui de son ancien général. Il parla rondement, rudement même, avec une bonhomie apparente qui cachait assez de finesse : « Nous serons bien plus forts que vous. Ici déjà nous avons plus de quarante mille hommes effectifs, sans compter les Hollandais » — il revint sur ce point « avec grande affectation » ; — « vous en aurez bientôt trente mille de plus sur les bras du côté du Rhin » ; car cette intervention de l'Empereur, des princes de l'Empire, que Condé avait toujours prévue et que la prolongation de la guerre de Hollande rendait inévitable, Marchin l'annonçait prochaine, active; pour lui, c'était un fait accompli. — « Ne vous trompez-vous pas dans vos calculs? répliquait Condé. En tout cas, n'espérez pas nous affamer ;

1. A mi-chemin entre Louvain et Nivelles, 4 lieues sud-est de Bruxelles.

notre armée a de la farine pour un an dans ses magasins de campagne. »

Cela dura ainsi plusieurs heures, chacun des deux interlocuteurs s'appliquant à en dire assez pour faire parler l'autre sans se compromettre lui-même. Le vieux soldat liégeois semblait fort à son aise, rendu à ses affinités naturelles, nullement gêné par ses souvenirs : « Nous avons à choisir entre plusieurs partis; d'abord, persévérer dans celui que nous avons suivi, assister auxiliairement les Hollandais; c'est le plus mauvais, et qui finirait par nous brouiller avec tout le monde; ou bien vous déclarer la guerre et la mener vigoureusement; voilà probablement ce que nous allons faire; c'est le plus sûr, en tout cas le plus honnête. — Honnête, d'accord; mais le plus sûr? — Il y a encore pour nous un autre parti à prendre, reprit Marchin sans insister: s'entendre avec vous et avec l'Angleterre pour partager la Hollande »; et il indique deux combinaisons. Voici la première : donner la Zélande au roi d'Angleterre, garder pour l'Espagne toutes les places du Brabant et de la Flandre conquises par les Hollandais; faire le prince d'Orange souverain de Hollande et des pays conquis par Louis XIV; rendre à l'électeur de Brandebourg les places que le Roi a prises sur le Rhin, et laisser quelque chose à MM. de Cologne

et de Munster pour les satisfaire; donner à la France la Franche-Comté, Aire, Saint-Omer et Cambrai. — Et comme Condé allait interrompre : « Écoutez encore cet autre parti. L'Espagne donne au Roi tout ce qu'elle tient des Pays-Bas; on abandonne aussi au Roi les places que les Hollandais tiennent en Brabant et en Flandre; au prince d'Orange la souveraineté du reste de la Hollande, en faisant une part à M. de Brandebourg, à l'évêque de Munster et à l'électeur de Cologne ; le Roi rendra l'Alsace, Brisach et Philisbourg, la Lorraine, le Roussillon et la Basse-Navarre, et promettra de donner vingt-cinq mille hommes au roi d'Espagne pour l'aider à reprendre le Portugal; il faut que ce soit vous qui les commandiez, car ils prendront plus de confiance en vous qu'en nul autre Français. Je parle sans pouvoir, continue-t-il; ce ne sont que des visions qui me passent par la tête; mais d'ici à un mois je vous ferai savoir si vous pouvez en parler. »

Qu'on se rappelle certaine conversation que Spinola, passant par Paris, avait avec Henri IV au temps du grand dessein; l'analogie est frappante, et, comme en 1609, nous verrons, sur certains points essentiels, les prévisions de Marchin se réaliser ponctuellement.

Ce soldat, rusé sous une enveloppe grossière,

aurait-il tenu un tel langage sans autorisation? N'est-il pas permis de supposer que par cette voie indirecte, sous la forme d'une conversation familière, le gouvernement des Pays-Bas essayait de faire parvenir jusqu'aux oreilles de Louis XIV les principaux points d'une entente possible? M. le Prince sortit fort ému de la conférence; il avait hâte de porter ce qui s'était dit, ce qui s'était passé, à la connaissance du Roi; surtout il tenait à en faire le récit lui-même. Dès qu'il eut touché le sol français, au Quesnoy, il s'empressa d'adresser à Louvois une longue dépêche où tout était raconté par le menu[1], sans oublier les renseignements très précis que Montbas fugitif avait donnés sur la situation des troupes hollandaises, comme sur la profondeur, les limites de l'inondation et le moyen de les traverser.

Le reste du voyage s'accomplit facilement; M. le Prince supportait bien la voiture. Après un repos de quelques jours à Chantilly, il se rendit à Saint-Germain pour saluer le Roi, qui lui témoigna « une merveilleuse joie de le revoir » (21 août). Le 25, il était à Port-Royal-des-Champs auprès de sa sœur.

Condé, reçu par le Roi (21 août), visite Mme de Longueville et rentre à Chantilly.

1. M. le Prince à Louvois; Le Quesnoy, 12 août 1672. A. C. (*minute*). — Imp. *Recueil de lettres,* etc. 1760, t. I, p. 87.

Dans la soirée du 17 juin, Mlle de Vertus, une sainte fille de la maison de Bretagne, sortie du monde depuis quelque temps déjà et qui habituellement partageait la retraite de Mme de Longueville, venait de quitter la princesse pour retourner à Port-Royal, lorsque subitement elle reparut, accompagnée de M. Arnauld. — « Ah! Monsieur mon frère! que lui est-il arrivé? — Madame, il se porte bien de sa blessure. — Alors, Mademoiselle, mon fils! — Madame, je n'ai pas de paroles pour répondre. » — Anne-Geneviève resta comme foudroyée, plongée dans un morne silence; puis elle tomba sur son lit, saisie de convulsions. Dès qu'elle reprit ses sens, elle se fit transporter à Port-Royal, refusant toute visite, ouvrant, sans y répondre, les lettres du Roi, de son frère, ne voyant que ses directeurs et les compagnes de ses pieux exercices, s'humiliant, s'effaçant devant Dieu, lui offrant son repentir, ses souffrances, ses larmes, pour racheter l'âme de celui que la mort subite venait de frapper. Elle se peint tout entière avec son austérité janséniste dans ces quelques lignes qu'elle adressait à Saint-Cyran[1] : « Je cognois trop vostre charité pour douter de vos sentiments dans la triste occasion qui vous a obligé de

1. De Port-Royal, le 24 juillet 1672. A. C.

m'escrire; je suis persuadée que vous y avez esté sensible, et que vous avez demandé à Dieu qu'Il me soumît profondément à Sa sainte volonté, quelque dure qu'elle ait semblé à ma nature; cependant je vois bien qu'elle est remplie de miséricorde et que je ne méritois point que Dieu rompît mes liens, puisqu'ils m'estoient plus chers que je ne le croyois moy-mesme, ce que j'esprouve par la douleur que me cause la perte que je fais de celuy que Dieu vient de m'oster; il paroist, par les dispositions qu'Il luy a données devant son despart pour l'armée, qu'Il l'a regardé dans sa miséricorde aussy bien que moy, joint qu'Il a retranché sa vie, non-seulement à son commencement, mais encore sur le point qu'il alloit estre eslevé d'une manière sy extraordinaire, qu'il estoit bien à craindre que l'amour du monde ne s'emparât de son cœur et ne le remplît entièrement. Je suppose que vous sçavez qu'il alloit estre roy de Pologne. Si Dieu, en luy ostant la vie et l'espérance d'une couronne, luy a fait miséricorde, Il luy a bien plus donné qu'Il ne luy a osté; ainsy il n'y a qu'à adorer Sa conduite et sur mon fils et sur moy; elle est juste comme tout ce qui part des dispositions de la Providence. Je vous supplie donc de Luy demander pour moy une adhérence entière à toutes Ses volontés et un destachement intérieur



du monde qui responde à celuy qu'Il opère extérieurement par le renversement de ma famille; vostre charité ne me refusera pas cette grâce, et d'autant plus qu'on ne peut vénérer vostre vertu et vostre mérite plus véritablement que je fais. Je vous demande vos prières pour le repos de l'âme de mon fils et pour les besoins de Mr mon frère, aussy bien que pour ceux de mes neveux les princes de Conti. »

« Il y a un homme dans le monde qui n'est guère moins touché; j'ai dans la tète que s'ils s'étoient rencontrés tous deux dans ce premier moment et qu'il n'y eût eu que le chat avec eux, tous leurs sentiments auroient fait place à des cris et à des larmes qu'on auroit redoublés de bon cœur[1]. » Ils ne se virent pas. La Rochefoucauld était chez Mme de La Fayette lorsqu'on y apprit à la fois la mort de Charles-Paris d'Orléans et la blessure du prince de Marsillac, frappé au même combat. L'aveugle resta maître de lui, parut ne s'occuper que du blessé. L'anxiété qu'il éprouvait pour la guérison de l'héritier de son nom voilait la douleur immense que lui causait la mort du fils de Mme de Longueville et qu'il renfermait dans son cœur déchiré.

1. *Lettres* de Sévigné.

On se figure ce que put être l'entrevue de la mère désolée avec ce frère chéri qui avait reçu le dernier souffle du mourant, fermé ses yeux, veillé sur son corps. Que de questions! quelles réponses ! quel renouveau de douleur! Le spectacle de cette âme abîmée dans le repentir, anéantie devant Dieu, soutenue par la foi, laissa au prince une impression profonde que rien n'effaça. Les relations du frère et de la sœur prirent de ce jour un caractère particulier.

De Port-Royal, Condé retourna continuer sa cure sous les ombrages de Chantilly. Ses forces revenaient lentement; la goutte se faisait sentir; on craignait qu'il ne restât estropié du pouce gauche, et l'on voulait « qu'il mît pendant quelques jours le bras dans la gorge d'un bœuf[1] ». Nous ignorons s'il se soumit à ce singulier remède. Les soins, le repos lui étaient encore nécessaires lorsqu'il fut rappelé à l'activité beaucoup plus tôt qu'il ne pensait.

1. M. le Prince à l'évêque d'Autun. A. C.

NOTE

P. 328, note 1. — Originaire de la Haute-Marche, fils ou du moins proche parent d'un officier du même nom qui s'était distingué à Rocroy (voir t. IV, p. 121) et qui mourut lieutenant-général en 1653, Jean Barthon, vicomte de Montbas, ayant eu « le malheur de déplaire au Roi », quitta la France et passa en Hollande, où il prit du service. Nous l'avons vu en relations avec Condé et ses amis pendant le séjour de M. le Prince aux Pays-Bas. Il avait épousé Cornélie, fille du célèbre Hugues de Groot (Hugo Grotius) et sœur de Pierre, l'ambassadeur en France; cette alliance, qui le rapprochait du parti constitutionnel et de tout le clan des de Witt, lui valut l'inimitié du prince d'Orange, qui s'empressa de le faire arrêter aussitôt après le passage du Rhin. Montbas était-il seulement victime d'une odieuse persécution? Avait-il à se reprocher quelque négligence, peut-être une erreur volontaire? Chercha-t-il à échapper par sa fuite à un châtiment mérité ou à l'injuste courroux de Guillaume, qui voulait rendre ce soldat de fortune responsable des erreurs causées par l'inexpérience et l'hésitation du général? Il fut en tout cas facilement et même favorablement accueilli dans le camp français. Louvois le recommanda à Condé, à d'Estrades, à Luxembourg, les invitant à « profiter des lumières qu'il pourra donner contre les ennemis » (à M. le Prince, 15 août. A. C.). Montbas resta en relations avec M. le Prince; nous avons de ses lettres.



(28 août). Perte de Naarden (11 septembre). — Condé rassemble son armée, attend le Roi en Flandre (septembre-octobre). — Changement de front. Comment secourir Turenne? — Hésitations. Ordres et contre-ordres. — Ordres du 22 octobre : évacuer la Hollande, séparer l'armée. M. le Prince à Tournay. — Condé rappelé et remplacé par Bellefonds (30 octobre).

Turenne en observation (juillet). — Montecuccoli et Turenne en présence (août-octobre). Projets et manœuvres. Turenne à Philisbourg. — Montecuccoli se dérobe, joint les Hispano-Hollandais, prend Bonn (12 novembre). — Les dévastations. Colère des peuples. — Jugement de Napoléon. Fin de la campagne. — Mécontentement de Turenne.

Le Grand Électeur et Montecuccoli. La Prusse et l'Autriche, alliées avec la Hollande.

Tandis que Louis XIV retournait dans sa capitale (août 1672) après un coup de théâtre éclatant, suivi de rapides et fragiles conquêtes sur le territoire des Provinces-Unies, le véritable ennemi apparut, et se montra sur les bords du Rhin : le Grand Électeur et Montecuccoli, la Prusse et l'Autriche. Ce sont deux grandes figures ; l'une surtout est frappante, moins peut-être par le présent qu'elle nous montre que par l'avenir qu'elle recèle et que maintenant nous connaissons.

Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, est le vrai fondateur de la monarchie prussienne, le chef de cette dynastie guerrière, de cette race de conquérants dont on retrouve les grands traits réunis et comme résumés en sa personne : habile à manœuvrer sur le champ de bataille comme sur le sol mouvant de la politique, sachant avancer, combattre, se dégager pour reparaître, rebondir

après les revers. Durant un règne de quarante-huit ans [1], il a rarement cessé de faire la guerre. Ce serait sortir du cadre de cet ouvrage que d'essayer de le suivre dans les transformations de ses alliances et dans la suite de ses progrès. Pourquoi d'ailleurs songer à refaire le tableau tracé par le petit-fils de ce prince [2] ? Qui pourrait mieux que le Grand Frédéric comprendre le Grand Électeur et raconter sa vie ?

Aujourd'hui il a tendu la main à la Hollande (26 avril 1672). Lui aussi s'est senti atteint dans ses possessions, menacé dans ses convoitises par l'invasion française, et la petite armée qui renferme déjà le germe de sa grandeur future fait jonction à Halberstadt avec dix-sept mille hommes arrivant d'Egra [3] ; l'Empereur venait à son tour de traiter avec les États-Généraux (25 juillet). Guerrier et grand prince, Frédéric-Guillaume n'avait pas la science, l'esprit de ressources, la profondeur du capitaine déjà illustre qui apportait les instructions de Vienne.

Raimondo Montecuccoli portait le nom de la forteresse féodale où il était né (1609), un nid d'aigles dans l'Apennin modénais. Condottiere de

1. Il mourut en 1688.
2. *Mémoires de Brandebourg.*
3. Montecuccoli quitta Egra le 29 août.



race, élevé au milieu du fracas des armes et de ces terribles querelles de famille qui ensanglantaient les grands et les petits fiefs de l'Italie, il était soldat à seize ans et colonel après dix rudes campagnes. Son oncle Ernest, officier-général, guida ses premiers pas et le poussa dans le service de l'Empereur. Chez lui, l'étude suivit l'action : retenu trois ans à Stettin comme prisonnier de guerre, il s'adonna aux lettres, aux sciences, complétant par sa volonté les lacunes d'une éducation trop négligée. Pendant les années de repos qui s'écoulèrent après la paix de Munster, il continua ce travail solitaire, méditant, rappelant ses souvenirs, classant ses idées et les fixant sur le papier, groupant les maximes appuyées d'exemples, ébauchant les traités, les mémoires qu'il a complétés plus tard et qui le placent au premier rang des écrivains militaires. Quand au cours des guerres de Pologne il remplaça Hatzfeld à la tête de l'armée impériale, il étonna par ses manœuvres savantes les généraux suédois, qui n'avaient pas oublié les leçons de Gustave-Adolphe, et se révéla maître en stratégie comme en tactique. La défaite des Turcs à Saint-Gothard le fit connaître de toute l'Europe. Sa carrière n'est pas sans analogie avec celle du comte de Souches, que nous allons bientôt rencontrer ; il combat aux mêmes lieux, sert la même

cause, et se trouve souvent en contact, parfois en rivalité avec cet aventurier, mais le dominant toujours par la supériorité du caractère et du mérite. Lié avec Lisola, associé à ses plans, s'inspirant de ses théories, il était sans conteste le premier des généraux de l'Empire (le duc de Lorraine se faisait vieux et le prince Eugène n'avait pas paru), l'adversaire le plus redoutable que la coalition naissante pût opposer aux généraux français.

L'intention des alliés ne saurait être douteuse; il s'agit moins de secourir la Hollande que de frapper Louis XIV. Les deux généraux sont d'accord sur le but : détacher de la France les alliés qu'elle compte parmi les princes de l'Empire, forcer les neutres à se prononcer, engager le corps du Saint-Empire romain dans la lutte, prendre de flanc l'armée française dispersée dans les places qu'elle vient de conquérir, perdue dans un dédale de fleuves, de canaux, d'inondations. L'objectif bien déterminé, il était moins facile de s'entendre sur le choix des procédés à employer. Le cabinet de Vienne voudrait apporter quelques tempéraments dans l'exécution, ménager certaines susceptibilités, conserver les apparences de l'intervention, éviter la forme agressive sans rien changer au fond. La discussion s'engage; les con-

Turenne. Sa dernière manière.

férences de généraux et de conseillers se succèdent : Turenne ne leur laissera pas le temps de prolonger leurs délibérations.

Il en était alors à sa dernière manière, celle de l'audace soutenue. Ce ne sont plus des velléités soudaines (rappelons-nous la vigne de Fribourg et la témérité conseillée à Condé au pied de la montagne Noire), ni même des mouvements bien pondérés, mais isolés, comme le jour où, s'affranchissant des règles, il sortit de ses lignes pour aller, « sans désassiéger, à la façon de César[1] », combattre don Juan sur la dune. Dans les pages que l'on va lire, et plus loin, on retrouvera, parmi d'inévitables interruptions, les principaux traits de trois campagnes immortelles ; on pourra suivre la marche régulière, ascendante, de cette audace qui, développée, gouvernée par l'intensité de la réflexion, domine, se voile parfois, pour reprendre son essor au moment opportun. Notre esquisse sera très sommaire. Sans doute de semblables tableaux doivent être complets pour satisfaire l'esprit sagace et laborieux qui, dans le récit des anciennes guerres, cherche moins des modèles à copier que des enseignements à recueillir ; mais l'histoire de Turenne ne nous appartient pas, et

1. D'Aubigné, *Histoire universelle.*

nous devons nous limiter, cherchant à saisir la trame des opérations qui, bientôt liées à celles de Condé, finiront par s'enchaîner, se confondre, puisque la fortune réserve à Louis de Bourbon cette tâche suprême de continuer et d'achever l'œuvre militaire de son ancien lieutenant de Fribourg et de Norlingue, de son adversaire de Valenciennes et des Dunes.

Turenne (16.000 hommes) passe le Rhin (10 septembre 1672), tient tête aux alliés (40.000).

Avec la marche offensive, concentrique des Impériaux et des Brandebourgeois, la seconde campagne de 1672 commence; on peut dire qu'elle se prolonge jusqu'à la fin de 1673. En Hollande, aux Pays-Bas, sur le Rhin, c'est un ensemble d'opérations dont toutes les parties sont liées, quoique avec des intervalles différents.

Obligé de laisser beaucoup de monde et la plupart de ses meilleurs officiers soit dans les places, soit à la disposition de Luxembourg en face des Hollandais qui s'organisent derrière l'inondation, Turenne quitte les environs de Bois-le-Duc et gagne les bords du Rhin. Va-t-il se maintenir sur la rive gauche, la mettre en état de défense pour arrêter deux armées dont chacune est plus forte que la sienne? Non; il passe sur la rive droite, franchit le fleuve à Wesel (10 septembre), pénètre en Westphalie et fait tête à l'ennemi. Avec seize mille



hommes [1], il réussit, pendant deux mois, à empêcher quarante mille hommes de franchir le Rhin, que l'ennemi essaie de traverser entre Wesel et Mayence, deux points séparés par un écart de 65 lieues. Partout Turenne est sur ses gardes; sa petite armée ne se repose jamais, reparaît partout : ici pour empêcher un neutre de faiblir et de livrer à l'ennemi un passage important, là pour décider l'électeur de Cologne, l'évêque de Munster ou autres, à exécuter les traités conclus avec le roi de France. Tout en protégeant les États de ces princes contre les incursions de l'ennemi, il dispose de leurs troupes, les fait concourir à l'ensemble de ses opérations, leur donne des chefs; le marquis de Renel, excellent officier, fut souvent employé à des missions de cet ordre. La difficulté des subsistances force-t-elle les généraux alliés à se séparer, l'un d'eux voit aussitôt survenir Turenne, qui offre la bataille et impose à son adversaire l'humiliation de reculer sans relever le gant. Pas d'engagement général, mais de fréquentes escarmouches de cavalerie, attaques de convois, surprises de quartiers; nos troupes ont presque toujours l'avantage, sont pleines de confiance.

1. A Wesel, le 10 septembre, il n'avait que douze mille hommes; mais il reçut presque aussitôt un renfort de quatre mille hommes.

Comment peut-il suffire à une besogne si compliquée, à ce « travail »? disait-il. C'est à lui qu'il faut le demander; il nous donne son secret dans ses lettres [1]. La lecture en est ardue; mais, sous cette forme obscure, souvent compliquée, la pensée se dessine puissante; toutes les déductions s'enchaînent; le raisonnement est serré, s'appuie sur une base solide : science de la guerre, fécondée par l'expérience et l'étude du cœur humain, connaissance profonde de l'état politique de l'Allemagne, non moins que de la géographie et même de la topographie du pays que lui ou ses adversaires peuvent avoir à parcourir. Et ainsi, avec des moyens limités, par la hardiesse réfléchie des mouvements, la rapidité des marches, la disposition des magasins, les mesures judicieuses pour assurer les subsistances, l'heureuse combinaison du calcul politique avec la stratégie, il atteint son but et n'est jamais pris en défaut. Tandis qu'avec tant de sagacité et de courage il interdit à l'ennemi les approches du grand fleuve, il s'assure patiemment et presque mystérieusement le moyen de se mouvoir sur les deux rives et de repasser de l'une à l'autre. Son choix s'est fixé sur Neuwied, en face

1. Grimoard en a publié le recueil (2 vol. in-f°. *Paris*, 1782), recueil incomplet; le Dépôt de la Guerre, les Archives des Affaires Étrangères en contiennent beaucoup d'inédites.

d'Andernach ; c'est là que, sans bruit, il a réuni les bateaux, tous les éléments ; une solide tête de pont s'élève sur chaque rive ; les travaux s'achèvent à point nommé.

Condé envoyé à Metz (3 novembre 1672). Sentiment de Turenne.

Le maréchal a suivi les coalisés jusqu'à la Lahn ; il s'arrête au bord de cette rivière, tout près de Neuwied, veillant sur sa précieuse tête de pont, observant les ennemis qui s'apprêtent à passer sur la rive gauche du Main. La route de Hollande paraît leur être bien fermée ; mais ne peuvent-ils sauver les Provinces-Unies et le prince d'Orange en portant leurs coups ailleurs, masquer Philisbourg, jeter un pont sur le Rhin quelque part au-dessus du confluent du Main, ou bien se saisir de celui de Strasbourg, pénétrer en Alsace, en Lorraine ? On se préoccupait beaucoup de cette éventualité à Paris ; il semblait sage de la prévoir : la mission de garder le Rhin de Mayence à Strasbourg fut confiée au prince de Condé. Tel était le sens des instructions qu'il reçut ; à compter les troupes placées sous ses ordres, à examiner les ressources mises à sa disposition, il est permis de croire que l'on se fiait surtout au prestige de son nom, à l'éclat de sa renommée pour faire renoncer les coalisés à tout plan de ce genre.

M. le Prince quitta Chantilly le 28 octobre ; ses pouvoirs lui furent expédiés le 29 : le 3 novembre,

il est à Metz; c'est une campagne d'hiver que l'on impose à ce blessé à peine convalescent, sans cesse harcelé par la goutte. Le Roi avait fait appel à tout le dévouement de M. le Prince pour lui faire accepter un poste périlleux peut-être, en tout cas secondaire et offrant peu de chances de gloire. L'armée de la Moselle, n'existant que sur le papier, n'était et ne pouvait devenir qu'un satellite de l'armée du Rhin, à laquelle elle devait s'efforcer de se joindre[1]; mais le vague même de cette situation était bien de nature à causer quelque ombrage à Turenne. Ce retour de M. le Prince, arrivant sans instructions bien précises, évoquait le souvenir des événements accomplis près de trente ans plus tôt, lorsque deux fois, en 1644 et en 1645, le duc d'Anguien, accourant des confins de la Champagne avec ses troupes de réserve au secours de l'armée du Rhin, avait pris le commandement supérieur et recueilli sa moisson de lauriers à Fribourg et à Norlingue.

Nouvelles alarmantes. Condé (6.000 hommes) à Sierck (22 novembre).

Aussi M. le Prince ne trouva-t-il, en arrivant à son quartier-général, aucun message de Turenne, mais des nouvelles vagues, alarmantes, très peu de troupes, disette d'officiers-généraux; celui sur-

1. La jonction avec Turenne : c'est le fond des instructions de Louvois, que Condé reçut avec ses pouvoirs en arrivant à Clermont-en-Argonne (29 octobre).

tout qu'il comptait bien rencontrer et qui, par ses lumières, son aptitude politique et militaire, semblait lui promettre le plus précieux des concours, lui manquait subitement : malade depuis plusieurs mois, Hérard de Chamilly venait de s'éteindre à Maeseyck [1]. Cependant le service de renseignements et de correspondances a été promptement organisé ; les informations deviennent plus précises. C'est un officier-général de valeur et de caractère, en mission à Mayence, qui parle le premier : les généraux alliés se tiennent entre Hanau et Wiesbaden, se préparant à passer le Main et même le Rhin. Le massif du Taunus les couvre et les protège contre Turenne, qui a la tête de ses quartiers en face d'Andernach. La cavalerie des deux partis s'est rencontrée sur la Lahn, avec avantage pour les Français. Tous les souverains, grands et petits, du voisinage sont fort agités ; M. de Mayence tremble pour sa ville et pour son pont, qui tente les alliés. Ceux-ci d'ailleurs sont aussi « dans les transes » ; leurs troupes sont harassées, toujours en bivouac, croyant voir à chaque instant arriver les chevau-légers de Turenne [2].

1. Octobre 1672. Avant de mourir, il écrivit à Condé une noble et touchante lettre pour lui recommander ses fils (6 octobre. A. C.).

2. Vaubrun à M. le Prince, 4, 5 novembre 1672. A. C.

Parti de Metz un des premiers, Briord revient à son tour de Mayence : les ennemis se sont décidément dérobés à M. de Turenne toujours immobile ; ils ont franchi le Main et se préparent à traverser le Rhin au-dessus de Mayence ; on dit que déjà leur avant-garde est à Kreutznach.

M. le Prince était fort perplexe; ne se rendant pas bien compte de la difficulté du pays, il craignait ce que de nos jours on appelle un « raid », une pointe rapide des ennemis arrivant en pleine Lorraine, se jetant sur Vic et Moyenvic [1]. Il voulut voir par lui-même : « Je me vas avancer avec quinze cents chevaux que j'ay icy et quatre cents mousquetaires des gardes (auxquels je donneray des chevaux de paysan) sur la Sarre du costé de Sarrebrück; je sçauray là de plus près ce que feront les ennemis. Le bruit de mon approche pourra peut-estre faire quelque effect. et si, estant là, je croy pouvoir tenter quelque chose pour troubler leur passage, je feray tout ce que je pourray; mais je ne hasarderay rien imprudemment [2]. » Il partit le 12 et arriva le 14 à Sarrebrück avec sa colonne légère. Ses troupes le suivaient; il les réunit à

1. M. le Prince à Louvois, 6 novembre 1672. A. C. (*minute*).
2. Le même au même, 9 novembre 1672. A. C. (*minute*).

Siersdorff sur la Nied[1], tout prêt à l'action; mais les coalisés ne bougeaient pas, se contentant de rassembler leurs moyens de transport et de pousser des reconnaissances sur la rive gauche du Rhin. La position de Siersdorff n'était pas tenable; impossible d'y vivre; mauvais débouchés, grande chance de perdre les communications avec Turenne, dont la situation réelle et les projets restaient toujours inconnus; le 22, Condé avait ramené sa petite armée à Sierck.

Elle se renforçait bien lentement; l'effectif ne dépassa jamais six mille hommes, dont deux mille de cavalerie[2]. Quelques officiers-généraux rejoignaient successivement : La Feuillade, lieutenant-général, homme d'esprit et de courage, mais au jugement duquel il n'y avait pas lieu de se fier; un très bon officier de cavalerie, Fourilles; quelques brigadiers d'infanterie. La position de Sierck était étroite et médiocre; au moins Condé s'y trouvait assuré de ses communications avec Metz, en mesure de manœuvrer sur les deux rives de la Mo-

1. Non loin de la Sarre, entre Sarrelouis et Merzig; 17 novembre.

2. Le 8 novembre 1672, M. le Prince comptait son armée :

Présents :	1.500	cavaliers,	4.000	fantassins.
Attendus :	500	—	600	—
	2.000		4.600	

six à sept mille hommes (Condé à Turenne, A. C. *minute*).

selle, sur le chemin de sa jonction avec Turenne, enfin rapproché de Trèves. L'électeur observe tant bien que mal la neutralité ; sa capitale fournit à M. le Prince le matériel d'un pont volant[1], un équipage de bateaux, des ressources de tout genre.

Silence de Turenne. Échange de lettres.

Décidément Turenne a bien l'air de bouder; il est froissé, non sans raison peut-être. Pourquoi envoyer un homme du rang et de la réputation de Condé s'il ne fallait que renforcer l'armée du Rhin, couvrir ses communications et garder les places? N'y a-t-il pas là une arrière-pensée? Et Turenne se renferme dans son mutisme. En vain Condé multiplie les lettres, les exprès; c'est à peine s'il reçoit quelques lignes bien sèches; le plus souvent, pas de réponse. Afin d'en obtenir une, il fait choix d'un gentilhomme leste, hardi, habitué à ces sortes de voyages, le baron de Rivière[2]. Celui-ci ne rapporta qu'un billet de quatre lignes pour lui donner créance, et l'écho d'une courte conversation: à grand'peine a-t-il pu suivre la parole volontairement confuse, voilée tout au moins, de son inter-

1. Le service des ponts était déjà réuni à celui du canon. M. le Prince demandait qu'on lui envoyât des officiers d'artillerie pour construire ses ponts.

2. Neveu du chevalier de Rivière que nous avons vu mêlé à divers incidents de la jeunesse du Grand Condé, le baron resta attaché à la personne du duc d'Anguien, Henri-Jules.

locuteur. Rien de certain, si ce n'est que Turenne n'obéira pas aux ordres itératifs de Louvois, restera en face d'Andernach et ne fera pas remonter son pont volant au-dessus du confluent de la Moselle. La correspondance de M. le Prince trahit une certaine humeur ; dans ses lettres au maréchal, très courtoises, déférentes même, on sent percer les griffes sous le velours. Il a raconté tout ce qu'il savait, tout ce qu'il voulait faire ; mais le silence persévérant de Turenne le condamne à l'inaction. Avec Louvois, il est plus explicite : « Vous aurés veu, écrivait-il au ministre le 9 novembre, vous aurés veu par la lettre de M. de Turenne qu'il ne se disposoit pas à marcher ny à m'envoyer des troupes ; c'est donc à cette heure à S. M. à prendre sa résolution et à nous envoyer, à M. de Turenne et à moy, des ordres positifs de ce que nous aurons à faire... » Et le 10 novembre : « Je vous envoye ce matin une lettre de M. de Turenne ; il me mande peu de chose. Il s'est avancé avec quelque cavalerie sur la Lahn ; il a laissé le reste de son armée vers Andernach, et il ne parle ny de la faire avancer, ny de la redoute, ny du pont flottant. J'espère que la première lettre qu'il m'escrira sera un peu plus diffuse. » Et ainsi presque tous les jours. Louvois soufflait le feu, ne manquant pas une occasion, dans ses lettres à M. le Prince, de récriminer

contre Turenne, et envoyant régulièrement à Condé la copie des lettres de blâme qu'il adressait au maréchal [1]. L'esprit autoritaire du ministre s'accommodait mal des allures indépendantes de Turenne. Pour briser cette résistance passive, Louvois tenait à se sentir appuyé non seulement par la volonté du Roi, mais par l'opinion d'un juge aussi éclairé que M. le Prince ; d'autre part, il redoutait de voir s'établir entre les deux capitaines un accord trop complet et qui ferait peut-être échec à sa puissance.

Ricous brûle le pont de Strasbourg.

Les souvenirs du passé ne permettaient pas à Condé de prendre avec les ordres de la cour les mêmes libertés que Turenne. Le vicomte de Lescouët, gouverneur de Brisach, gardait dans sa place un équipage de brûlots tout chargés, prêts à être lancés sur le pont de Strasbourg aussitôt que les coalisés passeraient le Neckar [2]. Mais Louvois, toujours empressé à détruire, ne voulut pas attendre que les mouvements de l'ennemi eussent justifié cet acte de violence; les coalisés n'avaient pas encore traversé le Main que M. le

1. Louvois à Turenne, 10, 11, 16 novembre, etc. A. C. (*copies*).

2. Dangeau (de Francfort), le duc Mazarin (de Philisbourg) et Lescouët (de Brisach) à M. le Prince; 3, 4 novembre 1672. A. C.

Prince recevait l'ordre de faire exécuter sans délai l'entreprise préparée. Il en chargea un de ses gentilshommes dont il connaissait depuis longtemps l'audace et l'adresse [1]. Ricous avait eu son frère roué pendant la guerre civile pour un prétendu complot contre la vie de Mazarin; lui-même, pris blessé aux Dunes, avait failli porter sa tête sur le billot; c'était un homme de grande résolution, absolument dévoué à M. le Prince, qu'il ne quitta jamais. Le 15 novembre, il rendait compte de l'exécution de sa mission : « Les ordres de V. A. S. nous arrivèrent dimanche au soir à Brisach; nous en partîmes lundy à midy, et sommes arrivés à dix heures devant Strasbourg. A quatre heures du matin, dix arches du pont du grand Rhin ont esté bruslées, rompues et brisées comme V. A. S. l'a ordonné. M. le vicomte de Lescouët a pris pour faire cette exécution trois cents hommes commendés, des officiers à proportion, des charpentiers et des officiers d'artillerie, quatre bateaux d'artifice. Tout cela a sy bien fait son devoir que le pont est au point que V. A. S. le peut souhaiter... Sy M. de Brandebourg n'a pas d'autre pont, il n'a qu'à s'en retourner [2]. »

1. M. le Prince à Louvois, 13 novembre, A. C. (*minute*).
2. Ricous à M. le Prince, 15 novembre 1672. A. C.

Il était impossible de faire mieux et plus vite. Au point de vue de l'ensemble stratégique, l'utilité de l'entreprise n'était pas contestable; elle n'était pas urgente, encore moins opportune. Cet attentat, cette violation de la neutralité, que les événements militaires n'expliquaient pas suffisamment, furent sévèrement jugés. « Les ennemis s'en réjouissent beaucoup; les neutres sont consternés », écrivait Dangeau, notre agent à Francfort [1]. A Strasbourg, l'émotion fut très vive; l'agent du roi de France, Frischmann, faillit être massacré; ses explications ne firent pas grand effet [2]. « MM. de la Ville » protestèrent en termes amers contre un acte qu'ils considéraient comme une violation du traité de Munster : « Est-il juste de surprendre de nuit et de brusler un pont qui a tant de fois servy de passage aux troupes de vostre roy? (Ceci était fort contestable.) Nous estions loin de nous attendre à un traitement semblable, lequel ne sauroit estre plus rude envers les plus grands et les plus fiers ennemis de la couronne de France [3]. » Louvois essaya, sans y réussir, d'effacer l'impression produite; les explications qu'il fit donner par Condé ne changèrent pas les con-

1. A M. le Prince, 16 novembre. A. C.
2. Frischmann à M. le Prince, 18 novembre. A. C.
3. MM. de Strasbourg à M. Poncet, 15 novembre. A. C.

victions de MM. de Strasbourg : « Dites leur bien qu'ils estoient incapables de défendre ce pont de Kehl, qui donnoit de grandes facilités aux ennemis pour entrer en Alsace ou en sortir. Le Roy dédommagera MM. de la Ville dès que les Impériaux et Brandebourgeois se seront esloignés [1]. »

Turenne à Wittlich ; renforcé par Condé.

Enfin Turenne remue, et il parle. Le 17 novembre, il adresse à Condé un billet laconique [2] daté de son camp de Neuwied, à la tête de son pont, en face d'Andernach : « M. le prince d'Orange étoit avant-hier à Maëstricht avec un corps considérable de cavalerie, sans infanterie ; il a assurément dessein de donner la main à ceux du Rhin. » C'est là le souci de Turenne ; c'est ce qui l'a décidé à ne pas faire remonter son pont volant au delà de l'embouchure de la Moselle : « Je crois que V. A. ne doit pas quitter la Moselle vers Sierck. » Le maréchal « n'écrit pas à la cour » ; il ne veut pas donner d'aliment aux mercuriales de Louvois. Le lendemain, il commençait à traverser le fleuve, et, marchant parallèlement au cours sinueux de la Moselle, il remontait jusqu'à Wittlich, où il s'arrêtait le 23, à mi-chemin entre Andernach et Trèves.

Cette lettre, cette marche furent des traits de

1. Louvois à M. le Prince, 21 novembre. A. C.
2. A. C.

lumière pour l'esprit de Condé; il comprit la pensée, le long silence de Turenne, et pourquoi il faisait la sourde oreille aux ordres de la cour. Sans doute l'attitude du maréchal a pu se ressentir d'un certain déplaisir, de quelque anxiété que lui causait l'apparition de M. le Prince; mais sa conduite n'a été dictée ni par l'envie, ni par la rancune, ni par les calculs de l'ambition. Turenne a bien pénétré le vrai plan de l'ennemi; il a vu plus juste que tout le monde, et les événements lui donnent raison; Condé fut le premier à le reconnaître : « En se portant à Wittlich entre Andernach et Trèves, écrivait M. le Duc le 27 novembre [1], M. de Turenne fait obstacle à toute jonction entre les Allemands et les Hollandois. »

M. le Prince accepte les conséquences de la situation et le rôle effacé qu'elle lui impose. Il commence par renvoyer vingt escadrons que Turenne avait mis à sa disposition; ses propres troupes, ses officiers sont dirigés sur le camp de Wittlich, et il prend mille peines pour faire passer les voitures qui portent le trésor de l'armée du Rhin. « Avec les gardes françaises et suisses et quelques escadrons qui me restent, écrit-il à Louvois [2],

1. A. C.

2. Le 5 décembre, du camp de Königsmachern, entre Thionville et Sierck. A. C. (*minute*).

je me tiendray à Thionville et à Metz et obéiray aux ordres du Roy fort punctuellement, espérant, Monsieur, que vous ferés peut-estre quelque réflexion sur le petit employ qui me reste icy entre ceus de M. de Turenne et de M. de Duras. Les ennemis ne peuvent songer à attaquer les places que j'ay ordre de garder; mais je serviray tousjours le Roy de la manière qu'il souhaitera et avec la mesme affection à quelque chose où il me destine. »

Entrevues des 16 et 7 décembre. Accord parfait. Turenne en marche.

Condé serait déjà auprès de Turenne; c'est la goutte qui l'arrête; son fils tient la plume. Au premier répit que lui laisse son ennemie intime, il quitte Thionville, passe par les faubourgs de Trèves, et avec les deux bataillons et quelques escadrons qui lui restent, à travers un pays très difficile, il vient camper à Siebenborn, tout près de la Moselle, à deux lieues du camp de Turenne. Le 16 et le 17 décembre, le prince et le maréchal eurent deux longues entrevues : l'entretien fut très amical; ils étaient absolument d'accord.

Au moment de quitter Turenne, M. le Prince rendit compte au ministre de la guerre de l'entente parfaite qui régnait entre lui et le maréchal, de tout ce qu'ils avaient « concerté », de la « séparation des troupes » et de l'ensemble des mesures prises. Le hasard fit que cette dépêche parvint

directement au Roi. En apprenant l'incursion du prince d'Orange, Louis XIV s'était avancé, laissant à Paris Louvois et Le Tellier. Il voulut répondre lui-même en adressant[1] à M. le Prince une longue dépêche où il entrait dans force détails sur les hommes et sur les choses, avec une familiarité affectueuse qui semble contraster avec l'allure invariablement solennelle attribuée au « Grand Roi » par la tradition et par l'histoire : « J'ay veu dans vostre lettre que vous désiriez que le marquis de Louvois me remerciast de l'agrément de vostre régiment pour Moreuil ; je me suis fait le remerciement moy-mesme, et vous assure que vous me trouverez tousjours disposé à vous faire plaisir en tous rencontres. » — Le même ton se retrouve dans les lettres du Roi des 25, 27 et 31 décembre. — Sa Majesté se réjouissait et approuvait hautement la conduite de ses généraux, bien qu'à l'endroit de Turenne les louanges fussent encore voilées par un léger nuage persistant.

La chimère des coalisés passant le Rhin près de Mayence s'était évanouie ; ils avaient feint un moment de baraquer et de s'établir auprès de leur pont ; mais déjà ils séparaient leurs troupes, poursuivant d'autres desseins. Turenne partit le 17,

1. De Verberie, le 22 décembre. A. C.

piquant au nord et se préparant à une expédition nouvelle. M. le Prince resta quelques jours en observation à Siebenborn ; car si le prince d'Orange avait renoncé à donner la main aux coalisés, il était encore en mesure de causer de sérieux embarras.

Le prince d'Orange et Marchin. Charleroy sauvé par Montal (22 décembre).

La Hollande était devenue une citadelle ; une armée s'y était formée derrière l'inondation. Disséminés en postes, garnisons, épuisés par un pénible service, vivant dans le désordre, les Français devaient attendre le froid pour essayer d'aller chercher leurs adversaires jusque dans leur refuge. De leur côté, les Hollandais se préparaient à en sortir pour donner la main aux nouveaux ennemis de la France. Dès le 12 octobre, Guillaume se révélait dans une tentative manquée ; sans doute il était battu à Woerden, mais il avait réussi à mettre ses troupes en ligne. Il s'enhardit, échappe à la faible surveillance des généraux français : le 4 novembre, l'évêque de Strasbourg alarmé écrivait de Bonn à M. le Prince, s'attendant à la prochaine visite de Guillaume et suppliant Condé de se rapprocher des Pays-Bas. La sagacité de Turenne fit avorter cet orage : le prince d'Orange se rabattit sur les Pays-Bas pour y surprendre le corps d'armée du maréchal de Duras.

La guerre n'était pas déclarée entre la France

et l'Espagne, mais l'hostilité était à peine masquée. Il y avait dans l'armée du prince d'Orange pas mal de cavaliers au service d'Espagne, beaux hommes, bien tenus et bien montés ; on les reconnaissait facilement : « Entre eux et les Hollandais, écrit un des agents de M. le Prince, il y a la même différence qu'entre gentilshommes et paysans. » M. de Monterey ne se borna pas à tolérer le passage de quelques soldats ; il envoya à Guillaume son meilleur officier : Marchin ne tarda pas à signaler sa présence.

Louvois avait d'abord complètement méprisé le prince d'Orange, recommandant à Condé et à Turenne de ne tenir aucun compte de ses mouvements. Quand Guillaume se fut avancé à Maëstricht et plus loin encore, il fallut bien donner des instructions au duc de Duras, qui commandait nos forces mobiles aux Pays-Bas. Le ministre s'attendait à « quelque petit siège », Maeseyck ou Tongres[1] ; on s'attacha tellement à cette idée qu'on commit la grave imprudence d'envoyer à Tongres le gouverneur de Charleroy, Montal. Alors Marchin eut une inspiration de génie. Centre d'approvisionnement des Français, clef de toutes leurs opérations dans les Pays-Bas, Charleroy était bien pourvu, bien

1. Louvois à M. le Prince, 23 novembre 1672. A. C.

armé ; mais on apprit l'absence de Montal, et Guillaume, inspiré par Marchin, essaya d'enlever cette grande place par un coup de main aussi bien préparé que vigoureusement exécuté : il parut devant Charleroy le 15 décembre. Le 22, il avait levé le siège. Avec une audace et un bonheur inouïs, Montal était parvenu à percer les lignes ennemies et à rentrer dans Charleroy. « Sa présence servit de secours ; à peine fut-il entré que les armes tombèrent des mains des ennemis[1] . » Duras fut renforcé, et les Hollandais durent remonter tristement pour défendre leur territoire contre les tentatives de Luxembourg.

Soins donnés aux malades par Condé.

M. le Prince put suivre de Sierck le développement rapide de ces événements, qui terminaient glorieusement la campagne. Il avait renvoyé toutes ses troupes; mais il lui restait à remplir un devoir dont les généraux en chef n'ont pas souvent consenti à se charger personnellement. L'armée de Turenne avait dispersé dans les villages autour de Wittlich un grand nombre de malades qu'elle ne pouvait emmener. M. le Prince en prit le plus grand soin; non seulement il les fit soigner sur place, mais il envoya à Trèves son intendant, M. de Choisy, pour y veiller de près. Lui-même,

1. *Mémoires* de Louis XIV.

à Sierck, rompit son pont et fit descendre ses bateaux[1]; douze à quinze cents malades furent ainsi recueillis, puis ramenés à Metz. Le Roi fit témoigner à Condé la satisfaction que lui causaient les soins donnés à ses officiers et à ses soldats[2]; il attachait le plus grand prix à leur conservation et avait lui-même écrit à M. le Prince pour les lui recommander[3].

Campagne d'hiver de Turenne. Paix avec la Prusse. Montecuculi rentre à Vienne (mars 1673).

La mission de M. le Prince était accomplie : les coalisés avaient quitté les bords du Rhin, entraient en quartiers d'hiver; hors les détachements qui venaient d'être dirigés sur nos armées des Pays-Bas ou qui retournaient dans les places, toutes les troupes, toutes les ressources rassemblées sur la Moselle avaient été mises à la disposition de Turenne. Ainsi renforcé et débarrassé de ses malades, le maréchal, bien qu'autorisé à mettre ses troupes en cantonnements, reprend son essor. Il vient d'apprendre que les Impériaux s'étalent en Westphalie, foulent les terres de l'évêque de Munster; or il sait « ce que devient l'état d'un prince ecclésiastique quand le nom de l'Empereur y entre... Il ne faudrait qu'un trompette de l'Empereur pour

1. M. le Prince à Louis XIV; Sierck, 27, 29 décembre 1672. A. C. (*minutes.*)
2. Louvois à M. le Prince, 7 janvier 1673. A. C.
3. Louis XIV à M. le Prince, 25 décembre 1672. A. C.

faire rendre tout le pays[1] ». D'ailleurs il n'est pas fâché de montrer « que nos François font encore mieux la guerre en hiver que les Allemands[2] ». Les glaces ont rompu son pont d'Andernach ; il va rechercher celui de Wesel (9 janvier 1673), et en plein hiver, par le temps le plus dur, il pénètre dans le comté de La Marck, tombe au milieu des quartiers de l'ennemi : malgré la gelée, qui ne permet pas d'ouvrir la tranchée, il attaque et prend la petite ville d'Unna, qui couvrait les cantonnements. De plus en plus pressés, traqués, délogés de partout par l'infatigable maréchal, les deux généraux confédérés s'effacent devant lui, Montecuccoli, fatigué, chagrin, pour retourner à Vienne[3], le Grand Électeur pour demander la paix à Louis XIV[4] et rentrer dans ses États. « Ceux d'Allemagne croient que c'est un songe », s'écrie Turenne avec un sentiment de fierté triomphale qui rarement perce chez lui.

1. Turenne à Louvois, 19 janvier 1673.

2. De Maiseroy à M. le Prince, 22 janvier 1673. A. C.

3. Mars 1673. Bournonville ramena l'armée impériale en Bohême au mois de mai.

4. L'électeur de Brandebourg fait une première demande d'accommodement à Turenne à la fin de février et s'adresse ensuite directement à Louis XIV; la paix fut conclue le 11 avril. Les troupes de l'électeur étaient déjà en cantonnements.

Inspection générale de Condé en Alsace; ses rapports (janvier 1673).

Cependant Condé, resté à Sierck pour achever de tout régler, mal remis de sa goutte, s'apprêtait à retourner à la cour, lorsqu'il reçut l'ordre de faire une inspection complète de l'Alsace et de la Lorraine, et de visiter avec un soin particulier Saverne, Haguenau, Brisach, Philisbourg et Nancy. « S. M. veut estre pour tousjours en repos sur les fortifications de ces places si Vostre Altesse les approuve; si Elle ne les approuve pas, elles pourront estre réformées avant d'estre plus advancées [1]. » Le Roi tenait aussi à connaître l'opinion de Condé sur le déclassement de quelques places et châteaux « dont la conservation pourroit estre plus dommageable qu'utile [2] ». Enfin le voyage devait se faire avec un certain éclat : Louis XIV voulait témoigner de l'intérêt qu'il portait à la sécurité et à la conservation de l'Alsace. Commencée par Moyenvic et Marsal (15 et 16 janvier 1673), cette inspection s'achevait à Nancy le 6 février [3]. M. le Prince avait trouvé à Saverne l'ingénieur Clerville et l'intendant d'Alsace, Poncet de La Rivière, qui l'accompagnèrent pendant le reste du voyage.

1. Louvois à M. le Prince; Saint-Germain, 7 janvier 1673. A. C..

2. *Ibidem.*

3. M. le Prince était de retour à Paris le 11 février.

C'est Philisbourg qui arrêta le plus longtemps l'inspecteur-général. Le 30 janvier, il rendait compte de sa visite aux ministres[1], et dans un long mémoire développait toutes ses propositions : « Je considère cette place en deux façons : en soy pour la mettre en estat de résister à un grand siège; et aussy pour servir à un passage du Rhin et une entrée la plus considérable du monde en Allemagne. » Tout a été examiné avec Clerville. « Il y avoit bien quelque division entre lui, Louvat[2] et l'intendant; j'ay raccommodé tout cela; mais le moyen que le raccommodement dure, c'est de régler une fois pour toutes ce que le Roy veut qu'on fasse, et ne plus escouter de nouvelles propositions, dont M. de Clerville est fort abondant. » Cette « abondance » est une vertu ou un travers commun à tous les ingénieurs, même et surtout aux meilleurs; on voit qu'il en était déjà ainsi au XVII[e] siècle; alors comme aujourd'hui, il apparte-

1. A Louvois et Colbert; Brisach, 30 janvier 1673. A. C. (*minute*). — Par une étrange anomalie dans l'administration si bien ordonnée de Louis XIV, le service des fortifications était attribué à deux secrétaires d'État, celui de la guerre et celui de la marine, Colbert et Louvois. Cette situation, qui n'offrait aucun avantage et présentait de multiples inconvénients, ne prit fin qu'à la mort de Seignelay.

2. Claude de Louvat, maréchal-de-camp (1652), était lieutenant-de-roi à Philisbourg depuis 1662. Il se retira au mois d'août 1673 et mourut dans la retraite en 1693.

nait au commandement de modérer cette ardeur.

La place de Brisach, si importante, fut l'objet de propositions très complètes. Condé donna aussi son avis sur quelques déclassements, entre autres sur celui de Thann, « qu'il convient de raser », et sur celui d'Huningue, « qu'on peut conserver si l'on veut » ; mais il repoussait avec énergie la condamnation que Louvois avait prononcée contre Belfort ; avec la clairvoyance du capitaine et du patriote, il insistait pour que cette place fût soigneusement armée et complétée[1].

Outre les rapports détaillés qu'il avait remis sur chacune des places visitées, M. le Prince compléta ses travaux par un mémoire sur l'Alsace[2], esquisse de ceux qu'il présentera en détail trois ans plus tard ; dans une longue dépêche[3], il peignait la situation de cette grande province, alors livrée au gouvernement du bizarre personnage qui doit son triste renom aux excentricités de son fanatisme et à

1. M. le Prince à Louvois et Colbert; Nancy, 6 février 1673. — États, projets, mémoires, revues. — A. C. (*minutes.*)

2. Mémoire sur l'Alsace et sur les dix villes impériales... « De ces dix villes, il y en a quatre grandes et six petites; les quatre grandes sont Colmar, Schelestadt, Haguenau et Landau. La conservation de Brisach dépend de Colmar et Schelestadt; celle de Philisbourg dépend de Haguenau et de Landau... » (6 pages in-f°; *minute* A. C.).

3. 30 janvier 1673. A. C. (*minute*).

de longs démêlés avec sa femme, la belle Hortense Mancini[1]. En voici la conclusion : « L'authorité du Roy se va perdant absolument dans l'Alsace : les dix villes impériales, bien loin d'estre soumises au Roy comme elles le devroient estre par la protection que le Roy a sur elles par le traicté de Munster, sont presque ennemies ; la noblesse de la Basse-Alsace va le mesme chemin ; Haguenau a fermé insolemment la porte au nez de M. Mazarin, et la petite ville de Munster l'a chassé honteusement il y a quelque temps. Il a souffert ces deux affronts avec beaucoup de patience. Cependant c'est un pied qui se prend... Je ne puis m'empescher de vous dire que la conduite de M. Mazarin nuit beaucoup en ce païs cy. Il est brouillé avec tout le monde, avec l'intendant, les lieutenants de roy, avec tous les officiers; les peuples et la noblesse le mesprisent, et il s'applique bien plus à faire le missionnaire que le gouverneur. Les princes voisins ne le considèrent en façon quelconque, et

1. Armand-Charles de La Porte, fils du maréchal de La Meilleraie, devenu duc de Mazarin en 1661 lors de son mariage; il eut, la même année, à la mort du cardinal, les charges de gouverneur d'Alsace et de grand-bailli de Haguenau, etc., etc. Mort le 9 novembre 1713. — Aussitôt le cardinal mort, son premier souci fut de briser les statues antiques qui décoraient le palais Mazarin et qu'il trouvait indécentes.

ç'auroit esté un grand bien pour le service du Roy qu'il y eust icy un gouverneur de mérite. Quand je vous verray, je vous diray tout ce que je pense là-dessus. Je vous supplie cependant de ne pas croire que je dise cecy par quelque reste de vieux chagrin que j'aye contre luy. Je vous ay promis de l'oublier et je l'ay faict; mais j'ay cru de ne le pouvoir dissimuler sans blesser ce que je doibs au Roy. »

Envoyé à Utrecht, Condé visite les places (avril 1673).

M. le Prince était de retour à Paris le 11 février 1673. Il n'eut pas même deux mois de repos; le 6 avril, il repartait pour occuper le nouveau poste que le Roi venait de lui assigner.

Dans les opérations qui vont immédiatement commencer, ou plutôt reprendre, — car pour les troupes il n'y eut presque pas d'interruption, — le Roi s'était réservé le rôle principal. Avec de puissants moyens, l'élite de ses troupes, il voulait entreprendre, diriger en personne le siège de Maëstricht, soutenu et couvert par deux armées.

Au delà du Rhin, Turenne devait se maintenir dans la position qu'il avait conquise, protéger nos alliés groupés dans cette région, Hanovre, Cologne, Munster surtout, s'assurer le concours de leurs

troupes, prévenir leur défection, surveiller les neutres, le Palatin, Mayence, Trèves, Bavière, Brunswick, enfin repousser tout retour offensif des armées de l'Empire.

Vers l'ouest et le sud-ouest, M. le Prince, appuyé par les flottes anglo-françaises, avait pour mission de retenir dans la vaste citadelle humide l'armée grossissante des Hollandais, peut-être, s'il trouvait le joint, d'aller l'y chercher en perçant les digues, de déjouer les projets qu'on prêtait au gouverneur des Pays-Bas, le comte de Monterey, aussi hostile qu'on peut l'être quand la guerre n'est pas déclarée; enfin de mettre le Roi, ses ingénieurs et ses troupes à l'abri de toute attaque sur les flancs ou sur les derrières. Utrecht lui fut assigné pour quartier-général. N'y étant appelé par aucune circonstance urgente, il chemina lentement[1];

1. M. le Prince venait de recevoir en route une lettre fort amicale de Marchin, qui lui annonçait sa retraite définitive dans son pays de Liège. Condé travaillait depuis quelques mois à détacher Marchin du service d'Espagne, et il y était parvenu, grâce à l'habileté de Gourville; en même temps, le fils de Marchin prenait du service en France. Condé apprit quelque temps après la mort de son vieux lieutenant, survenue presque subitement à son arrivée aux eaux de Spa, non sans soupçon de poison. En donnant cette nouvelle à M. le Prince (23 août, A. C.), l'abbé Lenet lui recommandait chaudement le fils du défunt, le futur maréchal de France. — Sur Marchin, voir t. IV, pp. 273-275.

chaque place où il s'arrête est l'objet d'études approfondies dont il fait aussitôt part au ministre. Il visite ainsi Charleroy (11 avril), Tongres (13), Maeseyck, les environs de Maëstricht (du 16 au 18), et d'autres postes moins importants. Nimègue l'arrêta plusieurs jours (du 20 au 25); il touchait là au théâtre probable de ses opérations, et se mit aussitôt en relations avec un homme de valeur qu'il connaissait de longue date et qui tenait la plus essentielle des positions. Gouverneur de Wesel, d'Estrades gardait le passage du Rhin et assurait les communications avec l'armée d'Allemagne.

Traversant Utrecht, Condé alla reconnaître l'autre extrémité de sa ligne d'opérations, Naarden sur le Zuyder-Zée, clef de la défense d'Utrecht et base de tous les mouvements offensifs. A son fils, qui l'accompagnait comme lieutenant-général, s'était joint Luxembourg, redevenu l'*alter ego* du chef qui lui avait appris son métier. Tous trois rentrèrent le 8 mai à Utrecht, où Condé se fixa, plus ou moins tourmenté par la goutte, qui le prenait tantôt à la main, tantôt au pied; la fièvre l'épargnant, il pouvait travailler. L'impossibilité parfois d'écrire et parfois de remuer lui permettait de mettre en avant son fils et de l'associer à Luxembourg pour les reconnaissances et la préparation des opérations actives.

Luxembourg et ses cruautés.

Descendant des hautes fonctions de général en chef à celles plus modestes de lieutenant-général, François de Montmorency s'était promptement retrouvé le Boutteville des anciens jours et ne se sentait nullement rabaissé ni même ralenti dans sa carrière parce qu'il se retrouvait sous les ordres de Condé ; aussi avait-il répondu avec sa bonne humeur et sa gaieté habituelles aux sarcasmes de Louvois, qui s'était donné le plaisir de le persifler un peu sur cette apparente rétrogradation.

Luxembourg venait de passer un rude et laborieux hiver, sans cesse aux aguets, avec beaucoup de places à surveiller, et ne pouvant essayer d'agir qu'en dégarnissant ses forteresses. Cependant, dès que la gelée parut, il s'était avancé sur la glace ; le 3 janvier, il adressait à son ancien chef un compte rendu humoristique de l'excursion entreprise « avec 8.000 hommes aussy bons qu'il y en aye au monde[1] ; sans le dégel, nous aurions bruslé La Haye ». Ce subit changement de température le mit un moment en grand péril ; il s'en tira à force d'audace et de dextérité, mais laissant derrière lui un nom exécré, et se complaisant à raconter avec une sinistre bouffonnerie les incendies, dévastations, boucheries que d'autres toléraient

1. A. C.

en secret ou ordonnaient en les niant; les pamphlétaires dans leurs récits, Romain de Hooghe dans ses effroyables estampes, n'ont pas chargé les couleurs. Encore ici est-ce la guerre avec son cortège d'horreurs, raffinées, poussées à outrance; mais veut-on savoir ce qui se passe là où les Français ont trouvé les portes ouvertes et où il n'y a depuis ni combat, ni révolte? Écoutez M. le Prince : « Je ne sçaurois m'empescher de vous dire, écrivait-il à Louvois dès le 25 avril en arrivant à Nimègue, que je trouve les esprits de ces peuples icy tout autres que l'année passée; ils sont tous au désespoir à cause des taxes insupportables qu'on leur fait tous les jours. Il me semble que le profit qu'on a tiré au delà de ce qu'on auroit pu en tirer par la douceur est bien médiocre, et qu'il ne valoit pas l'aversion cruelle qu'on s'est attirée. Je ne sçay s'il est de l'intérest du Roy de continuer; vous me ferés sçavoir là dessus ses volontés [1]. »

Ordres de Louvois. Protestations de M. le Prince (mai 1673).

Ce langage ne plut guère à Louvois : « Le Roy sçait fort bien, répond-il aussitôt [2], que les taxes qu'il a commandé à M. Robert par des ordres réitérés de faire sur les peuples de Hollande ne peuvent pas les avoir mis de bonne humeur ny

1. A. C. (*minute*).
2. 6 mai. A. C.

les faire souhaiter de rester sous sa domination ; mais Sa Majesté a trouvé que de l'argent valoit mieux que leurs bonnes grâces, et qu'outre cela il seroit fort utile de faire crier en Hollande tous les particuliers qui perdroient leur bien. C'est pourquoy Elle désire que l'on continue à suivre la mesme conduite que l'on a tenue jusques à présent à cet égard, et que V. A. paroisse aussy meschante et impitoyable à ceux qui lui viendront faire des représentations que vous le seriez peu si vous suiviez vostre naturel. »

M. le Prince ne se tint pas pour battu : « Je ne vous diray rien après cette fois cy sur le sujet des taxes dont vous m'escrivés ; mais pardonnés-moy si je vous dis que ce qu'on a tiré d'argent par cette voye là au-dessus de ce qu'on en auroit pu tirer par des voyes qui n'auroient pas mis les peuples au désespoir n'est pas une chose fort considérable ; j'oserois mesme dire que cela est d'un prix bien au-dessous de leurs bonnes grâces, puisque par elles on auroit peut-estre veu quelques révolutions plus grandes que celles qui sont arrivées. Je vas pourtant prendre mon front d'airain, puisque vous le voulés ainsy, et estre le plus impitoyable homme du monde [1]. »

1. 19 mai 1673. A. C. (*minute*).

Tolérance de Condé. Stoppa. Spinoza.

Le débat était clos ; mais Condé ne prit pas « son front d'airain ». Sa voix, sa voix seule, s'était élevée contre d'inutiles cruautés ; il continua de protester par le silence, et cette attitude n'était pas sans courage. Renfermé dans son devoir militaire, il se tint en dehors de l'administration des provinces conquises, laissant à l'intendant Robert le soin d'exécuter les ordres impitoyables du ministre. S'il intervint dans de rares occasions, ce fut pour faire respecter les droits garantis par la capitulation et plaider en faveur de la tolérance religieuse. On voulait retirer aux Réformés leurs temples, ce qui revenait à interdire l'exercice du culte à la population d'Utrecht ; M. le Prince put s'y opposer avec succès, grâce au concours et à la fermeté du gouverneur de la place, un brigadier suisse, Stoppa, vaillant et bon officier, bien souvent nommé dans les récits de guerre, les dépêches, les mémoires, belle figure honnête, désintéressé, aussi apprécié du Roi que respecté en Hollande[1]. M. de Stouppe, comme on l'appelait,

1. Il trouva grâce même devant l'auteur passionné de l'*Advis fidelle aux véritables Hollandois* : « J'espère que M. Stoupe ne trouvera pas mauvais qu'on lui rende ce témoignage qu'il n'a jamais voulu prendre part aux excès qui se sont commis dans la ville d'Utrecht, et qu'au contraire, en protestant que le roi son maître lui donnoit de quoi subsister honorablement, il n'a jamais voulu prendre des présents, de quelque nature

et son frère, lieutenant-colonel, tous deux cultivés, habiles à manier la plume comme l'épée, étaient de la compagnie habituelle de M. le Prince, qui trouvait quelque agrément dans leur société.

Utrecht n'offrait pas les relations faciles, enjouées, que Condé avait trouvées jadis à Bruxelles pendant son exil. Habituellement sévère, presque morose, animée de l'esprit puritain, la bourgeoisie était plongée dans la douleur et vivait dans une retraite absolue. M. le Duc se plaignait de la laideur des femmes[1], et les détails que nos négociateurs Courtin et Barillon lui envoyaient sur la joyeuse vie qu'on menait au congrès, à la cour de l'électeur de Cologne, sur les spectacles, les rivalités d'actrices[2], n'étaient pas faits pour consoler

qu'ils fussent, directement ou indirectement, de peur qu'on ne lui pût un jour reprocher d'avoir profité des misères des habitants d'Utrecht, dont il a toujours eu horreur et dont il a toujours condamné les auteurs. » — Pierre Stoppa, originaire du pays des Grisons, était dès 1648 lieutenant aux Gardes suisses dans la compagnie de son oncle Jean-Antoine. Brigadier en 1672, lieutenant-général le 28 juin 1678, colonel du régiment des Gardes suisses en 1685, mort en 1701. — Son frère devint brigadier et fut tué à Steinkerque.

1. Mme de La Fayette à Mme de Sévigné, 26 mai 1673.

2. « Nous laissons à M. Dangeau, qui est venu icy pour prendre les eaux de Spa, le soin de rendre compte à Mgr le Duc des rigueurs des comédiennes. Nanette, qui se vante d'estre filleule de V. A. S., le dispute sur le théâtre à la Champmeslé; mais comme elle a refusé M. de Seignelay à

le jeune prince. Son père aurait volontiers recherché des distractions d'un ordre plus grave. Esprit curieux de tout temps et alors fort libre, il voulut connaître un philosophe dont les doctrines hardies causaient en Hollande, et même en Europe dans le monde savant, une certaine sensation. Chassé d'Amsterdam à la requête des rabbins comme impie et blasphémateur, repoussé de ville en ville, Baruch[1] Spinoza s'était échoué à La Haye, où il vivait chétivement de son métier de « polisseur de verres de lunettes ». Condé lui envoya un passeport, le reçut à Utrecht, eut avec lui plusieurs entretiens et en resta si frappé qu'il voulut retenir l'opticien-philosophe, l'attacher à sa personne et l'emmener en France; mais l'esprit indépendant de Spinoza, délicat de santé d'ailleurs et phtisique, ne pouvait s'accommoder d'une telle proposition; il préféra rentrer à La Haye, où il fut inquiété pour s'être mis en rapports avec l'ennemi. Ainsi s'évanouit l'espérance d'animer par les discussions psychologiques le mélancolique séjour d'Utrecht.

Marseille, nous ne présumons pas qu'elle veuille nous escouter icy. » (Courtin et Barillon à M. le Prince; Cologne, 7 juillet 1673 et *passim*. A. C.)

1. Il changea ce nom contre celui de Benoît lorsqu'il abandonna le judaïsme.



Visite de Mme de Mecklembourg (juin 1673).

Au milieu de cette vie monotone, une visite inattendue vint jeter un rayon de lumière et donner à Condé vieillissant avant l'âge, malade et fatigué, comme un regain de jeunesse. L'objet de son admiration constante, — persévérante au milieu de tant d'incidents qui auraient pu la troubler, — la compagne de son adolescence, Isabelle-Angélique, la veuve de Châtillon, la sœur de Luxembourg, arrivait le 30 mai à Wesel, venant sans doute des États de son nouvel époux, le duc de Mecklembourg, ou, comme on disait alors, de Meckelbourg. « On luy a tiré le canon, écrit d'Estrades [1], donné une garde avec un capitaine, et elle a été haranguée par le magistrat. Je luy ay fait accommoder deux bateaux, dont l'un est couvert pour sa personne, qui la conduiront jusques à Utrecht avec une escorte. » Elle y passa quelques jours entre son ami et son frère [2], et à son départ s'arrêta au quartier du Roi : « Je veux faire voir à Vostre Altesse que les honneurs ne changent point les mœurs, car je luy escris comblée de ceux que le Roy m'a faits, dont je n'ose pas rendre un compte si ample, crainte de vous fatiguer ; mais j'en escris à mon frère, et de plus

1. A M. le Prince ; Wesel, 1er juin 1673. A. C.
2. M. le Prince à Louvois, 6 juin. — D'Estrades à M. le Prince, 9 juin. — A. C.

Saint-Germain en dira une partie de ce qui s'est fait au dehors et de la civilité de M. de Louvois, qui a fait des merveilles. Le Roy m'a fort demandé des nouvelles de vostre santé. Je luy ay dit que je vous avois trouvé fort abattu le premier jour, mais que lorsque j'étois partie vous ne songiés qu'à voir cesser les pluyes pour profiter de l'effet des coupures. Sur cela le Roy s'est mis sur vos louanges, et j'y ay assurément répondu comme j'aurois fait du temps passé. C'est assés dire pour que Vostre Altesse soit bien persuadée que je luy suis acquise avec toute sorte de respect [1]. » Quelques jours plus tard, Mme de Scudéry rencontrait Mme de Mecklembourg à Paris et la trouvait « en vérité plus charmante que tout ce qu'il y a de plus jeune à la cour [2] ».

L'inondation et les coupures. Souffrances des troupes.

Il faut expliquer ce que Mme de Mecklembourg entendait par les « coupures » qu'elle avait signalées au Roi pour mettre en lumière l'application et le dévouement de M. le Prince. A peine arrivé à Utrecht, Condé avait envoyé son fils avec Luxembourg pour reconnaître l'inondation en face d'Amsterdam, chercher au milieu des eaux une voie pénétrante, tout au moins menacer l'ennemi de

1. Mme de Mecklembourg à M. le Prince; Tongres, 14 juin 1673. A. C.

2. Mme de Scudéry à Bussy, 10 juillet.

quelque tentative sérieuse. Ces reconnaissances furent poussées plusieurs jours de suite sur divers points : « Nous sommes entrés dans l'eau jusqu'aux sangles », écrivait M. le Duc. Les inondations étaient « prodigieuses », entretenues par des pluies incessantes ; les digues furent reconnues impraticables. Cependant on sondait le terrain en prenant des niveaux ; avec l'aide de bateaux plats et de nombreuses corvées, on parvint à aborder sur quelques points ces grandes barrières de terre, et on essaya d'y pratiquer des « coupures ». On fit grand bruit de ces tentatives ; mais Condé ne se faisait pas illusion : « Je commence à croire que nos coupures ne nous serviront de rien, écrivait-il à Gourville[1] ; on fait bien ce que l'on peut, mais on n'advance guère en pas un endroit. Il est bon que de bonne heure vous en respandiés quelque chose dans le monde, afin qu'on ne s'attende pas que nous fassions icy de grandes merveilles, comme en effet je ne vois pas d'apparence d'y pouvoir rien faire de considérable ; d'ailleurs le Roy m'a ordonné de ne rien entreprendre que de très aisé et sans qu'il y ayt aucun risque pour le succès. » Et à Louvois : « Les ennemys n'ont aucun poste qui ne soit soutenu par de grandes frégates armées

1. 9 juin. A. C.

de canon aux lieux où il passe de grands canaux ou des rivières, et, aux lieux où il n'y en a que de petits, beaucoup de petits bateaux sur lesquels ils ont mis de petites pièces de canon. Ce que j'ay pu faire en attendant que je reçoive les ordres de S. M. a esté de leur donner l'alarme de tous costés et les obliger par là à tenir leurs troupes dans toutes ces testes et n'en point envoyer du costé où va S. M.[1] »

Et que pouvait-on lui demander de plus? Il avait envoyé à Turenne tout le matériel, toute l'infanterie qu'il avait pu retirer des places et postes; la plus grande partie de sa cavalerie avait rejoint l'armée du Roi; avec ce qui lui restait de monde, il s'efforçait de contenir les Hollandais derrière leurs digues. Ses troupes souffraient beaucoup; M. le Prince faisait à Louvois le tableau de leur misère : « Le soldat a une paye extrêmement petite, comme vous sçavés, et les officiers encore moindre. Tout est extrêmement cher en ce pays cy, et la viande particulièrement. Il n'est pas possible qu'on puisse rien prendre sur les pays ennemys, les eaux empeschant les soldats d'aller à la guerre. Les bestiaux sont tellement consommés partout que M. l'Intendant juge aussy bien que moy qu'on ne peut pas en donner aux soldats; on ne peut pas

1. Utrecht, 6 juin 1673. A. C. (*minute*).



aussy leur en laisser prendre sans achever de ruiner le pays et le mettre hors d'estat de pouvoir payer au Roy les contributions qu'il paye à Sa Majesté ; si bien que les soldats qui sont en campagne sont réduits au pain et à l'eau et au simple fourrage (qu'on n'a mesme dans les postes avancés qu'avec assés de peine) ; je vous puis asseurer que les troupes de campagne souffrent plus que celles de garnison, lesquelles tirent encore quelque douceur de leurs hostes ; et, à moins que vous ne vouliés bien que l'on augmente un peu leur pain quand elles sont un peu avancées comme cela, j'appréhende qu'il ne s'y mette une grande désertion, qui a desjà commencé. Vous ferés sçavoir sur cela les intentions de S. M. si vous voulés que les troupes puissent se conserver[1]... » Et comme aucune suite ne fut donnée à cette ouverture, les troupes se ruinaient de plus en plus.

L'armée de mer, Tourville.

Les tentatives de M. le Prince auraient pu prendre un caractère plus sérieux, aboutir même à un résultat considérable, s'il avait reçu des armées de mer anglo-françaises le concours qu'il avait un moment espéré. La flotte commandée par le prince Rupert et le duc d'York, réunie à l'escadre de M. de Langeron, s'approcha des côtes

1. M. le Prince à Louvois; Utrecht, 23 juin 1673. A. C. (*minute*).

de Hollande, amenant des troupes de débarquement. Plusieurs combats furent livrés, sanglants et honorables pour tous ceux qui y prirent part : la fortune, longtemps incertaine, se prononça pour les Hollandais ; Ruyter s'était couvert de gloire. Les flottes alliées s'éloignèrent, et l'Angleterre abandonna les prétentions qu'elle avait avancées sur certaines places maritimes ; cette retraite fut le prélude d'un revirement dans la politique britannique. Un épisode de cette lutte sur mer causa une vive satisfaction à Condé. De toutes parts on louait la conduite d'un jeune capitaine de vaisseau qui venait de se signaler par plusieurs actions brillantes ; c'était le fils de l'aimable mentor qui, trente ans plus tôt, accompagnait le duc d'Anguien à la cour et à la guerre, Anne-Hilarion de Costentin de Tourville, appelé à devenir le plus complet de nos hommes de mer. Ce fut une véritable joie pour M. le Prince et ses amis[1].

Avons-nous besoin de rappeler que M. le Prince entretenait avec plus de suite et de soin que jamais ses relations épistolaires ? Parmi ses plus assidus correspondants, il faut signaler le duc de Hanovre, son parent[2] et notre allié, le duc de Vitry, envoyé

1. L'abbé Lenet à M. le Prince, 3 septembre 1673. A. C.
2. Ou plutôt parent du duc d'Anguien. Jean-Frédéric de Brunswick avait épousé la sœur de Madame la Duchesse.



du Roi à Munich, enfin MM. de Chaulnes, Courtin et Barillon, représentants de la France au congrès qui venait de s'ouvrir à Cologne. L'homme important, Courtin, échangeait ses confidences avec M. le Prince, sans croire au succès, au moins au succès immédiat des négociations; celui-ci émettait des avis pleins de sens et signalait les engagements à éviter pour ne pas entraver le résultat final. Le congrès n'aboutit pas.

Louis XIV assiège Maëstricht (mai-juin).

Cependant un événement considérable, mais assez attendu, et dont les résultats étaient, dans une certaine mesure, escomptés d'avance, s'accomplissait sur la Meuse. Louis XIV avait quitté Saint-Germain le 1er mai avec la Reine, les dames et la cour[1]; le 15, son quartier-général était à Courtrai. Donnant alors l'alarme au vice-roi Monterey, il détourne son attention par une pointe sur Bruxelles, tandis que l'avant-garde file à tire-d'aile pour investir Maëstricht (16 juin). Louvois avait exposé avec quelque orgueil ce stratagème à M. le Prince, qui crut devoir l'en féliciter : « Vous ne doutés pas de la joie que nous avons de voir le comte de Monterey donner dans le panneau aussy

1. Tout ce train s'arrêta à Tournay. Mme de Montespan logeait à la citadelle; là naquit Mlle de Nantes, qui fut mariée douze ans plus tard au duc de Bourbon, petit-fils du Grand Condé.



honnestement que vous le mandés[1]. » Pour ne pas être en reste, Louvois reprit : « Les Hollandois sont dans une furieuse appréhension ; ils font des prières publiques pour que Dieu aveugle V. A. et vous empesche de cognoistre le chemin par lequel vous pouvez les perdre[2]. » La réponse de M. le Prince est sur un ton moins dégagé : « J'aurois extrêmement souhaité que ceux qui vous ont donné les advis des prières publiques que les ennemys font pour mon aveuglement vous eussent en mesme temps donné les advis du chemin par lequel on les peut perdre. Depuis que je suis icy, je n'ay fait autre chose que m'appliquer à le pouvoir trouver ; M. de Luxembourg y employe aussy tout son sçavoir-faire, et nous avons bien de la peine de le pouvoir trouver, les eaux estant d'une hauteur prodigieuse partout ; elles commencent à s'escouler en quelques endroits, mais les lieux ne sont pas encore accessibles. Nous allons assembler l'armée dans la fin du mois comme vous me le mandés. Je fais amener icy du canon de batterie et les autres choses nécessaires pour un siège[3]. » M. le Prince se tenait donc tout prêt à exécuter les ordres du Roi. Enfin un billet laconique de Louvois

1. M. le Prince à Louvois, 16 mai 1673. A. C. (*minute*).
2. Louvois à M. le Prince, 6 mai 1673. A. C.
3. M. le Prince à Louvois, 19 mai 1673. A. C. (*minute*).

annonça la fin de la royale entreprise : « Les assiégés dans Maëstricht demandent à capituler. V. A. peut considérer cela comme une chose faite[1]. »

Séparation de l'armée. Menaces d'Espagne. M. le Prince en Brabant (juillet), à Hasselt (8 août 1673).

C'était une conquête importante; les circonstances lui donnaient une valeur particulière. Quel profit Louvois allait-il en tirer? Comment employer ces belles troupes, si bien pourvues et toutes groupées, placées pour agir? Voici quels furent les ordres expédiés le jour même (1er juillet) où M. de Fariaux[2] sortait de la place, très honorablement défendue : d'Estrades reste à Maëstricht avec six mille hommes; les escadrons détachés par M. le Prince auprès du Roi lui sont rendus; laissant Luxembourg avec toute son infanterie dans les places, Condé se portera en Brabant avec dix mille chevaux; S. M. se rend à Nancy, où elle réunira vingt mille hommes, prête soit à soutenir Turenne par le pont de bateaux construit à Philisbourg, soit à diriger ses troupes où besoin sera. D'Humières se tiendra en Flandre

1. Louvois à M. le Prince, 30 juin 1673. A. C.

2. Le colonel Fariaux, baron de Maude, avait acquis une grande réputation dans le service d'Espagne. Le comte de Monterey venait de l'envoyer au prince d'Orange, en le lui recommandant chaudement. Guillaume lui confia aussitôt Maëstricht (1673).

avec dix mille hommes et six mille chevaux.

M. le Prince reçut le 4 juillet ces dépêches importantes. Il envoya aussitôt Luxembourg au Roi pour faire connaître à S. M. la situation exacte et prendre ses ordres définitifs. Le 12 juillet, Luxembourg rejoignait M. le Prince à Utrecht : le Roi maintenait ses ordres[1]. Condé en assura aussitôt l'exécution et se mit en marche le 15[2]. Arrivé le lendemain à Grave, il eut un moment de découragement : « J'arrivay icy avant-hier au soir; mais les débordements des eaux ont empesché que la brigade de Calvo et les caissons n'ayent pu arriver qu'hier. Je séjourneray aujourd'huy icy, et ensuite je marcheray dans le Brabant, d'où je vous manderay de mes nouvelles. Cependant j'apprens de tous costés que les ennemys assemblent le plus de troupes qu'ils peuvent entre Bréda, Heusden, Gorkum (Gorinchem) et Bois-le-Duc. Je n'ay pas grand peur que les Hollandois me puissent faire du mal si les Espagnols ne s'en meslent; mais comme il ne tient qu'à eux de s'en mesler et qu'ils pourroient venir à couvert, sans que je le sçache, joindre les Hollandois, et comme je n'ay pas un seul homme d'infanterie, je vous advoue que je

1. Louvois à M. le Prince, 8 juillet 1673. A. C.

2. M. le Prince à Louvois; Utrecht, 14 juillet 1673. A. C. (*minute*).

n'aimerois pas à finir une campagne où j'ay faict aussy peu par une vilaine démarche. Je prendray toutes les précautions pour que cela n'arrive pas et pour conserver les troupes le mieux qu'il me sera possible[1]. » Cependant il continua son mouvement, et, pendant plus de quinze jours, ce capitaine illustre fut employé à nourrir la cavalerie, à « faire la guerre aux fourrages du Brabant, comme disait M. le Duc; les ennemis furent assez bonnes gens pour nous le permettre[2] ».

Mais de toutes parts on annonce que M. de Monterey va commencer les hostilités et que l'armée de l'Empire se réunit pour marcher vers le Rhin. M. le Prince reçoit de nouveaux ordres du Roi[3] : à Luxembourg, dont l'infanterie suffit pour garder les places de Hollande, il renverra quinze escadrons de cavalerie; à l'armée du Roi, seize escadrons commandés par M. de Saint-Clas; à Turenne, deux régiments de dragons. « Je dois marcher en Flandre avec le surplus de la cavalerie que j'ay avec moy, qui consiste en vingt

1. M. le Prince à Louvois; Grave, 18 juillet 1673. A. C. (*minute*).

2. Minute d'une lettre de M. le Duc, s. d. (juillet 1673). A. C. — Les camps de M. le Prince sont Berlicum (près Bois-le-Duc) du 21 au 30 juillet, Aarle (près d'Helmond) du 1er au 7 août.

3. 6 août. La lettre du Roi est du 29 juillet.



escadrons, et j'iray demain jusqu'à Hasselt[1]. » Vingt escadrons! à peine une escorte!

Dépêches de Condé. Espérances pour son fils.

M. le Prince accepte ces amoindrissements successifs, la réduction progressive de son commandement, son passage à la seconde, puis à la troisième ligne, toute une situation si peu en rapport avec son rang et sa renommée, mais non sans faire comprendre au ministre, par quelques mots, tout le mérite de sa résignation; parfois une parole amère lui échappe quand il s'ouvre avec ses amis. Prenons au hasard : « Je crains bien, écrivait-il à Louvois[2], que le pronostic que je fis au Roy en vostre présence ne soit que trop vray et que je ne finisse cette campagne sans rien faire et sans pouvoir rien entreprendre, comme je l'ay commencée; mais il faut servir le Roy comme il commande, et jamais personne ne le fera avec plus de zèle que moy. » Et à son confident l'évêque d'Autun, quelques jours plus tôt[3] : « Mes pronostics n'ont pas esté faux jusques à cette heure, et les raisonnemens que je vous fis quand nous nous entretinmes ensemble avant la campagne ne furent pas tout à fait les raisonnemens d'un sot. Nous

1. M. le Prince à Turenne; camp d'Aarle, 7 août 1673. A. C. (*minute*).
2. Lille, 30 août 1673. A. C. (*minute*).
3. 21 juillet 1673. A. C.

sommes icy à manger des fourrages dans le Brabant. Je vous advoue qu'il me tarde bien que tout cecy ne finisse [1]. »

Quelques lignes d'une lettre à Louvois [2] permettent de deviner pourquoi M. le Prince se résignait si facilement à remplir un si petit emploi : « J'apporteray tousjours tous mes soins pour obéir exactement aux ordres du Roy, quoyque je vous advoue que ce ne m'est pas une petite mortification, dans la passion extrême que j'ay pour son service, de luy estre aussy inutile que je l'ay esté toute cette campagne. Cependant ce me seroit une consolation bien grande si, ne pouvant rien faire icy, je voyois que mon fils pust au moins rendre ses services au Roy auprès de sa personne. Il a eu le malheur de n'y estre pas à Maëstricht. J'aurois une grande joie si S. M. vouloit bien qu'il

1. Citons encore ce passage d'une lettre de M. le Prince au duc de Vitry à Munich (Lille, 12 septembre 1673. A. E.) : « Cependant nous demeurons icy les bras croisés; n'ayant rien à faire de mieux, nous allons tous les jours à la comédie et quelquefois au bal, occupation qui ne convient pas trop à des gens de guerre au milieu d'une campagne et dans le temps qu'ailleurs on ne parle que de marches d'armées et qu'on est peut-estre à la veille de se voir aux prises avec les ennemis. Nous attendons icy avec une grande tranquillité, mais pourtant avec grande impatience, des nouvelles de ce qui se passera dans l'Allemagne. »

2. M. le Prince à Louvois; Lille, 6 septembre 1673. A. C. (*minute*).

allast servir dans son armée en Franche-Comté. »

Tristesse de M. le Prince. Le « vaste » de Louvois.

Oui, en Franche-Comté! Ce n'était pas assez de ce fractionnement, de cette dissémination dont nous avons tracé l'esquisse; dans un moment si critique, la masse des troupes réunies en Lorraine était retenue sous la main du Roi et du ministre pour des entreprises secondaires, excentriques, une tournée en Alsace pour mettre les villes libres à la raison, ou une expédition par delà la Saône; et au risque de transformer tous les neutres en ennemis déclarés, le Roi faisait occuper Trèves sur un bruit répandu que l'électeur avait conclu un accord avec M. de Monterey[1]. Condé ne put cacher son sentiment à nos négociateurs de Cologne, dont on se plaisait à rendre la position de plus en plus difficile : « Avec plus de cent mille hommes, nous trouvons le moyen de nous monstrer les plus foibles partout, hormis en Allemagne; encore ne sçay-je sy on y sera le plus fort, y ayant partie des troupes en Lorraine, partie avec M. de Turenne et partie dans le païs de Trèves. Je croy qu'à la cour on en sçait beaucoup plus que nous; mais il me semble qu'on pouvoit fortifier assés M. de Turenne pour tenir teste à

1. Investi par Fourilles, Trèves fut attaqué par Rochefort et capitula le 8 septembre. (Louvois à M. le Prince, 28 août, 9 septembre 1673. A. C.)



l'empereur tout seul, et avec le reste faire peur aux Espagnols et aux Hollandois. Je vous prie de ne pas dire que je vous aye rien mandé de tout cecy[1]. »

Louvois avait une rare puissance de travail, une mémoire surprenante, une grande sûreté et rapidité de calcul. Il aimait trop le « vaste », tout comme Richelieu, avec encore moins de mesure; il entassait les entreprises, et, en croyant les mener de front, il lui arrivait de passer de l'une à l'autre, les laissant inachevées : en somme, grand ministre, mais dangereux, excessif, poussant son prince dans la voie où celui-ci n'était que trop porté à se laisser entraîner. Ayant tous ses chiffres dans la tête, il n'admettait aucune réduction à l'effectif des armées que le Roi entretenait, ne tenant compte ni des garnisons, ni des postes, ni des non-valeurs, ni même quelquefois du temps ou des distances. Prenons au hasard dans le tas des dépêches, écoutons Luxembourg ouvrant son cœur à M. le Prince : « Vous connoissez ce pays cy; il ne faut pas y estre si abandonné que je suis. M. de Louvois me mande que j'y ay une grosse infanterie; mais qu'il compte ce qu'il en faut pour les places ou les postes que nous occupons, et il

1. M. le Prince à Courtin et Barillon; camp d'Aarle, 7 août 1673. A. C. (*minute*).

verra qu'il ne me reste quasi rien pour la campagne. Je vous prie d'en mander votre advis. Avec tout cela je feray de mon mieux et seray bien heureux s'il ne m'arrive rien de mal[1]. »

M. le Prince à Lille (28 août). Perte de Naarde (11 septembre 1673).

Le 10 août, accompagné par d'Estrades et Vauban, M. le Prince visita en détail les fortifications de Maëstricht. Le soir et le lendemain, il examina les plans du grand ingénieur, et, le 13, il adressait au Roi un mémoire où il exprimait toute son admiration pour les « deux desseins de M. de Vauban ». Docile aux instructions et poursuivant sa marche, Condé s'arrêta trois jours à Charleroy, puis visita les places dont la surveillance lui était confiée, Audenarde, Ath, Tournay, Courtrai ; le 28, il établissait son quartier-général à Lille, position centrale, où il cherche à organiser les faibles moyens dont il peut disposer. C'est là qu'il reçut l'annonce d'un grave incident qui n'était pas pour lui complètement imprévu, mais qui marquait l'ouverture d'une période nouvelle.

Rien ne gênait plus le prince d'Orange : la flotte anglaise s'était retirée; Condé était loin; les troupes de Luxembourg, enfermées dans les places, suffisaient à peine à les garder. Nous

1. Luxembourg à M. le Prince; Utrecht, 5 septembre 1673. A. C.



avons déjà signalé l'importance de Naarden, en face d'Amsterdam, sur le Zuyder-Zée; depuis un mois, la sécurité de cette place était le grand souci de M. le Prince. Dès le 7 septembre, Naarden était investi. Nul moyen de le secourir ni de faire une diversion; mais la garnison était nombreuse, abondamment pourvue; le gouverneur, Philippe de Procé, s^r du Pas, avait une belle réputation; on s'attendait à une défense prolongée. Après quatre jours de tranchée ouverte, du Pas capitula : « Il a esté pris à coups de canon et de bombes, comme M. de Munster fait ses conquestes [1]. » M. le Prince poussa un cri d'indignation : « Telle chose qu'en puisse dire le s^r du Pas, je trouve qu'il a faict la plus vilaine action du monde; je ne croy pas qu'il puisse se justifier; pour moy, je ne le sçaurois assés blasmer [2]. » Traduit devant un conseil de guerre, du Pas échappa, contre toute attente, à la peine de mort; le tribunal, touché de sa douleur et de ses beaux services, le condamna à la dégradation et à la prison perpétuelle : c'était un brave homme; il demanda à prendre un mousquet et se fit tuer dans le rang. Naarden pris, Utrecht n'était plus guère tenable;

1. Luxembourg à M. le Prince, 15 septembre 1673. A. C.
2. M. le Prince à Luxembourg; camp d'Eename, 22 septembre 1673. A. C. (*minute*).

une nouvelle carrière s'ouvrait devant Guillaume et Monterey ; toutes les entreprises leur devenaient possibles.

Condé rassemble son armée, attend le Roi en Flandre (septembre-octobre 1673).

Vers la mi-septembre, M. le Prince rassemblait sa petite armée, et, entrant dans les terres du roi catholique, venait camper à l'abbaye d'Eename, près d'Audenarde. Là, il s'arrêtait, attendant, non sans quelque impatience, les ordres, les renforts toujours promis. « Monsieur mon père vous prie de joindre la cour devant qu'elle arrive à Saint-Quentin, écrivaït M. le Duc à Gourville[1] ; il sera bien aise que vous voyiés M. de Louvois et que vous taschiés de descouvrir ce que l'on souhaite de luy, afin que vous luy en rendiés compte devant qu'il voye personne. » Et, le même jour, M. le Prince pressait Louvois « de faire avancer toute l'infanterie du Roy jusques à Saint-Quentin ; cela ne contribuera pas peu à rompre les mesures que les Espagnols ont prises avec les Hollandois pour entrer en ce païs[2]... Si aussy S. M. veut qu'on fasse subsister quelque temps la cavalerie sur les terres d'Espagne, il n'est pas aisé, dans un païs coupé comme celuy-cy, de le faire sans infanterie ; peut-estre S. M. ne voudra pas qu'on

1. Camp d'Eename, 2 octobre 1673. A. C.

2. La déclaration de guerre à l'Espagne est du 20 octobre 1673 ; en fait, les hostilités étaient déjà commencées.

desgarnisse absolument les places. Si le Roy le trouve bon, ma pensée seroit que S. M. vînt à Saint-Quentin avec tout ce qu'Elle amène avec Elle, et que j'eusse l'honneur de L'aller voir. S. M. ordonneroit ensuite tout ce qu'Elle jugeroit estre du bien de son service[1]. »

Cette fois la réponse ne se fit pas attendre : le Roi va arriver à Laon; le projet d'expédition en Franche-Comté est abandonné depuis quinze jours; dix escadrons et quatre bataillons ont été envoyés à Philisbourg pour renforcer Turenne; vingt escadrons et onze bataillons, destinés à la Flandre, s'avancent à grandes journées et seront bientôt logés aux environs de Péronne. Si les Espagnols et les Hollandais ne sont pas assemblés, M. le Prince et M. le Duc pourront venir trouver S. M. à Péronne ou Bapaume; dans le cas contraire, Condé et son fils resteront avec leurs troupes, et M. de Louvois leur portera les ordres de S. M.[2]

Changement de front. Comment secourir Turenne ?

Mais les changements à vue se succèdent : ni le Roi, ni le ministre ne verront M. le Prince; S. M. lui envoie Gourville et rentre à Saint-Germain. Décidément, le prince d'Orange et M. de

1. M. le Prince à Louvois; camp d'Eename, 2 octobre. A. C. (*minute*).

2. Louvois à M. le Prince; Suippe, 5 octobre 1673. A. C.

Monterey se sont mis ensemble, et, pour déjouer leurs projets, le Roi met à la disposition de M. le Prince tout ce qu'il amenait, munitions, chariots, infanterie et cavalerie; Condé se rapprochera de Tournay pour tendre la main à ces troupes, qui marchent vers lui [1]. C'est au reçu de cet ordre que M. le Prince remonta l'Escaut jusqu'à Warcoing, à trois lieues au nord de Tournay.

Dix jours plus tard, le péril n'est plus sur la Lys ou l'Escaut; c'est sur le Rhin qu'il reparaît : on assure que Montecuccoli s'avance vers Hanau et Francfort, se dirigeant sur Coblentz; d'autre part, le prince d'Orange, marchant par la Gueldre, prend la même direction. Bien que les troupes qui arrivent soient harassées, que toutes souffrent beaucoup et se ruinent [2], M. le Prince arrête son ordre de bataille, prêt à marcher vers l'est (il était le 25 à Chièvres dans la vallée de la Dender) et à se rapprocher de Charleroy; avec la cavalerie, Fourilles sera détaché sur Maëstricht, où M. de Luxembourg doit amener quelques troupes de Hollande [3].

Depuis longtemps, Condé a prévu que la véri-

1. Louvois à M. le Prince; Laon, 9 octobre 1673. A. C.
2. M. le Prince à Louvois; Warcoing, 18 octobre 1673. A. C. (*minute*).
3. Le même au même, 19 octobre. A. C. (*minute*).

table mission des armées de Flandre ou de Hollande est de joindre ou d'assister Turenne, tout au moins d'empêcher les alliés du nord et du midi de se réunir sur le Rhin pour écraser notre armée d'Allemagne ; mais le commandement supérieur doit appartenir à Turenne ; il faut que ce soit bien établi[1], que le maréchal soit assuré d'avoir la haute main sans être inquiété : vouloir lui donner M. le Prince pour satellite, c'est lui causer de l'ombrage, quelle que puisse être la bonne grâce de Condé ; on l'a vu l'année précédente. Pourquoi infliger cette humiliation inutile à un homme de l'âge, de la valeur et du renom de Condé ? Il ne manquait pas de généraux de mérite plus jeunes, moins illustres, très en mesure de remplir cette mission, Luxembourg par exemple, ou Créqui, qui venait de rentrer en grâce[2], ou même en

1. M. le Prince à Louvois, 6 octobre 1673. A. C. (*minute*).

2. Au mois de mai 1672, les maréchaux de Bellefonds, de Créqui et d'Humières refusèrent de reconnaître l'autorité de Turenne, établie par le Roi, et furent disgraciés. Ils ne rentrèrent en grâce qu'au prix d'une soumission complète et durent se rendre à l'armée de Turenne. Dans la nuit du 7 au 8 novembre, ils arrivaient au camp de Neuwied et entraient dans la chambre du maréchal-général, qui était « couché sur la paille, entre deux draps ». (Givry à M. le Prince, 14 novembre 1672. A. C.) — « Monsieur, dit le maréchal de Créqui, le Roi m'a commandé de prendre l'ordre de vous ; vous plait-il de me le donner ? — Je le fis avec un compliment, raconte

cherchant parmi les officiers de moindre portée, mais particulièrement agréables au Roi, tels que d'Humières, Bellefonds, ou bien encore Rochefort, un enfant de l'hôtel de Condé, qui était, de par sa femme, en grande faveur auprès de Louvois. Le choix du Roi semblait se porter sur Luxembourg ; mais c'était vague encore.

Les variations de Louvois, cette cascade d'ordres et de contre-ordres, ces mouvements improvisés de loin pour répondre tardivement à ceux que l'on croyait l'ennemi en train d'exécuter, ce morcellement perpétuel qui ruinait les troupes et ne permettait d'être fort nulle part, tout cet ensemble déplaisait cruellement à M. le Prince, qui, en s'efforçant d'obéir, ne pouvait dissimuler son chagrin : « L'incertitude de tous les advis que je reçois me fait croire que j'avois le temps de recevoir les ordres du Roy avant qu'il soit nécessaire que je fasse ce grand détachement. Cependant je m'advanceray toujours jusques vers Lens[1] et mesme un peu plus avant sur le chemin d'entre

Hésitations. Ordres et contre-ordres.

Turenne, et le lendemain au matin je suis allé voir ces Messieurs. Cela s'est passé fort civilement; on n'est entré en rien qu'en discours ordinaires. M. le maréchal de Créqui m'a dit qu'il partoit bientost. » (Turenne à Louvois, 10 novembre 1672.) Le 14 novembre, le marquis de Givry, lieutenant-de-roi à Metz, signalait à M. le Prince le retour des trois maréchaux.

1. Lens en Hainaut, sur la Dender, entre Ath et Mons.

Bruxelles et Mons, et commenceray à marcher après-demain matin. Je pourray entre cy et là avoir plus de certitude de ce que feront les ennemis et recevoir les ordres plus précis du Roy sur tout ce que j'ay à faire, ce que je vous escris n'estant que pour vous dire tous mes embarras, et je vous advoue que je ne vois pas assés clair pour n'avoir pas besoin de vos lumières et des ordres du Roy[1]. »

Condé proposait de substituer au dernier plan du ministre une répartition de forces et d'attributions bien plus simple et plus pratique : que M. de Turenne garde le contact avec les Allemands et les suive, soit qu'ils marchent sur Bonn ou sur Trèves ; il suffira alors de Rochefort pour garder Trèves, de Luxembourg et Choiseul pour garder Bonn, et M. le Prince sera libre de repousser M. de Monterey, ou d'entreprendre contre Monterey et Orange s'ils combinent leurs efforts[2].

De leur côté, nos négociateurs de Cologne, de plus en plus inquiets et s'attendant à rencontrer bientôt « M. le prince d'Orange sur le pavé de la ville électorale », auraient vivement désiré que M. le Prince, laissant à d'autres la défense

1. M. le Prince à Louvois; camp de Warcoing, 20 octobre 1673. A. C. (*minute*).
2. *Ibidem*.

du Hainaut, pût mettre l'épée dans les reins du prince d'Orange, tandis que M. de Turenne se jetterait dans le dos de Montecuccoli pour le forcer à se retourner et à renoncer au projet de jonction [1].

Ordres du 22 octobre : évacuer la Hollande, séparer l'armée M. le Prince à Tournay.

Enfin Louvois semble fixé sur le plan des Impériaux et des Hollandais ; sa pensée est nette et ses résolutions s'en détachent claires, avec un peu de complication et une certaine dose d'illusions persistantes [2]. En fait, le Roi ordonne : 1° l'évacuation d'Utrecht et des autres places conquises, sauf Arnheim, Nimègue, Grave, Wesel, Rhimberg et quelques châteaux entre Meuse et Rhin ; 2° la séparation de l'armée de M. le Prince ; Condé joindra trente-sept escadrons au corps du maréchal d'Humières, qui devra aussitôt quitter la Clandre pour marcher sur Maëstricht avec Fourilles, puis s'avancer entre Meuse et Rhin, où Luxembourg amènera les troupes retirées de Hollande. Ce que deviendra d'Humières ne ressort pas clairement de la dépêche ; mais il est certain qu'il disparaît. Luxembourg prendra le commandement des deux corps d'armée et passera sous les ordres de Turenne, chargé de déjouer les desseins du stathouder et du feld-maréchal de l'Empire. M. le

1. Courtin et Barillon à M. le Prince, 22 octobre 1673. A. C.
2. Louvois à M. le Prince, 22 octobre. A. C.

Prince enverra encore des troupes à Montal dans Charleroy, d'autres à Trèves, par Verdun, au secours de Rochefort; ce qui lui reste entrera dans les places; lui-même s'établira de sa personne à Tournay ou à Lille.

C'était bien raisonné, bien ordonné, mais trop tard; rien ne pouvait faire recouvrer le temps perdu pendant quatre mois de marches et de contre-marches, ni réparer la ruine des troupes, hommes et chevaux, mal nourris, épuisés par d'inutiles fatigues.

Sur une première ouverture de Louvois, M. le Prince s'était montré assez ému à la pensée qu'on allait évacuer Utrecht. Il avait été contraire à l'entreprise de Hollande; l'entreprise commencée, il avait regretté qu'on ne la poussât pas plus à fond. Aujourd'hui l'évacuation, surtout l'évacuation partielle, lui semble peu praticable[1]; mais dès qu'il connut le caractère de la mesure, l'ensemble de l'opération, il s'abstint de toute critique.

Le 25 octobre, M. le Duc rendait compte à Louvois du commencement immédiat d'exécution des ordres expédiés le 22. M. le Prince s'était avancé à Chièvres pour se mettre en mesure d'agir comme il lui avait été prescrit antérieurement et

1. M. le Prince à Louvois, 21 octobre. A. C. (*minute*).

dissimulait un accès de goutte « qui le travaillait ». Cet effort devient inutile; il n'a plus de troupes et ira se soigner à Tournay. « Je croyois estre plus longtemps en estat de vous mander des nouvelles de la guerre de ce pays cy, écrivait-il au duc de Vitry[1]; mais il y a apparence que les choses y demeureront quelque temps dans une assés grande tranquillité, les troupes d'Espagne et les nostres estant dans leurs quartiers ; je vois bien que tout le fort de la guerre va estre du costé d'Allemagne. Cependant je seray icy en repos, me trouvant aussy esloigné de la guerre que les autres en sont près. »

M. le Prince rappelé et remplacé par Bellefonds (30 octobre).

Il ne devait pas rester longtemps dans une situation si peu conforme à ses goûts, à ses habitudes, à son tempérament. « S. M. a appris avec beaucoup de plaisir que l'attaque de goutte que vous avez eue a esté fort légère et que vous commencez à en estre quitte; mais comme le climat où vous estes est fort humide pendant l'hyver, S. M. a creu que V. A. seroit bien aise de revenir en France avec Mgr le Duc; et comme il n'est pas à propos que le pays où vous estes reste sans quelqu'un pour y commander, S. M. fera partir dans cinq ou six jours M. le maréchal de

1. De Tournay, 28 octobre 1673. A. E.

Bellefonds pour se rendre auprez de V. A. et estre instruit par Elle de toutes choses, après quoy S. M. désire que vous et Mgr le Duc vous rendiez auprès d'Elle[1]. » — « Ma santé va tousjours de mieux en mieux, répondit aussitôt M. le Prince[2]; j'espère estre bientost guéry; cela n'empesche pas que je ne sois fort obligé à S. M. de la bonté qu'Elle a eue de trouver bon que je m'en retournasse auprès de sa personne pour tascher de me mettre mieux en estat de La servir. » Était-il aussi satisfait de ramener son fils avec lui et de remettre le commandement à un nouveau venu? Toujours est-il qu'il n'en souffla mot. « M. le mareschal de Bellefonds arriva hier au soir icy; et luy ayant donné toutes les instructions et la connoissance que j'ay des affaires de ce pays cy, j'en pars présentement[3]. »

En rentrant chez lui, M. le Prince apprit qu'il venait d'être encore une fois grand-père[4]. Après avoir salué le Roi, il alla se soigner à Chantilly, s'occupant de ses affaires, de ses chasses, très désireux de se procurer un bon cheval d'arque-

1. Louvois à M. le Prince; Versailles, 30 octobre 1673. A. C.

2. De Tournay, 2 novembre. A. C. (*minute*).

3. M. le Prince à Louvois; Douai, 11 novembre 1673. A. C. (*minute*).

4. Louis-Henri de Bourbon, comte de La Marche, naquit le 9 novembre 1673 et mourut à Paris le 21 février 1677.

buse[1] et ne paraissant pas croire qu'il serait de sitôt rappelé à l'activité, tout prêt à se soumettre à la volonté du Roi, mais peu soucieux de reprendre le poste inférieur qu'il venait d'occuper pendant quinze mois. D'Humières, Luxembourg continuent de lui faire connaître leurs mouvements; Courtin et Barillon lui envoient les nouvelles de Cologne; mais ce sont des messages de courtoisie. Toutes les forces vives du royaume ont été successivement, avec plus ou moins d'opportunité, plus ou moins de retard, attirées, poussées vers la vallée du Rhin, et toutes les affaires, tous les intérêts de la France dans cette région sont aux mains de Turenne.

Tandis que M. le Prince consumait son temps dans un travail de réorganisation perpétuelle et s'épuisait à poursuivre avec des moyens insuffisants un objectif qui ne cessait de changer, Turenne, entouré des mêmes lieutenants, maître

Turenne en observation (juillet 1673).

1. « Je serois fort ayse que M. de S[t] Mory eust quelque cheval propre pour moy sur lequel on puisse tirer, mais il n'est pas nécessaire qu'il le mène icy; il faut seulement le faire voir à mon fils et que vous le voyiés aussy pour en faire le prix. » (M. le Prince à Gourville; Chantilly, 11 décembre 1673. A. C.)



de sa petite armée, plus éloigné de la source, toujours abondante, des ordres, ne cachant pas son mécontentement et ne se croyant pas astreint à la même docilité que Condé, conduisait sa campagne avec suite et obtint bientôt d'importants résultats.

Conservant d'abord sa position d'observation, à Soest, assez en avant dans le pays d'outre-Rhin, puis, par Corback, continuant de peser lourdement sur les États des princes peu affectionnés à la France, le maréchal-général descendit au sud et s'établit en Wettéravie, à Wetzlar sur la Lahn (12 juillet). Maëstricht venait de se rendre à Louis XIV le 30 juin, et Turenne, ayant recouvré son détachement, s'apprêtait à une prochaine et très vive reprise d'hostilités.

Montecuccoli et Turenne en présence (août-octobre). Projets et manœuvres. Turenne à Philisbourg.

Montecuccoli n'avait pas été heureux dans la campagne qui venait de finir. A-t-il manqué d'inspiration? Était-il malade, ou gêné par son association avec le Grand Électeur, prince souverain, combattant sur son terrain, disposant d'une armée plus nombreuse? Ou bien était-il lié par les instructions de sa cour? Il n'a rien exécuté, rien empêché.

Au mois d'août 1673, il reparaît en Franconie. Cette fois, plus de contrainte, plus de voisin incommode; Lobkowitz a perdu la faveur; le

temps des atermoiements est passé ; c'est la politique de Lisola qui triomphe, et c'est aussi celle de Montecuccoli. Elle trouve sa formule dans le traité[1] qui unissait à la Hollande, non plus l'Empereur seul avec ses États héréditaires, mais l'Espagne et tout le corps de l'Empire. A cette coalition offensive, Léopold a voulu donner l'autorité de sa présence. Accompagné de l'électeur de Saxe, il a passé à Egra la revue de ses troupes, trente-deux mille hommes[2] (21 août).

A la première nouvelle des mouvements de l'ennemi, Turenne marche au-devant de lui, passe dans le bassin du Main, établit à Aschaffembourg le centre de ses opérations et commence à manœuvrer au milieu de ces cours d'eau sinueux, de ces défilés, de ces bois qu'il connaît si bien ; il se trouva même en présence de l'ennemi (12 septembre) non loin de Mergentheim (Mariendal), sur le théâtre de sa défaite de 1645, dont il aurait voulu effacer le souvenir par une action heureuse ; mais son adversaire ne s'y prêta pas.

Pendant deux mois, Turenne et Montecuccoli

1. Les dernières signatures furent données le 30 août.

2. En fait, dans cette campagne, on peut estimer que Montecuccoli manœuvre avec vingt-cinq mille hommes et Turenne avec seize mille, l'un et l'autre souvent renforcés, puis affaiblis.

« jouèrent aux échecs [1] » aux environs d'Aschaffembourg, se servant des boucles du Main, des lacets du Tauber, avec le souci de garder leurs magasins ou de détruire ceux de l'ennemi, le Français offrant souvent la bataille, l'Italien la refusant toujours, mais cherchant à multiplier les engagements de détail, s'efforçant d'entretenir l'obscurité sur ses plans, de rester impénétrable. Obligé de se tenir en quelque sorte à la remorque de son adversaire, consumant son habileté, ses efforts à parer des coups portés dans l'ombre, comprenant le péril de cette situation, Turenne aurait voulu renverser les rôles, reprendre cette initiative qui pouvait cacher bien des embûches : s'éloigner résolument de la vallée du Rhin, quitter celle du Main et marcher aux frontières de Bohême. Les Impériaux ainsi rappelés dans les États héréditaires, le prince d'Orange était retenu dans les Provinces-Unies, y restait isolé, pouvant à peine compter sur l'appui encore timide, presque déguisé, du vice-roi Monterey, toujours menacé par les généraux français disséminés entre la Moselle et la mer du Nord. Projet hardi sans doute, mais que le maréchal avait bien pesé, complètement préparé ; pour l'exécuter, il avait demandé à

1. Voilà Saint-Cyr qui joue aux échecs avec les Autrichiens, disaient nos soldats de l'armée du Rhin en 1796.

Louvois l'assistance des belles troupes que le Roi venait d'amener jusqu'au Rhin. Le ministre fit la sourde oreille ; nous avons assisté à ses tergiversations ; nous l'avons vu déplaçant, ramenant les troupes, songeant tantôt à sauver les places conquises aux Pays-Bas, tantôt à envahir la Franche-Comté, ou revenant à l'idée de poursuivre le prince d'Orange. D'ailleurs, au quartier-général du Roi comme dans les bureaux de Paris, on resta longtemps convaincu que Montecuccoli n'en voulait qu'à l'Alsace ; on rattachait à cette arrière-pensée tous ses mouvements, toutes ses démarches, même ses querelles de l'hiver passé avec le Grand Électeur. Il fallait à tout prix contrecarrer ce dessein, fermer l'Alsace à l'ennemi ; tel était l'objet principal que le ministre remit encore une fois sous les yeux du maréchal.

Reconnaissons que Turenne prit assez facilement son parti du refus de Louvois et ne semble pas avoir eu beaucoup de peine à rétrograder jusqu'à Philisbourg (27 octobre) pour y reconstituer son armée, rallier cinq mille hommes que lui amenait Vaubrun et passer sur la rive gauche. Voici ce qu'écrivait alors un des confidents du maréchal, l'intendant Beaulieu[1] : « M. de Turenne

1. De Fremersheim, rive gauche du Rhin, environ dix lieues nord-ouest de Philisbourg.



est fort content de la situation où il est ; la marche qu'il a faite depuis Aschaffembourg a mis l'ennemi dans le cas de ne rien entreprendre ni en Alsace, ni en Lorraine, ni en Franche-Comté, ni à Trèves. »

Montecuccoli se dérobe, joint les Hispano-Hollandais, prend Bonn (12 novembre 1673).

Cette fois, la perspicacité de Turenne était en défaut : il avait perdu le contact. Montecuccoli, dégagé de toute surveillance, exécutait son plan depuis longtemps conçu, préparé, celui-là même que le maréchal avait déjoué l'année précédente, que Condé n'avait cessé de signaler pendant toute cette campagne, et que Louvois, trop tardivement éclairé, essaya de faire avorter par des mouvements de la dernière heure.

Tandis que le général français s'en allait protéger l'Alsace contre une attaque imaginaire et passait le Rhin à Philisbourg, les Impériaux aussi traversaient le fleuve à Coblentz et marchaient vers le nord. Quelques jours plus tard, ils faisaient leur jonction avec les Hispano-Hollandais et s'emparaient de Bonn (12 novembre).

La perte de cette méchante place n'avait qu'une importance secondaire ; ce qui était considérable, c'était le triomphe de la coalition affermie, resserrée ; c'était la révolution qui s'opérait dans la vallée du Rhin. Les électeurs, les princes qui avaient incliné vers la France, qui étaient entrés dans son

alliance, passés à sa solde, ou qui voulaient garder la neutralité, retombent sous la discipline de l'Empire ; leurs terres, leurs forteresses sont à la disposition de César, et, jusqu'à l'évêque ou plutôt jusqu'au tyran de Munster, van Galen, de si triste célébrité, tous font reprendre l'écharpe impériale à leurs bandes. L'Empereur a donné signe de vie ; aucun de ses liges ne voudrait s'exposer à être mis au ban de l'Empire. Turenne avait bien prévu cette transformation quelques mois plus tôt ; cette fois, il ne sut pas la prévenir.

Les dévastations. Colère des peuples.

Les peuples aussi ! C'est avec une sourde irritation que ceux de la vallée du Rhin avaient vu reparaître ces armées du nord et du midi qui rappelaient les souvenirs de la guerre de Trente Ans. On s'en prit d'abord aux princes et aux généraux de l'Empire, dont l'ambition allait détruire les bienfaits de cette paix relative plus ou moins assurée depuis vingt ans. Tous ces malheureux, pillés, brûlés, se retournent aujourd'hui et maudissent le nom français : certes ces dévastations n'étaient pas l'œuvre des seuls Français ; mais le spectacle des cruautés commises en Hollande et tout le système créé par les instructions barbares de Louvois faisaient justement attribuer à la France le déchaînement de ce fléau. Où était le temps de ce voyage triomphal de 1644, lorsque le duc

d'Anguien était acclamé comme un libérateur dans toute la vallée du Rhin[1] ! La politique à outrance avait porté ses fruits ; elle a laissé des souvenirs qui ne se sont jamais effacés.

Jugement de Napoléon. Fin de la campagne.

Napoléon juge sévèrement la conduite militaire de Turenne. Il lui reproche de s'être laissé jouer par Montecuccoli, de s'être égaré sur le chemin de l'Alsace pendant que son adversaire terminait brillamment la campagne par sa jonction avec le prince d'Orange et la prise de Bonn, assurant ainsi aux alliés la liberté de manœuvrer sur les deux rives du Rhin, sauvant la Belgique et la Hollande. « C'est la plus lourde faute de Turenne, disent les *Mémoires* de Sainte-Hélène, un nuage pour sa gloire, tandis que cette marche a fait la réputation de Montecuccoli. »

Un moment troublé (ses lettres en témoignent), le maréchal se remit, prenant aussitôt ses mesures pour éviter un désastre et tempérer l'ardeur des ennemis. Il marcha rapidement jusqu'aux environs de Trèves, que nous occupions depuis le 8 septembre, pourvut cette place, établit une partie de ses troupes sur la Sarre, vers Vauvenange, et renvoya les autres prendre leurs quartiers d'hiver en Alsace. La Hollande n'était plus tenable; déjà

1. Voir t. IV, pp. 388-389.

Luxembourg avait retiré, emmené les troupes mobiles, laissant des garnisons dans certaines places dont l'évacuation était remise à une saison plus favorable : résolution tardive, douloureuse, qui eut pour résultat de diminuer le prestige de nos armes et de redoubler l'ardeur de nos ennemis; mais, étant donnée l'irréparable faute de l'invasion de la Hollande, c'était le moins mauvais parti à prendre.

Mécontentement de Turenne.

Vers la fin de l'année, Turenne rentrait à Paris[1], affligé, irrité. — Affligé d'avoir perdu en quelques jours les fruits recueillis pendant dix-huit mois d'un labeur incessant: que de coups portés avec une poignée d'hommes à un ennemi toujours supérieur en nombre! Quelle précision dans l'exécution des combinaisons les plus variées! Et tous ces efforts de génie et d'audace, si longtemps couronnés par le succès, aboutissant à un dénouement fâcheux, sans être définitif! — Irrité, car il rejetait toute la responsabilité sur Louvois, qui ne l'avait pas soutenu et l'avait empêché d'entrer en Bohême. La lettre de l'intendant Beaulieu diminue un peu la valeur de l'apologie[2]. Toutefois le maréchal arrivait bien décidé, assure-t-on, à demander sa retraite, dont il avait déjà parlé, ou le renvoi

1. Il avait quitté ses troupes le 14 décembre 1673.
2. Voir p. 421.

de l'impérieux ministre. Depuis longtemps il supportait difficilement les façons d'agir et surtout d'écrire de Louvois : « Je ne crois pas, lui disait-il dans sa lettre du 15 septembre, qu'il soit du service de S. M. de donner des ordres précis de si loin au plus incapable homme de France. » Il se montrait moins endurant que Condé, qui, lui aussi, croyait avoir à se plaindre : « Il s'en faut beaucoup que les choses ayent tourné agréablement pour Monsieur mon père pendant cette campagne », écrivait le duc d'Anguien[1]. Mais Condé s'était laissé désarmer assez facilement par quelques démarches de Le Tellier et de son fils. Turenne ne se rendit pas aussi vite; cependant, après avoir exhalé son humeur dans un mémoire remis au Roi[2], il considéra la gravité de la situation; l'honneur fit taire la rancune; le sentiment du devoir fut plus fort que celui d'une lassitude réelle, et Turenne consentit à conserver son commandement pour la campagne suivante.

1. A Gourville; Lille, 5 septembre 1673. A. C.
2. Janvier 1674 (*apud* Grimoard).

CHAPITRE VI

LE CAMP DU PIÉTON.

MAI-AOUT 1674.

M. le Prince à Tournay (8 mai 1674). — Armées de Franche-Comté (le Roi), d'Allemagne (Turenne), de Flandre (M. le Prince). — Évacuation de la Hollande. Erreurs et retards du maréchal de Bellefonds. — La revue à Tournay. 24.000 hommes présents. Qualité des troupes. Le duc de Navailles. — M. le Prince en marche (12 mai) ; il passe la Meuse, rallie Bellefonds, 22.000 hommes (22 mai). — Engagement avec les avant-postes impériaux. — Prise et rasement d'Argenteau et de Navagne. Neutralité de Liège. Bruant des Carrières. — M. le Prince pourvoit d'Estrades à Maëstricht, revient à Thiméon près Charleroy (29 mai). — Armement en Hollande. Parti de Rosendael (14 mai). le prince d'Orange s'arrête à Malines avec 42.000 hommes. — Organisation de l'armée française (45.000 hommes, 60 pièces). Subsistances. Discipline. — Troupes et généraux annoncés. Le duc d'Anguien. — Service d'informations. Nombreux correspondants. Le secrétaire du prince d'Orange. — Reconnaissances et partis. Procédés de M. le Prince. La Fitte et Saint-Clas. — Pressé par le Roi, Condé se défend de faire un siège (25 mai-9 juin). — M. le Prince à Brugelette, près d'Ath (28 juin). Son « système ». — Mouvements confus des alliés. M. le Prince entravé par l'intervention du ministre. — Affaibli de 18 bataillons et 48 escadrons, M. le Prince s'établit aux Estinnes, près de Binche (14 juillet). — Les Impériaux à Dinant. Liège et Maës-

tricht menacés. Ravages des alliés. — Espagnols et Hollandais à Halle. — M. de Souches à Charlemont (12 juillet). — M. le Prince au camp du Piéton (23 juillet). Retour de Luxembourg. Villeroy et Fourilles. — Les Impériaux passent la Meuse à Namur (23 juillet). Rochefort rejoint (10 août). — Les alliés réunis (70 bataillons et 170 escadrons) entre Feluy et Seneffe (8 août). M. le Prince à cheval (9).

M. le Prince à Tournay (8 mai 1674).

Grièvement blessé au passage du Rhin, M. le Prince avait été aussitôt pris par la goutte, qui aggrava l'état du patient, redoubla ses souffrances et retarda longtemps sa guérison. Il eût fallu un repos absolu, un climat favorable; mais les soucis du commandement que M. le Prince ne cessa d'exercer, occupé pendant dix-huit mois à d'ingrates et pénibles missions, le long séjour à Utrecht, l'air lourd et humide de la Hollande, avaient facilité le retour des accès et profondément miné une santé dont la faiblesse n'était plus soutenue que par l'énergie morale. Après un court séjour à Chantilly, où il était rentré le 30 novembre 1673, épuisé par la fatigue et les souffrances, il avait dû se remettre en route (11 janvier 1674), envoyé en toute hâte par le Roi aux frontières de Flandre pour arrêter un retour offensif des alliés, qui paraissait imminent. Turenne devait le rejoindre[1]. Fausse alerte; au bout de six jours, M. le Prince rentrait

1. Cette fois, c'était le maréchal qui était arrêté par la goutte; du moins il le disait.



chez lui; mais il fallut du temps pour reprendre cette convalescence si malencontreusement interrompue. La goutte fait un moment place à la vieille ennemie, la fièvre, qui reparaît, toujours tenace et perfide; de nouveau les saignées sont prodiguées à ce corps débile; M. le Duc fut un moment très inquiet [1]. Mais, cette fois encore, le printemps aidant, la nature fut plus forte que le mal et que les remèdes; le 18 avril, on était rassuré. Dès que Condé fut en état de supporter le voyage en chaise, il partit pour rejoindre son poste. Le 8 mai, toujours un peu chancelant, bien faible de jambes, il arrive à Tournay, où ses troupes se rassemblent.

Armées de Franche-Comté (le Roi), d'Allemagne (Turenne), de Flandre (M. le Prince).

La campagne de 1673 avait mal fini pour la France; ses armées étaient ruinées. L'Empereur et presque tous les électeurs ou princes de l'Empire étaient entrés dans la coalition avec la Hollande et l'Espagne; la neutralité de l'Angleterre était malveillante. Revers en Hollande, revers sur le Rhin; il avait fallu toute la dextérité de Luxembourg pour déjouer les manœuvres des alliés et ramener nos troupes actives des Provinces-Unies, où on n'avait laissé que de fortes garnisons.

Secondé par la puissance de travail et l'audace

1. M. le Duc à Gourville, 1er, 3, 8 avril 1674. A. C.

de l'impitoyable Louvois, Louis XIV fit bravement tête à l'orage, qu'il n'avait pas peu contribué à soulever et à grossir. Il voulut débuter par un coup d'éclat, frapper l'Espagne, lui enlever la Franche-Comté. Établi à Dijon, le duc d'Anguien a fait tous les préparatifs de la conquête [1]; le Roi s'est réservé le commandement et le prend en personne le 2 mai.

Turenne, avec l'armée dite d'Allemagne, bien réduite, se tenait en Alsace, faisant face aux Impériaux du duc de Lorraine et leur fermant les passages de la Franche-Comté.

La troisième armée, celle de M. le Prince, se compose de troupes qui arrivent à peine, soit de leurs quartiers d'hiver pris tard, soit des bords du Waal. C'est un premier noyau destiné à grossir successivement; il fallait avant tout assurer le retour des garnisons qu'on s'était enfin décidé à retirer de Hollande.

1. Dans les derniers mois de 1672, M. le Prince, un moment désigné pour entrer en Franche-Comté, avait envoyé Ricous et le baron de Rivière, qui parcoururent cette province sous un déguisement. Le mémoire (*Mémoire touchant la Franche-Comté*, 5 pp. in-f°, de la main de Ricous. A. C.) qu'ils rapportèrent frappa Louis XIV, qui, à plusieurs reprises, pendant l'année 1673, songea à passer la Saône lui-même. Condé avait alors demandé au Roi d'appeler son fils au quartier royal pour cette expédition (voir plus haut, p. 402). Le vœu de M. le Duc était exaucé.

Le maréchal de Bellefonds[1] avait été investi du commandement dans les Provinces-Unies, non pour s'y maintenir, mais pour en compléter l'évacuation. Avant que le prince d'Orange eût pu rassembler ses forces, combiner ses mouvements avec ses alliés, Impériaux, Espagnols, le maréchal devait faire sortir les troupes laissées dans les places par Luxembourg, — une vingtaine de mille hommes, — les rallier à Nimègue, déposer tout le matériel dans la petite ville de Grave sur la basse Meuse, et y installer une garnison assez forte pour se suffire longtemps à elle-même sans espoir de secours ; car Grave allait devenir une place perdue au loin, en plein territoire ennemi. Ces préliminaires achevés, Bellefonds avait ordre de ramener cet important contingent, en remontant la rive droite de la Meuse jusqu'à Maëstricht, place forte de premier rang, la dernière, la plus précieuse de nos conquêtes des années précédentes, la seule qui valût la peine d'être conservée. Évacuation de la Hollande. Erreurs et retards du maréchal de Bellefonds.

Tout avait été calculé exactement, temps et moyens; les heures étaient précieuses, l'opération bien délicate. De Chantilly, M. le Prince en surveillait l'exécution ; car du succès pouvaient dé-

1. Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, maréchal de France à trente-huit ans (1668), chevalier des ordres du Roi en 1688, mort en 1694.



pendre la réussite de la campagne qu'il allait entreprendre et l'existence même de son armée. Aussi était-il fort anxieux, et les lenteurs du maréchal le jetaient dans « de mortelles inquiétudes [1] ».

Bellefonds était frappé d'un vertige particulier qui a troublé plus d'une cervelle. Si certains hommes appelés au commandement fléchissent sous le poids de la responsabilité, d'autres — et ce ne sont pas les moins braves, les moins généreux — sont saisis d'une sorte d'ivresse, lorsque, pour la première fois, ils se trouvent seuls, ayant le pouvoir et la force en main. Tout à coup le sentiment du devoir s'efface; la vue s'obscurcit; un voile couvre la mission tracée, laissant apparaître un objet nouveau qui semble considérable; il ne s'agit plus de conduire, de conserver cette troupe dont on a le dépôt; il faut en tirer parti pour suivre ce dessein improvisé, au risque de faire avorter une entreprise sérieuse et grande. — Combien d'accidents de guerre, de désastres même, sur les théâtres les plus divers, n'ont eu d'autre origine que cet état d'esprit de certains officiers! — Une négociation fantaisiste, entamée, sans aucun pouvoir, avec l'électeur de Cologne (qui était en même temps prince-évêque de Liège et que l'on croyait

1. M. le Prince à Louvois, 8 mai 1674. A. C. (*minute*).

retenu par ses intérêts dans l'alliance de la France), grisa complètement Bellefonds. Le maréchal avait plus de courage que de raison; favori du Roi, il était à ce titre enclin à l'insubordination, et peut-être avait-il reçu de haut lieu quelque encouragement indirect [1]; en tout cas il croyait plaire. Avec le concours de l'électeur et de ses troupes, il se mit en tête de conserver à son souverain quelques places au delà du Waal. On a raconté ailleurs [2] par quel mélange de ruse et de fermeté Louvois l'amena, non sans peine, à quitter cette chimère. Il s'exécuta tardivement, à regret, ne voulant pas croire au traité qui déjà liait M. de Cologne à la coalition, et ne pouvant dissimuler son chagrin de s'en aller, « comme si nous y estions obligés par la peur, alors que nous sommes maistres de la campagne [3] ». Et sa sérénité confiante lui voile les conséquences que peut avoir

1. M. le Duc à Gourville, 4 juin 1674. A. C.
2. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. II, pp. 7-17.
3. Il regrettait même de n'avoir pas poussé jusqu'à Cologne, « qui trembloit à nostre passage; M. de Lisola, ne s'y estant pas trouvé en seureté, s'est retiré à Bonn avec assez de précipitation. Si j'avois esté le maistre de mon temps, j'y aurois montré trente-deux bataillons que j'ay, et, sans leur déclarer la guerre ny commettre la réputation, j'oserois asseurer V. A. que j'aurois retiré M. l'Électeur et l'argent du Roy de leurs mains ». (Le maréchal de Bellefonds à M. le Prince; Linnich, 9 mai; camp de Fauquemont, 14 mai 1674. A. C.).



tant de retard ; il ne voit ni l'armée de l'Empereur, qui, ayant franchi le Rhin, s'avance pour tomber sur lui au passage de la Meuse, ni les troupes d'Espagne, qui vont le guetter sur l'autre rive, ni Maëstricht et nos places de Flandre menacées, tandis que M. le Prince marchera à la recherche ou au secours d'un lieutenant qui a oublié son devoir.

La revue à Tournay. 21 000 présents. Qualité des troupes. Le duc de Navailles.

Tous ces périls sont présents à l'esprit de Condé ; il espère les conjurer par la netteté du dessein, la fermeté, la promptitude dans l'exécution. D'abord il vérifie l'état des troupes, contrôle la revue que les commissaires ont déjà passée ; chaque corps individuellement reçoit une note de sa main [1]. Celles de la cavalerie ne sont pas satisfaisantes : fatigué, inégal, faible, médiocre [2], voilà les mots qui reviennent le plus souvent. Les six escadrons de « Königsmarck » sont bien « racommodés ». « Mestre-de-camp-général », « Condé », « Sourdis » obtiennent un « très bien ». Quant aux dragons « Colonel-Général », « on ne peut rien voir de plus beau » ; le régiment compte six cent cinquante chevaux ; mais que les autres sont loin

1. États de la revue du 10 mai 1674. A. C.

2. Cette situation n'était pas inconnue de l'ennemi : « La cavalerie françoise est en meschant estat. » (Le comte de Monterey au prince d'Orange, 22 avril, lettre interceptée.)

de ce chiffre! « Les escadrons[1] ne peuvent pas estre comptés à plus de six vingts maistres, l'un portant l'autre, quoyque la revue soit beaucoup plus forte[2]. » Il leur manque des chevaux; il en manque encore plus pour les équipages de l'artillerie et des vivres. Enfin « M. de Turenne m'a retenu quantité d'escadrons que le Roy m'avoit destinés ».

Si la cavalerie et les transports laissent à désirer, « l'infanterie me paroist très bonne »; les notes sont favorables, quoiqu'il manque encore nombre de recrues et même des compagnies entières: beaucoup de « très bien »; « Gardes françaises » et « Régiment du Roi », « superbes »; « Royal des Vaisseaux », « très bien, beaucoup de vieux soldats ». « Stouppe » (Stoppa) est « le plus beau des Suisses ». « Navarre » est « bien, mais médiocrement armé », trop de piquiers sans doute; car la transformation de l'armement est commencée[3] et se traduit par une réduction dans la profondeur des formations. Le régiment des

1. Beaucoup de régiments ne formaient qu'un escadron; quelquefois ils en formaient deux, rarement trois. Les six escadrons de Königsmarck donnaient une brigade.

2. M. le Prince à Louvois; Tournay, 11 mai 1674. A. C. (*minute*).

3. Le rapport des piquiers aux mousquetaires est bien diminué; chez les Suisses, il est encore d'un tiers; dans les Gardes françaises, il est tombé à un dixième; un quart est le maximum dans le reste de l'infanterie.



« Fusiliers du Roi », que M. le Prince trouve « bien, mais avec beaucoup de recrues », récemment mis sur pied par les soins de Vauban et destiné surtout au service des pièces[1], est entièrement pourvu de fusils à baïonnette. Ce sera bientôt l'arme de toute l'infanterie; nous sommes à l'aube d'une véritable révolution dans la tactique. Mais il n'est pas encore question de combattre, il faut marcher.

Trois jours (9, 10, 11 mai) passés à Tournay suffisent pour expédier les affaires urgentes et mettre un peu d'ordre dans les troupes, qu'il n'est pas encore possible de bien connaître : « Quand nous aurons marché trois ou quatre jours, je vous manderay leur force au vray[2]. » Condé a commencé par se débarrasser des non-valeurs, éclopés, etc.; l'effectif de marche sera, en chiffres ronds, de dix-huit mille hommes de pied et six mille chevaux, les deux tiers environ de ce que donnait la revue; car il a fallu renforcer certaines garnisons, pourvoir Courtrai, Ath, qui sont en flèche dans le territoire ennemi, surtout mettre les places de la

1. Quatre bataillons placés dans l'ordre de bataille, un à chaque aile de la première ligne, deux au centre de la seconde. Le régiment des Fusiliers du Roi, créé en 1671, fut aussitôt muni du fusil à baïonnette et portait l'uniforme bleu à passepoil rouge, qu'il a illustré et conservé en devenant « Corps Royal d'artillerie » (1693).

2. M. le Prince à Louvois, 11 mai 1674. A. C. (*minute*).

côte à l'abri des tentatives de la flotte des Hollandais, qui a déjà pris la mer, tandis que leur armée se rassemble pour se réunir à celle d'Espagne.

Peu de monde autour du général en chef. Les fidèles Caillet tiendront la plume; quelques jeunes gens, la plupart à leur début, portent les ordres avec le titre d'aides de camp. MM. de Tracy, major-général, et de Chamlay, maréchal des logis, dirigent les services de l'état-major[1]. Pour conduire les troupes, quatre maréchaux-de-camp assez ignorés[2], et un seul lieutenant-général, le duc de Navailles, encore peu au courant, car il vient d'arriver,

1. Henri Bonneau, sr de Tracy, capitaine aux Gardes françaises, « un des plus braves et des plus honnestes hommes de son temps », mais dont le mérite ne dépassait pas la moyenne. Mort maréchal-de-camp en 1682. — Le marquis de Chamlay avait une bien autre valeur. Son père, Simon Bolé, avait troqué une charge de procureur au parlement contre celle de prévôt des bandes; anobli en 1651, il s'éleva aux plus hautes fonctions d'état-major : il était maréchal-général-des-logis quand il mourut en 1673. Ayant ainsi été à bonne école, le fils hérita du père et le surpassa. « Rustre de naissance et d'aspect, mais bon, désintéressé », admirablement doué pour la topographie militaire, ayant l'instinct du terrain et une vraie science professionnelle (le Dépôt de la Guerre est rempli de ses mémoires), distingué par Turenne et par lui poussé dans la confiance de Louvois. Saint-Simon assure que Chamlay refusa la succession de ce ministre; le Roi ne l'en aima que mieux. Cordon rouge. Mort en 1719.

2. MM. de Choiseul, de Sault, de La Cardonnière et de Königsmarck.

homme de service d'ailleurs, dévoué, plein d'honneur et de courage, mais susceptible, de peu de savoir, et d'une portée limitée. M. le Prince parle avec discrétion de cette disette d'officiers-généraux, sans cacher qu'il serait « bien embarrassé de faire un détachement[1] ».

M. le Prince en marche (12 mai); il passe la Meuse, rallie Bellefonds, 22.000 hommes (22 mai).

C'est dans cet équipage qu'il quitte Tournay le 12 mai, s'orientant sur Maëstricht. Les premières étapes sont courtes; il faut entraîner les troupes; on louvoie dans le labyrinthe des places françaises ou espagnoles. De sa chaise — car il ne pourrait encore monter à cheval que dans un cas d'urgence, — M. le Prince observe, étudie ses régiments, leurs chefs. Les ordres de marche

1. M. le Prince à Louvois, 18 mai; A. C. (*minute*). — Navailles (Philippe de Montaut-Bénac, marquis, puis duc de), gascon, né en 1619, servait depuis 1638; lieutenant-général sous Turenne à Bléneau et au faubourg Saint-Antoine, malheureux à Candie (1669), maréchal de France en 1675, mort (5 février 1684) au moment où il venait d'être nommé gouverneur du duc de Chartres. C'est sa femme qui encourut la disgrâce de Louis XIV en lui fermant au nez certaine porte que le roi amoureux comptait trouver ouverte. Suzanne de Baudéan n'avait pas le même renom d'austérité lorsque, étant elle-même fille d'honneur de la Reine, elle fut souvent chantée sous le nom de Neuillant (voir t. V. pp. 19 et 21). — Voici une anecdote qui, vraie ou fausse, indique quel cas on faisait du savoir de M. de Navailles. Voyant M. le Prince embarrassé d'un cours d'eau qui manquait sur ses cartes, le digne général disparut, puis revint tout glorieux, tenant une mappemonde! Qu'on juge de la joie de M. le Prince!

(habituellement sur deux, quelquefois trois ou quatre colonnes) et ceux de campement sont donnés chaque jour par lui avec précision et détail; il y joint des instructions judicieuses pour diminuer l'allongement des colonnes et faire marcher autant que possible troupes et voitures sur plusieurs files. Le mauvais temps contrarie ses mesures et redouble ses souffrances; aux douleurs de jambe se joint un accès de goutte aux deux mains; pendant trois jours, Condé ne peut ni écrire ni signer; mais il continue sa route, et son application ne se relâche pas. Le 16, il arrive à Thiméon, ayant franchi dix-neuf lieues en cinq jours.

Ce bourg est tout près de Charleroy[1], où commande Montal. Dans la pénurie de son état-major, Condé aurait voulu emmener avec lui ce lieute-

1. Deux lieues au nord, sur le « chemin royal » ou grande route. Les étapes de l'armée sont, depuis Tournay :

Le 12, Leuze, sur la Dender, 16 kil. est de Tournay, 12 kil. ouest-sud-ouest d'Ath, place française;

Le 13, Lens en Hainaut, sur la Dender, 20 kil. est de Leuze, 14 kil. sud-est d'Ath, place française, 12 kil. nord-nord-ouest de Mons, place espagnole;

Le 14, Ville-sur-Haine, 14 kil. sud-est de Lens, 8 kil. ouest de Mons;

Le 15, Morlanwelz, sur la Haine, dans les bois de Marimont, 14 kil. est de Ville-sur-Haine;

Le 16, Thiméon près Gosselies, 16 kil. est-nord-est de Morlanwelz;

Le 17, séjour.

nant éprouvé, cet ami de tous les temps ; mais le gouverneur de Charleroy ne peut s'absenter de la place importante qu'il a héroïquement défendue contre Guillaume en 1672 et que la marche de M. le Prince va peut-être exposer de nouveau aux tentatives de l'ennemi. Il y rend d'ailleurs à son ancien chef d'importants services, assure la subsistance de l'armée : Charleroy est abondamment pourvu; les magasins sont vastes; les approvisionnements se renouvellent facilement par la Sambre; c'est une excellente place de manœuvres et de ravitaillement. Le pain préparé, les voitures rassemblées arrivent à Thiméon presque en même temps que les troupes, et, le 18, M. le Prince reprend sa route.

Cette fois il marche vite et presque droit à l'est, vingt-deux lieues en trois jours [1]. Le 20, il s'arrête à Freeren, près de Tongres, de plus en plus inquiet des mouvements de Bellefonds, et soucieux des opérations auxquelles lui-même peut se trouver entraîné. Pour mettre sa responsabilité à couvert,

1. Étapes :

Le 18, Gembloux, 21 kil. est-nord-est de Thiméon;

Le 19, Avennes-en-Hesbaye, sur la Méhaigne, 32 kil. est de Gembloux;

Le 20, Freeren, 32 kil. est-nord-est d'Avennes, 4 kil. sud-est de Tongres, 18 kil. sud-ouest de Maëstricht, 14 kil. ouest de Navagne.

il avait demandé les ordres de la cour et comptait les trouver à Charleroy; mais rien n'est venu, et Bellefonds le presse de ses sollicitations. Le maréchal, qui avait autant d'infanterie que M. le Prince (dix-huit mille hommes), ne se trouve pas assez fort en cavalerie (quatre mille chevaux) ; il en demande à tout prix. Condé reçut cette lettre à Thiméon comme il chargeait son pain; comment faire pour envoyer de si loin un détachement au maréchal, qui était encore sur la rive droite de la Meuse et n'avait pas fait de pont? Condé risqua un parti de seize escadrons commandés par Choiseul, avec ordre de pousser vivement à Eijsden [1], où cet officier arriva comme le pont s'achevait.

Après avoir perdu beaucoup de temps, Bellefonds se pressait trop : « Sa précipitation nous cause beaucoup d'embarras [2]. » Avant que M. le Prince puisse l'assister, le voilà en train d'attaquer deux fortins, Argenteau [3] et Navagne [4], qui ferment les passages de la Meuse entre Maëstricht et Liège. Le mouvement était judicieux, mais pré-

1. Eijsden, au confluent de la Meuse et de la Beek, 8 kil. en amont de Maëstricht.

2. M. le Prince à Louvois, 17 mai. A. C. (*minute*).

3. Argenteau, 10 kil. en aval de Liège, et 2 1/2 en amont de Visé.

4. Navagne, 3 kil. 1/2 en aval de Visé, 10 en amont de Maëstricht.

maturé. Cependant la fortune favorise d'abord le maréchal; il avait déjà pris Argenteau [1] et il attaquait Navagne, lorsque ses partis, poussés vers la Roer, se trouvèrent en contact avec ceux de M. de Sporck, un des généraux de la grande armée impériale (20 mai).

Engagement avec les avant-postes impériaux.

Cela se passait le jour où Condé arrivait à Freeren. Aussitôt informé, il part avec une escorte et marche toute la nuit; Navailles le suit avec les troupes. Au petit jour (22 mai), Condé atteint le quartier-général de Bellefonds. L'ardeur et la santé lui reviennent au contact de l'ennemi. Il voit sortir et rentrer la cavalerie légère, et prend plaisir à ce réveil de l'esprit militaire; c'est en artiste qu'il raconte à Louvois un petit fait d'armes qui lui paraît de bon augure : « Mr de Sporck avoit fait avancer un major avec 400 chevaux pour pousser les gardes de Mr le mareschal de Bellefonds; ils rencontrèrent Pelleport [2], sorti avec cent chevaux pour sçavoir de leurs nouvelles, et ils le

1. Dans la nuit du 17 au 18 mai.

2. Jean de La Fitte, sr de Pelleport, capitaine au régiment de cavalerie de Schomberg, où il avait pour lieutenant et cornette un neveu et un fils. — Un autre fils, Abraham-Antoine de La Fitte, plus tard marquis de Pelleport, servait alors comme capitaine dans le régiment de Picardie, se distingua à Seneffe et mourut lieutenant-général en 1723. — Nous parlerons plus loin du frère aîné de Pelleport, le hardi partisan connu sous le nom de La Fitte.

poussèrent bien près de trois quarts de lieue; mais il se retira toujours en très bon ordre, et, quand il fut à deux portées de canon de la garde que M[r] le mareschal de Bellefonds avoit un peu avancée, il passa une haye et retourna à eux de la meilleure grâce du monde, les chargea, les rompit, et prit plus de vingt-cinq ou trente prisonniers. C'est une action extrêmement jolie et qui mériteroit que le Roy luy fist quelque gratification[1]. » Bien que inférieur en nombre et surtout en artillerie[2], M. le Prince se tenait prêt à en venir aux mains, tout comme Pelleport; mais sa seule présence avait fait abandonner le dessein que le duc de Bournonville nourrissait peut-être, soit contre les troupes de Bellefonds, soit sur l'état de Liège. Déjà l'armée de l'Empereur avait changé de direction, et, marchant en corps « derrière Limbourg », campait entre Limbourg et Verviers[3].

Prise et rasement d'Argenteau et de Navagne. Neutralité de Liège. Bruant des Carrières

Le fort de Navagne capitula le 23 mai. Des détachements furent laissés dans les deux petites places conquises afin d'en raser les murailles au premier moment opportun. Difficiles à garder, sans

1. M. le Prince à Louvois; camp de Navagne, 24 mai 1674. A. C. (*minute*).

2. Renseignements recueillis par d'Estrades (21 mai), par Bruant des Carrières (22 mai). A. C.

3. Bruant des Carrières à M. le Prince; Liège, 24 mai. A. C.

être d'aucun secours pour les généraux français, ces bicoques étaient fort à la convenance des Impériaux, toujours en quête de positions sur la Meuse, si bien qu'ils firent mine un moment de vouloir les secourir. Avant de s'éloigner, M. le Prince tenait à faire disparaître cet appât, qui pouvait séduire l'ennemi et ramener l'armée du César germanique vers Liège. Capitale d'un petit État dont nous n'essaierons pas d'expliquer l'organisation, cette grande ville avait affirmé sa neutralité, que le magistrat et les bourgeois désiraient maintenir; mais c'eût été mettre leur bonne volonté à une trop rude épreuve que d'attirer sur eux les violences allemandes. D'autre part, le chapitre, qui représentait plus particulièrement l'évêque-souverain sans accepter toujours sa direction, était hostile à la France, tout disposé, croyait-on, à faire ouvrir les portes aux armées impériales. M. le Prince était au courant de ces menées, et il offrit des troupes afin de donner au gouverneur de la citadelle le moyen de résister à la fantaisie des chanoines; mais le résident de France, Bruant des Carrières, homme de sang-froid, de jugement et d'expérience, pensa qu'il valait mieux s'abstenir encore de toute apparence d'intervention : les Liégeois étaient jaloux de leur indépendance, faciles à effaroucher. M. le Prince

se rendit aux observations d'un agent si utile et si bien placé [1]; à aucun prix il ne fallait compromettre le succès d'une mission importante et heureusement remplie. L'assurance de la neutralité de Liège ajoutait une valeur nouvelle à l'occupation de Maëstricht.

M. le Prince pourvoit d'Estrades à Maëstricht, revient à Thiméon près Charleroy (29 mai).

Possession lointaine, isolée, mais, dans les circonstances, place d'opérations inappréciable, poussée comme un coin entre la Hollande, les Pays-Bas et l'Allemagne, Maëstricht, clef de la Meuse — *Trajectum ad Mosam*, — était aussi un centre d'où généraux et ministres tiraient toujours d'exactes et précieuses informations, tandis que les agents de la France, disséminés dans les vallées du Rhin, de la Meuse, et jusqu'en Bavière, y pouvaient chercher les lumières et l'inspiration auprès du gouverneur; car d'Estrades n'était pas un simple commandant de forteresse; ses fonctions étaient plus hautes; son mérite, ses antécédents lui donnaient une aptitude particulière à remplir, en ce lieu même, des devoirs très divers. Nous avons déjà parlé de cet homme remarquablement complet [2]. Fort considéré à La Haye, où il avait représenté la France pendant plusieurs

1. Lettres échangées entre M. le Prince et Bruant des Carrières; mai et mois suivants. A. C.

2. T. V, p. 90.

années, il a conservé d'intimes relations jusque dans le cabinet du prince d'Orange. Au courant de toutes les affaires, avec des vues larges, du courage et du caractère, officier de valeur, disposant d'une grosse garnison, il est en mesure d'exercer au loin, hors de ses murailles, l'action politique et l'action militaire. Par les avis qu'il transmet aux uns, la direction qu'il donne à d'autres, par ses actes et l'attitude qu'il sait conserver, d'Estrades a une grande part dans les résultats de la campagne.

M. le Prince lui remit un million et fit entrer dans la place plusieurs escadrons et bataillons en mauvaise condition de marche, mais susceptibles d'un bon service de garnison, complétant ainsi les mesures qui assuraient au gouverneur de Maëstricht un large rayon d'action, lui permettaient de faire respecter la neutralité de Liège et, de menacé qu'il était, le rendaient menaçant.

Le reste des troupes ramenées de Hollande fut incorporé dans l'armée, qui reprit le 25 mai la direction de la Sambre. Le maréchal de Bellefonds avait « reçu avec toutes sortes de soumission et de respect la lettre royale qui l'envoyait (en disgrâce) à Bourgueil [1] »; c'était un brave homme, un mo-

1. M. le Prince à Louvois, 24 mai 1674. A. C. (*minute*).

ment égaré, mais dont l'erreur fut réparée à temps. Le 29 mai, M. le Prince reprenait son camp de Thiméon, près de Charleroy. Cette marche de dix-sept jours, si féconde en résultats, avait tellement pris l'ennemi au dépourvu qu'il n'y put répondre par aucune entreprise et ne tira aucun parti de l'éloignement de l'armée ; ce n'était cependant pas l'ardeur qui manquait au principal adversaire de Condé.

Armement en Hollande. Parti de Rosendael (14 mai), le prince d'Orange s'arrête à Malines avec 42.000 hommes.

Délivrée de l'invasion, la Hollande soupirait après le repos, ne songeant qu'à réparer ses pertes, à panser ses blessures. Guillaume et son parti ne le permettent pas; c'est la vengeance qu'ils poursuivent; ils veulent rendre avec usure aux sujets de Louis XIV les maux que le roi de France a infligés aux Provinces, et ils demandent aux peuples épuisés de nouveaux sacrifices pour armer de puissantes flottes qui ruineront les côtes, les colonies de la France, pour lever, équiper une grosse armée qui entraînera les alliés, renversera les obstacles. Le prince d'Orange veut pénétrer profondément en France : espérant bien arracher quelques lambeaux de territoire, il promet à ses soldats de leur faire boire le Champagne à Reims et de leur montrer les femmes de Paris chez elles. Il est l'âme de la coalition. La ruse et la violence l'ont délivré des adversaires de l'intérieur; les

soldats de Louis XIV viennent de reculer devant lui; il brûle de se mesurer avec Condé. De ce rival dont il envie la gloire sans le redouter, il a le profil arqué, l'apparence délicate; à vingt-trois ans, sa santé n'est guère meilleure que celle de M. le Prince affaibli; il dompte le mal avec le même courage. Moins doué pour la guerre, mais élevé au milieu des périls, habitué de bonne heure à gouverner seul sa barque parmi les écueils, toujours maître de lui, nullement aimable, peu sûr, sans scrupules, sans pitié, il est surtout grand par la volonté, la persévérance. La passion, la haine de la France, la rancune implacable animent ce corps frêle et maladif.

Le 14 mai, le petit-fils du libérateur des Provinces-Unies partait de Rosendael avec son avant-garde, franchissait l'Escaut et s'arrêtait aux portes de Bruxelles, où l'attendait son allié du jour, le successeur du duc d'Albe. En quelques jours, il rassemble à Malines quarante-deux mille hommes (trente-quatre régiments d'infanterie, vingt-quatre de cavalerie), et il presse le « gouverneur-capitaine-général » de joindre les forces du roi catholique à celles de la république néerlandaise. Sans effort, par quelques emprunts aux garnisons surabondantes, M. de Monterey pouvait facilement porter l'effectif de l'armée alliée à plus de cinquante

mille hommes présents ; c'était plus qu'il ne fallait pour faire échec à Condé, l'arrêter dans sa marche vers la Meuse, le rappeler par quelque entreprise dans la Flandre occidentale, le contraindre à livrer Bellefonds aux coups des Impériaux. Mais il est impossible d'entraîner le capitaine-général ; on voit poindre, puis grossir la querelle du commandement en chef. Le temps se passe en échanges de communications, et on laisse le prince de Condé faire librement sa pointe sur Maëstricht, rallier les bandes de Bellefonds, rassurer Liège, retarder le rapprochement avec les Impériaux; le voici maintenant bien posté, tranquillement occupé à compléter l'organisation de son armée.

Organisation de l'armée française (45.000 hommes, 60 pièces). Subsistances. Discipline.

M. le Prince n'avait pas pu garder auprès de lui toutes les troupes ramenées par Bellefonds. Nous avons vu qu'il avait laissé du monde à d'Estrades; cinq bataillons furent dirigés sur l'armée de Turenne; trois remplacèrent à Charleroy le célèbre régiment de Picardie, « le 1er de ligne », que Condé ne voulait pas laisser derrière les murailles d'une forteresse; d'autres furent envoyés dans les Flandres ou dans quelques places plus voisines [1]. Ayant pénétré les desseins du prince

1. M. le Prince à Louvois, 30 mai 1674. A. C. (*minute*).

d'Orange, jugeant bien que pour les déjouer il pouvait avoir à changer plusieurs fois de front et de lignes d'opérations, se conformant d'ailleurs en cela à l'esprit des instructions du Roi, Condé tenait à renforcer, même en cavalerie, certaines garnisons, afin de permettre aux gouverneurs de battre le pays et de jouer leur rôle dans le système général d'informations, ou pour assurer à l'armée des ressources en hommes, poudres et vivres, réparties et groupées dans des centres divers. C'était le cas de Charleroy, de Philippeville et d'Avesnes dans le Hainaut, plus loin, de Maëstricht sur la Meuse, ou de Lille en Flandre. Dans cette dernière ville, le maréchal d'Humières avait un petit corps d'armée, destiné surtout à donner les premiers secours aux places avancées et plus particulièrement menacées, Courtrai sur la Lys, Audenarde sur l'Escaut, Ath sur la Dender. Toutes ces places avaient reçu de grands approvisionnements de blé ; dans toutes « on faisait de la farine sans relâche[1] », afin de répondre aux besoins de l'armée, qui pouvait toujours transporter cinq jours de pain avec elle.

Le pain n'était pas tout. A mesure que le nombre des hommes augmente, il faut pourvoir avec plus

1. M. le Prince à Louvois, 26, 28 juin 1674. A. C. (*minutes*).



de soin à leur nourriture, et cette question des subsistances commence à prendre une importance qui s'est si étrangement accrue de nos jours. Le Roi voulait que « l'infanterie reçût la viande tous les jours, et la cavalerie toutes les fois qu'on pouvait[1] » ; c'était bien le désir de M. le Prince, et il était entré dans le fond de la question, qui n'était pas facile à résoudre. « Il faut, écrivait-il à Louvois[2], il faut deux cent huit vaches par jour pour la viande de l'armée. Les paysans cachent leurs bestiaux dans les bois. La viande a pu manquer quelquefois, bien rarement; jamais le service n'a esté si bien fait. » Pour les subsistances, comme pour le détail des marches et des campements, M. le Prince était bien secondé par les intendants Colbert de Saint-Pouenges et Robert, et surtout par le maréchal des logis Chamlay, dont cette campagne allait faire ressortir le mérite et les rares qualités. Louvois d'ailleurs était un administrateur sans égal; il suffisait de lui signaler les besoins. La solde était régulière.

La discipline était assez relâchée ; il fallut « réprimer la licence des troupes [3] », corriger les habitudes de rapine contractées pendant la guerre

1. Louvois à M. le Prince; Montbard, 21 juin 1674. A. C.
2. Le 26 juin. A. C. (*minute*).
3. M. le Prince à Louvois, 26 juin 1674. A. C. (*minute*).



de Hollande. M. le Prince dut déployer quelque sévérité, frapper plusieurs officiers, ordonner de véritables battues pour arrêter les « coureurs », qui, aussitôt pris, étaient livrés au grand prévôt.

L'artillerie, qui avait emmené seize pièces de Tournay, fut complétée à trente-six pièces, savoir : douze de 4, seize de 8, six de 12, deux de 24 [1]; mais l'armée pouvant, pour certaines opérations à court terme, faire des emprunts au matériel des places, qui fournissaient aussi la poudre et les projectiles, le nombre des pièces fut successivement augmenté; il était de soixante dans les premiers jours d'août [2]. A la demande de M. le Prince, le commandement fut donné à du Metz, lieutenant de l'artillerie, qui passait pour le premier homme de son temps dans cette partie; il était assisté par un autre lieutenant, La Frézelière [3].

Passons au principal. Les états de revue, datés du 31 mai [4], contrôlés et remaniés le 12 juin sur des données certaines, peuvent se résumer ainsi :

1. État du 17 juillet. A. C.

2. Environ une pièce et demie par mille hommes. — Ordre de bataille du 6 août. A. C.

3. Louvois à M. le Prince, 10 juin 1674. — Divers états. — A. C.

4. D'après ces états, l'effectif entretenu était, le 31 mai, de 51.574 hommes.

	BRIGADES.	BATAILLONS.	ESCADRONS.	COMPAGNIES.	ÉVALUÉS en moyenne	HOMMES.
Infanterie.......	8	50	»	»	à 600	30.000
Cavalerie.......	9	»	109	»	à 120	13.080
Dragons (1).....	2 régiments		»	20	à 50	1.000
						44.080

Ce chiffre total, successivement réduit par de nouveaux détachements, fut tardivement relevé et ramené dans les premiers jours d'août à sa valeur primitive par l'arrivée des renforts depuis longtemps annoncés.

Troupes et généraux annoncés. Le duc d'Anguien.

Comme M. le Prince reprenait son camp de Thiméon, la conquête de la Franche-Comté s'achevait; il ne restait plus que quelques sièges à terminer. « Après-demain, écrivait Louvois de Dôle le 7 juin, le Roy fait partir MM. de Luxembourg, de Rochefort et de Fourilles pour se rendre le plus diligemment qu'ils pourront auprès de V. A. »; trois lieutenants-généraux, les premiers hommes de guerre de l'armée! M. le Duc, lui aussi lieute-

1. M. le Prince ne compte pas les dragons dans la cavalerie parce qu'ils combattent à pied; il les considère comme infanterie montée. (Lettre à Louvois, 5 juillet. A. C. *minute.*)



nant-général, a déjà quitté le quartier du Roi [1]. « La cavalerie que M. de Turenne doit renvoyer à V. A. est déjà en marche » ; elle sera suivie de plusieurs corps, aussi de cavalerie, les Cuirassiers, les Gendarmes, la Maison du Roi, troupes admirables, reconstituées, façonnées depuis plusieurs années, soumises à des règlements sévères, recrutées, montées avec le plus grand soin, en un mot véritable élite de l'armée française, on pourrait dire des armées d'Europe. Voilà de grandes nouvelles et de précieux secours. Déjà M. le Prince se préparait à remanier l'ordre de bataille et à régler le service des officiers-généraux ; mais généraux et soldats furent retenus, provisoirement employés de divers côtés ; de tous ceux qui étaient annoncés, le duc d'Anguien seul arriva sans retard (5 juin).

Henri-Jules avait vivement désiré le gouvernement de la Franche-Comté ; mais il s'y prit mal ; sa démarche déplut [2], et le Roi n'eut pas regret à l'envoyer en Flandre. Ce n'était pas un homme d'expérience, habitué à la conduite des troupes, mais un travailleur assidu, réputé aussi vaillant que son père, parfaitement d'accord avec lui et

1. M. le Duc à Gourville ; Gray, 18 mai 1674. A. C.

2. Gourville le raconte d'après une conversation de Louvois. (Gourville à M. le Duc, 23 septembre 1674. A. C.)

très apte à le seconder. Il avait du savoir et de l'esprit, pas toujours juste, maladroit à la cour comme à la guerre, dont l'instinct lui manquait, au dire des frondeurs ; et comme avec cela il n'était pas facile de caractère, ce prétexte permit de le tenir éloigné du commandement auquel il semblait appelé ; car il avait déjà une commission de général en chef, et Condé vieillissant se berçait de l'espoir qu'il gardait la place à son fils. Celui-ci se prépare et commence par s'appliquer au métier de chef d'état-major, travaillant avec Tracy, surtout avec Chamlay, revisant les situations d'effectif ou d'approvisionnement ; beaucoup de minutes, mémoires, ordres de détail, sont rédigés de sa main. Nous le verrons très vigoureux sur le terrain.

Service d'informations. Nombreux correspondants. Le secrétaire du prince d'Orange.

La distribution du travail entre les officiers-généraux, les détails d'organisation, les soins donnés à l'instruction, à la subsistance des troupes, n'absorbaient pas entièrement M. le Prince ; il étudiait le moyen de mettre en œuvre l'outil qu'il ne cessait de perfectionner, consacrant ses veilles à former divers plans d'opérations actives ; son attention s'attachait aux préparatifs, aux mouvements de l'ennemi. Pour les connaître, il n'eut d'abord d'autre élément d'informations que sa correspondance très étendue. De fréquents rap-

ports lui étaient adressés par les représentants officiels de la France, par les agents accrédités dans les pays amis ou neutres, et parfois par ceux qui résidaient au milieu des ennemis : des Carrières de Liège, Vignory de Trèves, l'abbé de Gravel de Mayence, le duc de Vitry de Munich, Verjus de Berlin, etc. Les communications étaient encore plus fréquentes, plus régulières avec ceux qui commandaient dans les places avancées ou de seconde ligne, tels que Pertuis de Courtrai, Nancré d'Ath, Talon (commissaire) d'Audenarde, d'Humières de Lille, Rencher du Quesnoy, Broglia [1] d'Avesnes, Montal de Charleroy; tous étant plus ou moins pourvus de cavalerie, M. le Prince exigeait qu'ils eussent des partis dehors et voulait connaître les rapports des partisans. Il se faisait renseigner aussi par les gouverneurs de certaines places plus reculées dans l'intérieur du royaume, La Bourelie de Dunkerque, le duc de Charost de Calais, Bridieu de Guise, et autres; car avec la frontière dentelée du moment, l'enchevêtrement de places que les événements avaient créé, l'ennemi pouvait apparaître là où il était le moins attendu, et les indices venir de partout.

1. Charles de Broglie, dit le comte Carle, mort lieutenant-général en 1702. — Voir t. V, p. 158, note 2.

Aucun de ces correspondants ne saurait rivaliser avec d'Estrades. Placé presque à la source des nouvelles, à cheval sur les grandes communications de l'ennemi, habile à tirer parti de la situation de sa forteresse et de la cavalerie que Condé lui avait laissée, il avait cet avantage unique d'être exactement tenu au courant des mouvements, des projets, presque des pensées du stathouder, et il transmettait scrupuleusement en chiffres les lettres que lui adressait M. de Launoy, secrétaire du prince d'Orange [1], joignant à ces copies authentiques les appréciations d'un esprit juste, critique, qui savait discerner le vrai du faux. Mais si habile que fût M. le Prince à se reconnaître au milieu d'informations si diverses, à les coordonner, à les classer, il avait trop d'expérience et d'intelligence professionnelle pour se contenter de renseignements fournis par correspondants.

Reconnaissances et partis. Procédés de M. le Prince. La Fitte et Saint-Clas.

Tenant à voir lui-même, c'est-à-dire par les yeux d'hommes à lui, choisis, façonnés à sa guise, il excellait à découvrir les officiers de cavalerie

1. D'Estrades envoyait ces copies et à Louvois et à M. le Prince. Elles se trouvent ainsi conservées en duplicata aux Affaires Étrangères et parmi les Papiers de Condé. (Voir Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, t. IV, pp. 302 et suivantes.)



légère, à les mettre à son point. De bonne heure il avait eu la main heureuse, et depuis, dans ses plus brillantes campagnes comme au milieu des entreprises ardues, en Catalogne par exemple, ou bien quand il tenait tête à Turenne avec sa petite bande d'exilés, nous l'avons vu toujours parfaitement éclairé. Dans sa marche vers la Meuse et durant le retour, il a, comme on disait alors, fait sortir des partis, fixant lui-même leur force, donnant les instructions, écoutant les rapports. Avec quelle joie n'a-t-il pas suivi la « jolie action » de Pelleport près de Navagne ! Les essais infructueux ne le rebutent pas ; quelques hommes lui conviennent, deux surtout, La Fitte, un ancien compagnon des premières campagnes [1], et Saint-Clas, qui lui venait de l'armée de Turenne avec une grande réputation ; ceux-là, il ne les ménage guère, les tient toujours dehors, aux aguets. La position de l'ennemi est encore incertaine : ses

1. La Fitte (Jean-François-Paul de La Fitte de Pelleport, sr de) servait depuis 1639 (voir t. IV, p. 46 et plus haut, p. 442). Après avoir été aux côtés de Condé à Rocroy, Fribourg, Norlingue et Lens, il se retrouvait sous ses ordres depuis 1668 comme mestre-de-camp de cavalerie. Brigadier en 1677 et gouverneur de Guise, maréchal-de-camp en 1688, il se retira chez lui en 1690 et y mourut dans un âge très avancé. Son fils aîné fut tué en 1691 au combat de Leuze, exempt des Gardes du corps.

troupes sont-elles rassemblées ou en marche ? il faut aller loin, un peu au hasard et comme d'instinct. Par degrés, nos partis s'enhardissent; rarement ils rentrent sans ramener quelques prisonniers, déserteurs ou « rendus [1] », dont les récits donnent parfois la clef de mouvements importants. D'autres jours, nos gens ont rencontré la cavalerie ennemie, l'ont poussée, ont vu ce qu'il y avait derrière, découvert un convoi en route; ou bien ils ont dû revenir en hâte après s'être heurtés à une troupe plus forte, mais dont ils ont pu observer la direction. Officiers et soldats sont encore un peu novices; mais chaque jour ils font mieux; déjà ils commencent à rendre des services réels.

M. le Prince restait calme au milieu du premier feu croisé de nouvelles et de rapports, ayant une vue très nette de l'objet qu'il poursuivait, bien décidé à ne pas s'en laisser détourner par les feintes de l'ennemi, mais encore incertain sur la façon d'atteindre son but, lorsqu'il reçut de la cour des instructions, presque des ordres, impératifs sous une forme conditionnelle, et qui mirent à l'épreuve sa patience et son sang-froid.

1. Français quittant le service des ennemis après s'y être engagés.

Pressé par le Roi, Condé se défend de faire un siège (25 mai-9 juin).

Dans sa soif de conquêtes, Louis XIV n'admettait aucun temps d'arrêt; ayant encore des villes à prendre en Franche-Comté, déjà il songeait à celles de Flandre. Aux chances glorieuses, mais toujours incertaines, des batailles, il préférait les sièges entrepris à bon escient, lorsque, tout étant réglé d'avance, il pouvait montrer son mépris pour le danger personnel sans exposer l'honneur de la couronne. Le Roi comptait sur M. le Prince pour lui fournir une de ces occasions. Avec des égards, des ménagements, mais avec persistance, il pressait son cousin de choisir une place de premier rang, si possible, à défaut une forteresse de second rang, et de prendre toutes ses mesures pour l'attaque, de telle façon que le souverain pût arriver à temps, diriger, terminer le siège, et voir le Grand Condé à côté de lui quand la garnison ennemie sortirait de la place. Louvois était plus précis, donnait des dates, nommait des places, faisait préparer l'équipage de siège : avant la fin du mois (de juin), le Roi sera en Flandre; les maréchaux des logis sont déjà sur la route, à Langres, Troyes, Châlons, Reims; Vauban précédera Sa Majesté; il est parti [1]. Et le ministre, s'appuyant de renseignements légèrement con-

1. Louvois à M. le Prince, 25, 29 mai, 1er, 8 juin 1674. A. C.

trôlés, prête aux Impériaux une direction fantaisiste, les éloigne sans retour; pour lui, les Espagnols et les Hollandais sont hors d'état d'agir, si bien qu'il se dispose à retenir les renforts annoncés. La carrière des conquêtes est ouverte aux armes du Roi.

M. le Prince frémit, prévoit l'échec certain; mais il n'entrera pas en lutte avec l'impérieux ministre, ce serait peine perdue. La manie obsidionale est une des plus dangereuses à contrarier; Condé le sait par expérience; c'est une querelle de ce genre qui l'a jadis brouillé avec Mazarin [1], assurément plus ouvert à la discussion que Louvois ou Louis XIV. Aussi se garde-t-il d'attaquer la position de front; nul essai de réfutation de doctrines; reprenant le tableau tracé par le ministre, il en oppose un plus exact, sans charger les couleurs. A grands traits, il peint sa cavalerie fatiguée, ses équipages presque nuls, son infanterie réduite à cinquante bataillons. En face de cette armée incomplète, il montre le prince d'Orange et M. de Monterey avec leurs quartiers établis entre Bruxelles et Louvain, tout prêts à marcher; nos partis rencontrent les leurs. Les Impériaux ne vont pas là où l'on croit; ils ont un

1. Voir t. V, p. 343.

nouveau général, le comte de Souches, Français d'origine, homme de grande expérience, réputé fort habile [1], et qui les ramène vers la Meuse. Vont-ils appeler leurs alliés pour assiéger M. d'Estrades dans Maëstricht, qu'il nous faudra secourir? Vont-ils se réunir aux Hispano-Hollandais pour entreprendre sur une de nos places ou pour nous attaquer si nous commençons un siège? Et d'abord, quel siège? Après avoir examiné séparément les places ennemies qui sont à portée, M. le Prince s'attache particulièrement à Condé, qui lui était désigné; il fait ressortir l'étendue des travaux à exécuter, la dépense d'hommes et de temps qu'ils exigent, les chances favorables à l'ennemi qui tenterait le secours. Puis il prend une à une les places françaises, étudie leur état, fait pressentir quel danger les menace [2]... Et il s'abstient de conclure. La démonstration lui suffit; ceux pour lesquels il écrit l'accepteront plutôt sous cette forme.

Mais cette conclusion qu'il néglige de donner, nous la trouvons énergiquement formulée dans une

1. Sur le comte de Souches, voir plus loin, p. 482.

2. La première lettre de Condé sur les sièges est datée de Thiméon, 3 juin; sur le canevas qu'elle nous fournit, nous avons réuni les arguments et les faits exposés dans les lettres successivement écrites en réponse aux dépêches de plus en plus pressantes du Roi et du ministre.

lettre de son fils[1] : « Ce que M. mon père a fait de plus considérable dans cette campagne, ç'a esté de résister à toutes les tentations qu'il a dû avoir — par mille raisons dont vous sçavez les principales — de faire un siège au commencement de la campagne, ce qui auroit esté la ruyne de l'armée et des affaires. »

M. le Prince à Brugelette près d'Ath (28 juin). Son « système ».

Aujourd'hui M. le Prince termine un exposé sincère et respectueux par l'assurance de sa soumission; il explique d'involontaires retards et en prévoit de nouveaux dont il s'excuse d'avance; Sa Majesté voudra bien « faire connoistre à quel siège elle auroit le plus d'inclination[2] ». Rien ne sera négligé pour faciliter l'exécution des ordres du Roi. Déjà l'armée quitte les environs de Charleroy; la vallée de la Haine lui offre d'abondants fourrages; elle s'y arrête quelques jours[3], menaçant Mons, ce qui cause quelque souci au prince d'Orange et donne une première satisfaction à la cour. Puis M. le Prince va chercher non loin d'Ath une base et même une ligne d'opérations nouvelles. A l'ab-

1. A Gourville, 30 août. A. C.

2. M. le Prince à Louvois, 3, 14, 18 juin 1674. A. C. (*minutes*).

3. Ses camps sont : du 8 au 11 juin, Haine-Saint-Paul; du 11 au 27, Ville-sur-Haine.

baye de Brugelette[1], où il s'établit le 28 juin, il s'appuie aux grands dépôts de Lille et de Tournay, se trouve rapproché de Gand, de Bruges, comme de Bruxelles, et tout posté sur le flanc des ennemis s'ils veulent, pour pénétrer en France, suivre la ligne de leurs places du Hainaut. Les nôtres sont à l'abri d'un coup de main, tandis que l'inquiétude gagne la capitale des Pays-Bas et les grandes cités commerçantes. De tous côtés, M. le Prince attire l'attention des ennemis et ne cache pas qu'il étudie un plan d'attaque de Condé — le siège qui lui était indiqué. Vauban vient le trouver[2].

C'est bien là le « système » que son principal adversaire avait pénétré et que le secrétaire de Guillaume développait[3] comme aurait pu le faire Condé lui-même : tenir les ennemis en échec, épuiser leur pays en ménageant le nôtre, les contraindre à y faire subsister leurs troupes, paralyser leurs entreprises; enfin, quand ils seront usés avant le combat, les amener, si Dieu le permet, à lui prêter le flanc, à fournir cette occasion

1. Brugelette, sur la Dender, 6 kil. 1/2 sud-est d'Ath, 17 kil. nord-ouest de Mons.

2. Le comte de Nancré, gouverneur d'Ath, à M. le Prince, 3, 17 juin. A. C.

3. M. de Launoy au comte d'Estrades, 12 juin 1674. Copie transmise par d'Estrades à M. le Prince. A. C.

qu'il faudra saisir et qui peut-être compensera l'infériorité numérique.

En attendant que ce jour vienne luire, cette inaction apparente était fort blâmée ; elle est encore sévèrement jugée de nos jours[1]. M. le Prince n'est plus le même, a-t-on dit et maintes fois répété ; il est usé, vieilli, ne sait plus prendre un parti... Condé ne se faisait pas illusion : « Vous me rendez justice, écrivait-il à Le Tellier[2] ; je crains fort que le public ne fasse pas comme vous. Ce n'est cependant pas par plaisir que je demeure ainsi les bras croisés. » C'était par calcul et par nécessité.

Lorsque Condé traçait ces lignes, il avait eu gain de cause, au moins pour un temps, sur la question des sièges. Vauban le premier fut d'avis d'y renoncer et s'en retourna mettre nos places en état de défense. Après plusieurs assauts, le Roi d'abord, puis Louvois, non sans humeur et même avec quelques sarcasmes, se rendirent à l'opinion du général et de l'ingénieur ; M. le Prince recouvra sa liberté de manœuvres. Au moment où il allait en profiter, elle lui fut reprise, de fait, par l'intervention du ministre se reprodui-

1. Notre ami Rousset s'est fait un peu l'écho de ces jugements.

2. Du camp de Ville-sur-Haine, 21 juin 1674. A. C. (*minute*).

sant sous une forme nouvelle, presque moderne.

Mouvements confus des alliés. M. le Prince entravé par l'intervention du ministre.

Le prince d'Orange et M. de Monterey, ayant réuni leurs troupes, s'apprêtaient à suivre Condé dans la vallée de la Haine et voulaient marcher au secours de Mons avec cinquante-cinq mille hommes, lorsqu'ils apprirent le mouvement des Français vers Ath et la Dender. D'autre part, cette armée impériale, qui doit assurer aux alliés une supériorité écrasante, semble disposée à s'éloigner; on assure que les « Cercles » défendent à leurs troupes de passer la Meuse, voulant les rappeler dans l'intérieur de l'Empire. Les généraux alliés sont fort divisés, fort incertains. Faut-il s'opposer aux tentatives qui menacent Gand ou même Anvers? Faut-il aller chercher M. de Souches? On prit le parti de faire un détachement sur Termonde et de garnir les villes de Flandre, tandis que le gros de l'armée hispano-hollandaise irait tendre la main à M. de Souches, qui attendait, pour faire un pas, que l'on vînt au-devant de lui et surtout qu'on lui portât la solde, une solde très large.

Cette combinaison n'était pas sans péril, quel que fût l'avantage du nombre; les alliés n'allaient-ils pas faire beau jeu à M. le Prince et lui fournir l'occasion qu'il guettait? Délivré de la préoccupation des sièges, il se préparait à marcher en avant,

et les ordres étaient donnés pour un mouvement sur Grammont et Lessines; mais le ministre, en recommandant à M. le Prince « d'entrer dans l'intérieur du pays », semblait se plaire à lui en ôter les moyens.

Les souverains et les ministres sortent de leur rôle quand ils veulent diriger de loin le détail des opérations, se substituer au commandement, placer, remuer des corps d'armée. A vouloir jouer ce jeu en Espagne, Napoléon a perdu sa couronne et son État, et Louvois, si réel que fût son mérite, n'était pas à la hauteur de Napoléon. Tout à l'heure c'était l'attaque d'une place qu'il imposait à Condé; un autre souci s'empare de lui et se traduit par une nouvelle série d'ordres. M. de Souches passait et repassait l'Ourthe, se rapprochait de la Moselle, revenait vers la Meuse, descendait ou remontait la vallée, manœuvrant assez habilement, tantôt pour semer l'alarme de tous côtés, tantôt pour arracher à ses alliés des secours, des subsides, tout en changeant de place pour nourrir son armée sur le pays, terres de Liège, d'Espagne, des électeurs, qu'il foulait indistinctement et sans merci.

A chaque déplacement des généraux de l'Empire, à chaque marche de contingent tiré du fond de l'Allemagne, Louvois riposte aussitôt par quelque improvisation, et alors les dépêches pleuvent,

les contre-ordres se succèdent, l'organisation est bouleversée. Soumis à cette pression, à ces secousses, les généraux de second ordre perdent toute initiative, se troublent, s'égarent. Et Condé lui-même! que de fois il s'arrête, demandant, attendant des ordres! Toujours sous le coup d'une dépêche qui peut tout changer, il hésite à rien entreprendre parce qu'il ne peut compter sur rien.

Il attendait Rochefort, que le Roi lui envoyait avec six bataillons et trente escadrons d'élite, Gardes du corps, Gendarmes, etc.; mais M. de Souches a dirigé trois mille chevaux sur le Palatinat : Louvois, faisant aussitôt fausse route, juge que toute l'armée impériale de la Meuse marche contre Turenne, et il arrête Rochefort près de Metz.

Affaibli de 18 bataillons et 48 escadrons, M. le Prince s'établit aux Estinnes près Binche (14 juillet).

Au moins Condé peut-il se croire assuré de garder auprès de lui Luxembourg, qui amène de Franche-Comté douze bataillons et dix-huit escadrons; mais le ministre craint que Rochefort n'ait pas assez de monde pour barrer la route aux Impériaux; et puis on annonçait les Brandebourgeois, qui allaient quitter les bords de l'Oder et se rapprocher du Rhin. Luxembourg doit repartir pour Philippeville avec ses troupes. Louvois lui donne des instructions directes; Rochefort en reçoit aussi. Tous deux sont fort perplexes : doivent-ils opérer

seuls ? se réunir ? passer sous les ordres de Turenne ? revenir sous ceux de Condé ? Il y a tant d'hypothèses prévues dans leurs instructions qu'ils ont peine à voir clair.

« Tous ces petits corps détachés, écrit Condé à Louvois [1], n'empescheront pas les ennemis d'entrer en France s'ils veulent, ny de me venir combattre si la fantaisie les en prend. » Saisissant le prétexte d'une question plus ou moins vaguement posée par le Roi, il s'élève avec force contre ce qu'on appelle familièrement de nos jours *le système des petits paquets :* « Renforcez l'armée de M. de Turenne, la mienne ; envoyez-nous des chevaux de remonte, et ne détachez pas ces petits corps qui affaiblissent les vraies armées, n'en imposent pas aux ennemis, n'empêchent aucune entreprise, sont en péril, et rejoignent toujours trop tard [2] » ; et il prend sur lui de retarder le départ de M. de Luxembourg. Mais le ministre insiste ; Luxembourg part le 14 juillet : cela fait dix-huit bataillons et quarante-huit escadrons retirés à M. le Prince, et le voilà ramené au métier d'observation par l'insuffisance de forces. Obligé de renoncer à pénétrer en pays ennemi, il n'a que faire à Brugelette : le jour même où Luxembourg le quittait, il marchait, lui aussi,

1. 5 juillet 1674. A. C. (*minute*).
2. A Louvois, 11 juillet ; analyse de la minute. A. C.

vers l'est, et s'arrêtait aux Estinnes, près de Binche; c'était d'ailleurs conforme aux instructions de Louvois.

Les Impériaux à Dinant. Liège et Maëstricht menacés. Ravages des alliés.

A quelque chose malheur est bon. Luxembourg s'éloigne ; mais le voilà aux écoutes, et il est passé maître pour avoir des nouvelles, distinguer le vrai du faux ; c'est aussi un peintre et un satirique ; les personnages revivent dans ses dépêches, comme les lieux et les incidents y reparaissent mis en lumière. Posté à Philippeville, il observe les Impériaux et rend à M. le Prince compte de leurs faits et gestes sur le ton sarcastique qui lui est familier. Avec quelle verve il raconte leurs allées et venues, leur façon de « se donner de l'air », et certain banquet offert à M. de Souches par le bourgmestre de Dinant, qui a ouvert ses portes à l'ennemi[1] ! Le banquet était comique, la nouvelle grave : les Impériaux à Dinant, c'était la brèche ouverte dans la neutralité de Liège. M. le Prince s'en émeut[2] : Liège et Maëstricht, il ne perdait pas de vue ces deux places constamment menacées, se tenant toujours prêt à répondre au premier appel de d'Estrades.

Celui-ci avait eu de chaudes alertes : « Le bruit est grand dans l'armée de l'Empereur, écrivait-il

1. 18 juillet. A. C.
2. A Louvois, 19 juillet. A. C. (*minute*).

le 18 juin [1], que les alliés réunis vont assiéger Maëstricht » ; mais il croit plutôt à une tentative sur Liège, où l'on est fort inquiet ; de cette ville, « on les voit campés entre l'abbaye des filles de Robermont et la maison des Chartreux [2] ». A ce moment même, le prince d'Orange et Monterey envoyaient exprès sur exprès au comte de Souches, le priant de ne pas s'attarder et de marcher droit pour se joindre à eux ; on lui fait des ponts à Huy et à Namur. « Nous serons quatre-vingt-dix mille hommes et nous donnerons bataille au prince de Condé ; tout nous promet un bon succès [3]. » Plus d'un mois devait s'écouler encore avant que la jonction se fît.

M. de Souches semble hésiter entre les Pays-Bas, où l'attend un rude adversaire, et le Palatinat, où on l'appelle à grands cris au secours de MM. de Lorraine et de Caprara, battus, pressés par Turenne. Aucune des deux perspectives ne le tente ; il reste sur la Meuse, prend de l'argent, des

1. A M. le Prince. Des Carrières au même ; Liège, 19 juin. A. C.

2. Des Carrières à M. le Prince, 22 juin au soir. A. C. — Selon une lettre du 26, publiée dans les *Relations véritables des Pays-Bas*, le comte de Souches et ses principaux officiers auraient été reçus et fort bien traités par le bourgmestre de Liège. Des Carrières n'en dit rien dans sa lettre du 26 (A. C.).

3. De Launoy à d'Estrades, 20 juin. A. C. (*copie*).

canons, voire des régiments, donne des promesses en échange, ne fait aucune entreprise, mais dévaste, saccage; ses troupes « commettent toutes les abominations que saint Paul reprochait dans ses épîtres aux Éphésiens[1] ».

Considérez ces trois armées, étrangères au pays qu'elles parcourent, piétinant sur ces malheureuses provinces; les Hollandais, ramassis de gens de tous pays, et les Allemands ont toutes les traditions de la guerre de Trente Ans ; plusieurs milliers de femmes les suivent ; rien ne reste là où ils ont passé; on croirait suivre les sauterelles[2]. Leurs dévastations sont aussi cruelles, mais bien plus complètes que celles dont les pamphlets, les estampes, les récits reproduits d'âge en âge ont perpétué la mémoire à la charge des Français.

Espagnols et Hollandais à Halle. M. de Souches à Charlemont (12 juillet).

Les conseils se succèdent sans aboutir. A celui que les trois généraux en chef tiennent à Tirlemont (4 juillet), les plus beaux projets sont formés, et le commandement supérieur étant décerné à M. de

1. Bruant des Carrières à M. le Prince; Liège, 10 juillet. A. C.

2. « Pour ce qui est de nos campagnes et de nos villages, on continue à en faire une triste solitude; il n'y a guère que les maisons où les généraux sont logés où on puisse reconnoistre quelque trace de maison. » (Lettre adressée de Jauche près Jodoigne à Bruant des Carrières par un correspondant qui avait trente-huit mille Hollandais et dix-huit mille Allemands logés dans ses environs; 27 juillet. A. C.)

Souches, il reçoit comme insigne un superbe bâton d'or garni de diamants ; mais il ne se presse pas davantage.

Le 12 juillet, Espagnols et Hollandais s'acheminent vers Halle ; ils rappellent les troupes envoyées à Gand et à Termonde lors de l'alerte du mois de juin ; la place d'armes désignée est Braine-le-Comte ; les alliés se rassemblent ; mais ils ne marcheront pas avant la fin du mois, attendant, disent-ils, que les grains soient mûrs. Au fond, ce qui les retient, ce qui les trouble, ce sont les mouvements de M. le Prince, son « système », son dessein impénétrable ; ce sont leurs propres divisions, les hésitations calculées de M. de Souches. Au lieu de passer la Meuse, celui-ci remonte la rive droite, s'en va à Charlemont (Givet, 12 juillet). Et voilà Louvois qui part de plus belle ; pour lui, c'est le prélude d'une entrée en Champagne, Mézières est menacé. Survient une lettre de des Carrières[1], la scène change, c'est M. de Turenne qui va être écrasé ; et plus que jamais le ministre refuse de considérer M. de Souches comme un des adversaires que M. le Prince aura sur les bras : de nouveaux ordres sont donnés à Rochefort et à Luxembourg.

1. Duplicata à M. le Prince, 12 juillet. A C.



Condé laisse le ministre accumuler hypothèse sur hypothèse. Il lui semble peu probable que les Impériaux s'avancent plus avant dans la gorge de la Meuse; mais il prend ses précautions pour être prêt à tout événement et surtout pour rallier les détachements qu'on a malencontreusement tirés de son armée.

M. le Prince au camp du Piéton (23 juillet). Retour de Luxembourg. Villeroy et Fourilles.

Le camp des Estinnes, occupé par ordre, était trop en arrière et ne convenait en aucune façon; M. le Prince le quitta le 23 juillet; marchant sur quatre colonnes, il vint s'arrêter à 11 kilomètres de Charleroy. L'armée se déploya face à l'est, sur un mamelon en dos d'âne, légèrement accentué, large de 1800 mètres environ, enveloppé au nord, à l'ouest et à l'est par deux ruisseaux en forme de boucle, et se perdant au sud dans le bois de Marche, dont les lieux dits (Coron-les-Bois, etc.) conservent le souvenir. Devant la gauche, le bourg et le château de Trazegnies; derrière la droite, le village de Piéton, — un nom devenu légendaire. La forme et la dimension du terrain permettaient de varier les évolutions tactiques, à l'abri d'une ligne tenaillée, à intervalles, qui fut rapidement construite et armée d'artillerie. Comme le camp occupait le centre du massif, une large fausse-braie régnait entre le retranchement et les ruisseaux, rendant ainsi la position inexpugnable. Le voisinage de Char-

leroy et de la Sambre assure les approvisionnements de tout genre. Au point de vue stratégique, les avantages n'étaient pas moindres. Qu'on jette les yeux sur la carte, qu'on y cherche le ruisseau et le village dont le camp du Piéton a gardé le nom; on y verra M. le Prince en mesure de tendre la main aux détachements ralliés, aux convois, aux renforts, inquiétant les ennemis partout, menaçant toutes leurs lignes d'opérations. De quelque côté que survienne le péril ou que s'ouvre la chance, M. le Prince est prêt.

D'abord, le jour même où il prenait position (23 juillet), Luxembourg, enfin rappelé, embrassait Montal et M. le Duc, qui étaient allés au-devant de lui à Marchiennes-au-Pont. Les troupes qui rentraient, diminuées par les ordres de Louvois de quatre bataillons, eurent un camp séparé, un peu en arrière, près de Fontaine-l'Évêque; c'était du même coup éviter l'encombrement et rendre impossible tout mouvement tournant de l'ennemi. M. le Prince ne se laissera plus enlever cet incomparable lieutenant et ne répond même pas à quelques allusions de Louvois. L'état-major général se complète et se consolide. Un maréchal-de-camp, le marquis de Villeroy, et un lieutenant-général, le chevalier de Fourilles, rejoignent vers la mi-juillet; deux hommes qui méritent de

fixer l'attention. Villeroy a plus d'aplomb que d'expérience ; il se sent déjà favori du maître, et sa faveur ne grandira que trop ; son nom restera attaché aux événements militaires les plus malheureux du règne ; mais il est vaillant, et pour l'heure c'est surtout ce que Condé attend de lui[1].

Tout autre était le chevalier de Fourilles : rien de l'homme de cour, quoiqu'il soit aussi fort apprécié du Roi ; militaire de race et de tempérament ; sans cesse appliqué au métier, à ses fonctions de mestre-de-camp-général de la cavalerie qu'il prend très au sérieux ; organisateur et conducteur de troupes, à ce double point de vue hors ligne pour le service de la cavalerie ; très complet d'ailleurs et très en état de diriger toutes les armes, de mener une attaque ou une retraite, il est assuré de recevoir bientôt le bâton de maréchal... si Dieu lui prête vie ! M. le Prince le voit arriver avec joie ; car il a une confiance illimitée dans le mérite de l'officier-général, et il professe pour le caractère du galant homme une profonde estime qu'il aura

1. François de Neufville, duc de Villeroy, maréchal de France du 27 mars 1693, surtout connu par la surprise de Crémone et la bataille qu'il perdit à Ramillies ; gouverneur de Louis XV ; mort le 18 juillet 1730. — Sur les Neufville en général, et sur celui-ci en particulier, voir t. III, pp. 355-356.

le malheur d'oublier dans une fatale minute d'emportement[1].

Les Impériaux passent la Meuse à Namur (23 juillet). Rochefort rejoint (10 août).

Déjà Rochefort arrivait à Rocroy (25 juillet), tenant aux ordres de M. le Prince deux mille chevaux de la Maison du Roi. Lié à la branche de Condé par un attachement héréditaire[2], il priait Son Altesse de l'appeler avec sa troupe et de ne pas le renvoyer sur la Meuse « garder les manteaux[3] », comme l'indiquait l'ordre de Sa Majesté, — rôle qui ne convenait guère à ce soldat robuste, aguerri, énergique, doué de véritables qualités militaires, sans être tout à fait à hauteur de la destinée que la fortune lui réservait. Pour le moment,

1. Les Fourilles étaient de père en fils aux Gardes françaises; le frère aîné avait commandé le régiment comme lieutenant-colonel. Par exception, Jean-Jacques Chauméjean, chevalier de Fourilles, servait dans la cavalerie, étant entré comme cornette au régiment d'Harcourt en 1645. Depuis il fit campagne chaque année; la paix le trouva mestre-de-camp. Il suivit ensuite Coligny en Hongrie. En 1668, il inaugura les fonctions auxquelles l'appelait la confiance du Roi, avec le titre de « visiteur » de la cavalerie. Mestre-de-camp-général en 1670, lieutenant-général du mois de février 1674.

2. Rochefort (Henry-Louis d'Aloigny, marquis de), maréchal de France en 1675. Son père accompagnait le prince Henri II lors de l'exil volontaire (voir t. II, p. 270). Lui-même commandait à Rocroy les gendarmes du duc d'Anguien (voir t. IV, p. 46). Il avait épousé Madeleine de Laval, confidente des amours du Roi, bien vue de Mme de Maintenon, et plus tard dame d'honneur de la duchesse de Chartres.

3. Rochefort à M. le Prince, 25 juillet. A. C.

il dut tourner bride. Après une inutile promenade de quelques jours, imposée par la fantaisie du ministre et poussée jusqu'à Charleville (qui ne courait aucun danger), le vœu de Rochefort fut accompli : les vingt et un escadrons de la Gendarmerie, des Cuirassiers du Roi et des Gardes du corps entrèrent successivement au camp du Piéton. Lui-même put rejoindre son général et son prince à la dernière heure (10 août); il s'en fallut de bien peu qu'il n'arrivât trop tard.

Les événements se précipitent et vont donner raison à M. le Prince. Toujours à cette même date du 23 juillet, M. de Souches franchissait la Meuse sur les ponts de Namur [1], avec trente-deux bouches à feu, dont seize légères, et plus de quarante mille *âmes*, quoiqu'il n'y eût pas vingt-cinq mille combattants; le reste n'était que valets, goujats, femmes surtout. Les Impériaux sont maintenant si près des Hispano-Hollandais qu'on peut tenir la jonction pour faite. Cependant, comme Souches avait laissé près de Ciney quatre mille hommes, principalement Monastériens [2], destinés au Palatinat, le bruit se répandit que son armée avait repassé la Meuse [3].

1. L'infanterie par un pont de bateaux hors de la ville.
2. Troupes de l'évêque de Munster.
3. Des Carrières (de Liège), Madaillan (de Philippeville) à M. le Prince, 24, 25 juillet. A. C.

S'attachant aussitôt à cette rumeur, Louvois fait encore une fois rétrograder Rochefort avec ses troupes. — Si nous nous répétons ainsi, ce qui peut fatiguer le lecteur, c'est que ces répétitions, correspondant à des faits identiques, font ressortir la difficulté du commandement.

Il y eut là quelques jours d'émouvante incertitude; on le voit au ton des lettres de M. le Prince. Dans celle du 2 août [1], il porte le dernier coup à la chimère de Charleville si longtemps nourrie par Louvois : « Les trois armées alliées sont réunies, campées à Mousty et Ottignies, sur le ruisseau de Genappe (la Dyle), prêtes à marcher et à combattre... » Trois desseins leur sont ouverts : 1, attaquer une de nos places de Flandre, Courtrai par exemple ; — 2, « marcher à nous » ; — 3, marcher par Mons et Cambrai sur la Somme pour passer la rivière et... aller plus loin.

Le Roi, la cour s'attachent au premier ; les craintes sont pour Ath [2], les recommandations pressantes ; elles arriveront après les événements accomplis. M. le Prince seul a bien pénétré le « vrai dessein » de l'ennemi et se prépare. Nulle

1. A. C. (*minute*). Cf. lettres des 23, 26 juillet, 1er août.
2. Le Roi à M. le Prince, 12 août. A. C. (Secrétaire de la main et chiffre).

jactance ; modeste et réservé, il espère réussir, sans rien affirmer. Ses regards traversent l'espace et sa pensée suit l'ennemi dans l'exécution du plan qu'il a deviné. Si les partis sortis de Cambrai pouvaient se saisir d'un passage sur la Somme, quelle avance sur le chemin de Paris ! Il faut en hâte barrer la route. Ham est mal pourvu, mal gardé ; qu'on y renvoie les mousquetaires du Roi, qui allaient rejoindre l'armée. Louvois se rend à cette proposition opportune et désintéressée ; M. de Forbin conduit à Ham les compagnies à soubreveste rouge, et se portera au secours de toute place attaquée sur la Somme [1].

En ce moment suprême où tous les ressorts sont tendus, où toutes les forces de l'intelligence et du cœur se concentrent sur un objet unique, la victoire, Condé voit surgir de puériles difficultés ; son attention est détournée sur des questions secondaires. Le Roi annonce sa prochaine arrivée, prépare son équipage. Peut-être faut-il chercher là quelque secret encouragement donné par d'Humières [2].

1. Louvois à M. le Prince, 3 août. A. C.

2. Louis de Crevant, marquis, puis duc d'Humières, d'une famille bien connue de Picardie et gouverneur héréditaire de Compiègne; fort brave et magnifique; maréchal de France du 8 juillet 1668. Commanda rarement en chef et « valait mieux en second qu'en premier ». Mort en 1694.

Homme d'honneur, de très bonne compagnie, parvenu un peu prématurément à la dignité de maréchal, au courant du métier d'ailleurs, avec du bon sens, du jugement, d'Humières était courtisan avant tout et incapable de résister au désir de flatter le faible bien connu du Roi et du ministre : de son gouvernement de Lille, il proposa une tentative sur la citadelle d'Ypres. Le temps n'était pas aux ménagements et aux transactions ; d'Humières fut arrêté court par une lettre très ferme de M. le Prince (7 août). Il prit son parti avec bonne humeur, et le Roi accueillit avec bienveillance les observations de son cousin : « J'aurois bien de la joye à recevoir S. M. ; mais à moins qu'Elle n'amène des troupes fort considérables, je ne sçay s'il seroit de la prudence qu'Elle vînt près de la frontière, les ennemis estant aussy forts qu'ils sont[1]. »

Les alliés réunis (70 bataillons et 170 escadrons) entre Feluy et Seneffe (8 août). M. le Prince à cheval (9).

En effet, ils étaient nombreux, plus nombreux que les Français. M. le Prince pressentait que la rencontre serait prochaine, terrible, décisive ; il ne veut rien négliger pour augmenter ses chances. Montal étant venu le voir (29 juillet), il lui fit place dans son ordre de bataille, à la droite de la première ligne d'infanterie ; c'était la mettre en

1. M. le Prince à Louvois, 5 août. A. C. (*minute*).

bonnes mains [1]. Les grand'gardes sont poussées en avant; la cavalerie légère redouble d'audace. Chaque jour est marqué par un nouvel exploit de Saint-Clas: le 8 août, il rentre après avoir enlevé un courrier important, dont suit le résumé : les ennemis sont campés d'Arquennes à Nivelles ; ils prétendent avoir cent soixante-dix escadrons donnant de trente à trente-cinq mille chevaux, soixante-dix bataillons, de trente-cinq à quarante mille hommes, soit soixante-cinq à soixante-quinze mille hommes [2]. De plus, ils peuvent appeler les garnisons de Flandre et de Hainaut. Ils font le pain à Mons ; ils ont des amas de blé à Bruxelles.

Le 9 août à dix heures du soir, M. le Prince écrit au Roi: ... Les ennemis ont remué; leur gauche est toujours près d'Arquennes; les avant-postes de leur droite sont poussés jusqu'au bois de Buisseret, dans la direction de Familleureux ; leur front entre Feluy et Seneffe. Marcheront-ils demain? Nous craignions de manquer de fourrage, et ne voulant pas reculer jusqu'à Maubeuge, où

1. Gouverneur de Charleroy, Montal ne pouvait s'éloigner que momentanément de sa place; il y retourna donc le lendemain et fut rappelé le 9 août par M. le Prince.

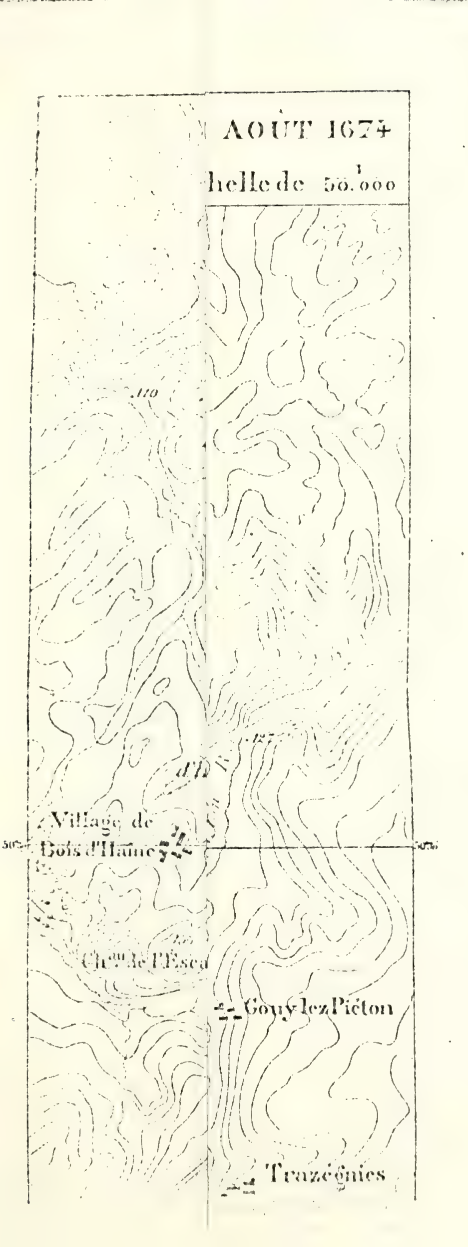
2. Condé, toujours porté à rester au-dessous de la vérité dans les évaluations de ce genre, avait estimé le nombre des ennemis à quarante ou quarante-cinq mille, à peu près l'effectif de son armée, un bon tiers en moins de la réalité.

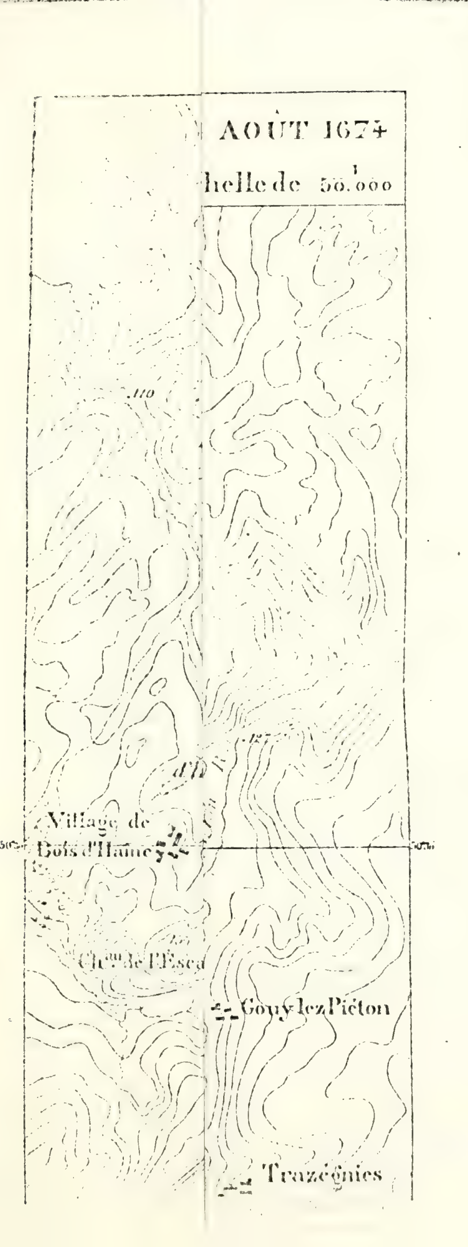
l'on ne serait plus à portée de rien, nous cherchions aux environs une nouvelle position, sans espérer de rencontrer tous les avantages militaires dont nous jouissons en ce moment... Il est probable que les ennemis vont nous tirer d'embarras en marchant. « Nous tascherons de les bien recevoir. Jusqu'icy nos partis n'ont pas esté malheureux. J'ay esté toute la journée à cheval pour les aller reconnoistre. »

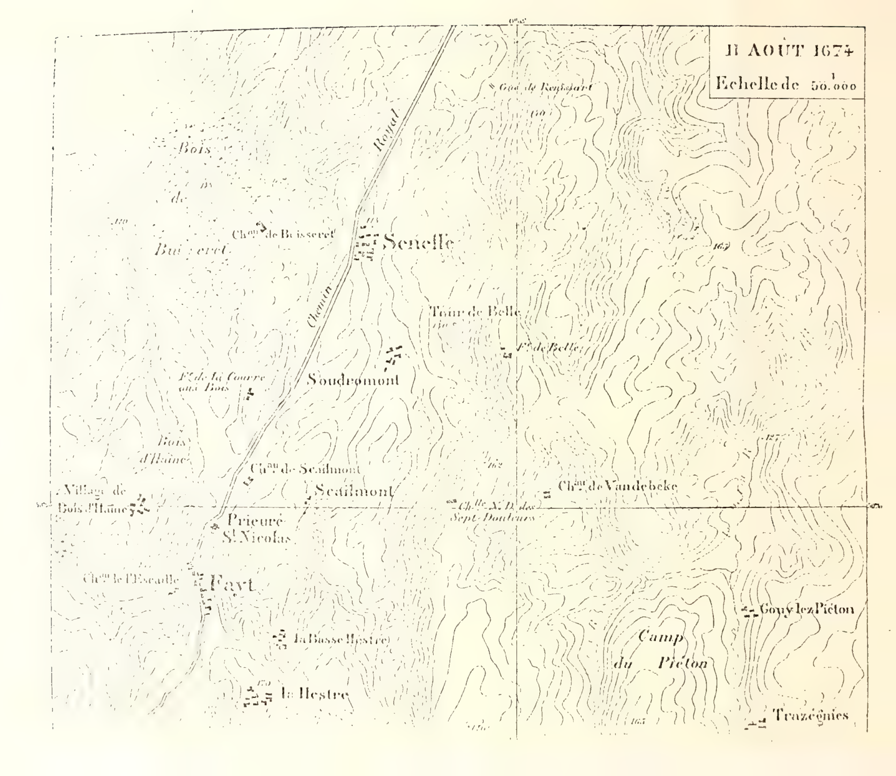
M. le Prince est en train. Il sent la poudre, et ses forces se sont ranimées.

NOTE

P. 462, note 1. — Louis Ratuit, écuyer, s[r] des Barres, devenu comte de Souches je ne sais quand ni comment, d'ailleurs bon gentilhomme huguenot du pays d'Aunis et de vieille race (les preuves furent dûment fournies), avait quitté la France fort jeune (il était né en 1608) après les dernières guerres religieuses. Entré presque aussitôt au service de l'Empereur, il ne cesse de faire la guerre, grande ou petite, et parvient assez rapidement au grade de *feldzeugmeister*. Depuis 1644, il commandait presque toujours en chef des corps détachés ou même des armées en Hongrie, Transylvanie, Pologne, Poméranie, contre les Suédois, les Turcs, leurs vassaux ou alliés intermittents, tout le long du Danube, des côtes de la Baltique, passant des plaines sans fin aux montagnes abruptes. Durant ce long séjour aux pays de confins, parmi des princes à demi barbares, entouré de généraux et d'officiers de tous les pays, il avait contracté l'habitude de toujours chercher à gagner du temps, tout en sachant se bien battre à l'occasion. En somme, allure cauteleuse, pour ne pas dire louche; tempérament d'aventurier devenu riche; largement doté en Moravie et pourvu du gouvernement de Komorn. Visage régulier, monotone, dont toute expression semble bannie par la volonté. Lié d'intérêts et d'amitié avec le chef du conseil aulique de guerre, prince Lobkowitz, Souches sera bientôt entraîné dans la disgrâce de ce favori de Léopold. Mort dans la retraite en 1682.


AOUT 1674
helle de 1/50.000
.110
.127
Village de
Bois d'Haine
Gouy lez Piéton
Trazégnies


AOUT 1674
helle de 1/50.000
Village de
Bois d'Haine
Ch.au de l'Esca
Gouy lez Piéton
Trazégnies



11 AOUT 1674
Echelle de 1/50.000
Bois de Buisseret
Chemin Royal
Chau de Boisseret
Senelle
Tour de Belle
Soudromont
Fe de la Courre aux Bois
Bois d'Haine
Chau de Scailmont
Scailmont
Village de Bois d'Haine
Prieuré St Nicolas
Fayt
la Basse Hestre
la Hestre
Chau de Vandebeke
Chlle N. D. des Sept Douleurs
Camp du Piéton
Gouy lez Piéton
Trazégnies

CHAPITRE VII

SENEFFE.

11 AOUT 1674.

10 août. M. le Prince se prépare. Les alliés marchent dans la nuit. — 11 août. M. le Prince sort avant le jour, rejoint sa grand'garde. — Description du terrain. Seneffe et Fayt. — Ordre de marche des alliés. Allongement des colonnes. — L'arrière-garde des alliés à Seneffe. M. de Vaudemont. — Saint-Clas détaché. Dispositions pour l'attaque de Seneffe. — Dix heures. Combat de Seneffe. Passage de la Samme. — Montal emporte le village. — La Maison du Roi. Rochefort et Fourilles. M. le Prince défait la cavalerie de Vaudemont. — Midi. Combat de la Courre-aux-Bois. L'armée d'Espagne repoussée. Le marquis d'Assentar tué. — Une heure et demie. Combat du prieuré de Saint-Nicolas. Le prince d'Orange. La mort de Fourilles. Défaite des Hollandais. — Villars « voit clair ». — Retour des Allemands sur Fayt. « Face en arrière en bataille ». — La position de Fayt. M. de Souches. — Trois heures et demie. Combat de Fayt. Attaque du village par l'infanterie française. — Succès de Luxembourg. Retour offensif des alliés. — Condé reprend la charge. La mêlée. La ravine. L'aile droite des Français arrêtée. — Succès de La Motte vers la gauche. A la nuit, les deux armées restent en présence. — Alerte de nuit. Au jour, les deux armées ont disparu. — Fermeté de Guillaume. Prétentions des alliés. — M. le Prince au camp du Piéton. Il occupe le champ de bataille. — La vérité. L'accord des documents. — Trophées. Drapeaux et prisonniers. — Pertes des deux armées. Les alliés renforcés. —

Généraux français blessés. M. le Prince tient bon. — Appréciations de Louvois. — Instructions données par le ministre. — Les alliés à Quiévrain (16 août). M. le Prince en observation à La Buissière (23). — Vaste plan conçu, puis abandonné par les alliés. Nouveaux projets. — Vigilance de M. le Prince. Sentiment de d'Estrades. La mort de Saint-Clas (29 août). — Incertitudes. Préparatifs. M. le Prince en marche. Les alliés investissent Audenarde (14 septembre). — Audenarde attaquée (18), secourue par M. le Prince (20). Levée du siège; retraite des alliés (21). — Les armées se séparent. M. le Prince à Tournay (12 octobre), reçu par le Roi à Saint-Germain (2 novembre).

10 août. M. le Prince se prépare. Les alliés marchent dans la nuit.

Le 10 août, les alliés font séjour. Des deux côtés, les généraux sont dehors; on s'observe sans s'aborder. Le prince d'Orange, ses familiers, ses partisans voudraient donner aux retranchements français, cherchent le point faible, ne le trouvent pas, rentrent assez dépités dans leurs quartiers. Cependant ils rapportent une observation consolante — toute médaille a son revers: — plus la position des Français est forte, hérissée d'obstacles, plus il sera difficile d'en sortir. Décidément Condé n'est plus aussi redoutable; on le laissera se morfondre derrière ces retranchements où il se trouve en sûreté, et, s'il se décide à sortir, avant qu'il ait franchi la Samme [1] et soit dégagé des défilés qui l'entourent, les alliés seront loin ou auront trouvé de bonnes positions pour le recevoir;

1. La Samme se jette dans la Senne au-dessous de Tubize à 4000 mètres en amont de Hal.

c'est peut-être la route de Paris qui s'ouvre; et Guillaume presse M. de Souches, cherche à le flatter, à secouer sa torpeur.

M. le Prince est convaincu que les ennemis vont marcher; en descendant de cheval dans l'après-midi du 10, il a pris ses mesures. Oui, les débouchés du camp sont assez mal commodes, surtout vers le nord : des ravins, des fondrières, des bois, enfin le ruisseau, qu'il faut traverser par les gués et passerelles; il y a là une cause d'encombrement, de retards funestes. Afin d'y remédier et d'avoir sous la main un corps à jeter sur le flanc de l'ennemi, soit qu'il attaque, soit qu'il marche, de jour ou de nuit, M. le Prince porte immédiatement, le soir même du 10, au delà du Piéton environ trois mille cinq cents hommes et quinze cents chevaux, avec six pièces légères [1], qui passent la nuit masqués dans un fond, à quelques centaines de mètres au nord des retranchements. Dans le camp même, près des débouchés, sont également massés trois mille cavaliers d'élite, Gardes du corps, Cuirassiers, Gendarmes. quinze cents dragons (Colonel-Général), les premiers du monde, et quatre bataillons (Navarre,

1. Deux régiments d'infanterie, la Reine et La Fère, un bataillon des Fusiliers du Roi servant et gardant l'artillerie, brigade Tilladet (cavalerie).

Royal-Italien), qui pourront, au premier signal, se porter où besoin sera.

Avec ses chevau-légers, Saint-Clas fouille le pays entre le Piéton et la Samme, lançant quelques cavaliers au delà de cette rivière pour garder le contact avec l'ennemi sans éveiller l'attention. Au milieu de la nuit, ces éclaireurs repassent la Samme et rejoignent la grand'garde : l'ennemi marche! Bientôt un bruit sinistre, qui grossit et se rapproche, confirme le rapport des éclaireurs et dénonce le passage d'une grande armée qui chemine : tumulte d'hommes et de chevaux, sorte de tonnerre non interrompu, grondement du sol ébranlé par les longues files de voitures, lourds affûts, pesants chariots chargés d'artillerie, de pontons, de bagages.

11 août. M. le Prince sort avant le jour, rejoint sa grand'garde.

Aussitôt averti, M. le Prince passe le Piéton avant le jour; son fils, ses lieutenants-généraux, Luxembourg, Navailles, Fourilles, Rochefort, quelques autres encore, Montal, Choiseul, l'accompagnent. Les troupes sorties le soir, celles qui ont été désignées un peu plus tard, vont le suivre ; les autres se formeront en silence, prêtes à marcher au premier ordre, conduites par les maréchaux-de-camp.

Les traces de l'accès de goutte n'ont pas entièrement disparu : Condé n'a pu mettre de bottes ;

chaussé comme pour le bal, en souliers et bas de soie, mais galopant avec aisance, il traverse rapidement le terrain accidenté qui sépare le bassin du Piéton de celui de la Samme, et gagne une hauteur qui a un beau commandement ; la veille, il s'y était longuement arrêté. Encore aujourd'hui, ce point est jalonné par l'ermitage de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs [1]. Quelques cavaliers y sont en vedette ; M. le Prince entend leur rapport, observe lui-même un moment, et s'empresse de rejoindre sa grand'garde, qui est rassemblée à une demi-lieue au nord, dans un fond, près de la ferme de Belle, où Saint-Clas attend son général. Là, une sorte de promontoire [2] s'avance dans la vallée ; le commandement est le même qu'à la chapelle des Sept-Douleurs, la vue aussi étendue ; par elle-même, la position a une importance capitale, que les événements vont faire ressortir et que Saint-Clas a bien jugée. Il y était avant l'aurore et n'en a pas bougé ; déjà il a beaucoup vu. Condé se place à côté de lui, écoute, regarde, réfléchit.

Description du terrain. Seneffe et Fayt.

A sa gauche, à près de deux lieues au sud, le clocher de Fayt, situé sur une arête, domine tout

1. 3500 mètres à l'ouest du camp.

2. La carte de Belgique au 1/20 000e y place la tour de Belle.

le pays. Les maisons du bourg, alors de médiocre importance, se cachent parmi les arbres fruitiers, les houblonnières qui couvrent les flancs de la hauteur et qui, à leur tour, se perdent dans un océan de bois inégalement touffus et clairsemés. — Un peu plus bas et moins loin, la flèche [1] du prieuré de Saint-Nicolas s'élance du milieu des vergers; plus bas encore, au-dessous du prieuré, un fond marécageux et quelques cabanes devenues aujourd'hui le bourg de Manage. En deçà, une petite plaine, bordée à l'ouest par des bois, à l'est par la Samme, qui, n'étant pas canalisée comme aujourd'hui, coulait au pied des hauteurs, roulant ses eaux du sud au nord, au milieu de marécages, de touffes d'aulnes et de peupliers, et continuait son cours dans la direction de Bruxelles. Aux pieds de Condé, des bosquets et quelques maisons [2] font comme une tête au pont qui traverse la Samme et qui conduit sur la rive gauche au bourg de Seneffe. Là est postée l'arrière-garde des ennemis, que la queue de leurs bagages n'a pas encore dépassée, tandis que l'avant-garde est déjà

1. Cette flèche a disparu. Un massif édifice, reste de l'ancien prieuré, sert aujourd'hui de caserne à la gendarmerie.

2. Le château, les avenues que l'on voit aujourd'hui sur cet emplacement n'existaient pas alors. A en juger par la hauteur des chênes, une portion d'anciens bois a été enclose dans le mur qui enveloppe le parc.

bien au delà de Fayt; car des hauteurs que Condé vient de parcourir, du moulin de Belle comme de la chapelle des Sept-Douleurs, il n'a cessé de voir tout le paysage que nous venons de décrire sillonné par les interminables colonnes de l'armée alliée, longs serpents dont les anneaux se déroulent lentement, apparaissant dans les prés, les clairières, se dérobant derrière les villages et surtout dans les bois dont le pays est couvert.

De tous les champs de bataille, ceux de Belgique sont peut-être les plus méconnaissables. Nulle part on n'a défriché plus de bois; l'ouverture de nombreux canaux, les progrès de la culture, ont assaini des prairies jadis marécageuses, diminué le volume, rétréci le lit de mainte rivière ou ruisseau, et adouci nombre de pentes jadis escarpées. Ainsi ont disparu ou se sont transformés une foule d'obstacles décrits par les historiens militaires et dont on a peine à retrouver la trace aujourd'hui. Cela est vrai, non seulement pour les champs de bataille du XVIIe siècle, mais encore pour ceux de 1815. Le Ligny n'est plus qu'un filet d'eau; aux Quatre-Bras, où se maintint si longtemps la brigade du duc Bernard de Saxe-Weimar, et à Waterloo, les changements ne sont pas moindres; où retrouver aujourd'hui le

chemin creux d'Obain et ce parapet naturel derrière lequel les gardes anglaises restèrent inébranlables? Dans les bassins houillers, la transformation est encore plus absolue et le bouleversement complet; partout des maisons, des puits, cheminées, tranchées, monticules, voies ferrées en tous sens; à peine peut-on relever un indice de l'ancien état des lieux. C'est le cas particulier de l'étrange champ de bataille allongé [1] où Français et alliés se heurtèrent pendant quatorze heures, le 11 août 1674.

Ordre de marche des alliés. Allongement des colonnes.

La journée du 10 tirait à sa fin, lorsque M. de Souches, cédant aux instances de Guillaume, se laissait arracher l'ordre de reprendre la marche interrompue la veille. Aussitôt le *feldzeugmeister* change d'attitude; le voilà aussi pressé de mettre ses troupes en route qu'il semblait résolu tout à l'heure à ne pas troubler leur repos; son parti pris, il a hâte d'en finir avec ce défilé devant le camp de M. le Prince; d'ailleurs, puisqu'il faut marcher, il tient à s'assurer de bons quartiers et un logement tout prêt. L'armée impériale a l'avant-garde; son bagage part dans la nuit sous

1. Ce terrain est compris dans la partie la plus animée du bassin de Charleroy : les noms aujourd'hui si connus de Manage et de La Louvière pourraient figurer sur un plan de ce champ de bataille.

escorte; en tête marche M. de Fariaux, major-général au service de Hollande, avec deux mille chevaux fournis par les trois armées. Le *feldzeugmeister* lui donne un peu d'avance, puis s'achemine avec ses troupes. C'est le bruit causé par cette mise en train qui avait tout d'abord attiré l'attention de Saint-Clas.

L'armée de Hollande suit celle de l'Empereur; celle d'Espagne vient la troisième. L'ordre est donné de marcher sur trois colonnes, la cavalerie à gauche du côté de la rivière, l'infanterie au centre, les voitures à droite le long ou au travers des bois. Haine-Saint-Pierre est le point de direction; c'est là ou près de là qu'on campera, logera comme on pourra; les maréchaux des logis sont partis et y pourvoiront.

La distance à franchir variait entre cinq et quatre lieues, suivant que les troupes quittaient des quartiers plus éloignés (Arquennes, par exemple) ou plus rapprochés de Haine-Saint-Pierre; courte étape, bien longue à parcourir. Pour trois colonnes, il n'y avait qu'une route, un seul « chemin royal », qui, de Nivelles, allait rejoindre vers Binche une antique voie romaine, la « chaussée Brunehaut », et, se bifurquant, conduisait à Mons ou à Landrecies. Mons était l'objectif des alliés; ils comptaient y aller en deux

jours. C'est la colonne du centre qui tenait la route royale ; les deux autres devaient chercher leur passage dans de mauvais chemins ruraux ou au travers des prés et des bois. A mesure qu'on s'éloignait du point de départ, les obstacles se multipliaient, marais, vergers, clôtures, villages aux étroites ruelles, puis des taillis touffus, chemins creux, pentes abruptes ; entre le prieuré de Saint-Nicolas et Fayt, le pays se rétrécissait beaucoup. Le premier corps d'armée était passé tant bien que mal ; mais les autres s'enchevêtraient, s'entassaient. Songez, que de monde ! que de voitures ! Soixante à soixante-dix mille combattants, dont le nombre était presque doublé par celui des charretiers, goujats, des femmes surtout, près de cent mille âmes[1]. A certains moments, on ne pouvait ni avancer ni reculer, et l'encombrement paraissait irrémédiable ; aussi M. de Souches s'établissait-il déjà dans son logement de Haine-Saint-Pierre que la queue des convois était encore à cinq lieues en arrière.

1. Dans l'armée impériale en campagne, la pratique est de passer à chaque compagnie quatre chariots, plus un chariot de vivandier, — à chaque cavalier un bidet, outre le cheval d'armes, — aux fantassins, femmes et ânes, *donne e sommari*, nombre indéterminé. Ajoutez les équipages de l'armée, chariots pour les vivres, les malades, les munitions, les outils, etc. (Montecuccoli, *Aphorismes*, t. I, p. 132.)

Postée à hauteur et un peu au-dessus de Seneffe, fermant ce bourg aux traînards et aux voitures, l'arrière-garde attendait la fin du défilé pour prendre le même chemin. Comme la pointe d'avant-garde, elle se composait de détachements des trois armées, cinq mille chevaux, quelques centaines de dragons et trois régiments d'infanterie hollandais. Le prince de Vaudemont, qui la commande, lieutenant-général au service d'Espagne, n'est pas un inconnu pour les officiers français. On avait admiré à la cour son esprit brillant, sa haute mine; il avait fait ses premières armes auprès de Condé, en 1668, en Franche-Comté, et venait de combattre, en cette même année 1674, dans le même pays, mais de l'autre côté. C'était le fils du duc de Lorraine et de la Cantecroix, en fait un bâtard, comme Saint-Simon se donne le plaisir de le répéter souvent. Ni cette origine, ni la qualité de prince étranger qu'il s'attribuait n'étaient faites pour lui nuire auprès de Louis XIV; mais il voulut s'ouvrir dans la chambre des filles un accès que le Roi entendait se réserver, et cela déplut. Le changement ne gênait pas le fils de Charles IV; il prit parti chez les Espagnols, prêt à passer au service de l'Empereur, et bien accueilli partout, car il était brave et bon officier, enfin se consolant d'avoir

L'arrière-garde des alliés à Seneffe. M. de Vaudemont.



perdu l'amitié du roi de France en acquérant celle du prince d'Orange : ce ne sera pas sa dernière évolution, mais c'est celle du moment, et nous nous y tiendrons.

Cette matinée du 11 août lui paraissait longue. Il était là, en face du pont de Seneffe, avant le jour; ses dragons, sur l'autre rive, occupent un moulin, patrouillent dans les buissons; les heures s'écoulent monotones; pas un Français en vue.

Saint-Clas détaché. Dispositions pour l'attaque de Seneffe.

Dès que Saint-Clas avait en quelque sorte éventé la présence et la marche de l'ennemi, il avait fait disparaître tous ses gens : grand'garde enfoncée dans un trou, vedettes très clairsemées, ne dépassant pas les crêtes, s'abritant derrière les murs, les troncs d'arbres. Avec le tact et la finesse d'un officier de troupes légères, Condé était entré aussitôt dans le jeu de son lieutenant; il se cache à côté de lui sur le promontoire de Belle, et ne montrera pas plus son monde que l'autre ne laisse voir ses éclaireurs.

Les troupes qui, après leur sortie du camp, s'étaient rassemblées dans un pli de terrain près du château de Vandebeke[1], vont serpenter dans les vallons pour se rendre aux points que M. le

1. Aujourd'hui transformé en ferme. L'enceinte maçonnée, la porte armoriée, la chaussée du pont, le fossé, existent encore.

Prince leur fait assigner par les officiers-généraux. Nulle précipitation; les mouvements sont calculés de telle sorte que tous arrivent à la fois, un peu avant dix heures, à leur poste de combat autour de Seneffe. C'est là l'heure opportune : attaquée plus tard, l'arrière-garde ennemie trouverait les chemins déblayés, se mettrait peut-être à couvert; plus tôt, le gros de l'armée ne serait pas assez enfoncé dans les défilés, pourrait tenter un retour offensif. Quant à Saint-Clas, il va changer de rôle et repart avec ses cinq cents chevaux; par les ravins, les bois, il pousse droit dans la direction de Marimont; il ira, s'il le faut, jusqu'à Binche : c'est l'avant-garde des confédérés qu'il cherche. A peine a-t-il pu la joindre du côté de Haine-Saint-Pierre qu'il se montre, se grossit, fait du bruit, engage l'escarmouche; M. de Fariaux, surpris, signale à M. de Souches l'apparition de l'ennemi dans une direction inattendue; le *feldzeugmeister* veut y pourvoir, donne des ordres, remue du monde. Quand Saint-Clas disparaîtra, il aura fait perdre plusieurs heures à l'armée impériale, atteint son but.

Entre les enfants perdus et le gros des troupes, Choiseul, maréchal-de-camp, s'est arrêté à mi-chemin, au point culminant, à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, avec quelques cavaliers, des esta-

fettes plutôt. Sa mission est de voir au loin, de prévenir, de relier le gros, les détachements, les enfants perdus. A l'autre extrémité, dans la direction de Nivelles, Fourilles, avec huit cents chevaux, va chercher un gué pour traverser la Samme, qu'il franchit en face de Renissart[1]. Il poussera les escadrons espagnols qui gardent la queue des bagages, culbutera les voitures et reviendra sur le flanc de M. de Vaudemont. Le mouvement est un peu large, mais sans péril dans la circonstance et d'un effet assuré.

Montal est chargé de l'attaque centrale. Près du hameau de Belle, derrière les dernières crêtes, en face et assez près du pont de Seneffe, il range ses troupes, dragons de Rannes (Colonel-Général) et chevau-légers de Tilladet en première ligne, puis les Fusiliers du Roi avec leurs pièces, soutenus par sept bataillons d'infanterie. Un peu au-dessous du bourg, en suivant le fil de l'eau et en se glissant derrière la brigade Montal, M. le Prince fera passer la Samme[2] aux deux mille chevaux de la Maison du Roi; c'est avec un élan de joie martiale qu'il se met à la tête de cette ca-

1. 3 kilomètres nord de Seneffe.

2. Les travaux du canal et du chemin de fer ont bouleversé les passages dont on retrouve la trace dans le vieux lit de la Samme.

valerie d'élite; il sait ce qu'il peut attendre des soldats qui le suivent.

Cependant la sécurité de M. de Vaudemont a été troublée... un peu tardivement peut-être. Une de ses patrouilles, en fouillant les bosquets de la rive droite, a cru apercevoir quelques cavaliers qui se sont dérobés assez vite; divers indices confirment cette rapide observation. Vaudemont s'apprêtait à renvoyer son infanterie; il l'arrête, la ramène dans le bourg, rappelle les postes qu'il avait par delà l'eau, donne l'ordre de barrer ou de détruire le pont. Il n'en a pas le temps; soudain il se trouve menacé, presque enveloppé de tous côtés.

Dix heures. Combat de Seneffe. Passage de la Samme.

Il est dix heures. Les dragons Colonel-Général débouchent au galop, par petits groupes, des gorges et des bosquets qui bordent la Samme, délogent à coups de carabine les dragons ennemis qui essaient de défendre le pont, se jettent à bas de leurs chevaux, démolissent rapidement un embryon de barricade, se saisissent des premières maisons de l'autre rive, ouvrent le passage à la brigade Tilladet. Nos cavaliers franchissent le pont, nettoient les jardins, culbutent tous les détachements qu'ils y rencontrent, et vont se rallier au nord-est de Seneffe, couvrant le débouché d'un second pont qui se trouve en aval et que vont

franchir les escadrons de la Maison du Roi. L'infanterie hollandaise est rejetée dans les grosses maisons du bourg, essaie de s'y retrancher.

Déjà les Fusiliers du Roi ont passé la Samme et pris à gauche pour mettre leurs six pièces en batterie, couverts par un petit ruisseau qui coule dans un fond marécageux, parallèlement au lit de la rivière, et qui ne permet aucun mouvement tournant au sud de Seneffe; c'est l'artillerie légère qui apparaît avec son allure leste. Les projectiles de petit calibre ne font guère d'effet sur les grosses murailles; mais ils incommodent les défenseurs, balaient les ruelles. Quelques boulets vont plus loin, atteignent la cavalerie de bataille du prince de Vaudemont, qui s'établit à quelque distance à l'ouest du village.

Montal emporte le village.

Sous la protection de cette canonnade, de la mousqueterie des dragons et des évolutions de la brigade Tilladet, Montal forme son infanterie, qui a rapidement franchi le pont de Seneffe. Ses trois premiers bataillons sont disposés en éventail; il commence aussitôt l'attaque et la conduit avec sa fougue ordinaire, embrassant tout le bourg, chassant devant lui les défenseurs et les poussant vers le centre, où ceux-ci s'enferment dans l'église. A ce point la résistance fut plus vive, mais bientôt terminée par l'entrée en ligne des deux bataillons

de réserve : tout le village est emporté ; pas un des fantassins hollandais n'échappe ; tous tués ou prisonniers ; leur commandant, un cousin du stathouder, le prince Georges-Frédéric de Nassau, est blessé et pris en combattant vaillamment. Les pertes des Français étaient faibles ; elles eussent été insignifiantes si Montal avait eu la patience de laisser faire l'artillerie ; mais cet ardent soldat avait les défauts, les nobles défauts de ses qualités, et s'était un peu hâté ; il porta la peine de sa chaleur et dut se retirer, la jambe cassée d'un coup de feu.

Ce combat d'infanterie n'était pas terminé lorsque la Maison du Roi, profitant du pont qui traversait la Samme un peu en aval de Seneffe, débouche derrière les escadrons de la brigade Tilladet. Rochefort est en tête avec sa compagnie et celle de Noailles [1] ; il est heureux et fier de faire « travailler » devant son prince et son général ces Gardes du corps qu'il a choisis, formés, instruits avec tant de soin.

La Maison du Roi. Rochefort et Fourilles. M. le Prince défait la cavalerie de Vaudemont.

A peine a-t-il dépassé la droite de notre cavale-

1. La première compagnie des Gardes du corps, « Gardes écossais », portait le nom de son capitaine, le duc de Noailles, non présent. La quatrième compagnie était commandée depuis 1669, par le marquis de Rochefort, que nous voyons charger à sa tête. Elle prit plus tard le nom d'Harcourt.

rie légère qu'il découvre la grosse cavalerie des ennemis en bataille sur un terrain ondulé un peu au-dessus de Seneffe, en avant du château et des bois de Buisseret. M. de Vaudemont a rectifié sa position pour soustraire ses cavaliers au feu de l'artillerie française. Trois escadrons se détachent et font face à Rochefort, mille chevaux contre cinq cents ! Encore l'ennemi aurait-il pu engager plus de monde sans les chemins creux qui coupaient et limitaient le terrain. Rochefort n'attend pas le choc et charge sans compter; la mêlée fut chaude; mais l'avantage allait rester au nombre, lorsque M. le Prince déploie sur la droite les autres compagnies des Gardes du corps [1] et les chevau-légers de la Garde, sans attendre les Gendarmes et les Cuirassiers, qui arrivent à la file et resteront en réserve. Vaudemont engage aussitôt les deux tiers de son monde; environ trois mille de ses cavaliers sont aux prises avec deux mille Français; mais l'élan donné par M. le Prince est irrésistible; tout plie devant lui; les gros escadrons des confédérés sont renversés les uns sur les autres.

1. Seconde compagnie, Luxembourg; troisième, Béthune; depuis 1671, celle-ci avait pour capitaine le duc de Duras. — Il est remarquable que les capitaines des trois compagnies françaises, duc de Luxembourg, duc de Duras, marquis de Rochefort, avaient suivi Condé en exil.

Le prince lorrain a encore l'avantage du nombre ; il court à sa troisième ligne pour faire charger ses escadrons frais pendant que les Gardes du corps se remettent en ordre et avant que les Gendarmes arrivent. A ce moment, Fourilles, qui achevait son mouvement tournant et venait de défaire l'escorte des voitures, se présente sur le flanc des escadrons ennemis : ce fut décisif. Tous ces cavaliers de diverses nations, se sentant peu soutenus, mal encadrés, se méfiant les uns des autres, ne veulent ni charger ni attendre le choc, et tournent bride au galop [1] dans la direction qu'avait prise le gros de l'armée alliée ; ils abandonnent leurs colonels et nombre de prisonniers, parmi lesquels le duc de Holstein, le comte de Solms et plusieurs autres personnages de marque, la plupart blessés. Blessé aussi, le prince de Vaudemont, qui a été entraîné dans la déroute. Une grande partie des équipages a été abandonnée, les charretiers ayant coupé les traits pour se sauver ; d'autres, éperdus, emmènent leurs voitures vers les défilés déjà encombrés par les convois.

Le succès est éclatant. L'arrière-garde des confédérés, ce gros détachement de plus de huit

1. Lettre du prince d'Orange aux États-Généraux, 16 août 1674.

mille hommes d'élite, est absolument anéantie ; tous les trophées de guerre, drapeaux, étendards, timbales, sont aux mains des Français ; les survivants sont des prisonniers, ou des fuyards qu'on ne ralliera plus.

Ce premier engagement a duré une heure et demie ; c'est celui qui a gardé plus particulièrement le nom de combat de Seneffe. Est-il permis de le définir et de le limiter comme on a l'habitude de le faire? Les actions de guerre ne peuvent se diviser par tranches dont on prend ou laisse ce qui convient. Ces divisions, qu'il faut introduire dans le récit de la journée du 11 août pour tâcher d'y mettre un peu de clarté, étaient à peine sensibles dans la réalité, et les incidents de la journée vont se succéder, s'enchaîner sans interruption réelle.

M. le Prince devait-il, pouvait-il s'en tenir à cette moisson de lauriers, saluer poliment les confédérés, dont il voyait le nombre grossir en face de lui sur les hauteurs, et retourner pacifiquement dans son camp, comme il se pratique aux exercices de manœuvres? On l'a beaucoup dit ; mais n'oublie-t-on pas une condition préalable, indispensable? Il eût fallu le consentement du prince d'Orange. — A notre avis, Condé aurait eu tort d'y compter; s'il avait été d'humeur à

lâcher prise quand il tenait l'ennemi, il n'est pas douteux que Guillaume ne l'eût reconduit de belle façon, en le poussant et en lui infligeant le plus rude des échecs.

Midi. Combat de La Courre-aux-Bois. L'armée d'Espagne repoussée. Le marquis d'Assentar tué.

Le prince d'Orange conserve la direction générale et l'exerce avec efficacité; il se tient au prieuré de Saint-Nicolas; une grande lieue de pays le sépare de Seneffe. C'est bien loin; mais derrière lui l'armée impériale est plus loin encore. De cette position presque centrale, Guillaume peut embrasser l'ensemble, se tenir en communication avec M. de Souches, dont il attend le secours avec impatience, et faire mouvoir les troupes qui ralentiront la marche et les progrès du prince de Condé. Le « chemin royal » qui se déroule à ses pieds conduit à Seneffe en droite ligne, et c'est déjà par cette route, grande artère des manœuvres de la journée, que s'avance, disons plutôt que rétrograde l'armée d'Espagne. Laborieusement elle sort des haies, des vergers, des pâtures humides, et se présente à la lisière d'une plaine ondulée, découverte, assez étendue, la gauche en avant de la ferme de La Courre-aux-Bois, la droite vers la Samme. La belle cavalerie wallonne fait le fond de cette armée; le capitaine-général comte de Monterey n'est pas sur le terrain, retenu ailleurs par d'autres devoirs — cette absence lui sera

reprochée ; il est remplacé par le marquis d'Assentar, mestre-de-camp-général. L'infanterie étant peu nombreuse — un seul régiment, celui du comte de Beaumont, — le prince d'Orange l'a renforcée de six bataillons hollandais conduits par le comte de Waldeck, et, pour donner confiance, il les fait suivre de six cents chevaux allemands, premier contingent envoyé par M. de Souches. Les fuyards qui reviennent de Seneffe embarrassent et ralentissent tous ces mouvements.

Avec les Gardes du corps, Condé suivait au pas la cavalerie de Vaudemont dans sa retraite précipitée, lorsque, à environ 1500 mètres en avant de lui, il découvrit les têtes de colonnes, qui, débouchant des bosquets de Scailmont, semblaient précéder un corps assez nombreux. M. le Prince s'arrête, donne ses ordres : il y a des blessés à relever, des prisonniers à rassembler ; il faut surtout reformer les troupes, rallier les dispersés. Si Fourilles n'avait pas pris soin de mettre le feu aux voitures abandonnées, il manquerait encore plus de chevau-légers retenus par le pillage.

Tandis que Luxembourg s'étend à droite et gagne du terrain avec la cavalerie légère, Fourilles, qui s'est remis à la tête de la Maison du Roi, appuie à gauche et couvre le mouvement général,

surtout celui de l'infanterie, qui se prépare à l'attaque des vergers et des clôtures[1]. Tous les régiments laissés au camp ont été appelés ; ils sont en marche ; les premiers échelons arrivent, trouvent les gués reconnus, notamment en amont de Seneffe, vers Soudromont, ce qui active le passage de la Samme et diminue la longueur du parcours. Il faut se hâter : Condé ne laissera pas à son adversaire le temps d'amener ses réserves, ni même de déployer sa première ligne.

La distribution des troupes et la nature du terrain indiquent ce que put être ce deuxième engagement. Quoique assez vif, il dura encore moins que le premier; la marche, les formations avaient pris plus de temps que l'action. Les alliés en sortirent malmenés, mais non sans honneur. La cavalerie wallonne soutint sa vieille réputation; ses débris purent se retirer à travers les bosquets, qui facilitèrent aussi la retraite de l'infanterie. Ils emmenaient quelques blessés, le comte de Waldeck, le prince Charles, détaché par M. de Souches et futur duc de Lorraine; ils en laissaient plus aux mains des Français, entre autres le marquis d'Assentar, le général espagnol, qui avait déployé le plus

1. Le théâtre de ce combat de La Courre-aux-Bois est aujourd'hui traversé par le chemin de fer, et occupé en partie par la station et les maisons de Manage.

brillant courage [1]. Là encore un Mérode se fit tuer; c'est une vaillante race.

Vers une heure et demie après midi, Luxembourg, à l'extrême droite, avait gagné beaucoup de terrain; au centre, l'infanterie française occupait le château de Scailmont, au pied de la côte du prieuré.

Une heure et demie. Combat du prieuré de Saint-Nicolas. Le prince d'Orange. La mort de Fourilles. Défaite des Hollandais.

Voici Condé aux prises avec le plus passionné de ses adversaires. Cramponné au prieuré de Saint-Nicolas-des-Bois, Guillaume fait ferme pour recueillir les troupes battues, sauver son artillerie, partie de ses équipages, laisser à M. de Souches le temps d'arriver, et, avec l'aide de Dieu, reprendre l'offensive. Les passages deviennent de plus en plus étroits, les pentes plus raides, le pays plus couvert. Ces obstacles n'arrêtent pas M. le Prince; il a la Maison du Roi sous la main, il en usera, et tout de suite. La cavalerie légère, que les escadrons arrivant du camp grossissent à chaque instant, se range un peu en arrière sur le terrain récemment conquis vers Scailmont; c'est

1. Il mourut de ses blessures et fut enterré à Mons. — « Don Fernando de Acuña, marquis d'Assentar, grand de Portugal, gouverneur de Novare, mestre-de-camp du meilleur et du plus ancien terce espagnol, nommé le terce de Lombardie. On peut dire de lui sans exagération que c'estoit le plus sage, le plus intrépide et le plus judicieux capitaine que les Espagnols ayent eu de son temps en Italie et en Flandre. » (*Mémoires manuscrits du baron de Woerden.*)

Luxembourg qui la commande; appuyant à droite, il ira chercher les troupes ennemies qui escortent l'artillerie et les équipages, et, par ce mouvement, tournera le réduit du prieuré. L'infanterie attaquera de front cette position, que les Gardes du corps et les Gendarmes aborderont par la gauche, se déployant de leur mieux dans un terrain très accidenté; aussitôt formé, leur premier échelon chargera; M. le Prince se portera un peu plus loin avec le second. Brièvement il donne des instructions à Fourilles comme à un homme qui sait comprendre à demi-mot: « Allez tête baissée; vous serez soutenu. » De son côté, Fourilles a l'aisance d'un lieutenant éprouvé; n'a-t-il pas la confiance de son général? n'est-il pas trop connu pour qu'on doute un instant de lui? Il croit pouvoir risquer quelques observations: le terrain n'est pas favorable; au moins conviendrait-il de laisser souffler les chevaux, d'attendre que la cavalerie fraîche ait gagné du terrain, que le mouvement tournant de la droite se soit plus accentué...

Il est des moments où les minutes semblent des siècles à celui qui croit saisir la victoire. Condé ne s'appartient plus; il n'entrevoit que le but qui se rapproche et dont rien ne saurait le détourner; il oublie l'homme, l'ami. D'un geste, il arrête Fourilles: « Je sais, Monsieur, que vous aimez mieux

raisonner que combattre; mais je n'ai pas le temps de vous entendre, et je vous donne l'ordre de charger. » — Une demi-heure plus tard, on rapportait Fourilles percé de coups : « Mon compte est réglé, dit-il à un de ses amis en lui serrant la main; ce que je demande à Dieu, c'est de vivre encore quelques heures pour voir comment ce b... là pourra se tirer du pétrin où il s'est mis [1]. » — La mort de ce brave homme, tombant sous le coup d'une apostrophe cruelle, jette une ombre sur la gloire de Condé.

Les escadrons conduits par Fourilles, enveloppés, fusillés, ramenés, perdirent beaucoup de monde; mais au prix de leur sang ils avaient ouvert le chemin à M. le Prince, qui, reprenant la charge, enfonce tout devant lui. Il va couper les communications entre l'armée de Hollande et l'armée impériale. L'infanterie hollandaise se sacrifie pour lui barrer le passage; la légende veut que le régiment des gardes du prince d'Orange y soit resté tout entier.

D'autre part, Luxembourg, déployant toutes les brigades de cavalerie légère, s'étend au loin vers la droite, disperse trois bataillons qui gardaient les équipages, s'empare de toutes les voitures et

1. Transporté à Charleroy, Fourilles vécut encore douze jours.

achève son mouvement tournant. Le prieuré est occupé par l'infanterie française. Les troupes des États et celles d'Espagne, réduites en nombre, abandonnant blessés, prisonniers, équipages, traversant les défilés en désordre, changent de direction et marchent sur Fayt.

Villars « voit clair ».

Au loin derrière ce village, on peut voir des armes qui reluisent dans les bois, observer des masses qui s'agitent. Rien n'échappe à l'œil de M. le Prince, qui prépare ses ordres en silence. « C'est la déroute; partout les ennemis fuient », murmurent les flatteurs ou les étourdis de l'état-major. — « Non, reprend une voix juvénile; ils changent de front. » Condé se retourne brusquement : « Jeune homme, qui vous en a tant appris ? » Et M. le Prince ajoute en souriant : « Il voit clair. » — Ce jeune homme qui « voyait clair » avait vingt et un ans; depuis quelques mois seulement il était à l'armée; déjà il avait attiré l'attention de Louis XIV, et il fixait aujourd'hui celle du Grand Condé. C'était Hector de Villars, qui devait conduire nos soldats vingt fois à la victoire, pacifier les Cévennes et sauver la France à Denain[1].

1. Quelques minutes plus tard, lorsque le général en chef conduisit en personne la charge au milieu d'une mêlée effroyable, la même voix s'éleva : « Enfin ! voilà ce que je désirais tant voir, le Grand Condé l'épée à la main ! »

Villars avait vu juste ; les ennemis ne quittaient pas la partie.

Retour des Allemands sur Fayt. « Face en arrière en bataille. »

Le prince d'Orange avait perdu une partie de son armée, tout le bagage, l'équipage de pont, le trésor; il avait vu tuer ou prendre nombre d'amis, de parents, détruire des bataillons entiers, enfoncer presque tous ses escadrons. Tant de coups terribles n'ont pas abattu son âme ; il se prépare à une lutte suprême. A des troupes en retraite, presque en fuite, il donne encore une fois pour direction le clocher de Fayt. Là aussi reviennent les Impériaux ramenés de leur bivouac, — le gros de l'armée. Comme ils tenaient l'avant-garde le matin, ils avaient traversé Fayt d'assez bonne heure. M. de Souches, qui les commande, s'était d'abord occupé de quelques escadrons français, qui, paraissant venir de leur camp en droite ligne et débouchant vers La Hestre par les ravins, s'approchaient au même moment. C'était la troupe de Saint-Clas ; il avait bien rempli sa mission : escarmouchant avec prudence et habileté, dissimulant sa faiblesse, il sut attirer l'attention du *feldzeugmeister*, si bien que celui-ci tint peu de compte de ce qui se passait du côté de Seneffe; simple combat d'arrière-garde, pensait-il. Le bruit qui augmente, le nombre croissant des fuyards ne firent guère d'impression sur ce vétéran ; il ne fut que

plus pressé d'atteindre les lieux où son logement était marqué, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Saint-Vaast, d'y établir ses troupes, d'y mettre en sûreté son artillerie et ses bagages. Il fallut les messages réitérés, alarmants du prince d'Orange, la violence du feu, la durée de l'engagement pour le tirer de sa quiétude ; il donna l'ordre de parquer le bagage, de quitter les quartiers et de rebrousser chemin, mais sans hâte et par échelons.

Ainsi toute l'armée alliée — les troupes fraîches qui rebroussent chemin comme celles que M. le Prince menait battant depuis le matin — allait se trouver groupée autour du village de Fayt par un mouvement général de « face en arrière en bataille ». C'était l'ensemble de ces marches, contremarches, en avant, en arrière, en tiroir, aboutissant à un alignement nouveau, qui de loin pouvait ressembler à une accélération de retraite, et que le coup d'œil précoce de Villars avait bien apprécié. La position est formidable; mais les alliés ne l'ont pas encore complètement occupée; elle deviendra inattaquable si M. le Prince s'arrête ; ou bien l'ennemi débouchera, s'étendra, enveloppera les Français ; il va l'essayer tout à l'heure.

Le « chemin royal », après avoir traversé le prieuré de Saint-Nicolas, s'élève doucement à

La position de Fayt. M. de Souches.

flanc de coteau, et, à plus d'un quart de lieue[1], atteint l'église de Fayt[2], dont le clocher servait, depuis le matin, de point de direction aux deux armées; c'est le réduit du village. Les maisons, généralement solides et bien bâties, sont éparses sur un plateau ondulé et assez élevé qui s'élargit et se découvre vers le sud. Autour du village, une ceinture de vergers, de jardins, avec de grosses haies et de bons murs, qui forment autant d'obstacles et donnent à la défense de solides points d'appui. Le pays, jadis couvert de forêts, comme l'indiquent les noms des villages et les lieux dits, La Hestre, La Basse-Hestre, et même Fayt[3], était encore fort boisé alors, surtout à l'ouest et au nord: haie de Rœulx, bois d'Haine. Également à l'ouest, mais plus près du village, le château de l'Escaille[4]. De ce côté, entre

1. Environ 1100 mètres.

2. Nouvellement rebâtie, l'église actuelle de Fayt occupe l'emplacement de l'ancienne.

3. Le mot Fayt, qui, en wallon, se prononce Fa-ï, paraît être un dérivé de *fagus* (hêtre), et, selon d'autres, de « faine », fruit de cet arbre, qui était évidemment jadis l'essence dominante dans la région. — Nous n'avons pas besoin de rappeler que, pour retrouver l'état des lieux que nous décrivons, il faudrait remonter au delà de deux cents ans. — Voir la *Notice historique sur Fayt-les-Seneffe*, par Jules de Soignies.

4. Environ 400 mètres au nord-ouest de l'église. Ce château jalonne la tête de la ravine, encore fort reconnaissable aujourd'hui.

le village et les bois, serpente une ravine, bordée de broussailles et difficile à traverser, qui jouera son rôle dans la journée. Beaucoup de houblonnières, avec leur fouillis, surtout vers l'est, où elles se mêlent aux sources, aux prés marécageux, sur des pentes assez raides et accidentées.

Les troupes impériales, dont les échelons achevaient lentement de se distribuer sur la position que nous venons de décrire, étaient restées les dernières attachées à l'ordre compact; leurs mouvements étaient pesants. Guillaume eut quelque peine à obtenir de leurs généraux un ordre plus étendu, qui permît de parer aux mouvements tournants faciles à prévoir. Leurs rangs s'ouvrirent pour laisser passer les régiments plus ou moins débandés qui montaient par le « chemin royal ». On pouvait compter que l'ennemi serait pressant; il fallait se hâter : l'ordre de bataille fut donc un peu interverti, non sans mélange des diverses armées comprises dans le grand tout des alliés. Cependant le gros des Hollandais était à l'aile droite[1], dirigée par Guillaume, qui d'ailleurs se montre un peu partout et ne perd pas de vue le comte de Souches, objet de son animadversion. Au centre et à gauche[2], l'infanterie impé-

1. Côté est, en face de la gauche des Français.
2. Ouest, en face de la droite des Français.

